HAL
open science

Les spectateurs au sein d'une arène de sport spectacle : le tournoi de Roland-Garros (1968-2018)

Basile Dion

To cite this version:

Basile Dion. Les spectateurs au sein d'une arène de sport spectacle : le tournoi de Roland-Garros (1968-2018). Histoire. 2019. dumas-02464910

HAL Id: dumas-02464910

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02464910

Submitted on 3 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Basile Dion
Cente d'histoire sociale du XXème siècle
Mémoire de Master 2 préparé sous la direction de Pascale Goetschel

Les spectateurs au sein d'une arène de sport spectacle : le tournoi de Roland-Garros (1968-2018)

« Le court central de Roland Garros » - crédits : Patrick Kovarik / AFP, « Roland Garros 2016 : dates, billetteries, accès… Les infos pratiques », *RTL.fr*, 20/05/2016

Remerciements

Avant d'entrer dans le vif du sujet, dans le cœur de mon mémoire je souhaiterais remercier les différentes personnes qui ont facilité mon travail et son écriture.

Tout d'abord ma directrice de mémoire, Pascale Goetschel qui a toujours su trouver la patience pour répondre aux différentes sollicitations ; ainsi que toute l'équipe enseignante du master des sociétés occidentales contemporaines de l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne qui ont été d'une justesse et d'une cohérence dans leur propos tout au long de l'année. J'aimerais distinguer au milieu de cette équipe Stéphane Lamassé qui par la passion mise dans son travail m'a réellement fait prendre conscience de l'importance que pouvait avoir l'informatique, la léxicograhie et autres bases de données dans un travail historique.

Ensuite j'aimerais remercier Patrick Clastres sans qui ce travail aurait été bien différent et ne porterais probablement pas sur le tennis ni Roland Garros. Cette connexion avec le tennis me conduit aussi à remercier Marie-Christine Peltre, Michaël Guittard, et Claire Venambre qui m'ont ouvert les portes de la Fédération Française de tennis et celles de leurs connaissances.

Enfin, je voudrais remercier mon camarade, scientifique et ami, Tom Réveillon qui m'a soutenu au moment de la rédaction et m'a permit de développer de nouvelles pistes de réflexions autour de mon sujet. Mais il m'a surtout aidé dans la réalisation des différentes statistiques de ce mémoire, merci pour ton temps, Tom.

SOMMAIRE

- **Premier set : Pratique du stade, pratiques des publics**
  - *Chapitre 1 : Quelles sont les pratiques spectatrices ?*
  - *Chapitre 2 : L'échange du court au tribunes ; théâtre et don de soi*
  - *Chapitre 3 : Tennis et patriotisme – Roland Garros : culte de la nation ou culte du sport ?*
  - *Chapitre 4 : Roland Garros et la distinction sociale*
- **Deuxième set : Médiations du spectacle tennistique**
  - *Chapitre 5 : Les Héros de la Terre*
  - *Chapitre 6 : Constructions des discours de presse sur le tournoi*
  - *Chapitre 7 : Une construction télévisuelle du sport-spectacle*
- **Troisième set : Une certaine organisation de la fête**
  - *Chapitre 8 : Temporalité et spatialité de la fête*
  - *Chapitre 9 : Victoires et mémoires – un culte sportif*
  - *Chapitre 10 : Les logiques économiques du sport-spectacle*

Introduction

« Bien sûr ça ne concerne pas tout le monde de la même manière. Quand même au fil des ans, la quinzaine de Roland Garros s'est inscrite en filigrane dans nos vies. Un peu comme le Tour de France. Mais le Tour c'est l'immobilité, de l'été, la chaleur méridienne, l'assouplissement autorisé devant les exploits des forçats de la route. Roland-Garros à l'inverse nous rejoint en pleine action. ». Ces mots ont été écrits par Philippe Delerm en 2015 dans le journal *Le Monde*[1]. On voit au travers de cette première impression littéraire de l'événement différents aspects de ce qui nous intéresse dans ce travail. Tout d'abord la notion de périodicité du tournoi qui agit comme un éternel retour, comme un événement incontournable et régulier au sein de l'histoire. Cet événement régulier s'inscrit ainsi dans une question de création de l'événement mais également dans une culture sensible de la réception de celui-ci via les nombreux spectateurs et téléspectateurs qui assistent chaque année aux Internationaux de France de Tennis.

Avant d'entrer plus en avant dans l'analyse du tournoi de Roland Garros il apparaît important d'établir un historique rapide du tournoi en lui-même. Le tournoi de Roland Garros se nomme comme tel en raison du nom du stade au sein duquel il se déroule. La première édition de ce tournoi remonte à l'année 1891 il était alors disputé sur les terrains du Racing Club de France et était organisé par l'Union des Sports Athlétiques. Les participants de ce « Championnat de France international de Tennis » étaient uniquement les joueurs français et étrangers licenciés sur le sol français, et ce jusqu'en 1924. La première édition, elle, eut lieu en 1897. En 1925 la Fédération Français de Lawn Tennis décida d'ouvrir le tournoi aux joueurs étrangers au sein d'un tournoi qui se disputa pendant deux ans sur les courts du Stade Français. Ce n'est qu'en 1928, suite à la victoire l'année précédente des Mousquetaires en coupe Davis que fut décidée la construction du stade Roland Garros à l'emplacement actuel. Il n'a pas bougé depuis.

Le stade Roland Garros se trouve dans le XVI° arrondissement de Paris, au sud-est de la capitale française. Il est situé au croisement de l'avenue Gordon Bennett et du boulevard d'Auteuil à proximité du métro Porte d'Auteuil et du Jardin des Serres d'Auteuil. Cette situation a été l'objet de plusieurs débats sur lesquels nous reviendrons plus tard dans le corps de ce travail.

1 DELERM Philippe, 27/05/2015, « Roland Garros est dans nos vies », *Le Monde*, Paris, France

L'historique du tournoi ne se limite cependant pas uniquement à son emplacement. On qualifie ainsi Roland Garros comme l'un des quatre tournois du Grand Chelem. Cette appellation remonte à 1933 en raison du parcours de Jack Crawford, un Australien qui remporta les trois premiers : L'Open d'Australie, Roland Garros et Wimbledon et atteignit la finale à l'US Open. Ce sont des journalistes du New York Times qui utilisèrent l'expression à l'occasion de cette finale et le terme est resté. Notre tournoi est ainsi indissociable des trois autres en raison de la difficulté de l'épreuve qui se présente en face des tennismen et des tenniwomens. Il n'est ainsi pas possible de comprendre le tournoi de Roland Garros sans l'intégrer à une logique de concurrence et de développement international du tennis. Le tournoi évolua ainsi en regardant ses concurrents et en s'inspirant de ce qui pouvait se faire à l'œuvre. Il est le creuset de nombreux transferts de savoirs.

Plusieurs aspects nécessitent une explication afin de comprendre le titre et le développement à suivre de ce sujet. Tout d'abord il convient de rappeler la genèse de ce choix. Grâce à mon ancien professeur de classe préparatoire, Patrick Clastres, j'ai pu avoir accès à une bourse de recherche de la Fédération Française de Tennis. Cette bourse m'a fait changer d'avis sur le sport que je souhaitais étudier. Initialement rugbyman, je comptais travailler sur les liens entre les publics et ce sport et l'évolution des spectateurs. Cependant l'existence de cette bourse m'a fait changer d'avis et m'a lancé vers le tennis. Précisons dès à présent que je ne suis pas un pratiquant de tennis, je n'ai jamais été licencié d'un quelconque club de tennis Je n'avais ainsi en 2017 qu'un contact assez distant avec le tennis : une connaissance des règles, des grandes figures de ce sport et un intérêt notable pour le tournoi de Roland-Garros. Une fois ce premier choix écarté il a fallu réduire le champ de mon étude car il n'était pas possible d'étudier l'ensemble des publics de tennis. J'ai donc pris le parti de me concentrer sur les Internationaux Français de Tennis.

Le choix du lieu effectué il a ensuite fallu choisir la période sur laquelle se concentrer. J'avais initialement pour ambition de percevoir des changements sur un temps long je ne souhaitais donc pas me concentrer sur une période d'une petite dizaine d'années. Après quelques lectures rapides et en raison d'une certaine pauvreté des sources pour la période d'avant guerre j'ai d'abord opté pour travailler sur le tournoi d'après guerre. A cela s'est ajouté une rupture bien plus logique pour mon sujet que la seconde guerre mondial : la professionnalisation du tournoi. Celle-ci est intervenue en 1968 et c'est donc pour cette raison que j'ai choisi cette date de départ pour mon sujet.

Historiquement, mon travail s'inscrit dans le développement d'une réelle culture sportive au cours du XX° siècle. Cette culture sportive s'est développée au cours du siècle dernier dans deux directions : la généralisation d'une pratique physique et la généralisation du spectaculaire

sportif comme une culture propre. C'est cette seconde qui nous intéresse dans ce travail. Remarquons dès lors qu'en 1900 c'est l'exposition universelle qui fait plus recette et accueille plus de spectateurs dans la capitale française. La deuxième partie du XXème siècle a connue une véritable progression dans les mentalités collectives avec un intérêt grandissant pour le fait sportif et une présence du sport dans toutes les couches économiques, sociales et culturelles de la société. Les années 1960 apparaissent également comme un moment, une période clef pour la diffusion et l'explosion du sport-spectacle en raison de la généralisation progressive de la télévision.

Historiographie

Le travail imprimé sur les pages qui vont suivre se positionne à la croisée de différents champs historiques mais aussi au sein de différentes théories et de lectures qui ont pu influencer autant ma façon de penser globale que ma manière de concevoir l'histoire comme science ainsi que mon sujet.

Le champ historique cardinal de mon étude est évidement le champ de l'histoire du sport. Celui-ci a commencé à émerger au cours des années 1980 et 1990 en France puis il a pu se greffer progressivement aux évolutions de l'histoire culturelle pour étudier le sport comme une pratique sociale, un fait de société, un fait social total. Le champ d'histoire du sport s'est constitué autour de deux auteurs majeurs : Jean-Marie Bhrom et Philippe Tétart. Le premier a fait de sa spécialité la théorie critique du sport ; le second a principalement travaillé sur les question de médiatisation du sport et de l'impact que celle-ci a eu dans le développement de cette culture au cours de ma période.

A ce premier champ de recherche s'ajoute un champ sociologique. Celui-ci est notamment jalonné par les travaux de Monique et Michel Pinçon-Charlot mais aussi ceux de Pierre Bourdieu. Le champ sociologique dans lequel s'inscrit mon travail s'apparente ainsi à une forme de champ de la distinction entre les différentes acteurs sociologiques. Un champ au sein duquel on essaye de comprendre les différences qui existent entre les classes sociales représentées dans mon étude. Ici cette distinction sociologique ne peut reposer sur des données chiffrées en raison de l'interdiction de l'accès à celles de la Fédération. Ce qui rend la lecture par classes sociales quelques peu réduite. La lecture sociologique reste cependant pertinente pour mettre à jour les différents rapports de force au sein de l'espace et de la temporalité qui sont les miens.

A ces deux premiers champs de recherche s'ajoute un troisième : les études du corps. Le sport peut être défini comme une pratique culturelle corporelle. Cette pratique nécessite ainsi de comprendre, dans le sillage de Georges Vigarello notamment la place qu'occupe les corps des athlètes dans l'espaces sportif qu'est le stade de Roland Garros. Cette place du corps apparaît ainsi

au sein d'un système visuel de représentation mais aussi d'une pratique culturelle collective de représentation et de considération du corps. Le spectacle sportif n'est pas simplement une affaire de performance mais également une affaire de considération des corps et de leur beauté d'action dans un espace restreint. Ces premières question autour de l'historiographie du sport et de l'historiographie des corps amène une première aporie c'est-à-dire que les corps et le sport n'ont jamais été profondément sur le tennis et que je ne disposait pas d'un matériau très fourni sur ce sport. Nombre d'écrits existent sur le football en tant que culture de masse, culture populaire et nombre d'écrit sur l'athlétisme en tant que culture du corps. Cependant le tennis n'a été, pour le moment, que très peu traité par ces deux aspects.

Enfin le cours de Master 2 de Pascale Goetschel a également influencé la lecture que je pouvais avoir du tournoi de Roland Garros. Au début de mes recherches j'étais loin de considérer sérieusement le tournoi comme une véritable fête. Avec la prise de connaissance j'ai finalement inscrit mon travail, et particulièrement la dernière partie de celui-ci, dans la lignée de l'histoire des fêtes et ait tenté de percevoir le tournoi de Roland Garros comme une véritable fête du tennis français, une fête du tennis international. Cette question du tournoi comme une fête du tennis est également assez nouvelle comme traitement de sujet puisque les travaux de l'historiographie sportive se sont principalement consacré sur la création du sport-événement en football. Le sport événement n'a en fait qu'été très peu traité dans les sports dits mondains que sont le tennis, le golf ou l'équitation.

La croisée de ces différents champs sociologiques devait me conduire à travailler sur les publics de Roland Garros et leur évolution. Ceci a été chose faite mais au fur et à mesure de mon étude mon intérêt s'est porté sur l'envers du sport-spectacle qu'est Roland Garros et sur l'évolution de celui-ci. Cet intérêt pour la question du spectaculaire dan le sport et plus précisément pour le tournoi de Roland Garros se sont notamment nourris de la lecture de Guy Debord et notamment de deux ouvrages que sont *La Société du spectacle* et *Commentaires sur la société du spectacle*. Ces deux ouvrages ont ainsi influencé fortement ma perception du spectacle sportif qui ne peut pas être perçu comme un simple divertissement innocent comme il a pu être présenté. On enfonce sans doute des portes ouvertes en précisant que ce spectacle sportif est intégré dans la société autant du point de vue économique que du point de vue culturel. Cette intégration en fait un fait social total qu'il convient d'expliquer. Ce mémoire tentera d'éclaircir ce point de spectacularisation de la société par l'exemple du tournoi de tennis de Roland Garros.

Quelles sources ?

Ces deux questions de la spectacularisation du tournoi ont ainsi nécessité une sélection au sein de la grande pluralité des sources à ma disposition. Ce projet était initialement sensé s'appuyer sur les documents et les archives de la Fédération Française de Tennis mais la complexité relative d'accès à celle-ci et le manque de temps m'ont contraint a en abandonné une partie. J'ai néanmoins pu consulter grâce au concourt de Michaël Guittard et de Claire Venambre l'ensemble des numéros de *Tennis de France* du mois de mai de chaque année afin de comprendre la construction médiatique qui a pu s'effectuer dans le milieu restreint du tennis par ce biais. J'ai cependant abandonné l'exploitation de cette piste au moment de la rédaction de mon mémoire. Tout comme celle des photos de Gil de Kermadec qui m'apportait une vision bien précise du tournoi du fait de la date de ces séries photos (années 1950 et 1960) je n'ai pu en faire qu'une exploitation partielle et elles ne m'ont finalement permis que de tirer un constat sur ce que pouvait bien être le tournoi avant ma période, avant la massification.

Parmi les sources non exploitées au cours de mon travail on peut également ajouter le travail effectué lors de mon semestre d'échange en Angleterre. J'y ai consulté les archives du *Times* entre 1945 et 2000 afin de réaliser une comparaison entre le tournoi de Roland Garros et celui de Wimbledon. J'ai également été contraint d'abandonner cette piste en raison de l'ampleur de la tâche qu'elle représentait. Néanmoins les éléments récoltés sur le tournoi anglais m'ont permit de mieux comprendre les logiques de concurrences et de coopération qui existent entre les différents tournois du grand Chelem.

Le choix de mes sources a ensuite été dicté par la taille de ma période. Je souhaitais disposer d'un corpus assez homogène sur ma période afin de mesurer l'évolution du tournoi tant du côté de sa réception que de sa médiation. Ceci m'a amené à utiliser les sources du seul quotidien sportif français disponible sur la période : le journal *L'Équipe*. Celui-ci n'étant numérisé qu'à partir de l'année 2005 j'ai donc passé un certain temps sur les microfilms de ce journal. Ce temps passé a d'ailleurs dû être aménagé dès le début du Master 1 en raison de la profusion grandissante du nombre d'articles : une sélection, un échantillonnage a ainsi été réalisé. Cette échantillonnage a été réfléchi afin de comprendre les évolutions du tournoi tout en étudiant les moments déjà présent dans la culture populaire. J'ai donc sélectionné les années suivante : 1968, 1970, 1972, 1975, 1978, 1980, 1983, 1985, 1989, 1992, 1995, 1998, 2005, 2009, 2012, 2015 et 2018. Le fondement de ce découpage était d'analyser un an tous les trois ans. Néanmoins différents événements marquants du tournoi m'ont contraint à revoir plus ou moins ce découpage. Je devais absolument avoir lu toute

l'année 1983 en raison de la victoire de Yannick Noah cette année là. A cet impératif de lecture des victoires françaises s'ajoute celle de Mary Pierce en 2000, doublée d'ailleurs de celle de Gustavo Kuerten chez les hommes : l'une des coqueluches médiatiques d'alors. Enfin l'année 1989 me semblait également comme incontournable en raison de la romance qui a pu être faite de l'épisode du « service à la cuiller » de Michael Chang a posteriori. Mais peut-être aurais-je dû isoler cet événement médiatique sans bouleverser l'ensemble de mon découpage. Ce découpage m'a ainsi conduit à lire tous les articles concernant le tennis sur le mois de mai et ce jusqu'au mardi, ou au mercredi suivant le dimanche des finales.

L'autre source transversale que j'ai choisi est le journal *Le Monde* qui sous couvert d'une neutralité affichée et annoncée s'est d'abord désintéressé du sport pour enfin l'adopter. L'étiquette qui colle ainsi au journal apparaît comme un bon indicateur de l'évolution du tournoi et plus généralement du sport-spectacle au sein de la presse généraliste française. J'ai donc également procédé à un échantillonnage pour l'étude du *Monde* et j'ai ainsi étudié les années suivantes : 1968, 1970, 1972, 1975, 1979, 1980, 1981, 1982, 1983, 1985, 1989, 1991, 1994, 1997, 2000, 2001, 2005, 2009, 2012, 2015, 2018. La forte concentration de l'échantillonnage au début des années 1980 correspondait ainsi à une volonté de saisir le moment de massification du tennis. J'ai analysé *Le Monde* avant *L'Équipe* ce qui m'a fait comprendre que ce n'était pas forcément nécessaire pour le quotidien sportif. Le travail sur le quotidien généraliste français a débuté avant celui sur le quotidien sportif. J'ai ainsi pu changer mon fusil d'épaule en constatant la massification au sein des colonnes du *Monde*. Les articles ont également été sélectionné différent. Les microfilms m'ont contraint de me restreindre à une période donnée pour éviter de m'éparpiller. En revanche la recherche par mots-clefs disponible dans Europresse m'a permis d'affiner drastiquement le nombre d'articles sélectionnés.

Le troisième pilier de mes sources se trouve être les sources audiovisuels. Le tournoi possède des archives continue plus ou moins fournies sur toute ma période. La période avant 1968 est quelques peu moins profuses. Ces archives sont localisés à l'Inathèque de la Bibliothèque Nationale de France. Au travers celle-ci j'ai pu observer autant les comportements des différents publics : ce qui était le premier et le seul objectif. Au fur et à mesure des visionnages et face à la répétitivité du spectacle que me proposait les spectateurs j'ai également évolué vers une analyse des discours proposés aux téléspectateurs. Le choix des matchs a été déterminé par une volonté de cerner tous les tours du tournoi. Cependant sur les premières années de diffusion les premiers tours sont plus difficilement accessibles voire pas diffusés du tout. Cette question de la diffusion est également fortement dépendante de la prise d'antenne et de la programmation sur les courts. Les deux courts principaux sont le terrain des plus belles affiches et cristallisent par conséquent l'intérêt

des télévisions. Mon étude des spectateurs de Roland Garros est ainsi biaisé par les choix éditoriaux des services de diffusion.

A cela s'ajoute des sources orales que j'ai pu récolter. Mon corpus est composé de trois entretiens. Le premier réalisé est celui avec la vice-présidente de la Fédération Français de Tennis : Marie-Christine Peltre. Il m'a permis de saisir nombre de problématique et de question mais je regrette quelque peu de l'avoir réalisé assez tôt dans l'année, à un moment où certains éléments m'échappaient sans doute, notamment du point de vue de l'organisation. S'il avait été placé plus tard j'aurais sans doute pu éclaircir certains points qui restent aujourd'hui flou.

Les entretiens avec Adeline Houzet et Matthieu Bosquet respectivement responsable du service partenariat et responsable de la billetterie pour la FFT et le tournoi de Roland Garros. Le premier entretien avec madame Houzet s'est bien mieux passé que le second notamment en raison d'une meilleure inter-compréhension, d'une meilleur connexion entre les deux protagonistes. Il est sans doute l'entretien qui m'a été le plus utile. Le troisième entretien avec Mathieu Bosquet a également été très utile pour comprendre l'organisation interne de la FFT. Néanmoins du fait des nombreux interdits qui existent au niveau du pôle billetterie et du pôle partenariat je suis ressorti de ces deux derniers entretiens avec une certaine forme d'inachevé. Enfin je regrette le manque de portée historique qu'ont pu avoir ces entretiens. Ils sont une très bonne image des 10 dernières années du fonctionnement de la Fédération mais ne m'ont pas permit de remonter plus loin. Ce manque d'historicité et de détail sur le fonctionnement interne de la Fédération plutôt que de petites anecdotes de vie est d'ailleurs au cœur des regrets que je peux avoir pour l'entretien conduit avec Marie-Christine Peltre.

Quelles limites ?

La première des limites de mon sujet est l'évocation des grandes figures du tennis, du tournoi de Roland Garros. Ma volonté première était d'éviter au maximum de se rapprocher d'une histoire hagiographique des athlètes pour se consacrer à l'événement qu'est le tournoi. Néanmoins au fur et à mesure de mes recherches il m'est apparu impossible de ne pas évoquer les figures récurrentes de ce tournoi. Tout d'abord parce que les athlètes sont le cœur même de l'événement et qu'il est en fait impensable de percevoir l'événement sans eux et ensuite parce que chaque changement, évolution, permanence sont en lien avec des noms d'athlètes au sein de mes sources. Ils apparaissent ainsi autant comme des points de repères historiques (la période de domination de Borg, la période de domination de Nadal, la période de domination de Graf) mais ils sont également des repères dans les consciences collectives, des repères au sein du public. Par ces deux aspects il

est donc apparu impossible d'évoquer les grands champions qui ont marqué ce tournoi. Je me ferai cependant l'économie de la biographie de ces champions au sein de ces pages hormis quand cela sert le propos comme cela sera le cas pour Yannick Noah ou Björn Borg.

La seconde limite que j'ai pu rencontrer est celle concernant l'appréciation de la violence symbolique présente au sein de l'espace des tribunes de Roland Garros. Cette appréciation est très complexe à mettre en œuvre en raison de sa subjectivité intrinsèque, elle sera évoqué comme un fait au travers physique sans que l'on puisse prouver la violence symbolique éprouvé dans les tribunes. Il aurait fallu pour cela disposer d'un sondage à très grande échelle sur les personnes s'étant rendu à Roland Garros malheureusement j'ai connu un semi-échec dans la diffusion du questionnaire que j'ai créé. A cette limite de la perception de la violence symbolique s'ajoute celle de la connaissance des goûts en fonction de la classe sociale, ceci est presque impossible à déterminer sans un sondage d'une grande ampleur et il faudrait alors appliquer ce sondage à une échelle historique. On ne peut par conséquent pas déduire les goûts d'une classe sociale en fonction de leur présence dans le tournoi de Roland Garros ou en fonction du prix des places ou encore en fonction du nombre de place réservées pour les partenaires.

La troisième limite concerne la lecture chronologique de ma période et le choix qui a été fait de passer par un plan thématique. Il est apparu assez difficile de mettre en place une chronologie globale de l'événement qu'est le tournoi de Roland Garros. On perçoit une évolution année après année mais sans que de réelles ruptures chronologiques n'interviennent de façon pertinente pour le propos. La seule rupture chronologique pertinente aurait été de diviser mon travail en trois parties avant les années 1980, les années 1980, temps de la massification et après les années 1980. J'ai un temps pu envisager ce découpage mais au vue de la faiblesse des sources pour la partie située entre 1968 et 1980 et le déséquilibre temporel entre la décennie 1980 et les 28 ans restants auraient formé un plan bancal et sans grand intérêt pour le lecteur.

Conventions d'écritures

Nous allons dans le travail qui va suivre utiliser plusieurs expressions propres à mon sujet qu'il convient d'expliciter avant le corps du texte. Le tournoi de Roland Garros a connu plusieurs séries de travaux sur lesquelles nous reviendrons plus tard et le court principal a pu changer de nom ou d'appellation au fur et à mesure des années. Néanmoins l'appellation la plus convenue est celle de court central et c'est celle que je m'efforcerai de maintenir tout au long de ce mémoire. A cette convention d'écriture, à cette connivence du milieu tennistique s'ajoute le mot quinzaine qui est

utilisé fréquemment pour désigner l'ensemble du tournoi et qu'on comprendra comme un synonyme de celui-ci.

On utilisera également sans distinction les concepts de stade et de complexe sportif pour désigner l'enceinte de Roland Garros. Un débat peut exister sur la perception de Roland Garros comme d'un stade en raison de la multiplicité des matchs qui peuvent avoir lieu en même temps et de la diversité des atmosphères à un instant T en fonction du court ou de l'intensité du stade. Cet amalgame entre les deux concepts de stade et de complexe permet ainsi de questionner ce qu'est un stade. S'agit-il d'un dispositif uniquement visuel qui permet d'observer à un groupe de personnes important de suivre un événement sportif, compétitif en même temps. Ou bien s'agit-il du lieu d'une pratique sportive : le fait que chacun se déplace dans un espace restreint pour assister aux matchs, à un événement sportif permettrait ainsi d'appeler le complexe entier stade et ce même si les expériences de chacun des spectateurs sont différentes.

Enfin il apparaît important de préciser que tout passage du discours de la première personne du pluriel à la première personne du singulier est une marque de subjectivité des recherches que j'ai pu mener et non une volonté distinctive égotique.

Le travail qui fait suite consistera ainsi principalement dans une étude du tournoi de Roland Garros comme un élément central du spectacle sportif. Cette question du sport-spectacle, du sport-événement apparaît ainsi central au sien de nos sociétés occidentales contemporaines au vue de l'importance qu'ont pris ces cultures sportives au cours du demi-siècle dernier. Ces culture sportives ont ainsi pu influencer grandement les choix politiques et culturelles et véhiculent un ensemble de modes de vie qu'il convient de mettre à jour tant dans leurs conditions de diffusion que dans les messages véhiculés pour comprendre la société construite par le biais du spectacle sportif. Mon travail est ainsi une esquisse, une tentative bien maigre pour tenter de comprendre la société qui peut se comprendre et se prendre en modèle au travers de l'élaboration du spectacle sportif tennistique depuis 1968. Il faut évidement nuancer cette question de projet de société par le biais du sport spectacle en raison notamment de l'écho limité sur le territoire que peut avoir le tournoi de Roland Garros. Néanmoins il est intéressant d'étudier les discours et les coulisses d'un tel événement pour comprendre ce qu'il nous dit de notre société.

Cette question de l'analyse de l'événement se fera en trois temps, en trois mouvements, en trois sets en fait. Un score sans doute trop sec pour un sujet très complexe. La première manche sera ainsi consacrée à l'étude du comportement des spectateurs au sein des tribunes et de la distinction qui peut se mettre en place au sein de celle-ci. Il s'agit en fait, plus ou moins, de comprendre les pratiques spectatrices, les pratiques des tribunes qui peuvent exister autour du tournoi. Cette

question de la réception sera suivie de celle de la médiation par une analyse des différents discours proposés sur le tournoi. Enfin, c'est le versant de la production du tournoi et de son organisation qui nous intéressera.

PREMIER SET

Pratiques du stade, pratiques du public

Chapitre 1 : Quelles sont les pratiques spectatrices ?

Roland-Garros fait bien plus penser à spectateur qu'à supporter néanmoins il existe une très grande variabilité des pratiques supportrices et spectatrices au cours de la quinzaine, au sein des tribunes des différents courts. Ce premier chapitre a pour objectif de créer une typologie, la plus exhaustive possible, des pratiques supportrices au sein des tribunes du tournoi. Ces pratiques se présentent généralement comme des manifestations physiques spontanées en réaction au spectacle sportif qui est en train de se dérouler sur le court, au cœur de l'arène. Elles mettent donc en jeu autant des émotions, qu'un espace mais également tout un ensemble de transferts culturels depuis d'autres sports, d'autres milieux.

I- Du spectacle du bruit et des gens

Les tribunes de Roland-Garros, et celles de tennis en général, traînent derrière elles la réputation d'être des espaces sans aucun bruit, sans aucune ambiance, au contraire d'autres sports comme le football par exemple. Ce silence a pu être qualifié à moult reprises de « manque d'ambiance » et ce en raison de la définition festive que prend le terme d'ambiance dans cette expression. On n'emploiera donc pas cette expression et on tentera ici de mettre en lumière cette ambiance si particulière qu'est celle du tennis.

A- Un spectacle silencieux et normé

Cette réputation du tennis n'est pourtant pas usurpée. C'est bel et bien un spectacle silencieux. Ce silence est imposé par la foule à elle-même et parfois par le maître de cérémonie, le monsieur loyal du spectacle qu'est l'arbitre de chaise. Cependant il témoigne d'une discipline

collective propre à ce sport. Ainsi dès 1968, et même avant, les reportages[2] sur les courts de Roland-Garros font acte de ces temps de silence pendant le jeu, auquel se succèdent, ou non des applaudissements une fois le point remporté par l'un ou l'autre joueur. Ces temps de silence pendant le jeu sont une marque de respect vis-à-vis des joueurs et des autres spectateurs, un véritable trait de bienséances, un élément indispensable pour le bon suivi de jeu. Cet élément indispensable pour le suivi du jeu s'explique notamment par le fait que les joueurs de tennis entendent et écoutent les coups de leurs adversaires afin de savoir quel est le coup joué. Nous sommes donc face à un spectacle sportif qui nécessite le silence pour être pratiqué de façon optimale.

Il m'est cependant apparu au cours de mes lectures que tous les sports procédaient d'une certaine forme de rituel. Il s'agirait alors d'un rituel au moins cinquantenaire qui procèderait d'une alternance entre silence et bruit. Ainsi lors du match entre Nadal et Bolelli en 2018[3] et au cours de n'importe quel autre match de cette édition du tournoi on observe encore cette alternance entre silence et son. Le silence est l'essence de ce rituel à Roland-Garros. Il est impensable de ne pas faire silence pendant les échanges et les manifestations bruyantes sont elle-mêmes codifiées en terme de pratique et de temporalité. Cette question rituelle se retrouve autour de pratique très normées comme l'applaudissement, soit une manifestation collective bruyante, succédant à un long silence collectif. La pratique spectatrice est ainsi séquencée et réglementée par des règles de bienséance à l'égard des joueurs mais aussi des autres spectateurs qui écoutent le match.

Ces règles de bienséance s'appliquent également sur les allers et venues des spectateurs dans les gradins. Il est impossible d'entrer ou de sortir du stade au cours d'un échange. Le seul moment où les entrées et sorties sont autorisées est lors des changements de côté. Ceci nécessite donc une organisation de la part de la Fédération, avec la présence d'hôtes et d'hôtesses d'accueil à chacune des portes de chaque court Ceci nécessite également une discipline collective de la part des spectateurs. Le tennis se déroulant sur les courts de Roland-Garros à la fin du mois de mai et au début du mois de juin répond ainsi au standards optimaux de conforts de jeu pour les athlètes. Confort de jeu qu'il convient de rapprocher de la veine proprement bourgeoise, aristocratique du tennis ce qui expliquerait la force des règles de bienséance sur le court par rapport à d'autres sports.

2 Finale messieurs Laver-Rosewall, INA, Office national de de radiodiffusion française, Fédération Française de Tennis, 07/06/1969

3 Premier tour, INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 29/05/2018,

B- Le bruit du changement (de côté)

Ce temps du changement de côté participe du rituel du tennis autrement que par les entrées et sorties des spectateurs. Il est un temps de relâchement et de détente qui participe à l'animation des tribunes par bien des aspects. Tout d'abord il faut revenir sur la régulation et la temporalité de ces pauses. Jusqu'en 1994 un repos de 10 minutes était autorisé aux joueurs à la fin du troisième set ; jusqu'en 2000 des pauses d'une minutes trente pour les changements de côté étaient autorisées à la fin de chaque jeu impair (1°, 3°, 5° etc. …). Aujourd'hui ce repos existe encore mais le repos à la fin du premier jeu a été supprimé pour laisser place à un temps de repos de deux minutes à la fin de chaque set. Ainsi il existe un temps très court pour laisser la foule s'exprimer et ce en vertu du principe de continuité du jeu qui régit le tennis.

Le premier moyen d'expression de la foule au cours de ces arrêts de jeu n'est autre que la discussion. Cette discussion est présente tout au long de ma période et encore plus lorsque la période de repos de 10 minutes existait comme en 1979 lors du match entre Connors et Dibbs[4]. Ce temps de repos, ce temps de pause laisse donc place à de longues discussions au cours desquelles le si silencieux court Central devient un immense lieu de débat et de discussion. Ainsi au moment où les échanges sont terminés et où les joueurs rejoignent leurs chaises le spectacle est suspendu et les discussions peuvent commencer. Celles-ci ne font pas partie du spectacle au sens où elles ne sont pas au centre de l'arène mais on peut néanmoins émettre l'hypothèse qu'elles constituent une prolongation du spectacle en tribune et une forme de principe de continuité du jeu puisqu'elles apparaissent comme des commentaires faits aux voisins sur le spectacle fait.

A ce brouhaha critique s'ajoute quelques encouragements *ad hominem*. Ces interpellations, ces apostrophes ciblent l'un ou l'autre joueurs afin de l'encourager dans son effort ou dans son jeu. Elles n'étaient pas présente au début en 1968 (ou bien la qualité des microphones de l'époque n'a pas permis de les capter) et apparaissent au fur et à mesure de celle-ci notamment en fonction du calibre et de la nationalité des joueurs en place sur le court. Un joueur français reçoit quasi-systématiquement plus d'encouragement que son adversaire, étranger, et un une star du tennis mondial aura bien plus tendance à fixer les encouragements sur elle plutôt qu'un joueur inconnu du public. Il faut donc que le joueur détienne une forme de *fama* mais aussi une forme de connivence avec le public pour qu'il puisse être le récipiendaire de ces apostrophes. On note une augmentation croissante de cette pratique tout au long de cette période avec l'utilisation de plus en plus grande de surnoms et du prénom du joueur, ou de la joueuse, afin de créer une forme de proximité avec lui. Ces encouragement ont également progressivement pris place au cours des préparations de set.

4 Quarts de finale Connors-Dibbs, INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 06/06/1979

Cependant on assiste fréquemment à des logiques d'auto-régulation de la foule, des spectateurs bruyants par d'autres spectateurs qui leur intime par des « chhhhht » bien sentis de se taire. Et c'est bien souvent cette norme qui l'emporte sur les encouragements populaires. On a donc une pratique bienséante très normée afin de favoriser les meilleures conditions de jeu pour les joueurs et les meilleures conditions de suivi pour le public.

Les joueurs ont vingt secondes pour reprendre le jeu après un point et ces vingt secondes peuvent parfois être le théâtre d'une forme d'expurgation des passions et d'encouragement pour l'un ou l'autre joueur du court. Cependant il arrive fréquemment que des joueurs se plaignent à l'arbitre de chaise ou bien directement au public des bruits qui descendent du public. On a donc par ces encouragements ad hominem un premier rapport de force entre les acteurs et les spectateurs qui ont par leur voix un pouvoir sur le déroulé du match. Le silence d'un spectateur sur un court de Roland-Garros n'est pas neutre, il est une action réfléchie, pensée, inscrite dans des codes sociaux.

On a ainsi rassemblé plusieurs éléments auditifs des courts de Roland-Garros cependant un nouvel élément est apparu en 1992 avec Monica Seles : les cris des joueurs. Ces cris des joueurs font ainsi partie de l'environnement auditif du tournoi de Roland-Garros. Ils constituent autant un élément tactique qu'un marqueur de la souffrance physique des joueurs. Ainsi, crier permettrait de déconcentrer l'adversaire et de l'empêcher d'écouter la balle ce qui augmenterait de 5 % les chances de faire le point. Certains joueurs et joueuses se sont fait les spécialistes de telles pratiques à partir des années 2000 comme Rafael Nadal ou Maria Sharapova[5].

Ces cris du stade fonctionnent ont d'abord provoqué des réactions outrées de la part des spectateurs qui pensaient que les cris des joueurs contrevenaient aux règles de bienséance avant de progressivement rentrer dans les mœurs[6]. Si ces cris choquaient au début des années 2000 ils amusent désormais et une joueuse comme Maria Sharapova qui s'en est faite la spécialiste, elle a même été mesurée à plus de 101 décibels au cours d'un match, attire plutôt les rires que les cris du public. Elle est tournée en ridicule. Le fait de rire aux dépens d'une joueuse évoque déjà la perception du court de tennis, de l'arène comme un théâtre, un lieu où l'on vient pour expurger ses passions. Ces cris ont sans doute pu être plus facilement être accepté par le public et par les tribunes du fait qu'elles émanent d'une stratégie de jeu et non d'un élément extérieur au jeu qui viendrait le perturber. Dans les tribunes de Roland-Garros les spectateurs semblent ainsi être bien plus de réels spectateurs au sens où il est un observateur et non un acteur à part entière. Sa première mission est bien de ne pas interférer avec le jeu bien qu'on ait pu observer un léger changement de mœurs

5 ROVELL Darren, « Top tennis stars have to do the grunt », *ESPN*, 10/09/2005

6 Tennis : demi-finale de Roland-Garros, des cris dans l'arène, 20 heures, France 2, 07/06/2007

autour de cela. Cette idée de ne pas interférer avec le jeu est bien différente ce pratiques comme celle du football où les kops sont bien souvent qualifiés de « 12ème homme ».

Les courts de Roland-Garros apparaissent ainsi comme un lieu pourvu de pratique normées en lien direct avec l'écoute et la parole. Le son est l'élément essentiel et l'action principale des tribunes et du spectacle de Roland-Garros. Les matchs de tennis au cours de la quinzaine peuvent ainsi être qualifiés de spectacles silencieux ritualisés. Cependant les rituels et les codes ont évolué en cinquante ans et ont vu de nouvelles pratiques apparaître pendant que d'autres ont été renforcées.

II- Roland-Garros : creuset de transfert culturel depuis le football

Certes mon sujet porte exclusivement sur le public de Roland-Garros. Cependant, le football comme sport le plus populaire (populaire signifiant ici à la fois qu'il est issu du peuple et massif) au cours d'une période marquée par la massification sportive est un élément incontournable dans l'évolution et le changement des pratiques au sein des tribunes.

A – La ola *: un exemple caractéristique de l'évolution des pratiques*

Cette pratique autrement appelée *Mexican Wave*, possède plusieurs origines ; les campus américains au cours des années 1960, 197 est sans doute l'option la plus probable. Néanmoins, une chose est à peu près certaine, cette pratique a éclaté à la face du monde lors de la coupe du monde 1986 au Mexique, d'où son nom de *Mexican Wave*, ensuite rebaptisée *ola* (vague en espagnol). Cela consiste à ce qu'un groupe de personnes se lève en même temps puis se rassoit rapidement tout en transmettant le droit de se lever à ses voisins[7]. Le fait de se lever rapidement et de se rasseoir comme toutes les personnes assises devant et dernières nous donne ainsi l'impression d'une vague qui se répand et circule dans les tribunes. Il est intéressant de noter que bien souvent toutes les couches des gradins participent même les tribunes présidentielles et les loges.

Cette pratique arrive pour la première fois dans les tribunes de Roland-Garros à la fin des années 1990. Je n'ai pas trouvé d'occurrence plus récente qu'une ola en 1998[8] au cours d'un match entre Cédric Pioline et Hicham Arazi. Les commentateurs que sont Michel Dhrey et Jean-Paul Loth,

7 https://www.youtube.com/watch?v=y23-yhOn1_M ; voici un exemple de ola à Roland Garros en 2011 lors du match entre John Isner et Rafafel Nadal

8 « Ambiance ola sur le court central de Roland-Garros », INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 03/06/1998

tous deux habitués des tribunes de Roland-Garros depuis de nombreuses années semblent l'un et l'autre surpris par cette pratique en ce lieu. Jean-Paul Loth nous gratifie même d'un :« Ah c'est étonnant ! » d'un ton très naturel et surpris. Cela nous amène à penser qu'à défaut d'être la première *ola* à Roland Garros elle est au moins l'une des toutes premières occurrences. Pour compléter cela il faudrait citer un article de *L'Equipe* de 2015 [9] : au cours de cet article le journaliste fait mention de l'absence de *ola* pour Jo-Wilfried Tsonga qui l'aurait pourtant mérité. On a donc assisté à une véritable institutionnalisation de cette pratique en quelques années. Cette institutionnalisation se retrouve également dans les discours de presse au sein desquels on trouve bien plus d'occurrences du mot *ola* à partir des années 2000, et une absence de ce terme auparavant.

L'ancrage de la *ola* dans les mœurs démontre bel et bien une évolution des pratiques spectatrices vers une dimension festive. On ne vient plus au stade en simple observateur mais également en participant. On ne vient pas rester assis toute la journée sur sa chaise, sur son siège, sur son strapontin mais on vient bien prendre part au spectacle qui se tient. Le spectacle se fait donc de plus en plus dans les tribunes. Si cette pratique est collective et nécessite la participation complète du stade pour pouvoir exister, elle ne nécessite qu'une douzaine de personnes déterminées pour pouvoir être lancée[10]. Ainsi, le caractère festif d'une rencontre peut être modifié par le placement et le positionnement aléatoire de certaines personnes en fonction d'une journée. On ne peut donc pas prévoir exactement les comportements de la foule du tournoi d'un jour à l'autre même si certains matchs sont probablement festifs que d'autres (nous reviendrons sur cela ultérieurement).

Cette institutionnalisation nous montre également une forme de perméabilité culturelle des tribunes du tennis quand bien même la normativité et l'ancienneté de certains comportements auraient pu laisser penser à un terrain difficile à conquérir par de nouvelles pratiques culturelles. La *ola* est un véritable transfert culturel entre le football, sport populaire et le tennis, sport bourgeois par excellence.

B – Le football : matrice plurielle des transferts culturels

En raison de l'organisation des *kops* de supporters au football il s'agit sans doute du terreau le plus fertile en termes de pratiques supportrices et spectatrices dans les enceintes sportives ; ou tout du moins le terrain le plus travaillé à l'heure actuelle.

---

9 LORIOT David,« Les Loges du Silence », L'Equipe,

10 I. Farkas, D. Helbing et T. Vicsek, « Mexican wave in an excitable medium », *Nature*, 2002

Nous avons déjà observé une augmentation croissante de la participation des spectateurs sur le déroulé du match par la *ola* et les encouragements *ad hominem*, d'autres manifestations bruyantes probablement venues aussi du football existent également. On retrouve par exemple le fait qu'un unique spectateur se mettent à chanter en rythme un ensemble de syllabe proche du son [po] et que le reste de la foule conclue ce son par un olé enjoué. Cette pratique a seulement pour but de manifester son contentement d'être présent, d'être en tribunes, de prendre part à la fête qui se déroule, de se manifester en tant qu'existant face au gigantisme du spectacle en somme. Elle n'a aucune portée d'encouragement direct pour l'un ou l'autre joueur mais peut cependant agir différemment en fonction du caractère de ceux-ci : certains peuvent rejeter ces pratiques comme quelque chose qui les déconcentrent d'autres y trouver une raison pour jouer.

A cela s'ajoute une forme de soutien pour son favori, souvent pour des raisons patriotiques. Comme ce fut le cas pour Niklas Kulti en 1992[11] ou pour Francesca Schiavone[12] en 2010. Lors de ces deux tournois Kulti avaient deux enfants vêtus des couleurs de la Suède qui le suivait à chaque match et Schiavone avait une quinzaine de personne habillés de T-Shirt avec l'inscription « Forza Francesca » dessus. Les tribunes ont ainsi vu fleurir drapeaux et autres T-shirt de soutien tout au long de ma période. On retrouve bien souvent ces signes au cours de gros plans lors des changements de côté.

Cette pratique est probablement multi-factorielle : la massification, la starification, le transfert culturel depuis les autres sports en sont sans doute les raisons principales. Ces pratiques de soutien par le biais de support physique, du corps comme un étendard, comme un panneau publicitaire pour son champion restent cependant marginales dans les tribunes de Roland-Garros. Il est très difficile de soutenir un champion de tennis, sans tomber dans le cliché patriotique du drapeau, autrement que par des cris du fait du changement continu de sa tenue au cours de sa carrière et ce au contraire d'un club de football qui est homogène au cours du temps, qui possède une symbolique forte. . Le simple fait de porter une tenue *Nike* ne signifiait pas que l'on supportait André Agassi quand l'équipementier à la virgule était son sponsor. Le manque de symbole rassembleur autour d'un champion complique donc ce soutien symbolique. On trouve parfois quelques pancartes, quelques banderoles de soutien dans les tribunes mais ceci restent également des pratiques très marginales et en aucun cas réalisée par l'ensemble du public. On observe ainsi une volonté participative de plus en plus grande dans les tribunes sans pour autant que ce soit quelque chose de massif et de global

11 BEAUPERE Marc, 02/06/1992, « Kulti et ses amis », *L'Equipe*, Paris, France

12 Finale dame : Stosur-Schiavone, INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 05/06/2010

Le dernier transfert culturel festif que j'ai pu recensé dans les tribunes de Roland-Garros n'est autre que la logique de travestissement, comme ce fut par exemple le cas en 2016. Dans son recueil de photographies Bruno Aveilan[13] met ainsi en scène plusieurs spectateurs venus déguisés au stade de Roland Garros pour l'occasion, déguisés en tennismen mais tout de même déguisé. Cette pratique du travestissement dans les travées du stade provient non pas du football qui ignore ou presque cette pratique mais bien plus des sports australiens qui ont une pratique très festive, presque carnavalesque des tribunes. Il ne faut pas faire de généralités ici mais il est fréquemment mentionné dans mes sources comment les supporters australiens sont venus déguisés et qu'ils dénotaient par rapport à la foule. On peut donc ici voir une autre forme de transfert culturel, une autre origine de ceux-ci amenant une forme de malléabilité au sein des rigides tribunes de Roland-Garros qui restent toutefois très normées par les règles de bienséance évoquées précédemment.

C- Le football : coupable idéal ?

Tous ces transferts, ces évolutions, ces changements de pratique ne sont pas toujours accueillis favorablement au sein des tribunes de Roland-Garros, au sein des colonnes de la presse ou sur les plateaux de télévision. Ainsi plusieurs fois des questions sont soulevées par les commentateurs afin de savoir pourquoi les spectateurs râlent après l'arbitre. La tribune D, tribune populaire des années 1980 cristallisait ces tensions, ces critiques. Ses occupants étaient souvent taxés d'ignares et d'ignorants en matière de tennis et des codes qui le régissent, parce qu'ils constituaient un nouveau public et qu'apparemment ils ne comprenaient pas le jeu mais venaient tout de même bousculer les codes de conduite au sein de l'enceinte sportive. Ce bousculement des codes de l'enceinte va de paire avec une véritable période de massification et de popularisation des tribunes à la fin des année 1970 et au début des années 1980.

Cette popularisation des tribunes a ainsi pu entraîner un rejet de classe par les anciens tenants de Roland-Garros qui ne comprenaient pas les nouvelles pratiques, les nouvelle personnes venues dans le tournoi. Le football et la popularisation apparaissent comme des coupables idéaux pour justifier des pratiques qui ont cours tout au long de ma période sans qu'elles soient foncièrement bienséante. Ainsi, le fait de siffler copieusement l'arbitre dans le cas d'une décision a toujours fait partie du tournoi, au moins depuis 1968, mais avec la période de massification une forme d'ellipse historique a eu lieu et dès les années 1980 on semble oublier l'ancienneté de cette pratique fort peu polie pour en accuser les nouveaux arrivants, ceux qui viennent du football.

13 AVEILAN Bruno, *Roland Garros,* Editions de la Martinière, Fédération Française de Tennis, 2016

Le football apparaît ainsi également comme un coupable idéal des changements et des mauvaises pratiques en ce qu'il est le symbole des changements apportés à celle-ci dans les tribunes du tournoi au cours de ma période. Ce clivage et ces perméabilités entre football et tennis sont d'autant plus intéressants du fait des oppositions sociales que ces deux sports incarnent. Le football apparaît donc comme la victime facile de la « perversion » du tennis.

III- Mais où se trouve le spectacle ?

On l'a vu, le tournoi est d'abord un spectacle sportif. Il est donc localisé dans un endroit très précis, dans une arène, dans un stade. Le centre des regards qu'est le court n'est cependant pas le lieu permanent du spectacle et quelques exceptions viennent porter le spectacle du court aux tribunes.

A- La construction du spectacle sur le court

Le match présent sur le court est conçu dès l'origine du tournoi comme un spectacle. Les gradins en eux-mêmes sont un dispositif architectural pensé, créé et monté pour la meilleure vision possible du jeu. Le tournoi est donc, évidement, un spectacle visuel. Cette idée du spectacle sur le court prend place dans les différentes théories de Christian Bromberger qui conçoit le sport professionnel comme le nouvel opium des peuples (ce qu'était la religion chez Karl Marx). Ce nouvel opium des peuples constitue une parenthèse désenchantée pour lui dans le monde. Cette parenthèse désenchantée est notamment créée par le dispositif visuel du stade qui coupe toute réflexion et amène à une spectacularisation de la vie. Ce dispositif visuel et admiratif qu'est le tournoi de Roland-Garros fait également écho aux écrits de Guy Debord (cf *La Société du spectacle*) au sein desquels une critique de notre société est faite. Roland-Garros, par sa dimension spectaculaire serait ainsi une parenthèse désenchantée éloignant les citoyens des véritables enjeux politiques de la cité.

L'événement Roland-Garros participe ainsi à la spectacularisation de la société. Cette spectacularisation de la société se retrouve également au sein de l'événement qui va prendre des codes de plus en plus fort du monde du spectacle afin de faire de renforcer cette dynamique spectaculaire. Ainsi, on voit l'apparition d'un monsieur loyal, d'un speaker pour l'entrée des

joueurs, afin de créer un véritable effet d'annonce. Il rappelle le palmarès des joueurs et leurs parcours dans le tournoi ; leurs faits d'armes. Cette professionnalisation du speaker et de l'effet d'annonce semble ainsi dater de l'année 1979 puisqu'elle était auparavant assurée par l'arbitre (ou bien les vidéos que j'ai pu regarder commencent après l'intervention du speaker). Ceci conduit donc à une plus grande spectacularisation du tournoi. Par ce nouveau rôle on prend encore plus en compte le spectateur, on le situe, on le prend par la main pour l'aider à entrer au mieux dans le spectacle mais on crée également un rituel qui permet de rentrer bien plus aisément dans la partie. Sans cette présentation des joueurs avant le match celui-ci manquerait tout de même cruellement de sacralité. En les présentant on sacralise l'instant, on le met à part. Si cette professionnalisation du speaker démontre une professionnalisation croissante de la part de la Fédération Française de Tennis, les pratiques supportrices et spectatrices, elles, restent profondément amateurs.

B- Le manque d'organisation criant des spectateurs

La pratique supportrice du football ou d'autres sports collectifs est principalement mise en place par des groupes de supporters fixe : les *kops*, les ultras, les *socios* etc. … Cependant, du fait du déplacement continuel du circuit professionnel de tennis il est bien plus compliqué d'avoir de tels organisations dans ce sport. Ainsi, la normativité qui existe au sein des tribunes n'est pas la seule raison du manque de bruits et de chants. La non-permanence des spectateurs du fait de l'inexistence d'abonnements à Roland-Garros et la variété continuelle du plateau de joueur ne permet pas une fixité des spectateurs. On a donc des conditions initial qui ne permettent pas une ambiance bruyante et organisée. Les chants de supporters ou les fanfares nécessitent une trop grosse organisation sur la durée pour que ce soit possible sur de tels événements.

Cependant, depuis 2015, le premier sponsor du tournoi, la *BNP Paribas* a lancé un programme de soutien au tennis : la *We Are Tennis Fan Academy* (WATFA). Il s'agit d'un programme pour former des gens afin qu'ils « mettent l'ambiance » au cours des matchs de tennis. Je n'ai pas pu noter de traces véritables de l'influence de cette organisation au cours du tournoi 2018, le changement qui semble s'opérer s'approche plus d'une prise de conscience globale de la part des spectateurs plutôt que une réelle influence de celle-ci. Cependant la simple création de cette Académie par le premier sponsor du tournoi et donc du tennis en France révèle bien l'importance qui est donnée à la spectacularisation des tribunes d'un événement sportif. Le spectacle ne doit plus seulement se trouver sur le terrain mais aussi dans les gradins.

Cependant, la création d'une telle association semble se heurter, encore une fois, à un terreau très peu favorable pour elle en dépit des liens très anciens qui existent entre la *BNP* et la Fédération

Française de Tennis. Cette création répond également à une forme d'uniformisation du show sportif, du spectacle sportif au cours duquel de plus en plus d'attractions sont proposés : il faut faire en sorte que le spectateur ne se déplace pas uniquement pour le match. On a notamment pu observer cette logique au rugby avec le travail du président de Max Guazzini, président du Stade Français de 1992 à 2011, période au cours de laquelle il a créer de véritables spectacles avant les matchs pour faire venir les spectateurs. Le fait de créer, ou plutôt de vouloir créer du spectacle en tribunes procède de la même logique d'uniformisation du spectacle sportif. Si ce déplacement est un échec pour la *WATFA* il n'empêche que parfois le spectacle a pu avoir lieu dans les tribunes plutôt que sur le court.

C- L'événement spontané comme spectacle dans les tribunes

Parfois, le spectacle se décale dans les tribunes et les 15 000 paires d'yeux du Central se mettent à fixer un seul et même points non plus sur le court mais dans les tribunes. Ce décalage événementiel est spontané et n'intervient que très rarement. Il s'agit par exemple d'une bagarre comme lors du match entre Chris Evert et Hana Mandlikova en 1983[14]. Ces bagarres qui ne sont pas monnaie courante n'est pas unique pour autant puisqu'une autre éclata également lors du match entre Fabio Fognini et Benoît Paire en 2014. Outre la révélation des tensions que peut avoir un match sur ses spectateurs ce genre de d'événement nous montre également la différence de rapidité du service de sécurité qui sort les deux hommes assez rapidement en 2014 quand en 1983 ils eurent le temps de se réconcilier et poursuivirent le match comme si de rien n'était. Cet événement dans les tribunes vient rompre la monotonie des rencontres et attire ainsi l'œil de la foule, fascinée.

Les bagarres ne sont pas pour autant le seul événement exceptionnel qui détourne du spectacle sportif : un évanouissement comme en 1979 lors de la finale entre Pecci et Borg ou une invasion des tribunes par des étudiants militants en 1983[15]. Ces divers événements attirent l'œil autant qu'ils suscitent les sifflets du stade sur leur déroulement. Les sifflets qui les accompagnent manifestent l'opinion d'une partie de la foule qui voit son spectacle être perturbé d'une façon inhabituelle. On a donc, par ces événements exceptionnels, une saillie du rituel par l'adhésion à celui-ci et l'affirmation d'un rejet de toute forme déviant du processus normé, usuel. Ces événements exceptionnels relèvent autant du dispositif spectaculaire de Roland-Garros que de l'organisation du tournoi qui doit tout faire pour les empêcher. Deux logiques s'opposent ici : une logique passionnelle ou médicale au sein des tribunes ; et une logique normative de la part de la

14 Quarts de finale, INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 31/05/1983

15 Premier tour messieurs, INA, France Télévisions, Fédérations Française de Tennis, 23/05/1983

FFT qui tente au maximum de limiter ces événements et leur portée sur le déroulement du tournoi, qui doit d'abord et avant tout rester la fête du tennis.

IV – Les leviers de la catharsis

Les tribunes sont une affaire de passion. Les spectateurs se rendent au stade comme ils se rendent au théâtre : pour vibrer, pour éprouver des émotions, pour expurger leurs passions. Quels sont les éléments qui font se lever les foules ? Qui font hurler les spectateurs ? Qui provoquent le contentement de ceux-ci ?

A – La programmation et le scénario

L'expression des émotions n'est pas la même en fonction des tours du tournoi et des jours de la semaine. Certains jours, certains joueurs, certains matchs se prêtent bien plus à cela que d'autres. Le premier cas d'explosion de l'intensité émotionnelle est le premier mercredi du tournoi, le jour des enfants : c'est un jour où la FFT invite des jeunes licenciés à découvrir le tournoi. Ceci participe à la fois à créer une ambiance bien plus bruyante mais aussi à la pérennité du tournoi en fidélisant déjà, les jeunes fans. Tout au long de ma période, il est fréquent de noter des joueurs se plaindre du bruit en tribunes lors de cette journée. Outre cette programmation régulière, l'heure de la journée joue énormément car comme ce fut le cas pour Jo-Wilfried Tsonga en 2015, lors d'une demi-finale tout de même, les tribunes basses, les loges ont du mal à se remplir tôt le matin et aux heures de repas (jusqu'à 15h en fait) Roland-Garros étant un lieu de business. Ainsi les derniers matchs des premiers tours de Roland-Garros se jouent souvent jusqu'à la nuit, jusqu'à ce que la visibilité soit insuffisante : les tribunes se vident petit à petit et sonnent ainsi de plus en plus creux, les heures tardives du tournoi ne sont pas non plus les plus intenses. L'intensité émotionnelle est donc corrélée à l'horaire et donc au taux de remplissage du stade. Plus le stade est plein et plus il est fréquent de voir une foule bruyante et enflammée. Si on doit théoriser un cadre temporelle où l'intensité est à son summum ce serait approximativement entre 15h et 19h.

La temporalité propre des matchs joue également un rôle essentiel dans l'expression émotionnelle du public. Plus le match et les points sont serrés et plus celui-ci exprime ses sentiments bruyamment. Ainsi un cinquième set décisif disputé est toujours le cadre d'expressions plus forte comme ce fut le cas lors du match entre Rafael Nadal et Novak Djokovic en juin 2013.

Cependant la longueur du match peut également être un frein au bruit et à l'ambiance, atteignant la concentration des spectateurs. Il est aussi fréquent de voir quelques matchs où le public ne réagit plus que faiblement à la fin des cinq sets en raison de l'intensité émotionnelle déployée tout au long de la journée. Pour cela on notera un dialogue entre Jean-Paul Loth, consultant tennis et Hervé Duthu, le commentateur de Roland-Garros en 1983 au début du quart de finale entre Chris Evert et Hana Mandlikova que nous avons précédemment évoqué : « - Cette partie n'étant pas véritablement lancée… Mais après la très forte tension vécue sur le court central de Roland-Garros c'est dans l'ordre des choses. / - Absolument, il faudra attendre quelques minutes. Et même si le jeu était de très grande qualité… c'est tout près d'être le cas… Il faudra attendre un certain moment avant que le public, l'ambiance, et nous même d'ailleurs nous nous récupérions et nous entrions dans ce match. »[16]. La question de l'évolution et de l'inconstance des émotions en fonction du jeu est donc soulevée ici. Le public doit être dans les meilleurs dispositions possibles au niveau de la temporalité du match pour pouvoir exprimer ses émotions.

Enfin, le scénario du match en lui-même est vecteur d'émotion. Le public s'emporte pour les remontées fantastiques, celles où le joueur remonte un handicap de deux sets à zéro en sa défaveur. Cette fascination pour le retournement de situation se retrouve bien plus chez les hommes que chez les femmes étant donné que leurs matchs se disputent en trois sets gagnants et non en deux sets gagnants. A ce retournement de situation qui agit sur la durée et la longueur du match viennent s'ajouter d'autres petits événements scénaristiques qui emmène l'émotion : les balles de break, les balles de set, les jeux décisifs. Ces trois éléments sont les moments clefs du match où la tension peut atteindre des sommets. Ces moments clefs et ces retournements de situation sont complétés par la victoire de l'outsider sur le favori. Ce dernier élément scénaristique relève du bouleversement des horizons d'attente à l'instar de la théorie de Jauss en littérature. On vient pour voir ce genre de scénario, pour voir la hiérarchie être renversée et pas seulement pour voir le champion être confirmé dans sa superbe. Le déroulé d'un match de tennis, s'il peut être très convenu, peut aussi contenir de nombreux rebondissements (sans mauvais jeu de mot) et ainsi atteindre l'expurgation des passions que vient chercher la foule : à moult reprises les commentateurs en plateau comme Michel Drucker Laurent Luyat ou Lionel Chamoulaud soulignent les émotions éprouvées sur le court au cours de l'après-midi. C'est sans doute l'en jeu principal du public : vibrer.

16 Quart de finales, INA, France Télévisions, Fédération Française de Tennis, 31/05/1983

B- La technique et l'esthétique

Cependant, le scénario n'est pas le seul élément émotionnel présent sur le court et amenant les spectateurs à la catharsis. Le niveau de jeu revêt un élément important du spectacle sportif. Du fait de la qualité du tournoi et de son importance dans le calendrier international, Roland-Garros est assuré d'avoir les meilleurs joueurs du monde, du moins les plus performants. Le public peut cependant être en recherche des joueurs et joueuses les plus séduisants, les plus esthétiques à regarder plutôt que de regarder un match où le spectacle présenté n'a aucune beauté et est terne émotionnellement. Ainsi, en fonction de l'affiche les vendeurs du marché noir écouleront plus ou moins facilement leur billet en raison de la qualité de jeu des joueurs. C'est par exemple le cas pour Thomas Muster qui fait fuir les acheteurs : « Une finale Muster-Berasategui et on peut mettre les clés sous la porte ! Muster l'année dernière il a joué sur le court A contre Agassi, eh bien les gens ne voulaient même plus voir Agassi ! »[17]. On remarque donc que certains styles de jeu attire plus le public que d'autre. L'esthétisme, et la classe du joueur sont des données essentielles, fondamentales du spectacle sportif proposé.

Cette opposition entre les joueurs est consacrée dans les sources de presse et audiovisuelles. Elle incarne ainsi des typologies de joueurs entre le joueur pragmatique, dont le seul objectif est la victoire, peu importe la manière et le joueur spectaculaire qui compte remporter le match en ayant un jeu spectaculaire, léché, beau. Cette opposition entre ces deux types de joueurs structure les créations d'identité et d'héroïsation des joueurs mais surtout elles impactent les pratiques du public qui ont tendance à suivre les joueurs les plus spectaculaires. Ceci soulève un paradoxe à Roland-Garros, en effet le dernier joueur à pratiquer le jeu service-volée et à avoir remporté le tournoi de cette façon n'est autre que Yannick Noah et cela en raison de la lenteur de la terre battue. On a donc un attrait global assez fort pour le joueur spectaculaire mais une compréhension, sans doute plus grande que dans les autres tournois du joueur pragmatique et de la capacité d'un joueur à remporter un match sur de longs échanges de fond de court en cherchant à provoquer les fautes de l'adversaire plutôt que de tenter de faire des points gagnants.

Cette question de la beauté du jeu est perceptible dans les sources par ce qui émeut les foules au fil des matchs. La constante est évidement le déplacement des corps sur le court, confirmant le fait que Roland-Garros est bel et bien un spectacle sportif, un spectacle des corps en mouvements. C'est le jeu de service volée et des joueurs qui montent au filet comme John McEnroe ou Yannick Noah qui fait se lever les foules (Roger Federer a bien remporté le tournoi de Roland-Garros en 20.

17 BONNOT Dominique, « Confidences sous le manteau », *L'Équipe*, 30/05/1995

Certains gestes techniques comme l'amorti ou le passing-shot forcent l'émotion et les applaudissements de la foule. Ceux-ci prennent alors une fonction d'expurgation des passions mais aussi de rituel d'avalisation du point. Le point ne semble valider dans sa beauté et dans sa qualité que par l'applaudissement du public. Ainsi les fautes directes ne sont pas applaudis par le public (à moins de tomber sur une journée, sur un match où le public est fortement partisan d'un joueur). Ainsi, la normativité du tournoi atteint même les sphères esthétiques de celui-ci. Il est convenu d'applaudir pour un beau point, et la définition du beau point est elle-même le fruit d'une construction collective historique de celui-ci. Ainsi, en 1968 les aces (services gagnants) n'étaient pas applaudis car le service était encore perçu comme une mise en jeu. A partir des année 1980 on voit un infléchissement de cette tendance pour applaudir de plus en plus ces services qui sont alors considérés comme de véritables prouesses, de véritables gestes techniques.

L'évolution du jeu, l'augmentation de la puissance et de la précision des joueurs a ainsi rendu de plus en plus compliqué l'emploi systématique du jeu en service-volée qui est bien plus une arme ponctuelle qu'un style de jeu à part entière désormais. Ainsi, les spectateurs ont de plus en plus tendance à éprouver des émotions à Roland-Garros pour les longs échanges entre les deux joueurs. Par longs échanges j'entends des échanges qui durent plus d'une quinzaine de coups en tout. La durée de ceux-ci cristallisent la tension et fait monter l'incertitude dans les tribunes sur le joueur, la joueuse, qui s'apprête à remporter le point qui est disputé. Ainsi l'esthétisme spectaculaire ou non des matchs de tennis reste tout de même corrélée à la victoire que ce soit celle du match ou celle de l'échange. Victoire et esthétisme doivent être liés pour réussir. Nous reviendrons plus tard sur l'existence des « perdants magnifiques » au sein du tournoi. J'ai en fait pu étudier une forme d'adaptation esthétique avec les exigences du tournoi ; adaptation qui possède des fondations solides que sont le jeu à la volée et le passing-shot.

On a ainsi pu constater que les pratiques spectatrices se déplaçaient progressivement vers des pratiques supportrices de spectacularisation en dépit du carcan des normes rituelles qui régulent le tournoi. Ces pratiques des tribunes sont ainsi soumises à divers paramètres provoquant émotions et réactions, paramètres n'ayant pas évolués pendant cinquante : la beauté du jeu et le scénario du match sont toujours des traits essentiels à la catharsis qui a lieu dans le stade. Ces critères et cette catharsis sont également en lien avec la relation que nouent les athlètes avec les personnes présentes dans les tribunes. Ces deux pôles donnent lieu à de nombreux échange au sein de l'arène qui n'est pas seulement un dispositif visuel au service du spectateur mais bien un dispositif d'échange.

Chapitre 2

L'échange du court aux tribunes ; théâtre et don de soi

Les échanges s'effectuant au sein de l'espace spectaculaire de Roland Garros occupent trois acteurs : les public ; l'arbitre et les joueurs. Ces trois acteurs échangent du langage tout au long de la représentation. Nous ne nous intéresserons qu'aux échanges concernant directement le public. On considérera les échanges entre l'arbitre et les joueurs comme des éléments venant s'ajouter au récit de la représentation et aux échanges du public avec ces deux acteurs mais on n'étudiera pas cette relation en tant que telle.

I - Un échange théâtral ; une représentation

Ces échanges, ces dialogues, ces relations prennent place au sein de l'enceinte sportive. Celle-ci est comparable à un théâtre par bien des aspects et on y voit naître des relations et des codes de conduites proches de ces lieux de représentation. Cette proximité avec le théâtre est renforcée au niveau du tennis en raison du silence qui règne dans ces gradins.

A – Spectacle, personnage, catharsis

La proximité avec une représentation théâtrale n'apparaît pas que dans le silence, relatif, des tribunes au cours de la représentation. Ce silence des salles de théâtres pendant la représentation n'est d'ailleurs qu'une convention moderne et n'a pas toujours été la pratique normée des salles de théâtre. La proximité avec de telles représentations se loge au sein des dimensions spectaculaires et

divertissantes de ces événement qui utilisent le registre de la vision, de l'observation, pour un temps de loisir.

Ce parallèle entre le théâtre et les rencontres sportives s'incarne notamment dans les discours de presse et télévisuels. Le « coup de théâtre », retournement inattendu d'une pièce s'applique merveilleusement à une rencontre de tennis, pour les mêmes raisons dès l'année 1968 on emploie cette expression pour témoigner du revirement de la partie entre Dibbs et Ramirez. Cette expression peut aussi être employée sur la longueur du tournoi et l'élimination de Rafael Nadal, alors grand favori à la victoire finale, par Robin Soderling en 2009 fut également ressentie comme un véritable coup de théâtre dans la pièce en sept actes qu'est Roland Garros. Le coup de théâtre n'est pas le seul élément théâtral reprit dans les colonnes des quotidiens traitant de tennis le « suspens intenable » lorsqu'un match est indécis apparaît aussi comme un élément théâtral ; la « tragédie » pour un joueur qui vient de perdre. L'échange théâtral s'incarne donc dans deux temporalités principales : une temporalité immédiate, celle du match ; et une temporalité moyenne celle du tournoi. La temporalité longue de l'enchaînement des années n'a pas cours dans l'échange théâtral

L'échange théâtral est d'abord et avant tout un échange émotionnel entre le public et le spectacle. Cet échange n'est autre que le catharsis. Cette pratique, cette volonté est celle d'expurger ses passions par le biais d'une représentation qui a des caractéristiques proprement théâtrales dans son déroulé, comme nous le montre différents extraits de presse :

> « L'été approche, Roland-Garros commence. Pendant quinze jours, les allées du stade rénové de la porte d'Auteuil vont résonner du bruit si particulier des échanges, des cris de joie ou de douleur dont les champions ponctuent leurs rencontres et des clameurs d'un public, toujours aussi nombreux, qui ne se lasse pas de ce spectacle, succession de pièces de théâtre - drames et comédies - en deux ou trois actes gagnants. »[18]

Cette théâtralisation du sport passe en effet par une application des genres dramatiques traditionnels au registre du spectacle sportif, drame étant employé ici en lieu et place de tragédie. Cette application sous entend ainsi une implication émotionnelle du spectateur. La différence faite avec le théâtre est que l'on se sait pas quelle sera l'issue de cet investissement émotionnel, on ne sait pas si on va au stade pour pleurer ou pour être heureux avec notre héros. Cette indécision marque une différence dans le déroulé du spectacle mais implique tout de même de grandes similitudes dans les émotions recherchées dans ces deux endroits que sont le stade et le théâtre. On retrouve notamment cette indécision au cours de la finale de 1999 entre Andreï Medvedev et André Agassi, Michel Dhrey, énonça les mots suivants : « Ah oui ça a été une finale fantastique, une finale théâtrale, une finale avec des rebondissements ». La proximité des registres du théâtre et de

18 BENEDICTE Mathieu, 29/05/2000, « L'héroïne malheureuse de 1999 », Le Monde, Paris France

celui des péripéties facilite ainsi la proximité d'émotion et de vocabulaire employé pour décrire ces deux spectacles.

Une rencontre sportive est ainsi assimilable à une pièce de théâtre. On peut même pousser le jeu à estimer que chaque rencontre du tournoi est une « pièce de tennis » au cours de laquelle le spectateur interagit émotionnellement avec ce qui est produit sur le court, sur la scène.

B – La fin du quatrième mur

Cet investissement émotionnel se place ainsi sur les deux acteurs principaux que sont les joueurs de tennis. Le terme acteur est ici polysémique du fait qu'il désigne à la fois les personnes agissant et à la fois les personnes jouant un rôle. Les joueurs de tennis sont ainsi les deux à la fois ils réalisent un spectacle mais ne sont pas pris en tant qu'hommes mais plutôt en tant qu'acteur au moment de la partie. Cette dichotomie entre les deux facettes du joueur est plutôt absente au début de ma période puisque les tennismen restent des gens de biens des cercles bourgeois et les faibles taux d'affluence du tournoi permettent une proximité plus grande avec les joueurs. En revanche, à partir du temps de la massification et de la starification, la charnière entre les années 1970 et les années 1980, les joueurs ne sont plus seulement des humains mais d'abord des joueurs et donc des acteurs du jeu. La distance créée autant physiquement par des séparations au sein du tournoi que mentalement par le niveau de jeu de ceux-ci permet une forme de déshumanisation positive des tennismen et des tenniswomen.

Ce jeu d'acteur est provoqué par les deux scène sur lesquelles les joueurs sont placé : le court et les médias. Ces deux scènes donnent lieu à des constructions d'image des différents joueurs du circuit permettant au public de s'identifier à leur style de jeu ou à leur caractère. Le précurseur de cette individuation des joueurs hors du polissage de la règle et des cercles de l'*upper class* très fermé provient sans doute du roumain Ilie Nastase. Il était connu et reconnu pour faire des blagues et des pitreries sur le court. Ces éléments de langage attiraient les foules au moins autant que le style de jeu dans lequel il évoluait. On retrouve cette idée d'attrait pour le caractère d'un joueur autour de John McEnroe qui part son manque de fair play assumé et ses coups de sang répétés divisait le public bien plus que part son style de jeu. Cette opposition dans les ressenti et dans le contact avec le public se ressentait aussi au cours des années 1990 en la personne d'André Agassi qui part ses coupes de cheveux et ses pitreries s'était attirer les sympathies du public bien plus qu'un Pete Sampras qui ne brilla que par son jeu et non par son contact le public. On retrouve cette dichotomie entre le joueur joueur avec le public et le joueur plus concentré sur son jeu dans la période récente entre un Roger Federer et un Novak Djokovic. Le second exhortant bien plus la

foule que le premier et perpétuant cette pratique qui est presque devenue une tradition entamée par Ilie Nastase.

Ce lien entre théâtre et sport-spectacle se retrouve également au sein de la théorie et de l'échange direct entre le joueur et le public. Le 4° mur saute de façon fréquente et les acteurs du match ne sont pas tous coupés du public un peu à la manière d'un spectacle brechtien. Si certains ont besoin d'une concentration sans faille et igonorent complètement les 15 000 personnes qui s'agitent autour d'eux. D'autres sont dans l'interaction constante et font tomber ce 4 ème mur en échangeant, en dialoguant, parfois en insultant le public ou ses composants qui les entourent. Le précurseur de cette tendance est évidement Ilie Nastase[19] qui par ses pitreries se mit à dialoguer et à plaisanter avec les spectateurs. Ce principe d'interpellation est un tournant dans l'histoire du tennis puisqu'il permet une spectacularisation accru du match et de montrer la face humaine et pas seulement policée des joueurs qui ne sont pas cela sortie. L'après-midi ne se résume plus à du sport ou à un ensemble de prouesses physiques et mentales. Le temps passé dans les gradins est alors beaucoup plus proche d'une pièce de théâtre avec des personnages en action éprouvant des émotions et les manifestant par des tics physiques et de langage.

Cette rupture du quatrième mur est parfois institutionnalisée notamment à la fin de chaque match les joueurs prennent le micro pour s'adresser au public. Cette pratique s'est progressivement répandue au cours des années 1990 et 2000 à la fin de chaque rencontre pour finalement se systématiser au cours des années 2010 sur les courts principaux. Cette temporalité de l'adresse directe du champion à la foule s'inscrit d'abord uniquement sur les matchs des finales. La première retransmission télé et donc la première archive disponible d'une cérémonie de remise des trophées en finale masculine est celle de la finale opposant Vilas à Gottfried en 1977. Dès ce moment là les champions s'adressent au public et rompent ainsi le quatrième qui s'était formé au cours de la représentation. Les deux participants à la finale prennent le parole. Cependant cette rupture n'est pas absolument consommé puisque le discours employé est très formaté et relève de codes et d'étapes par lesquelles il faut passer : féliciter son adversaire du jour et montrer combien il a été valeureux et mérite sa victoire où bien aurait mérité de gagner ; remercier le public pour son soutien ou du moins le glisser quelques mots ; remercier sa famille et les sponsors ; remercier l'organisation du tournoi.

La rupture du 4° mur par cet effet d'adresse consiste également en un dialogue. Ce dialogue est néanmoins déséquilibré puisqu'il s'agit d'un individu s'adressant à une masse. Cette dernière ne

19 REICHENBACH François, *Roland Garros*, Films du Prisme, 1975

peut, par essence, pas émettre de parole compréhensible. Elle continue par conséquent de communiquer par des encouragements, des applaudissements et autres cris avec le champion.

C – Esthétique et construction de la dramaturgie

Le trait esthétique d'une rencontre peut cependant compenser le manque d'incertitude au cours d'une partie. On peut retrouver ce trait esthétique autour de Chris Evert dans les années 1970 et 1980 qui remplissait bien plus le stade que ses concurrentes féminines. Ce remplissage n'était pas dû à un intérêt profond pour le tennis mais plutôt à un intérêt pour le tennis pratiqué par « Chris ». Lors de ses quatre premières présentations dans le tournoi elle le remporta (en 1974, 1975, 1979 et 1980). Cette domination outrageuse sur la concurrence enlève un intérêt scénaristique à la rencontre, principalement aux rencontres du premier tour. Celui-ci, surtout dans le tennis féminin des années 1980, et aux dires de Hervé Duthu ou Jean Paul Loth, souffrait d'un écart trop important entre les différentes concurrentes. Cet écart important et la certitude de voir Chris gagner n'empêchait le stade d'être bien plus rempli que le reste du temps. Certes un processus de vedettisation est en marche dans la pratique du public qui retourne sans cesse voir l'ancienne vainqueure du tournoi mais elle n'est exempt d'une composante esthétique.

Cette composante esthétique est sans doute plus flagrante avec le tennis de Mansour Bahrami, joueur de double à Roland Garros messieurs et mixte entre 1985 et 2005 ne fut pas couronné de succès : il n'atteint qu'une seule fois la finale du double messieurs en 1989 ; sa seconde meilleure performance fut un huitième de finale de double messieurs en 1987. Deux raisons ont poussé ce joueur à la postérité : l'esthétique de son tennis et la construction médiatique au centre de laquelle il a été. On constate donc que l'esthétique développée par un joueur compense le scénario d'une rencontre mais jamais totalement autre chose. Elle ne peut remplacer la *fama* ou l'histoire médiatique du joueur qui attire les foules pour voir une singularité jouer.

J'ai volontairement choisi un joueur de double et une joueuse, c'est-à-dire des types jeu éloignés du principe de starification, afin de mettre en avant la diversité esthétique qui peut exister sur les courts de Roland Garros. Néanmoins à cause de mes sources je ne peux pas savoir si un joueur à attirer les foules en raison de son unique qualité tennistique. Le lien entre esthétique et médiatisation du joueur semble ici inébranlable. La pratique des courts de Roland Garros veut soit que l'on y aille flâner soit que l'on y aille pour voir un joueur précis. Le choix de ce joueur précis résulte obligatoirement d'une construction médiatique de ce joueur encore plus jusque dans les années 2010 où l'avènement d'internet et du streaming sportif ont permis une démultiplication des

matchs de tennis, auparavant chacun était dépendant de programmations télévisuelles et des retours presse des tournois. Au sein de mon sujet, l'esthétique est médiatique

II – L'arbitre maître du jeu et bouc émissaire

Les pratiques du court ne peuvent pas être considérées sans évoquer le rôle de l'arbitre. Celui-ci apparaît comme un régulateur du jeu et des codes. Cette régulation se fait au coeur d'un échange entre lui et les spectateurs.

A – Représentation de l'autorité et du fair play

Le dialogue qui existe entre les tribunes et l'arbitre est né au cœur de l'éthique coubertiniste du sport : le fair-play ; c'est-à-dire le respect de la règle. L'arbitre incarne sur le court ce respect de la règle, il est lui-même la règle ; le public et les joueurs doivent être des gentlemen. Néanmoins sa parole est fréquemment remise en cause ou du moins contestée par les voix du public au cours du match. C'est un élément rituel du spectacle sportif. Cette tradition de la contestation a été du temps de la massification attribuée au nouveau arrivant, aux footballeurs, quand bien même dès 1968 on trouve des preuves de contestation en tribunes :

Nous étions assurément, jeudi, dans les heures graves que connaît le pays, dans un domaine irréel, mais l'exterritorialité du vieux stade ne ressemble en rien à celle de la Sorbonne. La contestation ici se limite à la décision d'un arbitre de ligne assoupi sous le soleil, et qui a jugé " out " une balle que l'adversaire et une fraction du public ont vue bonne[20]

L'ancienneté de cette pratique ne fait donc aucun doute et son rejet apparaît ainsi comme une forme de mise en avant supérieur des différences qui peuvent exister entre le tennis et le sport, de la supériorité des pratiquants de ce sport dans leur manière et leur tenus par rapport aux autres sports.

L'arbitre est l'homme qui prend les décisions sur le court des matchs. Sa parole est proprement sacrée puisque c'est lui qui accorde le point à l'un ou l'autre joueur ; décide si la balle est faute ou non. Cette charge autoritaire, ce rôle qui lui est attribué est accentué par sa posture. Tout au long de ma période l'arbitre est au-dessus du jeu, dans une chaise qui lui permet de dominer le jeu. Il se trouve ainsi symboliquement en position de supériorité par rapport au jeu. Cette symbolique s'ancre évidement dans le côté pratique du jeu puisque que cette position en hauteur au

20 MARQUET Jean, 01/06/1968, « L'exterritorialité de Roland Garros », Le Monde, Paris, France

niveau du filet lui permet d'avoir la meilleure visibilité possible pour chaque côté du terrain. La place de l'arbitre est d'ailleurs restée inchangée tout au long de ma période.

Cette autorité répond à un besoin, à une charge qui est celle de faire régner la justice sur le court et de prendre les meilleures décisions possibles. Le travail d'un arbitre de tennis est d'ailleurs facilité par deux facteurs : les 10 arbitres de lignes et la non-subjectivité de ses décisions. Contrairement au football ou au rugby il n'a pas à juger d'une intention ou d'une intensité mais il doit simplement savoir si la balle est bonne ou faute, si elle touche la ligne ou si elle est à l'extérieur de celle-ci. Les juges arbitres quand à eux ne sont pas dépositaire de l'autorité et leur présence et action n'est là que pour aiguiller l'arbitre central qui est le seul maître des décisions, il est le seul à avoir le pouvoir de marquer le score.

Ce pouvoir peut cependant être contesté par le public en différentes occasions du match et en fonction de la composition des tribunes :

C'est ce pouvoir qui est envié lorsque l'arbitre est sifflé, et il l'est lors de chaque édition lors ma période. Le fait de conspuer l'arbitre est une forme de mise en application du sacrifice de René Girard. Il s'agit d'une pratique sacrificielle. René Girard a théorisé le sacrifice comme un moment qui permet de libérer l'agressivité collective et de ressouder la communauté. Cette problématique de libération de l'agressivité collective est expliquée par Girard comme provenant du désir mimétique des spectateurs. Ce désir mimétique serait donc celui du pouvoir de l'arbitre. Chaque personne huant, sifflant, conspuant l'arbitre central, ou l'un de ses assesseurs, exprimerait en fait ce désir mimétique, ce désir de disposer du pouvoir décisionnel sur la rencontre. Cette volonté de pouvoir au sein des tribunes de Roland Garros semble être une des constantes majeures au sein des tribunes.

B – Producteur ou acteur ?

Cette problématique du bouc émissaire se retrouve également dans l'attitude que peut avoir le public par rapport à l'arbitre comme on le retrouve dans cet article qui évoque la difficulté pour un arbitre de contrôle 15 000 personnes :

> Entre contrôler un homme (car il n'y a généralement qu'un seul des deux hommes qui se plaint) et contrôle quinze mille personnes, il y a un monde. Si le public a décidé de massacrer l'arbitre, c'est fini, l'arbitre perdra les pédales. Le public c'est le plus dangereux, il peut faire basculer un match.[21]

21 29/05/1992, REBEUH, « McEnroe m'a serrée la main », *L Équipe*, Paris, France

Cette facette de l'impossible pouvoir de l'arbitre est cependant contrebalancé par son obligation et son devoir de réguler les comportements en tribunes. Il appartient à l'arbitre de faire régner le silence dans les tribunes et sur le court pendant les échanges. Ceci peut remettre en cause son autorité et ses décisions au cours du match.

« - Oui, à mes débuts, puis j'ai appris des trucs. Aujourd'hui mon premier objectif quand je monte sur la chaise, c'est de me mettre le public dans la poche.
Comment vous y prenez-vous
- Il faut être sympa, courtois, savoir les faire rire. Participer avec eux. Quand on y est parvenu, même si on fait une bêtise, le public ne vous en veut pas. J'ai une anecdote à ce sujet. Lors du match Etats-Unis/Australie de Coupe Davis disputé il y a deux ans à Saint-Petersbourg, le public commençait à s'exciter et à faire la « ola ». Je leur ai demandé plusieur fois de s'asseoir sans succès. Alors je me suis pratiquement mis debout sur la chaise et j'ai fait à mon tour la « ola ». Du coup ils se sont arrêtés, ils se sont dits que l'arbitre était sympa et qu'il participait. Il y a pleins de trucs comme ça. »[22]

Ce témoignage n'est qu'un exemple de la pluralité des modes de respect que peut prendre l'arbitre en fonction du public qu'il affronte et qu'il distrait à la fois. Par la mise en place de cette dichotomie, de cette séparation entre les deux registres existant autour de l'arbitrage, ces personnages assis sur leur chaise sont de véritables acteurs du spectacle. Leur rôle est de veillée à la bonne orchestration de celui-ci en comprenant le dialogue et le rythme imposé par le public tout en facilitant au maximum le confort de jeu des joueurs. Cette recherche d'équilibre permanente pour produire la meilleure qualité de spectacle possible est la caractéristique centrale du rôle d'arbitre. Leur pouvoir doit pouvoir être au moins artificiellement remis en cause par le public au cours du spectacle pour que celui-ci soit qualifié comme tel. Son rôle est primordial lors d'un match plein de tensions et de rebondissements. Steffi Graf a ainsi joué plusieurs finales à Roland Garros. Deux ont été marquantes dans la dimension spectaculaire. En 1988 elle conclut son dernier match contre Zvereva en 38 minutes ; ce qui contraste fortement avec sa finale contre Martina Hingis en 1999. L'arbitre n'eut un rôle primordial à jouer qu'en 1999 en raison de la tension qui régnait sur le court et qui se concentrait sur la Suissesse, Hingis.

L'arbitre n'est donc qu'un acteur secondaire du match, les joueurs et joueuses de tennis étant les premiers responsables du spectacle proposés. Cependant, il joue un rôle primordial dans le déroulement du match. Si sa relation avec les joueurs et avec le public est mauvaise alors sa fonction de bouc émissaire pourrait revoir le jour et être accusé avant les joueurs du mauvais déroulé de la rencontre.

22 29/05/1992, REBEUH, « McEnroe m'a serrée la main », *L Équipe*, Paris, France

Ce mauvais déroulé de la rencontre se témoigne par l'expression d'un sentiment d'injustice de la part du public, ils pensent que l'un ou l'autre joueur ; parfois les deux sont lésés par la décision de l'homme sur la chaise. Comme ce fut le cas lors de ce match de Sébastien Grosjean en 2005 :

« Confronté à une balle de break dès l'entrée du deuxième set, Grosjean eut un doute su un coup de Nadal mais ne s'arrêta franchement de jouer qu'une fois dépassé par le coup suivant. L'arbitre argentin Damien Steiner estima alors que le point était joué et qu'il n'avait pas à descendre pour vérifier une trace antérieure. La contestation de Grosjean fut bientôt épaulée par un public stimulé par les gesticulations de quelques vieilles pies des boxes VIP, sans doute grisées d'avoir enfin la chance de repasser à la télévision. La bronca honteuse dura sept minutes et reprit derechef à chacune des annocnes de l'arbitre jusqu'à la pluie. »[23]

Ce sentiment d'injustice éprouvé par le public vis à vis du joueur apparaît comme un double dialogue. Le fait de siffler les décisions d'un arbitre reviennent en fait à remettre en question son autorité mais aussi à affirmer son soutien au joueur que l'on estime lésé par les décisions qui ont été prises au cours du match.

C – Entre objectivité et subjectivité

Le dialogue qui naît entre les tribunes et l'arbitre est souvent faussé par une confusion entre le rôle et la personne qui occupe la chaise. C'est-à-dire que le public voit en l'arbitre l'incarnation de l'objectivité tout en oubliant l'humanité de celui-ci. Cette dualité entre subjectivité et objectivité de l'arbitre est régulièrement présente au sein des tribunes. Ce n'est pas M. Jacques Dorfmann ou M. Carlos Bernardes qui sont sifflés mais bien la fonction en elle-même au cours des matchs. La fonction suppose un objectivité sans faille ; ce qui est impossible à faire. Cette fonction est donc ancrée dans un pouvoir de marquer le score qui la protège du renversement par le public. Par son pouvoir les provocations et autre remises en cause de la fonction n'affectent en rien celle-ci. Elles font partie du jeu.

Cette dichotomie entre l'homme et l'arbitre a été prise en compte par le tournoi et la FIT au tournant de l'an 2000. Aujourd'hui il n'est plus possible pour un arbitre de nationalité française d'arbitrer un français sur les courts de Roland Garros, rappelons qu'il s'agissait d'un français, Jacques Dorfmann qui avait arbitré la finale de Yannick Noah en 1983. Ceci était rendu possible en

23 BOUIN Philippe,30/05/2005 « Des vieux tous neufs », L' Équipe,

raison de l'objectivité et du fair-play dont devait savoir faire preuve les arbitres même si un de leur compatriote entrait sur scène. Cependant ceci n'est aujourd'hui plus possible depuis 1986 et l'arrivée d'arbitre étrangers sur le tournoi. Ce qui témoigne d'une prise en compte de la part des fédérations nationales et internationales de la subjectivité possible des arbitres et de l'importance de celle-ci aux yeux du public. Le souci d'objectivité doit être conservé en permanence pour garantir le spectacle le meilleur, le plus juste et le plus équitable possible. L'arbitre et le dialogue qui s'engage avec lui est donc un garant des règles du tournoi mais aussi de la qualité du spectacle.

III – Don et contre don

Cet échange a lieu uniquement entre le public et les tennismen. Globalement, il structure les relations au entre sportifs professionnels et spectateurs au sein du sport spectacle.

A – Efforts physiques et justesse technique

Le don classique existant au sein du tournoi de Roland Garros est celui d'un sportif, un tennisman qui donne de son corps pour atteindre une performance autant en termes d'exploits physique que de résultats au tableau d'affichage. Ce don de soi, cet abandon du corps à l'effort est l'élément déclencheur du support, de l'affection, de l'amour et de l'ensemble des émotions qui sont dirigées vers le joueur désigné par le public. On retrouve notamment cette reconnaissance de l'effort physique, et de la justesse technique, au sein des longs échanges avec des courses de chaque côté. Ces efforts sont systématiquement récompensés par des applaudissements plus lourds et plus importants de la part du public.

Ces efforts physiques et la récompense du don de soi sont cependant au cœur d'une culture paradoxale de la part du public. Ce dernier est en quête de records en permanence, de performances sans cesse renouvelées. Cependant, cette demande de performance physique demande un entraînement et un travail du corps quotidien de la part des athlètes qui foulent la terre battue de RG. Cette dimension d'entraînement et de don du corps à son sport pour les résultats prend racine dans la mythologie du sport de haut niveau, du sport professionnel. La performance étant la matrice de celui-ci le sportif de haut niveau doit passer chaque jour de sa vie d'athlète à façonner son corps pour le jour de la compétition, celui où la performance sera réellement homologuée. Les publics, en attente, participent à ce système par le biais des taux d'audiences et d'affluence dans les stades en

demandant une renouvellement des performances on peut le voir notamment au cours de la période récente avec les records de victoire battus par Rafael Nadal et l'honneur qui a pu lui être fait pour sa dixième victoire à Roland-Garros en finale du tournoi 2017. Le nœud de tension entre cette pratique des spectateurs et la culture du corps et du don de soi qu'ont les athlètes apparaît essentiellement autour de cette notion d'entraînement. Le public ne récompense que le résultat final en quelque sorte et en aucun cas le chemin qui a amené les champions, les athlètes présents sur les courts. Seul le match en tant que résultat de cet effort est acclamé.

B – Cédric Pioline, un dialogue changeant avec le public de Roland Garros

Cédric Pioline est un joueur français ayant évolué sur le circuit professionnel de 1989 à 2002. L'évolution de sa relation avec le public français nous intéresse en raison de la complexité de celle-ci et de la tournure qu'elle put prendre. En raison de la personnalité du joueur et des résultats de celui-ci sa relation fut d'abord compliquée avec les publics. Il atteignit les huitièmes de la finale de cette compétition pour la première fois en 1992, soit trois ans après sa première participation. Cette première performance le fit connaître aux yeux du public.

Ensuite, il remporta l'US Open en 1993 ce qui lui offrit une exposition médiatique plus grande tout comme sa place de numéro 5 mondial cette année là. A partir de ce moment là, Pioline n'est plus un joueur lambda, lorsqu'il arrive à Roland Garros, le public s'attend à quelque chose. Horizon d'attente une fois de plus déçu en 1994 et 1995 où il ne réussit pas à passer le deuxième tour. Horizon d'attente atteint en 1996 où il atteignit les quarts de finale. Ce quart de finale et sa demie-finale en 1998 sont au cœur du regain d'estime du public de la Porte d'Auteuil pour ce joueur. Cependant les résultats sur le court ne sont pas la seule donnée de l'évolution de cette relation.

La seconde donnée de l'évolution de cette relation est l'importance donnée à la coupe Davis et à la dimension fédérale de la carrière de Cédric Pioline. Tout d'abord en raison de soucis de sélections pour Pioline pour la coupe Davis. Celui-ci souhaitait venir avec son entraîneur personnel sur les rencontres, ce qui n'était pas habituel pour la coupe Davis qui dispose déjà d'un capitaine pour l'équipe entière. Cette tension avec la FFT a longtemps nui a son image auprès du public français en raison des différents relai que pouvaient faire les différents médias de cette histoire. Le fait ne pas venir en équipe de France de Coupe Davis pouvait également constituer une forme de

trahison pour les publics de Roland Garros qui ne lui rendait aucun soutien en raison de l'absence d'engagement de Cédric Pioline en équipe nationale.

Cependant c'est bel et bien cette proximité avec l'équipe de coupe Davis qui lui permit de gagner les cœurs et les émotions des publics de Roland Garros. Il la remporta deux fois en 1996 et en 2001. La première fut un véritable tournant dans cette histoire émotionnelle avec le public de Roland Garros puisqu'elle lui permit de gagner le respect des tribunes de la Porte d'Auteuil. A partir de ce moment là on sent ainsi une inflexion au moment de ces matchs et l'on note de véritables ovations et de véritables démonstrations de joie. Sa demie-finale de 1998 fut évidement l'apothéose de cela comme on peut le lire dans les colonnes de *L'Équipe* :

« Lui, l'ex-maudit, qui avait commencé à comprendre les vertus de la communion avec le public grâce à la coupe Davis, puis qui s'était « laché » au Monte-Carlo, il y a un mois, a définitivement intégré un paramètre capital de Roland-Garros : la force que transmet tout un central lorsque l'on est réceptif et donc prêt à capter l'énergie statique qu'il libère. Encore sous le choc de l'émotion – le « communicateur sous contrôle – se laissera même aller à n aveu brut quand on lui demandera s'il avait conscience d'évoluer dans ses rapports avec les gens 'Sans doute dira-t-il hilare, mais il n'y a que les cons qui ne changent pas... »[24]

Cette pratique de la « communion » avec le public est ici évoquée comme une force supplémentaire pour le joueur. Cette force supplémentaire provient bel et bien de cette relation d'échange et de don – contre don qui existe entre le joueur et les publics sur les courts de Roland Garros. Le don physique et moral de Cédric Pioline pour l'objectif final de victoire est ainsi récompensé par les encouragements du public tout au long du match mais aussi d'une standing ovation à la fin de celui-ci.

Cette question du don – contre don possède une troisième dimension. Celle de la personnalité même du joueur. Au sein de son autobiographie, évidement construite dans un objectif laudatif de sa personne, Cédric Pioline reconnaît tout de même avoir manqué d'ouverture envers le public du tournoi. Un manque de communication par des phrases en interviews en direction du public, par des petits gestes de remerciements, ou par une joie affichée de jouer à Paris. Tous ces éléments ne sont arrivés que tardivement dans la panoplie de Cédric Pioline ce qui a créé une forme de « désamour du public » pour ce joueur en dépit de son statut de numéro français au cours de l'année 1994 par exemple. On constate ainsi que le dialogue engagé entre le public et les joueurs n'est pas de nature uniquement tennistique au sens du jeu. Elle prend en compte le champion en tant

24 01/06/1998, « Sous le signe du frisson », *L'Équipe*, Paris, France

que personne ou tout du moins l'image de la personne du champion qui a été façonnée par les discours médiatiques et par le temps d'exposition qu'a pu avoir ce champion sur le court central.

Le dialogue entre le public et les champions se met en place comme celui avec un personnage. Le champion est en quelques sortes le personnage du public, mais plus que le personnage d'une simple pièce de théâtre, le personnage d'une vie évoluant. Le tournoi de Roland Garros par cet aspect d'évolution des personnages se rapprochent également du registre de la série télévisée. Cette dernière met au cœur de son principe les évolutions de ses personnages au cours d'un temps long dans un cadre spatial plus ou moins définit initialement. Le tournoi de Roland Garros fonctionne comme cela et Cédric Pioline en est l'un des bons exemples. Il a connu une évolution de caractère qui l'a fait être aimé du public, de l'audience, des spectateurs.

C – Le public, réception et écriture des héros

A l'image des théories littéraires de la réception les athlètes ne sont pas les seuls dépositaires de leur image. Cette image du champion prit de plus en plus d'importance au cours de ma période avec la période de peopolisation des tennismen et des tenniswomen. Cette peopolisation a permit un accroissement de l'intérêt porté par le public sur les personnalités des joueurs de tennis. Cependant les personnalités attribués à ces joueurs purent pâtirent d'une mauvaise réception de la part du public du langage du champion. Cette mauvaise réception fut par exemple illustré par la sortie d'Henri Leconte en 1988 où il accusa le public de ne pas comprendre son jeu. Accusation qui fut mal reçu par le public et rompit le dialogue et les échanges entre les deux jusqu'à la victoire de « Riton » en coupe Davis en 1991. La réception morale du public vis-à-vis d'un champion peut également se trouver modifier au fil des années en raison d'une plus grande compréhension du champion et de sa personnalité en raison du temps passé à le côtoyer.

On constate ainsi que l'enceinte sportive de Roland Garros n'est pas simplement une enceinte de consommation visuelle mais est surtout un espace où s'incarnent des échanges entre les différentes parties du spectacle. Ce sont ces échanges qui créent les spectacle.

Cet échange prend ainsi la forme d'un échange théâtral du fait de la double nature spectaculaire et narrative que prend le spectacle sportif, le spectacle de Roland Garros au fur et à mesure des années. L'échange qui a lieu sur les courts de tennis tout au long de ma période ne peut

pas être réduit à un simple échange économique, à un simple échange mercantile. Il s'agit avant tout d'un échange émotionnel et culturel entre les public, les athlètes, les spectateurs et les organisateurs du tournoi.

Chapitre 3

Tennis et patriotisme

Roland Garros : culte de la nation ou culte du sport ?

La première caractéristique connue ou évoquée d'un joueur de tennis est bien souvent après son nom, sa nationalité. Cette information n'a pas forcément d'intérêt pour le match qui va suivre bien que des stéréotypes culturels de style de jeu y soit bien souvent associés. Cela ne fait pas forcément une différence avec d'autres sphères de la société mais relève tout de même d'un trait important des publics, de l'événement qu'il ne faut pas oublier de mentionner. Cette couleur nationaliste, que peut prendre le tournoi se décline en différentes nuances. Néanmoins, cette question nationale n'est pas la seule présentant des traces cultuelles au sein de l'enceinte de Roland Garros. Le jeu lui-même est un élément de culte.

I – Des pratiquants indifférents à la cause nationale ?

Les tennismen et tenniswomen français n'ont pas toujours été au centre des attentions du public. Plusieurs raisons peuvent sortir le spectateur du seul paradigme national.

A – Un chauvinisme assumé ou rejeté ?

Cette question du chauvinisme[25] est soulevée dès l'année 1970 dans le journal *Le Monde*. Dans cet article daté du 6 juin 1970 il est fait mention d'une plus grande affluence au sein du stade

25 Chauvinisme : n.m. Patriotisme ou nationalisme exclusif, dénigrant systématiquement tout ce qui est étranger au profit d'une admiration inconditionnel pour ce qui est national, *Larrouse*

de Roland Garros en dépit du caractère très peu chauvin du public de tennis. On a donc une forme de rejet de celui-ci qui est exprimé au travers de la politesse des spectateurs :

> Le public du tennis est très rarement chauvin, ne suit des yeux que la balle et proteste avec la même indignation contre des décisions erronées des juges de ligne que la balle tombe dans l'un ou l'autre camp. C'était un hasard si, jeudi, la symphonie des couleurs était plutôt dans les tribunes en rouge et bleu " encadrant " la tenue blanche des joueurs; mais, tout de même, la plupart ne pouvaient s'empêcher d'espérer secrètement : " Ah ! Si Goven pouvait aller en finale... ", murmurait-on avec des " amortis " dans la voix et des regards longs comme des " passing ".[26]

Cette dualité qui existe autour de la notion même de chauvinisme apparaît comme un élément essentiel des publics. Au moins au début de ma période il n'est pas de bon ton de se réclamer d'un camp ou de l'autre : l'éthique veut que l'on ne vienne pas au stade pour supporter l'un ou l'autre Français mais bien pour admirer le jeu. Cette éthique apparaît en lien avec des pratiques élitistes. Ces sont d'ailleurs évoquées et entendues comme un postulat par Philippe Bergues[27] au sein de l'ouvrage dirigé par Patrick Clastres. Ce postulat, difficile à prouver, démontre une certaine sensibilité collective autour du sport qu'est le tennis: c'est un sport pour les élites. Cette réception du tennis comme un sport aristocratique est expliquée par l'individualisme de ce sport mais aussi par les nombreux codes qui l'entourent. L'un de ces codes n'est autres que le refus du chauvinisme. Cependant, on retrouve toujours en 1970, une acceptation sous cape d'un chauvinisme d'attraction au sein des tribunes de Roland-Garros par le biais d'un article portant sur la coupe du Monde de football au Mexique :

> « Ce phénomène de chauvinisme n'est certes pas l'apanage de l'Amérique centrale. A Paris même, le stade Roland-Garros se remplit élégamment mais se remplit quand même dès qu'un Français parvient à des demi-finales. Qui s'en plaindrait ? Les Britanniques eux-mêmes, en 1966, ont montré que le football peut soulever bien des passions. Mais ici, nous sommes au pays de Pancho Villa et de Zapata et rien ne peut se faire que dans la démesure. Le stade de cent mille places ne peut contenir l'événement qui trouve son prolongement dans la rue. Et quel prolongement ! »[28]

Le chauvinisme de Roland-Garros apparaît donc comme quelque chose de très mesuré et très maîtrisé. On ne souffre pas de débordements ou de chants populaires ou de parades comme cela a pu être le cas au sein des tribunes de football au Mexique. Si le tournoi est une fête de la nation il n'est pas dans les années 1970 quelque chose de très passionnel ou d'affirmé. Au sein des deux précédentes citations et d'autres articles on constate ainsi une forme de caractère péjoratif de

26 CASTAING Michel, 06/06/1970, « Les Internationaux de France à Roland-Garros « Suspense » jusqu'à la fin avec une finale inédite entre joueurs de l'Est », 523 mots, Paris, France

27 BERGUES Philippe « Tennis français et tennis mondial depuis les années 1960 : une lecture géopolitique », *Paume et tennis en France – XV°-XX° siècle* (dir. Clastres Patrick et DIETSCHY Paul), Nouveau monde, 2009

28 SIMON Françoise, 15/06/1970, « Mexico dans la fièvre », *Le Monde*, 562 mots, Paris, France

l'emploi du mot chauvinisme au sein des tribunes de Roland Garros comme si cette façon de penser n'avait pas grand-chose à voir avec l'événement. Une inflexion s'opère autour de ce terme et de l'événement au cours des années 1980, avec la victoire de Yannick Noah et les démonstrations de joie qui s'ensuivent. Le chauvinisme, l'affirmation de l'amour de la nation, ne peuvent plus être niés. La massification de l'événement et le système de démocratisation mis en place par Philippe Chatrier[29] y est sont doute pour beaucoup. Cette inflexion dans les discours à propos de l'éthique supportériste se retrouva par exemple en 1989 :

« Autour d'eux, sur eux, convergeait la plus incroyable des marées humaines, celle des sorties de star victorieuse. Jérôme Potier, Rennais de vingt-sept ans, venait de venger Yannick Noah et la France en battant, en cinq sets, le Brésilien Luiz Mattar. Le court no 11 trépignait de joie chauvine et sifflait le tombeur du champion national[30]. »

La perception de la dimension chauvine des tribunes apparaît comme un véritable tournant au cours de ma période. Les tribunes sont désormais considérées comme un endroit où il est normal et habituel d'être chauvin et d'exprimer son soutien à ses compatriotes. Le public prend désormais son parti et le soutien. Le chauvinisme n'est plus rejeté derrière une forme de bienséance des courts qui voudrait que les deux adversaires aient le même soutien du public.. Cette pratique d'expression des émotions a ainsi outrepasser les codes et les règles qui existaient auparavant au-delà de la simple curiosité de l'affluence et de l'attractivité que pouvait représenter une demie-finale.

Cette question du chauvinisme autour de l'événement est d'autant plus cruciale au sein des tribunes qu'elle soulevait le problème de l'identité du tournoi lui-même au cours de l'année 1983 : « Mais résistera-t-il au tourbillon de chauvinisme qu'entraînera une finale disputée par un Français au terme d'un événement qui aura été retransmis pendant plus de soixante heures par la télévision ? »[31]. C'est l'identité du tournoi face aux masses qui est ici interrogée par le journaliste Alain Giraudo.

La massification est ainsi le vecteur principal de ce changement de pratique. Elle reste tout de même complexe à lire et il n'est possible de la dater que de façon imprécise, au début des années 1980. La victoire de Yannick Noah en 1983 pourrait en être le tournant sans que cette notion soit particulièrement pertinente en raison de l'étalement du phénomène. Cette victoire de Yannick Noah, héros populaire et nationale s'il en est, semble être ainsi le tournant, s'il en fallait un, des questions nationales de masse dans les tribunes de R.G. et derrière les télévisions.

29 BAYLE Emmanuel, « Le Développement de la Fédération Française de Tennis sous la présidence de Philippe Chatrier (1973-1993) : un modèle stratégique pour le mouvement sportif et olympique ? », *Paume et tennis en France – XV°-XX° siècle* (dir. Clastres Patrick et DIETSCHY Paul), Nouveau monde, 2009

30 BOGGIO Philippe, 06/06/1989, « Potier ou le bonheur de Sophie », *Le Monde*, 845 mots, Paris, France

31 GIRAUDO Alain, « Les Marronniers de Roland Garros », Le Monde, 1110 mots, Paris, France

La question du patriotisme au sein des tribunes fit ainsi longtemps débat avant d'être emportée par la vague de la massification et la modification des pratiques de supportérisme qui mettent au cœur de celles-ci la nationalité des joueurs. Pratique d'ailleurs singulière s'il en est puisque les joueurs ne représentent qu'indirectement leur pays lors du tournoi et jouent bien plus sous les couleurs, la tenue de leur équipementier que de leur pays. N'oublions pas que lors du tournoi de R.G. les joueurs ne sont pas envoyés par leur pays mais bien par eux-même, d'abord pour eux-même. La question du combat entre nation au cours du tournoi était peu présente au cours de ma période notamment en raison de l'absence de participants de l'URSS dans le tournoi, plus en vertu d'un choix de la part du Kommintern que d'une interdiction de la part de l'organisation du tournoi. Cet absence de confrontation sur le terrain sportif entre le deux ennemis politiques de cette logique de bloc n'a donc pas conduit à un renforcement de la question patriotique au cours du tournoi. Ce renforcement patriotique s'est produit en 2004 avec l'ajout des hymnes nationaux lors de la cérémonie de remise des trophées. Ce choix effectué par la FFT et Christian Bîmes met ainsi le tournoi dans une position de promotion du nationalisme.

B – Un public de passionnés et de connaisseurs

Cette question de la modification des pratiques et du sursaut national joua partiellement sur la composition du public. On pourra constater la versatilité de ce public tant dans ses manifestations que dans les choix de soutien qu'il pouvait exprimer au cours d'une semaine ou d'un match certaines constantes apparaissent. La constante de ce public est son caractère de connaisseur, dans sa grande majorité. Celle-ci est visible par un faisceau d'éléments : le petit nombre de personne dans les stades, la non connaissance de cet événement par le public, l'étiquette fidèlement respectée dans les gradins. On remarque ainsi un petit nombre de personnes présentes en tribunes au cours des matchs de l'année 1969[32], 1968 était bien plus plein en raison des événements. A cela s'ajoute le témoignage d'Alain Krivine[33] qui affirme qu'il ne connaissait pas l'existence de ce tournoi au moment du mouvement social de 1968 comme la plupart de ses camarades de lutte.

A ces premières remarques superficielles sur la composition du public s'ajoute un travail mené par Christian Pociello sur les téléspectateurs à base de statistiques de l'INSEP[34]. Il nous donne ainsi à lire un tableau[35] des sports regardés à la télévision par leur participants. Le tennis se

32 Finale Rosewall-Laver, 07/06/1969, ORTF, Fédération Française de Tennis

33 « Roland Garros mai 68 », *Les Allées de Roland Garros*, 04/06/1998, France 3

34 POCIELLO Christian, « Les Sports dans la lucarne », Les Cultures sportives, PUF, Vendôme, France, 1995

35 Cf annexe sondage et public – Diagramme Pociello

place en quatrième position parmi neuf sports étudiés au cours de l'année 1986. Ainsi, 83,8 % des joueurs de tennis regarderaient le tennis à la télé. Une forte proportion de connaisseurs se trouvent ainsi derrière leurs écrans et probablement au stade.

A ces données statistiques s'ajoutent, pour la période la plus récente, des perceptions très compliquées à chiffrer en raison de l'interdiction qu'il m'a été faite d'accéder aux statistiques de la Fédération Française de Tennis faites à ce propos[36]. En revanche ces entretiens ont confirmé trois tendances certaines qui viennent renforcer cette idée d'un public qui est connaisseur ou tout du moins amateur. D'abord l'impression et l'expérience de Marie-Christine Peltre, vice-présidente de la Fédération Française de Tennis et familière des courts de la porte d'Auteuil depuis 1967[37]. Ensuite, le fait qu'un certain pourcentage de places est constamment réservée pour les licenciés[38]. Cette pratique de réserver des places pour les licenciés montre bien une forme de priorité de la fédération pour ce public. Cette priorité se traduit également de façon temporelle sur l'achat des places puisque les licenciés de la FFT peuvent réserver, acheter leurs places avant l'ouverture officielle de la billetterie. Enfin, le dernier élément, n'est autre que le prix dépensé pour le spectacle proposé. Si ce n'est qu'un faible indicateur, Mathieu Bosquet et Adeline Houzet m'ont bien précis au cours des entretiens qu'ils ciblaient des personnes ayant envie de dépenser une somme plus ou moins importante pour venir voir du tennis pendant toute une journée.

A part les spectateurs payants et pratiquants deux autres catégories de spectateurs peuvent être relevées : le curieux qui choisit les matchs sur un coup de tête et ne s'organise pas forcément à l'avance ; et l'invité pour des raisons de business. Cependant, tout est fait pour fidéliser le client au cours du tournoi. En plus des facilités données aux licenciés des stands de vente de places pour l'année suivante sont même positionnés au sein des allées afin de capter les amateurs de l'année en cours pour l'année suivante.

A ce faisceau d'informations vient se surajouter la pratique que j'ai pu observer au travers des vidéos. Le public connaît le jeu du tennis. C'est-à-dire qu'il sait récompenser au moment opportun le joueur, ou la joueuse, qui a su construire tactiquement et techniquement son point, son, jeu, sa victoire. Au contraire de ce que certains joueurs peuvent affirmer dans les interview de la presse. Cette connaissance des pratiques du tennis est en lien avec les pratiques du public mais atteste d'une connaissance de la difficulté du jeu et de ses subtilités. Cela se retrouve, par exemple

36 Cf Annexe entretien - entretien Mathieu Bosquet.

37 Cf Annexe entretien - entretien Marie-Christine Peltre

38 Cf Annexe entretien - entretien Mathieu Bosquet et entretien Adeline Houzet

en 1997 lors de la demie-finale entre Martina Hingis et Monica Seles[39]. A 4-4 dans le premier set sur une seconde balle de service Hingis effectua un jeu tactiquement et techniquement très bien mené en jouant à merveille trois balles longues à gauche puis à droite puis à gauche du court. Ces balles longues firent reculer Seles, Hingis put ainsi rentrer dans le court afin de pousser son adversaire à la faute. La construction de ce point fut applaudit en tribunes en reconnaissance de la tactique proposée, simple mais toujours appréciable et appréciée. Certaines critiques comme celle de Julien Benetteau en 2015 sur le public de Paris remettent en cause la qualité de compréhension des champions qui sont sur le court par le public, ceci n'a que très peu transparut dans les source et les manifestations à l'égard du Suisse étaient bien plus chauvine que des marques d'incompréhension du niveau de jeu de celui-ci. On pourrait donc résumé le public actuel comme un public connaisseur mais chauvin.

Un dernier élément participe à cette connaissance du jeu par les publics n'est autre que l'ancienneté du jeu qui a certes, énormément évolué au cours des siècles, mais dont les règles sont restées globalement fixes et inchangées au cours de ma période. Hormis les règles du jeu décisif et du changement de côté qui ne modifie pas à proprement parler le jeu. Cette stabilité de règles simples a ainsi également permit une assimilation et une compréhension des phases de jeu beaucoup plus clair que dans notre sport comme au rugby ; sport qui modifie chaque année ses règles afin de donner une nouvelle tournure au jeu.

C – Un rejet des Français.es ?

Si le public de la porte d'Auteuil se fait remarquer par sa bonne connaissance du jeu et de ses subtilités, il s'est également fait remarquer à plusieurs reprises par des traitements très particuliers réservés aux joueurs français. Le chauvinisme de ces tribunes n'est pas à l'abri lui non plus d'une forme de versatilité. Certains de ceux qui devraient être les favoris du public ont ainsi été sifflés, conspués alors qu'ils jouaient contre des étrangers.

Les premiers sifflets adressés à un tennisman français au cours de ma période sont adressés à une tenniswoman : Françoise Durr en 1972[40]. Ils touchèrent la meilleure française d'alors puisqu'elle confia aux journalistes après le match qu'elle s'était cru en Russie au cours du match (elle jouait alors contre une Russe). Le public poussa même le vice à applaudir ses fautes. Cette épisode est sans doute le plus inexpliqué de tous ceux que nous allons mentionner. En 1980, Jimmy Connors était alors au sommet de sa carrière et fut encouragé bien plus que son adversaire du jour,

39 Demi-finale de Roland Garros entre Martina Hingis et Monica Seles, 05/06/1997, France 2 et FFT

40 ELIAN Judith, « Proisy aussi bien aujourd'hui ? », *L'Équipe*, 01/06/1972, Paris, France

le Français Jean-François Caujolle qui fut même sifflé au cours du match[41]. On peut comprendre ce comportement quand on connaît le style de jeu plutôt offensif de l'américain et la *fama* dont il était doté alors, il avait fini l'année 1979 numéro 2 mondial. A cette épisode d'opposition à la star s'ajoute la bi-nationalité et la frustration des horizons d'attente que Mary Pierce provoqua au public français en 1998[42]. Cette question de la versatilité du public autour de sa nationalité est évoqué dans cet article par la vainqueure du tournoi féminin en simple de l'an 2000 :

« Ce n'est pas la première fois et ce n'est sans doute pas la dernière. Je ne peux pas dire si ça me dérange ou pas. Je les entends, voilà tout. C'est ici que j'ai le moins de soutien du public. Si je gagne je suis la Française Mary Pierce. Si je perds je suis la Franco-Américaine. Cela fait dix ans que ça dure. Je n'y attache aucune importance car je n'ai aucun contrôle là-dessus. »

Ce traitement binational fut également appliqué à Yannick Noah quand il était joueur qui était alors considéré comme Camerounais quand il perdait et comme Français quand il gagnait. A cette frustration presque raciste autour de l'horizon d'attente d'un match au cours duquel on espère voir son champion s'ajoute le silence des tribunes comme ce fut le cas pour Jo-Wilfried Tsonga lors de sa demie-finale contre Stanislas Wawrinka en 2015[43]. Alors que le Français avait déclaré en conférence de presse avoir besoin de la force donné par l'échange du don contre-don avec le public celui-ci ne se manifesta pas au cours du match ce qui ne permit pas au Français de relever la tête face et de donner le « supplément d'âme » lors de ce match crucial dans sa carrière.

Ces quatre épisodes ne sont pas les seuls que j'ai pu relever mais simplement les plus marquants. Ils nous montrent ainsi trois logiques de la versatilité du public français lors de matchs de ses compatriotes : la prise de parti étrangère, la frustration et l'abandon. Elles ne sont pas l'apanage du tennis puisqu'on peut les retrouver dans d'autres sport comme au football. La prise de parti étrangère peut être symbolisée dans ce cadre par le match France-Algérie le 06/10/2001[44]; la frustration peut prendre place lors d'une défaite de la France suite à un match qu'elle était sensé remporté comme ce fut par exemple le cas le 29/03/2011 face à la Croatie lors d'un match qui se solda par un match nul sur le score de 0-0. Enfin l'abandon se traduit également par un faible taux de remplissage du stade souvent lorsque l'équipe joue mal, perd la majorité de ses matchs ou les deux. On donc pu, par ce biais, mettre en avant assez succinctement les logiques de rejet qui peuvent s'exprimer sur les joueurs, les équipes nationales au cours d'un événement sur le sol

41 LALANNE Denis, « Connors brise le cristal », *L'Équipe*, 29/05/1980, page 3,

42 DEREIX André-Jacques, 29/05/1998, « Mary désespère Paris », *L'Équipe*, Paris, France

43 LORIOT David, 06/06/2015, « Les Loges du silence », *L'Équipe*, Paris, France

44 « Le Match de football France-Algérie », JT 13h, 08/10/2001, France 2

français. Roland Garros n'est ainsi pas une exception dans ce domaine en ce que le tennis est un sport de masse.

II – Une adhésion patriotique tout de même majoritaire

Le rejet du chauvinisme est bien une forme qui a été assez régulièrement présente au sein du tournoi de Roland-Garros. Cependant l'adhésion patriotique est de plus en plus présente et ce par divers aspects. Cette adhésion patriotique n'est d'ailleurs pas l'apanage des seuls Français présents en tribunes.

A – Des étrangers visibles et bruyants

Cette question des minorités visibles au sein des tribunes de Roland Garros a toujours été d'actualité puisqu'au cours des années 1970 les récits des matchs de Panatta mentionne des Italiens bruyants en tribunes[45] et Ilie Nastase affirme qu'il donnait une partie de ses gains du tournois aux Roumains venus le voir jouer à Paris[46]. Les minorités visibles d'étrangers venus voir le tournoi ont semblent-ils toujours été présentes dans les tribunes. Je n'ai, encore une fois, pu trouver que des chiffres très récents qui m'ont été fournis par Mathieu Bosquet lors mon entretien[47]. Ainsi 70 % des spectateurs actuellement sont des Français. Parmi les étrangers il y a 16 % d'Américains ; ce qui correspond à la plus grosse colonie étrangère lors du tournoi. Le reste des colonies les plus importantes et les plus massives provient des pays frontaliers comme la Belgique, l'Espagne ou la Grande-Bretagne.

Cette présence sensible des colonies nationales se retrouve autour des symboles nationaux comme les hymnes, les drapeaux ou d'autres symboles comme le kangourou australien. Ainsi il n'est pas rare de voir des groupes entiers de supporters se rassembler pour supporter leur champion, leur championne. Les encouragement peuvent alors prendre la forme d'un combat pour l'occupation

45 GIRAUDO Alain, 20/05/1991, « The French : La Sept sur FR3, 15 Roland Garros il y a 10 ans », Le Monde, Paris, France, 604 mots

46 DORGAN Sophie, 04/06/2015 « Paroles d'ex – Un sénateur pas comme les autres », *L'Équipe*, Paris, France, page 7

47 Cf Annexe entretien - entretien Mathieu Bosquet

sonore du court et des tribunes comme ce fut le cas en en 2001 lors du match entre Virginie Razzano et Justine Hénin[48] :

« Les supporters belges, de loin les plus bruyants, depuis le début du tournoi , vont pouvoir mesurer le véritable impact de leurs encouragements. Leur « chouchou » Justine Hénin est opposée aujourd'hui à Virgine Razzano sur laquelle le public français a porté une partie de ses espoirs depuis l'élimination prématurée d'Amélie Mauresmo. »

Cette question de clan autour des joueurs a parfois même touché des joueurs traversant l'Atlantique pour venir participer au tournoi. C'est le cas du Chilien Marcelo Rios en 1998 : « Les courts de la porte d'Auteuil commencent à devenir la propriété du Chilien, encouragé par des wagons de compatriotes. »[49]. Cette problématique des supporters démontrent bien une force de représentation patriotique de la part des champions, une fierté presque clanique de venir le supporter. Ces pratiques patriotiques sont également au cœur de différents transferts culturels qui ont vu le patriotisme et le nationalisme arriver de façon de plus en plus visible au sein des stades. Le fait de se réclamer de sa
nationalité aussi forte n'intervient, dans nos sociétés, presque que dans l'espace fermée qu'est le stade. Les champions font en fait partie d'une nouvelle forme d'oppositions entre les nations, entre les pays, entre les patries, une opposition visuelle et sonore. Cette opposition reste tout de même majoritairement dominée par les Français du fait de l'importance du contingent au sein des tribunes du tournoi.

Les supporters étrangers ne sont pas présents seulement dans le stade mais également autour du monde. Le tournoi est aujourd'hui retransmis dans plus de 178 pays. Par ces retransmissions on a la création de communautés locales suivant le joueur national, ou les stars, au cours du tournoi. Cette création de communauté par satellite dans une temporalité précise s'appuie sur le travail du sociologue Ludovic Lestrelin[50]. L'article qui nous intéresse traite de la route du stade. Au sein de celui-ic il évoque la dimension touristique qui existe au sein de communautés créées par le football, mais aussi pour des individus. Ainsi certains événement footballistique sont devenus de véritables événements touristiques. Ceux-ci faisant partie inhérente de la culture locale les résultats de l'équipe locale mais aussi la célébrité de son nom deviennent au fil de ma période une aménité supplémentaire sur le marché du tourisme. Le tourisme prend là encore une connotation passionnelle pour le tennis mais également une connotation nationale en fonction du succès et de la

48 Inconnu, 01/06/2002, « Prêtes à bondir », *L'Équipe*, Paris, France

49 FERRET Frédéric«, 30/05/1998, Au pays de Rios », *L'Équipe*, Paris, France

50 LESTRELIN Ludovic « Sur la route du stade. Mobilisation des supporters de football », *Sociologie*, 2013

présence de compatriotes comme ce put être le cas des Belges avec les parcours de Justine Hénin et plus récemment David Goffin. Je n'ai pas trouvé de traces de tourisme étranger avant la fin des années 1980 et un début d'arrivée massive d'Américains pour suivre « *The French* », le nom du tournoi pour les anglo-saxons.

B – Quel horizon d'attente pour les Français ?

On l'a vu l'horizon d'attente du public concernant les champions français peut vite fausser la relation qui existe entre ces deux entités. Cependant de beaux échanges se sont inscrits entre le public et ses compatriotes sur les différentes courts. La question de l'effet de surprise apparaît comme cruciale et centrale dans la gratification apportée à un champion. Tout d'abord par l'augmentation du taux d'affluence qu'on put connaître les Internationaux français de tennis au cours des années 1970 lors de la demie-finale de Georges Goven en 1970[51] ou de la finale de Patrick Proisy en 1972. Les Français font vendre et attirent.

Après le tournant de la massification le tournoi commence à faire le plein sans ses Français et n'a plus besoin d'eux pour remplir son stade. En revanche leur popularité n'est plus à démontrer au sein des travées de Roland Garros. Que ce soit les hommes avec les demies-finale de Henri « Riton » Leconte en 1986 et 1992[52] ou bien de Cédric Pioline en 1998[53] ; les femmes comme Mary Pierce et ses trois finales en 1994, 2000 et 2005 dont une victoire en 2000. On n'oubliera pas non plus les différentes demies-finales de Sébastien Grosjean en 2001, Gaël Monfils en 2008 Jo-Wilfried Tsonga en 2013 et 2015.

J'ai choisi de faire ressortir les joueurs et joueuses ayant atteint les demies-finales comme des parcours défiant les horizons d'attente en raison des résultats des Français année après année. Ainsi, une barre fatidique est vite apparue pour mesurer la performance des joueurs français : le présence en deuxième semaine. La deuxième semaine comprenant les quarts, les demies et la finale.

En termes d'horizon d'attente un mauvais tournoi est un tournoi où aucun joueur français n'atteint les quarts. Un tournoi normal avec des résultats attendus est un tournoi où un ou plusieurs Français atteignent les quarts sans parvenir en demie-finale. Enfin, un tournoi exceptionnel côté français est un tournoi où un joueur français atteint, voire dépasse les demies-finale. Ceci s'explique notamment par le niveau de jeu moyen des joueurs Français qui ne sont jamais parmi les quatre

51 CASTAING Michel, 06/06/1970, « Les Internationaux de France à Roland-Garros « Suspense » jusqu'à la fin avec une finale inédite entre joueurs de l'Est », 523 mots, Paris, France

52 BEAUPRE Marc, 05/06/1992, « Noah : « Leconte a sauvé le tournoi » », *L'Équipe*, Paris, France

53 BOUIN Philippe, 02/06/1998, « On se lève tous pour Pioline », *L'Équipe*, Paris, France

premières têtes de séries du tournoi, même Noah quand il gagna en 1983 était tête de série numéro six. Aucun Français n'a été numéro mondial à l'ATP depuis la création de ce classement en 1973. Le public est donc en permanence soumis à une remise en cause de ses horizons d'attente, comme au théâtre par les joueurs français qui sont ses premiers héros du fait de la proximité nationale entre les joueurs et le public.

Cette logique d'encouragement patriotique apparaît ainsi comme une spécifité non pas de Roland Garros mais de la pratique du stade dans son ensemble. On y recrée des conflits et des guerres comme nous l'évoque Marc Perelman[54]. C'est ce qu'il appelle « *bellum omnium contra omnes* » : une guerre sans armée et sans armes de guerres. Le stade de Roland Garros rejoue ces enjeux guerriers de fierté nationale au travers deux champions se livrant un duel. Champion prend ici presque la définition de *L'Iliade* et de *L'Odyssée* c'est-à-dire qu'un champion est la personne qui va se battre pour tout un groupe ; ici un groupe national. Ce groupe peut néanmoins lui apporter son soutien par des cris ou des chants comme *La Marseillaise* à Gaël Monfils en 2015 ou pour Pierre-Hugues Herbert en 2018.

Cette pratique précise de l'hymne national français de manière intempestive eu cours de match apparaît être au cœur d'un transfert culturel assez récent, et sans doute post-attentat de 2015 qui a vu une résurgence et une fierté de chanter l'hymne français bien plus grande qu'auparavant. Je n'ai pas trouvé une seule de trace de ce chant au cours de match précédent même lors des finales remportées par Yannick Noah ou Mary Pierce. Ceci nous dit réellement quelque chose de la société. Il semble donc être possible de parler d'identification nationale au moins dans le cadre de Roland Garros ce qui n'est pas forcément le cas tout au long de la saison tennistique[55]. Roland Garros est et fait événement.

Le public français est un fervent soutien pour ses champions au cours du tournoi en dépit de quelques déceptions exceptionnelles autour des horizons d'attente du public tant en terme de niveau de jeu que de résultat d'un joueur. Les deux composantes majeurs du spectacle tennistique sont au cœur du soutien qui peut être exprimé pour un joueur où l'autre mais elles ne sont pas seuls. Plusieurs éléments sont à ajouter à la versatilité de la foule comme l'heure de jeu du match (on l'a vu pour la demie finale de Jo-Wilfried Tsonga en 2015), la météo, ou tout simplement la composition du public pour un jour donné qui peut apporter son lot d'entrain ou de frein dans le soutien des joueurs français de la journée. Le patriotisme des tribunes apparaît ainsi en constante

54 PERELMAN Marc, *L'ère des stades, Genèse et structure d'un espace historique*, Infolio, 2010

55 BERGUES Philippe, « Tennis français et tennis mondial depuis les années 1960 : une lecture géopolitique », *Paume et tennis en France XV°-XX°* (dir. CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul), Nouveau monde, 2009, Paris, France

progression au cours de ma période sans que cela ne soit parfaitement linéaire et bien souvent corrélé aux résultats des Français. Cependant Roland Garros n'est pas la terre d'expression par excellence du patriotisme pour le tennis.

C – Roland et la coupe Davis

La fibre patriotique a plus souvent été exprimée au cours de la coupe Davis dont le fief a longtemps été le stade Roland-Garros, qui a été construit à cette occasion en 1929. Le premier match joué en terre française hors de ce stade que j'ai pu trouver est le match contre l'Australie en 1981[56], sans que cela ne fasse événement au sein des colonnes de la presse semble-t-il. Une fois cette première délocalisation effectuée la coupe Davis fut petit à petit dissociée du stade Roland-Garros au sein des consciences collectives la faute à des succès ou des presque succès français. Grenoble vit l'équipe de France perdre en finale en 1982. Puis à Lyon en 1991, le sacre vint enfin après celui des Mousquetaires des années 1920-1930. Les victoires les plus récentes effacèrent en quelques sortes les souvenirs les plus anciens en lien avec la coupe Davis et donc avec notre stade. A cela s'ajoute la volonté fédérale de faire rayonner le tennis sur tout le territoire et quoi de mieux que d'y envoyer les meilleurs joueurs français pour cela.

Ce détour prit par la coupe Davis est nécessaire pour effectuer une comparaison entre la ferveur populaire et nationale qui existe dans ces tribunes et celles de Roland-Garros. Le témoignage de Marie-Christine Peltre[57] nous est ici une nouvelle fois précieux puisqu'elle m'a affirmé que l'ambiance de ces matchs était bien plus chaude, bien plus patriotique que celle du tournoi. Il est alors possible d'expliquer cela par la composante nationale de cette compétition créée 1900. Elle est la seule compétition, avec les Jeux Olympiques, qui opposent des équipes nationales dans ce sport. Cette affirmation de la représentation nationale participe ainsi à un supplément de ferveur nationale au sein des tribunes. Ces moments d'union nationale ont sans touché leur paroxysme lors de la première victoire se trouvant sur ma période en 1991 avec le fameux épisode de « Saga Africa ». Yannick Noah alors capitaine de l'équipe de France de coupe Davis et reconverti chanteur entonna sa chanson accompagnée du public créant une communion nationale bien plus importante que dans les travées de la Porte d'Auteuil. Cet engouement national peut être rapproché de celui éprouvé pour la Fed Cup, l'équivalent féminin créée en 1963. Cependant il

56 MERLIN Olivier, « COUPE DAVIS : FRANCE-AUSTRALIE A LYON ; les erreurs de Noah, le coeur de Portes », 09/03/1981, *Le Monde*, Paris, France

57 Cf Annexe entretien – Entretien Marie-Christine Peltre

convient de nuancer cet engouement national notamment en raison du sexe des joueuses qui reste encore aujourd'hui un repoussoir pour les masses.

Cet engouement national pour la coupe Davis au sein des tribunes de différents stades ou gymnases du territoire français se solde principalement par un renforcement de la symbolique française : des T-shirt bleus, des drapeaux, du maquillage tricolore et des Marseillaise beaucoup plus fréquente. La coupe Davis est de loin un événement plus nationaliste que le tournoi de Roland-Garros. Contrairement à ce dernier elle couronne autant la qualité de formation de la fédération que l'envie de participer à cette compétition par les joueurs, en quelque sorte une éducation patriotique. A cela s'ajoute le fait que les joueurs portent tous le même maillot aux couleurs du pays. On est donc bel et bien dans un duel entre deux nations, dans une reproduction du champ de bataille et ce de façon bien plus voyant que lors du tournoi de R.G.

En dépit de la contrainte de bienséance le tennis sur le sol français et en particulier sous ces deux formes de compétition il ressort que le stade est bien une arène de lutte nationale qui s'incarne dans les deux champions, les deux héros, les deux idoles présentent sur le court.

III – Culte national, culte sportif

Cette question du culte national et sportif s'appuie principalement sur les travaux menés par Jean-Marie Brhom en histoire du sport. Il est le fondateur d'une théorie critique du sport qui prend comme référence une lecture marxiste de ce fait social. Le sport apparaît ainsi comme un système idéologique, un moyen d'accumuler de l'argent mais aussi un système de gouvernement des peuples. Je ne traiterai pas ici de l'aspect économique de Roland Garros.

A- Quel culte ?

Cette question du culte sportif relève ainsi du système idéologique en place dans les enceintes sportives dont R.G. fait partie. On l'a vu, le tournoi relève de dynamiques quasi religieuse dans sa pratique et s'approche d'une forme de culte de la nation en honorant les champions de celle-ci afin d'atteindre une forme de grandeur nationale dans la confrontation avec d'autres pays. Cette dimension cultuelle du sport se retrouve dans les liens existants entre le public et les champion. Sont-ils les prêtres ou les dieux de cette religion ?

Cette question est soulevée par le titre d'un des articles que j'ai pu étudier : « L'idole des jeunes »[58]. Cette expression n'est pas simplement employée pour Mary Pierce dans cet article mais revient assez fréquemment dans les discours de la presse et surtout dans les colonnes de L'Équipe, sur lesquelles il n'a pas été possible de faire une étude lexicographique en raison de la non dématérialisation de ces archives. Ce mot d'idole renvoie évidement à un vocabulaire religieux[59]. Si le sens usuel de ce mot a pu évoluer et a perdu cette partie religieuse l'étymologie de celui-ci est toujours présente.

On assiste ainsi dans les tribunes de Roland-Garros a plusieurs pratiques d'idolâtrie. La première et sans doute la plus ancienne d'entre elles n'est autre que la chasse aux autographes, souvent réalisée par les enfants. Cette chasse aux autographes a dans les dix dernières années progressivement appris à coexister avec la chasse au selfie, la pratique de l'autographe a été également renforcée au cours des années 2000 par l'apparition d'une grosse balle de tennis jaune dans la boutique de Roland Garros destinée à la décoration, datée de l'année et susceptible de recevoir un bon nombre de signatures[60]. La première mention que j'ai pu relever dans mes lecture concernant les autographes est datée de l'année 1949 et emploie déjà l'expression de « chasseur d'autographes »[61]. Si je n'en ai pas trouvé la trace en 1968 que ce soit dans *Le Monde* ou dans L'Equipe, une trace subsiste en 1970 et il ne fait pas de doute que cette pratique soit présente également en 1968. On est donc face à une pratique ancienne concernant principalement les enfants à l'égard de leurs champions. Cette pratique consiste en fait à attester avoir été en la présence de son idole par la présence de la signature, l'identité graphique du champion en quelques sortes. Plusieurs scènes de bousculades sont ainsi présentes pour atteindre le champion, l'idole.

Cette question de l'idolâtrie et de l'attestation de sa présence est aussi présente à la fin de certains matchs quand les joueurs prennent le parti de lancer dans le public les artefacts qui ont fait leur victoire, leur réussite. Ces artefacts sont bien souvent les poignets-éponges, les bandeau-éponge, parfois la raquette et plus rarement encore le T-Shirt. Cette pratique s'approche une nouvelle fois d'une forme de culte de la personne du tennisman. Culte de la personne nettement moins fort que dans le football où nombre de supporter font floquer leur maillot au nom de leur idole. Le simple fait d'espérer récupérer une relique de l'idole apparaît comme une forme de pratique religieuse. Pour cette seconde elle reste cependant l'apanage, des personnes, des enfants les

58 HAEDENS Francis, 29/05/1995, « L'idole des jeunes », *L'Équipe*, Paris, France

59 Idole : Représentation d'une divinité sous une forme matérielle, *Larousse*

60 Cf annexe image balle jaune / selfie / fil d'autographe (LA CREER)

61 MERLIN Olivier, 21/05/1949, « Aux championnats internationaux de France les favoris ont passé le premier tour », *Le Monde*, Paris, France

plus aisés puisque le champion ne pourra jamais lancer ses affaires dans les tribunes hautes. L'accès des tribunes basses étant réglementé, il faut déjà être privilégié pour pouvoir espérer obtenir une telle faveur de la part du champion.

L'enceinte sportive qui nous occupe transparaît comme le lieu, l'espace de deux cultes. Tout d'abord un culte de la nation que nous avons évoqué précédemment mais également un culte du sport en lui même, du sport et de ses idoles, de la performance physique, technique et tactique. La critique principale émise par Jean-Marie Brhom à l'encontre de ces enceintes sportives est qu'elles coupent de la vie politique, du politique. Qu'en est-il à Roland-Garros ? Il est sous cet aspect cultuel pertinent de parler d'opium des peuples concernant le tournoi de R.G. en raison de l'importance qui lui est accordée au sein de la société pendant son déroulement.

B – Quelle politique en tribunes ?

Par le développement du tennis et sa massification sous l'ère Chatrier on ne peut plus évoquer le tennis simplement comme un sport élitiste notamment pour ce tournoi de Roland Garros et l'écho de celui-ci dans les médias. Ce tournoi, par sa périodicité et sa *fama* est entré dans la culture sportive des Français. Cette culture sportive par son côté captivant est décrite comme un véritable opium des peuples par Jean-Marie Brhom. L'idée d'opium des peuples au sein du stade de Roland-Garros serait donc un détournement systématique de la politique et une méconnaissance de celle-ci. Cependant plusieurs événements viennent s'opposer à cela ; l'arène sportive peut aussi être politisée et n'est pas qu'un lieu de culte hors du temps civil.

La question du citoyen impliqué dans la cité est directement présente au moment de mai 1968 puisque les tribunes ont pu être remplie partiellement grâce aux fermetures d'usines. Les esprits cyniques pourraient justement affirmer que le fait de se rendre dans les tribunes au moment des événements manifeste une inaction et un refus du politique. Cependant, un élément narré par Jacques Dorfmann nous est ici précieux :

«Il y avait un bruit de transistor dans le Central mais je ne me rappelle pas qu'il m'ait été nécessaire de dire aux gens d'arrêter leur transistor. Peut-être est ce que j'étais moi-même plus intéressé par ce qu'il se passait sur le plan politique que sur le plan du tennis. C'était le jour où nous avions perdu la trace du général de Gaulle, donc un match étrange, dans une ambiance étrange, avec un public qu'on sentait plutôt absent. »[62]

62 « Roland Garros mai 68 », *Les Allées de Roland Garros*, 04/06/1998, France 3

Si ce témoignage sur le 30 mai 1968, jour de l'allocution du général de Gaulle ne vaut pas parole d'or il nous permet de faire quelques peu éclater le caractère fermé et hermétique du tournoi. Le politique n'y est pas absent en permanence. Cette événement doté de transistors et de recherche d'information sur les dénouements politiques actuels n'est pas isolé. Le tournoi étant situé tous les ans à la même époque il se trouvé généralement sur une période de campagne électorale. Ceci s'est retrouvé de façon saillante lors de la journée du 2 juillet 1997[63] lors des élections législatives faisant suite à la dissolution de l'assemblée nationale par Jacques Chirac. Si deux exemples ne sont pas suffisant pour tirer des conclusions générales et définitives sur la couleur politique des tribunes, il semble tout de même curieux de remarquer que c'est le registre de l'inquiétude qui prime dans ces deux cas. Inquiétude face à la remise en cause du pouvoir gaullien et inquiétude face à l'arrivée de socialiste au pouvoir entraînant la chute d'action. Ceci confirme-t-il le caractère aristocratique du tennis que nous avons précédemment évoqué ?

Ceci est aujourd'hui bien plus difficile à mesurer avec l'augmentation de la discrétion du smartphone. L'un des facteurs explicatif de cet intérêt persistant pour le politique, pour la politique au sein des tribunes est sans doute la durée de l'événement sportif. On vient passer une journée entière dans ce lieu et il est sans doute bien plus difficile de se couper de la vie de la cité pendant une journée entière que pendant les deux heures que durent un match de football.

L'arène qu'est le stade n'est pas seulement un lieu partiellement connecté à la vie public. Il est aussi un lieu d'expression politique. Même si celles-ci restent partielles et sporadiques, il ne faut pas les négliger. J'ai pu relever deux épisodes majeurs d'expression politique au cours du tournoi. L'un en 1979 où des militants anti-apartheid s'était rendus dans le stade[64] et l'autre lors d'une intrusion estudiantine pro-turc lors du premier tour en 1983[65]. Néanmoins ces deux cas restent des cas isolés et ne permettent pas de faire de Roland Garros une tribune politique. La seule cause ouvertement défendue par des joueurs ou par une grande partie du public fut l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Hormis cet engagement politique je n'ai rien pu trouver sur un engagement politique majeur.

En dépit de ces rares manifestations politiques dans l'enceint de R.G., le tournoi apparaît comme en autarcie par rapport à la vie publique de la cité. Cette autarcie est jugée néfaste par Jean-Marie Brohm et sur celle-ci que se fonde sa critique du sport. On ne peut que lui donner raison sur son analyse en fournissant à cette idée l'exemple de Roland-Garros. L'expression opium du peuple

63 COLLIER Eric, « « Sale journée » à Roland Garros », 03/06/1997, Le Monde, Paris, France

64 Inconnu, 05/06/1979, « Manifestation anti-apartheid », 88 mots, Paris, France

65 Premier tour messieurs, 23/05/1983, France Télévisions, Fédération Française de Tennis

reste tout de même soumise au débat pour les allées de Roland Garros en raison de la pluralité des sens que peut prendre peuple et de l'incertitude du caractère populaire, au sens des classes sociales les plus basses, des tribunes. Les tribunes, la télévision semblent politiques en ce qu'elles proposent un éloignement du politique et donc une proposition de faire société de manière représentative.

La dimension du stade de Roland Garros comme un temple apparaît tant du point de vue national que du point de vue sportif. Cette qualification du stade voire de la télévision comme d'un temple où l'on rend hommage à ses idoles ne veut pas dire que tous les spectateurs et téléspectateurs sont des fidèles de culte. Il s'agit simplement de mettre en relation des pratiques qui nous paraissent aujourd'hui communes et athée avec des pratiques religieuses. Les Internationaux de France de tennis sont religieux au sens étymologique du terme, c'est-à-dire qu'ils relient des personnes entre elles. Ce lien des masses par le sport et la nation est créé chaque année par cet événement de la Porte d'Auteuil l'un des quatre temples les plus importants du tennis mondial. Ce fait religieux relie les masses et même les élites qui participent à l'événement. Quelles sont les conditions particulières de ces élites, économiques bien souvent, si visibles au cours de l'événement ?

Chapitre 4

Roland Garros ou la distinction sociale

Les loges de Roland Garros sont présentes depuis la création du stade en 1929. Elles apparaissent comme un lieu de distinction sociale supplémentaire dans cet espace. A cela s'ajoute les clichés et les perceptions entourant le tennis et le tournoi de Roland Garros ont longtemps été perçu comme des pratiques classantes au sein de notre société. Quels sont les mécanismes qui ont conduit à cela ?

I – Un espace, un lieu de distinction sociale

Afin de mettre en place les éléments de distinction sociale qui existent au cours du tournoi de Roland Garros je m'appuierai principalement sur les travaux de Pierre Bourdieu et de Monique et Michel Pinçon-Charlot.

A – Géographie et espace clos

Pour comprendre la question de la distinction de Roland Garros il faut rappeler la localisation du stade ; avenue Gordon Bennett dans le seizième arrondissement de Paris. Si le terrain des Pinçon-Charlot se concentre plus sur la partie nord du seizième arrondissement il convient de rappeler qu'il s'agit tout de même de l'arrondissement parisien qui comptait le plus de contribuables à l'ISF quand celui-ci était encore en vigueur. A cette information s'ajoute évidement toute l'histoire urbaine de Paris avec une concentration beaucoup plus forte de personnes argentées dans les zones de l'ouest plutôt que dans les zones de l'est.

A cette situation géographique de l'ouest parisien s'ajoute une tradition de l'espace clos au sein des classes les plus argentées de la société. On notera par exemple l'appropriation du Bois de Boulogne relevé par le couple des Pinçon-Charlot qui d'espace public est devenu une succession d'espaces privées comme par exemple le Parc du Pré Catelan, le Cercle du Bois de Boulogne ou le Lagardère Paris Racing[66]. Le stade Roland Garros répond plus ou moins au même logique de fermeture de l'espace public puisqu'il est aujourd'hui impossible d'y pénétrer pour y errer à notre guises quand bien même le stade reste un bien de la FFT et donc de l'État français.

Enfin, précisons que le stade a été construit sur un terrain du Stade Français en 1928 ce qui le place dans une forme de dynamique de club privé, d'espace clos de distinction avec au coeur de cette installation une rivalité entre le club et la C.A.S.G.[67] (Club Athlétique des Sports Généraux) qui est aujourd'hui connu sous le nom de Paris-Jean Bouin, propriété du groupe Lagardère, l'un des oligarques français actuel.

Trois espaces de distinction supplémentaires apparaissent ensuite une fois l'accès au tournoi permit grâce au ticket : le Village, les loges et la tribune présidentielle. Le premier correspond à la partie business et représentation des sponsors. La tribune présidentielle, qui ne comprend pas plus de 150 places, et les loges sont des espaces de distinction au bord du court avec un confort visuel et matériel accru pour suivre.

B- Des différences matérielles et physiques

Ces différences matérielles et esthétiques se retrouvent principalement dans le positionnement des loges dans le stade qui induisent une réelle forme de hiérarchie sociale. Rappelons qu'il est théoriquement impossible pour quiconque ne possédant pas un billet indiquant la tribune basse d'accéder aux loges et ce même si elles sont vides en fin de journée et qu'il est peu probable d'y voir revenir les détenteurs. On rappelle qu'il en est ainsi depuis la création du tournoi, les loges datant de 1928 et de la première mouture du stade Roland Garros. Les loges ne sont présentes que sur le court Philippe Chatrier, le court central, et le court Suzanne Lenglen. Le court n°1 qui sera rasé après l'édition 2019 et le court Simone Mathieu comportent bien des distinctions de catégorie mais pas de loges à proprement parler[68].

66 PINCON-CHARLOT Monique, PINCON Michel LECROART Etienne, Panique dans le 16° !, 2017, Montreuil

67 BREUIL Xavier, « Le Tennis à la Société Générale durant l'entre-deux-guerres », *Paume et tennis en France (XV-XX° siècle* (dir. CLASTRES Patrick et DIETSCHY Paul), Nouveau monde, 2009

68 Cf Annexe image – image 1

Cette impossibilité d'accéder à une zone précise du stade induit ainsi une hiérarchisation sociale au moins sur le moment. Attention, cette hiérarchie sociale n'est pas forcément physique et figée dans le marbre mais elle sous-tend tout de même un rapport de domination entre les personnes ayant pu accéder à ce privilège et les personnes n'ayant pas eu cette honneur. Cette question de la flatterie et de la jalousie a d'ailleurs été évoquée par Mathieu Bosquet comme l'une des techniques de marketing et de vente utilisée par le tournoi.

Cette hiérarchie sociale se met en place autour d'un principe de privilège et de don accorder qui accorde donc une distinction aux personnes sur un moment. Cette distinction est plus ou moins importante suivant si on est invité en présidentielle (saint des saint et distinction ultime) ou bien en loges. La taille de la loge au sein de laquelle on est invité joue énormément également puisque la taille des loges varie. Les plus petites peuvent accueillir deux personnes et les plus grandes jusqu'à trente. Le « sentiment d'exception » et « d'intimité » est bien moins important dans le deuxième cas. Les loges par leur position préférentielle et leur individuation en comparaison des gradins apparaissent donc comme un élément majeur de distinction sociale

Cette distinction sociale apparaît aussi dans le confort offert aux spectateurs. Confort sur lequel on insiste au moment des différentes revues de travaux qui ont lieu dans les journaux au moment des trois réfections principales du Central : 1978, 2000 et 2018. Les loges ont à chaque fois eu le droit d'être refaite, d'être retouchées d'être mise à neuf ; comme le reste du stade cela dit. On retrouve des traces de cette création du confort et du sentiment « d'exceptionnel » au sein des loges :

> Les travaux achevés, est venu le temps de l'aménagement, les dernières vitres posées, les comptoirs de bois et les mobiliers en tout genre destinés pour les nouvelles loges VIP cachées sous les gradins du Central, ou du somptueux vestiaire des joueurs et joueuses.[69]

On a donc un élément de plus sur le côté cossu des salons qui existent derrière les loges. La distinction se fait ainsi visuellement dans le stade mais aussi en termes de confort. Les sièges des loges contrairement à ceux des autres places du stade sont dotés d'accoudoir afin d'optimiser au maximum le confort de visionnage du match.

Des distinctions physique entre les sièges des loges et les sièges des autres tribunes se retrouvent également dans les nouveaux travaux de Roland Garros. Un nouveau Village a été conçu

69 BENEDICTE Mathieu, 27/05/2000, « Le stade de Roland-Garros paré pour le XX ème siècle », 739 mots, Paris, France

en 2018. Il est même possible de pouvoir observer les matchs se déroulant sur les courts 7 et 8 tout en continuant à profiter des buffets mis à disposition par les entreprises présentes dans le Village. Cette alliance simultanée entre nourriture et tennis, entre nourriture et sport, entre discussion et tennis est ici permise par la présence d'une vitre entre les spectateurs et les joueurs. Cette vitre permet d'insonoriser les courts et de ne pas déranger les joueurs. Discussions, repas et tennis sont désormais conjugables à Roland Garros avec un nouveau dispositif de distinction que sont ces vitres au sein d'un espace lui-même distinctif. La présence de vitre pour isoler les salons VIP n'est d'ailleurs pas une pratique si récente que cela puisqu'on la retrouve déjà au Stade de France, conçu pour la coupe du monde 1998 en France. Cependant les loges ne permettaient pas de suivre le match de façon optimale depuis les vitres et nécessitaient des aller-retours incessant entre les deux espaces. Ce petit souci est désormais réglé avec les stades de nouvelle génération qui arrivent en Europe au cours des années 2010 comme le *Groupama Stadium* de Lyon, terminé en 2016, l'*U Arena* de Nanterre ou le *Totenham Hotspur Stadium* à Londres, terminé en 2019. Ces deux stades permettent le même type de pratique distinctive que le Village de Roland Garros de continuer de consommer la nourriture de qualité à sa table sans quitter l'événement des yeux et ce tout en étant séparé physiquement du reste du stade par cette vitre.

Ces pratiques de distinctions physiques, de « différenciation des expériences » apparaît comme un élément central des stratégies commerciales de Roland Garros, comme me l'a précisé Mathieu Bosquet au cours de notre entretien[70]. Ce doux langage dissimule en fait une forme de séparation des masses des élites tant physiquement que par les pratiques et les usages au sein du stade.

C – Les goûts des loges

La première des pratiques distinctives qui existe au sein des zones « pour privilégiés » du tournoi est la pratique culinaire. Au fur et à mesure des années le tournoi s'est distingué par rapport aux trois autres grand chelem par un service de restauration bien plus qualitatif que ses concurrents. Ces services de restauration ne sont cependant pas accessibles au tout venant puisqu'ils sont aujourd'hui compris dans la gamme « premium » de l'organisation, loin d'être à la portée de toutes les bourses. Cette question de la cuisine et des habitudes alimentaires est soulevée dès 1979 par Pierre Bourdieu dans *La Distinction, critique sociale du jugement*. On retrouve une différenciation de ces pratiques culinaires au sein de nos zones distinctives.

70 Cf Annexe Entretien – Entretien avec Matthieu Bosquet

Ces pratiques culinaires touchent également au goût en terme d'alcool et à l'autorisation de celui-ci en fonction des catégories de la population. Depuis 1968 la consommation d'alcool entre les différents espaces semble bel et bien différenciée. Cette question de la consommation d'alcool est même un marquer distinctif supplémentaire puisqu'elle est possible au sein des loges et des salons VIP mais rendu impossible ou du moins très complexes pour les autres personnes en tribunes. Il n'est pas simple de se procurer un verre d'alcool sur le terrain. Cette pratique de distinction des boissons alcoolisés entre les tribunes « populaires » et les tribunes VIP fait suite à la promulgation de la loi Evin de 1991 qui interdit la vente d'alcool dans une enceinte sportive. Les loges ne sont pas régies par cette loi mais par le code de la restauration et la vente d'alcool peut donc continuer dans ces lieux. On est donc typiquement pas à une pratique différenciée en fonction des classes sociales et des populations qui se trouvent dans les tribunes. Cette pratique n'est pas pas propre à Roland Garros mais relève tout de même d'une logique de distinction entre populaires et VIP.

A ces pratiques culinaires s'ajoutent tout un ensemble de service : voiturier ou parking réservé, suivit permanent dans le stade.

« Après dans les invités VIP ça va être un accueil avec des hôtesses qui vous guide jusqu'à vos places, un concierge qui prend en compte euuuh…. Vous avez fait une tâche sur vos truc euh machin… Un accompagnement avec des voitures jusque chez vous…. La restauration… La décoration des espaces. Voilà, toutes ces choses ; les toilettes qui sont les plus qualitatives possibles qui sont nettoyées ; les espaces qui sont hyper propres. L'ambiance sonore... »[71]

Toutes ces pratiques conduisent ainsi à une forme de distinction supplémentaire entre les personnes en loge et les personnes dans les tribunes. Cette distinction, invisible, s'inscrit en fait dans une forme de volonté personnelle de se distinguer du reste de la foule. Par ces services, à la personne, Roland Garros nous permet de mettre en avant des éléments sociétaux comme la mise en concurrence permanente de chacun avec chacun au plus profond de l'intime de certaines personnes. Si ce n'est pour être vu, c'est pour sa gloire personnelle ou par construction sociale que l'on désire de tels services.

Enfin il serait intéressant de pouvoir connaître les différences de goûts entre les loges et les tribunes populaires en matière de jeu de tennis. Cependant à l'image du travail fournit par Jeffrey

71 Cf Annexe entretien – Entretien avec Mathieu Bosquet

Ravel sur les parterres des théâtres parisiens au XVIII ème siècle[72], il est trop compliqué d'individualisé nos acteurs au sein de l'arène pour étudier leur comportement et leurs goûts. Pour cette question des goûts comme une distinction social nous devrons nous contenter du travail conjoint de Dominique Bodin et Stéphane Haes[73].

Au sein de leur article ils évoquent et montrent le tennis comme une pratique sportive aristocratique en passant par un mode de description de celle-ci plutôt simple. Les pratiques des classes dominantes allieraient ainsi grâce, contrôle, esthétique, absence de contact viril, sports instrumentés et onéreux, pratiques désintéressée exercée dans un but foncièrement éducatif. Le tennis comprend tous ses éléments. On retrouve fréquemment les commentateurs sportifs évoquer la grâce ou la beauté de tel ou tel joueur ; le contrôle et le principe même de ce sport qui n'est qu'une application d'un exercice mêlant physique et géométrie ; enfin l'absence de contact viril et le fait que le sport nécessite un instrument onéreux n'ont pas besoin de plus de mots pour être compris. Même si la massification est passé par là dans les années 1980 et que la Fédération Française de tennis est aujourd'hui la deuxième fédération au nombre de licenciés en France le tennis semble rester, pour toutes ces raisons, dans les imaginaires communs un sport de classe dominante et par conséquent un sport distinctif. On ne peut conclure à aucun goût distinctif en matière de tennis ou de style de jeu, mais le jeu lui-même l'est.

II – Business is business

Si l'intérêt principal des loges du point de vue des clients est égotique et est d'obtenir les meilleurs places possibles, l'intérêt principal du point de vue du tournoi est de remplir les caisses de la Fédération.

A – Un business juteux pour le tournoi

En 2018 les recettes du tournoi de Roland Garros correspondait à 85 % du budget de la Fédération Française de Tennis. Les sponsors sont au sein de ces recette le deuxième pôle d'entrée, derrière les droits télé. Les loges et le Village sont donc des éléments incontournables du tournoi

72 RAVEL Jeffrey S. « Le Théâtre et ses publics : pratiques et représentations du parterre à Paris au XVIII° siècle », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 2002, p

73 BODIN Dominique et HAES Stéphane, « Les goûts sportifs entre distinction et pratique élective raisonnée », *Sociologie et société*, 2004

tant pour la pérennité de celui-ci que pour celle du tennis fédéral en France. Ils fonctionnent un petit peu différemment pour les sponsors du tournoi. Les loges constituent le package de base du sponsor qui obtient plus ou moins de place en fonction de ses investissements, de ses besoins et de la capacité du tournoi à fournir des places pour ses sponsors. Certaines places fournis aux sponsors peuvent d'ailleurs se trouver hors des loges ; ce n'est pas incompatible. Cependant je n'ai pu trouver la part de place allouées au sponsors et aux entreprises et celles allouées au spectateur. Mathieu Bosquet et Adeline Houzet ont été clair là dessus : ils ne communiquent pas sur ces chiffres. Cette volonté de non communication est explicable par une constante remise en cause de ces quotas par un arbitrage interne d'une année sur l'autre et même parfois au cours d'une seule et même année. Ceci permet ainsi de garder des cartes dans sa manche pour les négociations.

Le Village, sorte de foire expo des partenaires de Roland Garros, est né en 1980 par le biais du « système Chatrier ». Le système de développement du tournoi mis en place par le président de la FFT de 1973 à 1993 a vu la massification sportive se greffer sur le tennis. Le Village est ainsi apparu par hasard en 1980 sur un terrain concédé par la ville de Paris à l'est du Central. Ce terrain a accueilli le court n°1 ; autrement appelé « Central bis ». A côté du court n°1 trois autres courts annexes devait voir le jour. Cependant, les travaux n'étaient pas terminé au moment de débuter le tournoi en 1980 ; la décision d'installer des tentes pour accueillir les sponsors fut donc prise. Le Village ne bougea pas de cet endroit jusqu'aux travaux de réfection de l'enceinte sportive en 2018.

Le Village permit ainsi aux sponsors et à la Fédération de créer une forme d'entre soi en même temps que le tournoi ; entre soi qui reproduit les codes de la *upper class* tant par ses restaurants que par ses dispositifs d'accueil et facilite les relations et les reconductions de contrat. Ces relations sont assez simples du point de vue de la FFT. Elle cherche à travailler avec ses partenaires historiques, ses partenaires les plus anciens : *Lacoste* depuis 1971, *BNP Paribas* est partenaire du tournoi depuis 1973 (au début de l'ère Chatrier), *Perrier* depuis 1978, *Potel & Chabot* depuis 1980, *Peugeot* depuis 1984. A cela il faut ajouter par exemple *IBM* qui fut partenaire du tournoi de 1985 à 2018.

Les partenariats économiques entre le tournoi et ces différentes marques ont un objectif principal : « s'inscrire dans les valeurs du tournoi ». Ce langage de marketing néo XXI ème siècle ne veut que dire peu de choses tel quel. Il faut en fait y comprendre une volonté de création d'une image, une volonté de maîtrise de l'image du tournoi par le biais des entreprises qui la finance. Cette création de l'image du tournoi passe donc pas un ensemble de société dite « premium ». Selon les dires d'Adeline Houzet, encore une fois, n'importe quelle marque ne peut pas devenir sponsor de Roland Garros même si elle vient avec beaucoup d'argent, il faut rentrer dans le cahier des

charges du tournoi. Ainsi, *Lidl* ne pourrait pas être sponsor du tournoi à l'heure qu'il est même s'ils souhaitaient investir plus d'argent que la *BNP Paribas* qui est aujourd'hui le premier partenaire en terme d'investissements du tournoi. Plus récemment de nouveaux sponsors ont pu arriver comme *Adecco* en 2000, *Alain Afflelou* en 2005 *Longines* en 2007, *Emirates* (compagnie aérienne du Golfe) *Lavazza* (marque de café) en 2015

Les loges et le Village participent ainsi à une construction médiatique et financière du tournoi. Il faut donner l'image d'un entre soi de l'*upper class* aux entreprises pour qu'elle se sentent autorisées à y entrer et qu'elles prennent cela comme un privilège de financer le tournoi de Roland Garros. Cette construction de l'image du tournoi par le biais de financements de grosse entreprise permet ainsi d'entrevoir le stade comme un « tradium »[74]. C'est-à-dire comme d'un espace de plus en plus marchandisé. Cette marchandisation du stade est mise en place par la Fédération pour son profit et celle des entreprises.

B – Business is business

Ce profit des entreprises au sein du Village et des loges s'explique par plusieurs aspects. Tout d'abord l'intérêt de l'investissement. La première est évidement celle de l'image. Si le tournoi prend garde à conserver cette image de marque et ses valeurs c'est autant pour conserver son « identité » que pour continuer à attirer des investisseurs. Être sponsor du tournoi de Roland Garros permet ainsi à ces compagnies de se placer aux côtés de l'image de Roland Garros dans les campagnes de pub et de profiter de l'aura du tournoi de tennis le plus retransmis au monde pour diffuser leur image. Cette diffusion d'image se fait autant par les publicités présentent sur les courts que par la pénétration des cercles du tournoi.

La pénétration des cercles du tournoi par le biais du sponsoring est certes compliquée, seules de grosses entreprises peuvent y accéder. Cependant par un effet de domino et par le travail rapprocher avec l'un des partenaire majeurs il est possible d'être inviter sur le village. Alors se met en place la construction d'une sociabilité, d'une notabilité au sein du petit monde des affaires parisiens qui permet de faciliter les liaisons professionnelles entre les différentes entreprises présentes sur le tournoi. Cette construction de la sociabilité est l'un des premiers objectifs du Villagae : une mise en réseau de partenaires économiques potentiels. On note une augmentation de cette mise en réseau des partenaires économiques au cours des années 2010 comme nous le montre un article de 2017 du *Figaro.fr* :

74 RIVIERE Clémente, « Quand le sport travaille la ville - « Stadisation » et luttes pour l'espace dans le quartier du parc des Princes », *Les Annales de la recherche urbaine*, 2010,

« Les gros coups se font quand même de plus en rares. La faute aussi aux partenaires du Village qui ont fait le choix du business plutôt que celui du people. «Les déjeuners servent aujourd'hui à récompenser nos bons clients, ensuite à faire venir des invités de marque», souffle un responsable d'un sponsor qui avoue rencontrer de plus de difficultés à faire venir des noms ronflants. «Tout dépend aussi des sponsors présents. Quand Renault était là, on voyait les pilotes de Formule 1. Faire venir du monde, ça coûte aussi de l'argent...»[75]

Cette mise en réseau du business a toujours existé. Elle a simplement été renforcée et connu une évolution dans une période récente. Les relations professionnelles au sein du tournoi trouvent leur ancrage dans une tradition française de négociation entre deux parties : le repas. Les gros contrats se signeraient ainsi, traditionnellement successivement après un bon repas. Ces repas font aussi partie de tout un processus de négociations qui permet de flatter et d'impressionner son partenaire économique. L'inviter à Roland Garros en loge participe de cette volonté de domination symbolique afin de montrer à quel point le partenaire compte pour la personne invitant. Roland Garros apparaît ainsi comme un élément de flatterie parce qu'il s'agit du plus grand tournoi de tennis français,que les meilleurs joueurs sont présents, qu'il est possible d'y croiser des people, que le service va faire se sentir les clients importants etc. … Rappelons dès lors qu'il est possible pour une entreprise de réserver des places sans avoir d'espace d'affichage publicitaire. L'une des pratiques est donc de réserver une loge à la journée, ou sur la durée du tournoi, ainsi que les prestations culinaires qui s'en accompagnent pour pouvoir mettre ces stratégies de séduction vis-vis de différents clients en place.

Le Village n'est donc pas seulement un espace de distinction social pour privilégiés mais il est bien un espace d'interaction privé et professionnelle de ces personnes privilégiées. Il agit comme un cercle de sociabilité au coeur de laquelle se trouvent les affaires et la puissance financière et économique des personnes et des entreprises présentes. Cette puissance économique peut parfois se traduire par une puissance symbolique par le biais d'invitation diverses qui font partie de cette quête de l'image des entreprises présentes dans le Village et dans les loges. Pour finir ce paragraphe on pourra s'amuser du nom que porte la colonne budgétaire qui concerne ces investissements en loge pour leurs clients : des frais de représentation. Cette représentation participe ainsi au visuel et à un jeu d'image.

75 FESTOR Gilles, « Au Village de Roland-Garros, le business prend le pas sur les people », *Le Figaro.fr*, 01/06/2017

C – Un véritable impact sur le jeu

Ces passages au restaurant entraînent fatalement un ensemble de tribunes vides au moment des matchs importants. C'est ce qui s'est produit pour Jo-Wilfried Tsonga en 2015 qui souhaitait compter sur le soutien du public pour sa demie-finale contre Stanislas Wawrinka mais celui-ci finissait de manger ou de digérer et n'a pas assisté au début de rencontre du Français[76]. Deux choses sont mise en avant par la présence de ces loges sur les courts de Roland Garros et d'en d'autres enceintes sportives. Tout d'abord la pratique du choix. L'argent n'étant pas une contrainte, les personnes invités n'ayant par essence pas payer leur place la contrainte mentale et l'envie de voir les matchs est sans doute beaucoup mois fort que si cela avait été le cas. Cette absence en tribune sur les coups jusqu'à au moins 15h est un problème récurrent du tournoi depuis les années 1980. Voir des loges vides provoque chaque année chez les téléspectateurs des récriminations outrées et des jalousies sans nom. Ce à quoi Marie-Christine Peltre a pu me répondre que c'était comme cela car les clients payaient leurs loges et qu'ils en disposaient comme bon leur semblait. Nous sommes donc face à une pratique luxueuse où la contrainte financière ne devient plus du tout une contrainte mentale.

Cette absence joue fortement sur le joueur de tennis puisque le simple fait de jouer à domicile, on l'a vu pour le football mais c'est aussi un peu le cas en tennis, augmente les chances d'un jouer de gagner en raison de la défense territorial dont il fait le preuve et du soutien du public. Par ces absences dans les loges le public français a donc joué un rôle, certes mineur, dans la carrière et dans l'évolution de certains des joueurs du circuit. Les privilégiés des loges ne sont pas seulement acteurs de leurs affaires mais aussi de celle d'un match de tennis par le simple achat de place.

Cette question de l'équilibre entre les loges souvent bien plus calmes mais beaucoup plus rentables et les tribunes populaires plus supportrices mais moins dépensières est un des soucis majeurs du sport de la marchandisation du sport de haut niveau. Ce problème est aussi bien rencontré à Roland Garros où les organisateurs souhaitent un public qui supportent les Français à toute heure mais aussi faire rentrer de l'argent que dans des petits clubs professionnels tout juste monté en première division comme le *Saran Loiret Handball* qui lors de sa montée en première division entre 2016 et 2018 sacrifia trois cents de ses 1000 places assises pour les sponsors et les partenaires. Cette entrée d'argent et parfois de béotien tant à modifier les principes de sociabilité et les codes propres à l'enceinte sportives. Roland Garros tournoi d'une tout autre envergue n'échappe

76 LORIOT David, 06/06/2015, « Les Loges du silence », Paris, France

pas depuis les années 1980 à cette recherche d'équilibre entre passionnés de tennis, argent frais et image du tournoi.

III – Voir et être vu

La première action d'un stade est bien évident le fait d'observer simplement la tribune présidentielle et les loges ne sont pas là simplement pour cela et ont une dynamique bien plus monstrative qu'observatrice.

A – L'image des entreprises

En plus du renforçant de l'image des compagnies du fait de l'association à celle du tournoi s'ajoute un compétition interne entre celles-ci afin de savoir qui a le plus de puissance financière et symbolique. Cette compétition interne s'est longtemps déroulé derrière les toiles de tente du Village avant de déménager. Elle s'incarne encore une fois autour de deux pôles principaux : la qualité culinaire, et le show visuel. Cette qualité culinaire passe par le biais de buffet mis en place par les entreprises afin d'achalander les privilégiés du Village en fonction de la qualité du traiteur, du chef choisi pour la quinzaine et l'exposition dans cet espace l'entreprise frappe un coup plus ou moins gros au sein du monde des entreprises.

« Légumes tendres au foie gras, filet mignon de veau aux asperges et couronne aux mangues… pendant que les joueurs transpirent sur le court, d'autres amusent leurs papilles. Au Village – l'espace réservé aux VIP à côté du court A – le jambon-beurre n'a pas court. Ici un chef concocte des menus gastronomiques pour les 1000 personnes qui viennent tous les jours déjeuner dans l'une des dix-sept tentes qui bordent les allées en bois de ce monde à part. Chefs d'entreprises, stars du showbiz, du sport et de la mode, se retrouvent là avant de rejoindre les loges qui leur sont réservées au bord des courts. On mange, on papote, on se fait tirer le portrait pour Gala ou Paris-Match, bref, on s'amuse. Et le tennis dans tout ça ? »[77]

A ceci s'ajoute ainsi la dimension visuel. Le premier élément de cette dimension visuel, de ce show n'est autre que la composition et la décoration du stand qui consiste en une forme de compétition pour avoir le plus bel espace pour la quinzaine afin de rayonner au sein de ces cercles de la bonne société. Ce show visuel n'est pas simplement matériel mais passe aussi par le biais des

77 SUARD Adeline, 03/06/1998, « Des pirates à l'assaut du Village », *L'Équipe*, Paris, France

personnes invitées. Ces invitations permirent à partir des années 1990 à certaines entreprise d'occuper une place médiatique au sein des journaux « people » par le biais des nombreux photographes et autres paparazzi qui souhaitait savoir quelle vedette s'était rendu à Roland Garros au cours de chaque édition. On est donc dans une forme de cercle de la fama qui s'engendre entre les différents entreprises. On l'a vu cependant le Village fait moins la part belle à ses vedette depuis les années 2010.

Cette question de la visibilité et de l'occupation de l'espace médiatique peut aussi se retrouver au cœur de logiques culturelles de certaines vedettes de la jet set. Ainsi Roland-Garros à partir de la fin des années 1980 commence à s'inscrire dans ces événements de la bonne société dans lesquels il faut être vu, dans lesquels il faut être photographié. Le tournoi par son positionnement calendaire et géographique s'est ainsi inscrit dans la droite ligue du festival de Cannes comme un rendez-vous de la jet set. Les sujets des magazines people fleurissent à ce moment là et le tapis ocre est tiré pour les restas depuis cette époque. On retrouve de tels éléments autant au sein d'article de *L'Equipe* que du *Monde* et le parallèle tiré entre les deux événements est bien plus que fréquent.

« Bref, cette tribune présidentielle est, pendant la quinzaine de la terre battue, un microcosme mondain, comme le Festival de Cannes quelques jours auparavant. Il faut y être vu à telle place et tel jour pour se situer sur l'échelle de la renommée. Pour la majorité des amoureux de la petite balle, il s'agit plus simplement de pouvoir franchir les grilles. L'exercice n'est pas aussi simple qu'il y paraît. Il ne suffit pas de sortir son carnet de chèques pour réussir »[78]

Cette citation ne se concentre que sur la tribune présidentielle qui était alors considérée comme le saint des saint du court central. Cette dimension reste toujours présente avec une supériorité dans la hiérarchie sociale du tournoi au sein de cette tribune, qui ne compte même pas 150 places rappelons le et ne peut accueillir tout le monde. Le simple fait de se rendre à Roland Garros constitue un élément de visibilité de la bonne société suffisant. On est même dans ce cas face à l'auto-création d'un mythe. Plus de gens connus se rendant en ces lieux et plus il devient alors un lieu incontournable de la bonne société pour devenir ce qu'il est aujourd'hui.

Cette construction d'une image ostentatoire de la part des cadres supérieurs parisiens au moment de Roland Garros est d'ailleurs parfaitement perçu comme une pratique distinctive et cette affichage en règle a connu un coup d'arrêt au moins au cours de l'année 2009, sans doute pour acheter la paix sociale dans les entreprises :

78 GIRAUDO Alain, « Deux semaines sous les marronniers d'Auteuil », 25/05/1985, Le Monde, Paris, France

« Traditionnellement, début juin, le cadre supérieur parisien prend ses quartiers aux abords du bois de Boulogne à l'heure du déjeuner. Le rituel est immuable : accueil personnalisé, repas de qualité, champagne et, souvent, seules quelques minutes sur le cours en début d'après-midi, car *« il faut bien retourner travailler »* ! En période de crise, l'heure est aux économies et à la discrétion sur des dépenses dont les salariés ne comprennent pas toujours l'utilité commerciale. Plus question de parader en loge, cigare au lèvre et coiffé d'un panama, aux côtés des Jean-Paul Belmondo et autres Patrick Bruel ! *« Il y a clairement, notamment de la part des grands groupes, une volonté d'acheter la paix sociale »*, explique Didier Tibaut, président de Derby, l'une des agences de « RP » agréées (lire ci-contre). Gilbert Ysern parle, lui, d'« *obligation morale »*. Bien sûr, des entreprises ont réduit ou annulé leur dispositif pour de réelles obligations économiques. »[79]

Cette pratique de parade et de souci de l'image est donc bel et bien perçu comme une pratique distinctive de la part des entreprises et des personnes au sein des entreprises. En réduisant les coûts et les allers retours à RG à cette époque montre bien une forme de retour au secret et aux habitudes de *l'upper class* du cercle clos que nous avons vu précédemment. Les citations de Belmondo et de Bruel ne sont pas non signifiantes non plus.

B – Un noyau dur de vedettes ?

Certaines vedettes sont par ailleurs amatrices de tennis et on les retrouve fréquemment dans les tribunes de Roland Garros jusqu'à créer un ensemble d'habitués. Au rang de ceux-ci on retrouve notamment Claude Brasseur qui semble être de toutes les initiatives popularisation audiovisuelle du tournoi à la charnière entre les années 1970 et 1980. Patrick Bruel qui dispose d'une loge au moins à partir de 1992 :

« Il est interdit à la première midinette venue de s'asseoir où Patrick Bruel pose (très rarement) son postérieur. C'est sa loge à lui ou à un des ses amis. Qu'elle soit occupée ou pas : c'est payé : 76 000F les quatre places pour deux ans. Pas la peine non plus d'espérer se glisser sur un siège gris de la présidentielle. Elle est très privée même si elle n'est guère prisée à l'heure des repas (y compris pendant un Leconte-Stich). Les sans-billets pourront toujours se consoler en se disant qu'à la maison ils pourront toujours regarder le tennis en mangeant. »[80]

A Patrick Bruel et Claude Brasseur s'ajoutent d'autres personnalité de la jet set comme Jean-Paul Belmondo ou Enrico Macias. La récurrence de ces figures forcent ainsi les commentateurs sur le terrain de la « famille de Roland Garros ». Ce terme entend le caractère clanique et exclusif qui apparaît dans les tribunes de Roland Garros. S'il serait facile d'y voir une dynamique de club ou de cercle privée l'explication de cette expression qui prolifère au moment de la massification du

79 BERTRAND Philippe, 22/05/2009, *Les Echos,*

80 « Les Jeux Interdits », 02/06/1992, L'Équipe, Paris, France

tournoi n'est pas si distinctive que cela. Les commentateurs, Lionel Chamoulaud en tête, s'efforcent d'inclure au maximum le téléspectateur lors de ces interventions afin de créer un lien de proximité entre ces vedettes et les téléspectateurs. Ce lien de proximité est d'autant plus renforcé par la récurrence de ces figures chaque année. On s'attend à les revoir là, au même endroit, comme une vieille tante le soir de Noël en quelques sortes. On a donc une forme de logique clanique qui s'est mise en place autour des habitués. Cette logique clanique d'amateurs de tennis provenue du milieu artistique reconnu et célèbre s'étiole au cours des années 2010 en raison de la tendance vers le business qu'a pu prendre le Village.

C – La présidentielle saint des saints ?

La tribune présidentielle, située côté nord du stade, dans l'axe du jeu est par son emplacement et le peu de places disponibles l'élément de distinction principal du stade Roland Garros. Elle remonte à la première mouture du stade en 1980 et n'a pas été changé depuis. Le fait d'y accéder est une double action : à la fois une reconnaissance de la part du tournoi et à la fois une distinction par rapport aux autres membres du public. Cette distinction est apportée à plusieurs catégories de personnes.

Tout d'abord les chefs, les PDG, des principaux partenaires économiques comme la *BNP Paribas, Lagardère*, *Emirates*, *Rolex* ou *Peugeot* qui sont les partenaires premiums et ont aidé à financer le tournoi. En raison des services financiers rendus et des accords mutuels voire historique entre le tournoi et ces entreprises les patrons sont invités et distinguer d'une façon supérieure de leurs employés qui mènent les tractations en coulisse. A ces PDG s'ajoutent également les responsables des différents diffuseurs français. Chaque année au moment de la finale nous avons ainsi le droit à un gros plan sur le directeur du service des sports de France Télévision ainsi que sur le président de la chaîne ; souvent voisins de gradin de surcroît.

A ces dirigeants économiques mondiaux s'ajoutent les dirigeants administratifs du tennis mondial et du tennis français. Les premiers sont soumis à une sélection par le cabinet de la présidence et peuvent être invité en présidentielle en fonction du rang de leur fédération au sein de l'International Federation of Tennis (ITF). A ces présidents de fédération s'ajoute évidement les membres les plus éminent de l'ITF. Enfin, en fonction de l'heure de la journée les membres du cabinet de la présidence possède la liste des présidents de clubs et de ligues présents sur le site et peuvent alors les envoyer en tribune présidentielle si de nombreuses places se sont libérées au cours de la journée. Ces honneurs aux membres de la Fédération Française de Tennis sont aussi fait aux présidents de club qui ont depuis la prise de pouvoir de Philippe Chatrier.

La dernière strate « dirigeante » qui existe est évidement la strate politique. Une place est toujours faite pour le maire de Paris en exercice. A cette personne s'ajoute les différents membres du gouvernement souhaitant se rendre à Roland Garros voire le président de la République en exercice.

Les anciens vainqueurs de RG ont également une place « à vie » dans la tribune présidentielle. Voilà un autre moyen d'honorer la mémoire des champions et de les placer comme des êtres supérieurs aux autres par cette distinction spatiale.

Toutes ces catégories de personnes font l'objet d'un arbitrage par le cabinet de la présidence qui souffre de nombreux appels au cours du mois précédant le tournoi mais aussi de tentative de resquille en se faisant passer pour la femme du maire de Paris par exemple :

> « Il n'y a que deux surveillants qui contrôlent l'entrée de la tribune. Six hôtesses se chargent ensuite de placer les invités et le champion 1946, Marcel Bernard, fait office de grand chambellan, tandis que l'ancienne joueuse, Françoise Corre, veille à la bonne organisation matérielle des lieux. Ce dispositif n'empêche pas les resquilleurs de s'introduire. " Il y a quelque temps une dame s'était fait annoncer comme la femme du maire de Paris. Nous connaissions la vraie et nous avons pu la refouler. Mais depuis que la nouvelle majorité a été élue, il y a beaucoup de femmes ou de fils de ministres dont la physionomie nous est inconnue. »[81]

Enfin à cette liste presque exhaustive s'ajoute les invités personnels du président de la Fédération Française de Tennis. Ces invités peuvent prendre plusieurs formes mais ont souvent un seul et même objectif : faire rayonner le tournoi. Deux présidents se sont distingués parmi les autres : Philippe Chatrier et Christian Bîmes. Le premier fut président de 1973 à 1993 et le second de 1993 à 2009. Ces deux ères à la direction fonctionnent de façon complémentaire dans l'histoire de Roland Garros. Philippe Chatrier participa ainsi à la démocratisation du tennis en faisant parler du tournoi dans les journaux people, hors de la presse sportive. Christian Bîmes poursuivit cette logique en passant à un niveau international pour ces invitations en amenant dans les gradins de Roland Garros des mannequins américaines telle Claudia Schiffer dès sa prise de mandat en 1993. Ce virage au sein des invités de la tribune présidentielle marque à la fois une volonté de développer le tournoi à l'international et à la fois une intégration de celui-ci dans les cercles les plus prestigieux du monde entier et plus seulement français.

Cette question d'un entre soi aristocratique de la jet-set française et mondial s'illustre principalement par les techniques de resquille utilisées pour passer en présidentielle. L'une des plus

81 GIRAUDO Alain, 11/06/1984, « Lendl – McEnroe : finale idéale – les embarras de la présidentielle », *Le Monde*, Paris, France

fameuse, c'est aujourd'hui beaucoup plus compliqué, était de se faire passer pour le fils ou le neveu de telle ou telle personnalité politique.

« La tribune présidentielle est la cible des resquilleurs de haut vol. " L'an dernier, on a dû faire sortir une fausse Mme Chirac et un faux chef du cabinet de M. Barre. Cette année, on a eu plusieurs coups de fil annonçant la visite d'émissaires de l'Élysée. Après le sommet de Williamsburg, quelqu'un a même prétendu être le neveu du président Reagan auquel aurait été transmis une invitation du président Mitterrand ", raconte Mme Régine Tourres, qui aide depuis sept ans le président Chartrier à répartir les hôtes de marque dans ces deux cent soixante places de choix. " Pour les demi-finales tout est pris et pour la finale il a fallu prévoir des coussins sur les marches ". »[82]

En plus de cette reproduction du caractère héréditaire familiale, l'un des traits caractéristiques de l'*upper class*, on retrouve une forte volonté de distinction et d'y pénétrer en ajoutant des sièges supplémentaires au détriment du confort. La présence dans cette tribune apparaît donc comme la distinction principale de cette enceinte sportive.

Notre enceinte de Roland Garros est donc par essence une enceinte de distinction et de hiérarchie sociale autant par des marqueurs spatiaux que physiques. Cette distinction a pris une nouvelle tournure au cours avec l'arrivée de la massification. De pré carré et sport des élites le tennis est devenue, comme toutes les enceintes sportives, un lieu, un espace, un territoire où des fractures sociales étaient visibles, perceptibles, sensibles. Ces fractures sociales ont pourtant une particularité : elles ne trouvent que très peu d'écho au sein de mes sources audiovisuelles et écrites. La distinction présente au cours de ma période, renforcée au cours de celle-ci tend à être gommé par la masse et les modes de consommation du spectacle sportif. Néanmoins il n'est pas exagéré de qualifier la tribune présidentielle et le Village de pré carré de la grande bourgeoisie française et internationale.

Les pratiques du stade de Roland Garros apparaissent ainsi au sein des spectres très larges. Cependant trois éléments saillent et nous permettent de les résumer. Premièrement, le tournoi est avant tout un élément patriotique et le spectaculaire n'en est que renforcer quand un Français joue et va loin dans le tournoi. Deuxièmement, le stade est un lieu d'expression émotionnelle, tout comme l'est le moment du visionnage, ce moment d'expression émotionnelle joue le rôle de catharsis à la

82 GIRAUDO Alain, « Les Marronniers de Roland Garros », 04/06/1983, Le Monde, Paris, France

manière du théâtre. Troisièmement, le stade de Roland Garros est un lieu de distinction comme tous les théâtres du sport-spectacle actuel, cette distinction s'est progressivement mise en place au cours de ma période au travers de la financiarisation du sport.

Deuxième set

Médiations du spectacle tennistique

Chapitre 5

La construction du héros tennistique

Cette construction du héros sportif au sein des différents médias mais aussi des mentalités est provoquée par deux logiques jointes. La première est une construction positive du héros sportif au sein des discours médiatique. La seconde est une construction en creux en montrant ce qu'il n'est pas et en oblitérant d'autres parts du tennis. En fait le héros de Roland Garros est un homme jouant en simple. Ce qui signifie, de façon très bateau qu'il n'est ni une femme ni simplement un joueur de double.

I – Une construction positive du héros

A – Duel et rivalité

La construction médiatique la plus récurrente et la plus ancienne que l'on retrouve pour encenser l'un ou l'autre joueur c'est celle de la création d'opposition. Ces oppositions prennent deux formes : le duel qui a lieu au cours d'un match et la rivalité comme celles opposants McEnroe à Borg ou celle à Federer et Nadal, qui s'écoule sur le temps long entre deux joueurs. Cette création prend en compte plusieurs éléments afin de créer une image de la personnalité et du jeu de chacun des joueurs.

La construction d'une opposition intervient d'abord dans les styles de jeu des deux joueurs sur le court. L'un des premiers éléments de comparaison entre deux joueurs va ainsi être leur style de jeu. Sont-ils de joueurs dit de « fonds de court » ? Y a-t-il un « lifteur » ? L'un des deux pratique-t-il le jeu de service-volée ? Toutes ces composantes entre dans les premières descriptions des

joueurs qui sont transmises par les colonnes de la presse afin d'avoir des éléments de narration sur le match. On retrouve notamment ces comparaisons au cours des années 1970 et 1980 au cours des années de « règne » de Björn Borg sur le tournoi de Roland Garros. On mettait en opposition son jeu de lift à celui, jugé plus élégant, de l'Italien Adriano Panatta[83]

Les comparaisons comportementales accompagnent les comparaisons de style de jeu. On compare les réactions possibles des deux joueurs dans l'adversité et leur comportement global sur et en dehors du court. Par ce biais là on saura qu'untel est un bourreau de travail, que l'autre aime faire la fête ou qu'un dernier est un gagneur invétéré même en dehors du court. Ce profilage mental des joueurs de tennis permet une autre strate de narration qui évoque une proximité avec les lecteurs et les téléspectateurs. Elle humanise le champion en lui donnant des traits humains par rapport à leurs qualités physiques et techniques qui sont inhumaines en raison du niveau d'excellence dans lequel ils évoluent puisqu'ils participent à ce tournoi. Ces comparaisons comportementales sont souvent en lien avec le registre émotionnel. Le surnom « Iceborg »[84] devint plus qu'une appellation humoristique du champion basée sur un jeu de mot mais la véritable définition du caractère du champion. Ce stoïcisme contraste avec l'exubérance de certains joueurs comme Gaël Monfils.

Enfin, la forme physique et les résultats récents des deux joueurs sont souvent passés à la loupe par les différents périodiques. Le joueur a-t-il joué des matchs longs avant d'atteindre ce stade de la compétition ? Quels ont été ses succès sur terre battue cette saison ? Quel est son classement mondial actuel ? A-t-il déjà été loin dans ce tournoi ? Quel est son palmarès individuel ? Ce dernier élément est souvent l'élément le plus important dans le choix du favori de la rencontre.

Ces comparaisons techniques et physiques sont appuyées assez rapidement par des infographies, des graphiques, des statistiques au sein des colonnes de *L'Équipe* principalement. A parti de 1978 le quotidien sportif français propose chaque jour du tournoi le match du jour. C'est-à-dire que le match qui est estimé comme l'un des plus importants au sein des colonnes ou bien un match opposant deux bons joueurs qui n'a pu faire l'objet d'articles fait l'objet d'une infographie. Celle-ci reprend des informations très normées : l'âge, la taille, parfois le poids, le coup favori du joueur, Ces infographies sont souvent accompagnées d'une photo des joueurs en action qui permet de mettre en place une opposition dans la tête des lecteurs.

Cette médiation de l'opposition par la photographie est fréquemment utilisée au sein des unes et des différents articles importants illustrant une confrontation entre deux têtes de séries lors

83 ELIAN Judith, 19/05/1978, « Qui n'a pas peur de Borg ? », *L'Équipe*, Paris, France

84 LALANNE Denis, 05/06/1978, « Iceborg écrase tout », *L'Équipe*, Paris, France

d'un match que l'on suppose souvent indécis. La rédaction du journal place alors deux photos côte à côte pour donner l'impression d'un duel entre les deux joueurs, ou les deux joueuses.

TENNIS ROLAND-GARROS (Grand Chelem, terre battue)

Programme

À PARTIR DE 11 HEURES

COURT PHILIPPE-CHATRIER
HENIN (BEL) - Martinez (ESP)
AGASSI (USA) - Nieminen (FIN)
MAURESMO - Dominikovic (AUS)
RODDICK (USA) - Tsonga

COURT SUZANNE-LENGLEN
SAFIN (RUS) - Sluiter
SHARAPOVA (RUS) - Linetskaya (RUS)
CAÑAS (ARG) - Monfils
GOLOVIN - Osterloh (USA)

COURT N° 1
KUZNETSOVA (RUS) - Johansson
F. LOPEZ (ESP) - Mathieu
DECHY - Pastikova (RTC)
CORIA (ARG) - Carlsen (DAN)

COURT N° 2
Santoro - Henrych (RTC)
PETROVA (RUS) - Washington (USA)
IVANOVIC (SEM) - Foretz
Kuerten (BRE) - Sanchez (ESP)

COURT N° 3
SUGIYAMA (JAP) - Llagostera Vives (ESP)
LIUBICIC (CRO) - Puerta (ARG)
SCHIAVONE (ITA) - Zheng Je (CHN)
VOLANDRI (ITA) - Saulnier

COURT N° 4
SUAREZ (ARG) - Chakvetadze (RUS)
YOUZHNY (RUS) - Muller (LUX)
Parmentier - Benesova (RTC)
T. JOHANSSON (SUE) - Draper (AUS)

COURT N° 5
DAVYDENKO (RUS) - Tuksar (CRO)

Le choc du jour

(FRA) Gaël MONFILS — 40 — La cote — 60 — Guillermo CAÑAS (ARG)

- 18 ans ; né le 1er sept. 1986 à Paris
- 1,91 m ; 74 kg
- Droitier, revers à deux mains
- Professionnel depuis 2004
- Classement ATP : 75e (meilleur classement)
- Palmarès : aucun titre sur le circuit principal (2 titres en Challenger, 1 en Futures) ; champion du monde juniors 2004
- Sa saison 2005 : huitième de finale à Miami ; victoire aux Challengers de Besançon et Tunis
- Ses Roland-Garros : 1re participation (vainqueur du tournoi juniors en 2004)

La clé Si Monfils, souvent anxieux à l'entame des matches, ne laisse pas trop d'avance à Cañas, il pourrait menacer l'Argentin. Et de plus en plus si la rencontre s'électrise. Inconsciemment ou non, le Français se libère souvent une fois au pied du mur. Mais gare à lui si le match s'éternise. On ne sait rien de ses capacités sur cinq sets, alors que Cañas est un spécialiste des marathons.

0 Face-à-face 0
• Première confrontation

- 27 ans ; né le 25 nov. 1984 à Buenos Aires (Argentine)
- 1,85 m ; 86 kg
- Droitier, revers à deux mains
- Professionnel depuis 1995
- Classement ATP : 10e (meilleur classement)
- Palmarès : 6 titres, dont 1 Masters Series (Toronto 2002)
- Sa saison 2005 : demi-finale à Indian Wells, quart de finale à Acapulco, huitième de finale à l'Open d'Australie
- Ses Roland-Garros : 6e participation (quart de finale en 2002, huitième de finale en 2001, 2e tour en 1999, 1er tour en 2000 et 2004)

Le jeu Ses balles qui glisent lui permettent de déborder son adversaire, et de s'ouvrir le court pour des coups gagnants qu'il mériterait de conclure plus souvent à la volée. Un exercice dans lequel il n'est pas toujours à l'aise. Son service, excellent, peut parfois s'envoyer. Généralement, il a besoin que le match devienne « show » pour se libérer totalement.

Le physique Très musclé, donc plus vigoureux que dans un passé récent. Souple, naturellement puissant, il a fait beaucoup de progrès ces derniers temps. Il a pris du coffre. Sa victoire au finish face à Santoro à Tunis, après 3 h 45 de jeu, montre qu'il a acquis cette endurance qui lui faisait défaut.

Le coup Son coup droit. Sa capacité d'accélération en cours d'échange sur ce coup est étonnante. Ébranlé dans l'échange, la « Mouf » est capable de mettre une « mille », comme il dit, pour rétablir l'équilibre.

Le mental Parfois nonchalant, il donnait l'impression de lâcher bêtement certains matches, comme son deuxième tour à l'Open d'Australie contre Olivier Rochus. Mais depuis, il a l'air moins gamin sur un court. Le travail spécifique de son entraîneur Thierry Champion, ainsi qu'une volonté personnelle de ne plus rien lâcher – même en jouant mal – ont fait progresser le Français à ce niveau.

Le jeu Solide des deux côtés, l'Argentin est un joueur polyvalent capable de briller sur terre comme sur dur. Il n'est jamais passif sur le court, et son jeu comptait lui autorise quelques montées décisives. Même s'il n'a pas de point fort à proprement parler, il dispose d'une large palette de coups qui le rend redoutable.

Le physique Son point fort. L'Argentin n'est pas un monstre de puissance mais il est incroyable. Endurant, galopeur infernal, il ne renonce jamais. Marié dans un match, ou battu sur un point, il sera toujours capable de renverser la tendance.

Le coup Son jeu de jambes, forcément. Coéui qui le pousse à ne jamais renoncer. À cet égard, son palmarès à Roland-Garros est éloquent, avec un nombre de combats en cinq sets très révélateur. En 2001, il battit Alberto Martin et Hrennan sur la distance. En 2002, c'est Moya qui perd à l'arraché. L'an passé, Ferrero, le futur vainqueur, s'en sort in extremis face à ce lutteur invétéré.

Le mental Au début de sa carrière, il était réputé pour perdre beaucoup de matches à sa portée. Il n'arrivait pas à « finir » ses adversaires. Mais depuis, il est un élevé un matchour qui ne lâche rien. Endurci sans doute par son opération au poignet qui l'avait éloigné huit mois des courts en 2003. L'année suivante, il avait gagné 283 places pour finir en 11e position.

Photo : Jean-Marc Pochat

85

Le choix de la photo ci-dessus n'a pas été motivé par ce match précis mais plutôt par l'illustration habituelle qu'elle est. Je n'ai pas de source d'aussi bonne qualité avant l'année 2005 en raison de la non numérisation des journaux et de leur existence unique en microfilms. Cette juxtaposition de l'image est souvent accompagnée d'un face à face dans les positions les plus guerrières ou les plus parlantes des deux joueurs, souvent en train de réaliser leur coup préféré, au moment de l'effort, tous les muscles bandés. Cette posture d'effort mise en avant par le journal au moment du duel participe à cette culture du corps permanente présente dans le sport.

On retrouve cette opposition créée de toutes pièces en 1978 avec le duel à distance entre Guillermo Vilas et Björn Borg. Les titres des articles évoquait cette année là l'un ou l'autre champion.[86] Par la forte récurrence de ces titres, au moins un article par jour consacré à l'un ou l'autre joueur, le journal crée une rivalité. Cette création de rivalité est d'autant plus pertinente que les deux hommes se situaient de chaque côté du tableau : Borg était tête de série n°1 et Vilas tête de série n°2. L'opposition finale entre les deux meilleurs joueurs annoncés du tournoi a ainsi permit la création d'un héros. Cette logique est ici encore plus importante en raison de l'invincibilité supposée de Borg : il fallait lui créer un ennemi pour pouvoir rendre le tournoi plus attrayant. C'est chose faite en 1978 avec Guillermo Vilas qui permet de placer de l'incertitude sur la finalité du

85 POCHAT Jean-Marc, 24/05/2005, *L'Équipe*, p. Paris, France

86 Cf Annexe état des sources, *L'Équipe*, année 1978, Micr-d 365, 05/1978 → 06/1978

tournoi et d'incarner un personnage à part entière. La création d'un fort opposant permit également de rehausser la gloire de Borg et d'en faire un héros plus vertueux encore du fait qu'il ait pu le défaire en finale.

B- Le duel télévisuel

Le duel est également mis en place par le jeu des caméras de télévision au cours de la rencontre. Une rencontre de tennis est construite médiatiquement comme un duel. Ce duel est notamment mis en place par un jeu d'alternance et de champ contre champ au cours du match. Ce champ contre-champ fait parti de la manière de filmer le tennis dès le début de ma période. Cette technique de mise en scène du tennis est présente même de façon rudimentaire sur les courts annexes. Les courts annexes sont simplement équipés de quatre caméras. Une pour filmer le match en plan fixe, une mobile au sein des tribunes et deux caméras de chaque côté du court qui ont chacune un joueur en charge afin de mettre en place cette opposition.

Cette création du duel télévisuel s'est développée au cours des années avec l'augmentation des moyens et des facilités technologiques. Ces facilités technologiques ont ainsi permis de mettre en place des incrustations de la tête d'un joueur pendant que l'autre se prépare à servir. On peut ainsi suivre en même le geste technique et la réaction émotionnelle du joueur se trouvant en face[87]. L'opposition des joueurs fait partie des recours narratifs télévisuels que l'on étudiera dans le chapitre 7.

C – Le représentant d'une éthique,

La mythologie sportive et morale se repose ainsi sur l'éthique de vie et de travail des champions qui sont présents sur les courts de RG. Les logiques médiatiques, pour cela, décryptent l'entraînement des différents joueur au cours des semaines qui précède Roland. On est encore une fois dans une culture du corps pour la performance.

Cette éthique est celle de Pierre de Coubertin et elle est défendue au sein de tous les journaux sportifs par la recherche de la performance. Les champions sont les parangons de cette performance, les exemples à suivre. La recherche de performance est souvent couplée à une histoire mêlant don « naturel » et volonté. Les champions seraient ainsi des personnes détentrice d'une véritable éthique de travail et de l'effort. Le champion devient alors le représentant d'un sport-spectacle mais aussi d'un ensemble de valeur qu'il faudrait appliquer à la société. Le travail et

87 Cf Annexe image – image n°2

l'effort sont de ceux-là comme on a pu le voir lors de la victoire de Stanyslas Wawrinka en 2015 qui remporta son premier Roland Garros à 30 ans, un an après avoir remporté son premier tournoi du Grand Chelem à Melbourne. Cette opposition entre travail et talernt reste cependant assez récente dans les constructions héroïques. Elle est apparue progressivement avec la professionnalisation et « l'exigence du haut niveau » au cours des années 1980 et 1990. Yannick avoua lui-même n'avoir été professionnel que deux semaines dans sa carrière : celles de sa victoire dans le tournoi.

A cette éthique de travail, de la performance, de la concentration s'ajoute une mise en scène du don « naturel ». Le champion serait celui qui a été touché par les « dieux du tennis », l'élu en quelques sortes. Ce don lui conférerait un niveau de jeu impressionnant et des qualités presque suffisante pour battre ses adversaires. Néanmoins ce don « naturel » n'est jamais suffisant et doit toujours être complété avec du travail.

« Elevé dans une ferme près de Lausanne, Stan Wawrinka s'est construit dans l'ombre écrasante de Roger Federer, avec la conviction que son talent, c'était le travail. A trente ans, l'anti-héros est devenu un modèle. »[88]

Cette opposition entre travail et talent a connu une nouvelle dimension au fur et à mesure de ma période en raison de la professionnalisation accrue des joueurs. Ces derniers sont toujours plus concentrés sur le tennis et sur les façons de gagner en raison de la concurrence qui existe à un tel niveau. Cette professionnalisation permet ainsi de mettre en avant les différences mentales mais aussi de talents entre les différents joueurs du circuit. Ceci participe à la création d'une véritable culture de l'effort pour tous les joueurs. Le champion de tennis est celui qui a souffert pour atteindre son objectif. Cette problématique de l'objectif fixé est aussi au cœur des logiques concernant le héros par une dichotomie. Ils peuvent être extraordinaires pour les plus grands joueurs ; c'est-à-dire battre les records des glorieux anciens. Mais ils peuvent aussi être très banaux comme une simple victoire dans le tournoi.

La problématique de l'objectif est souvent corrélée à l'idée de « rêve » des héros de la terre. On a une véritable proximité de ces deux champs lexicaux au sein des colonnes sportives. Au fur et à mesure de la carrière des champions les rêves deviendraient petit à petit des objectifs pour les joueurs. Cette question de « rêve » ou d'aller au-delà des rêves est particulièrement présente au sein des remises de prix des champions. Le fait de présenter la victoire comme un accomplissement se retrouve ainsi au moment du discours des champions sur la « réalisation de leur rêve ». Cette problématique est notamment présente au moment du discours de remise de la coupe à André

88 DORGAN Sophie, 08/06/2015, « Enfants de la terre », *L'Équipe*, Paris, France

Agassi en 1999[89]. Cette question du rêve des champions de tennis est notamment en lien avec un développement historique des cultures sportives au sein des sociétés. Du fait de la reconnaissance et de l'héroïsation toujours plus grande des athlètes on voit ainsi apparaître l'existence de rêve de succès par le sport. Ce dernier n'est plus seulement un loisir mais un véritable objectif, de vie pour les champions. C'est c

Cette collusion, cette confusion entre le rêve et la réalité existe dans les deux sens du registre. La victoire est d'abord la réalisation d'un rêve, le rêve devient réalité par le biais de cette finale gagnée. Mais la victoire en finale est aussi un rêve car elle semblait à chaque fois inatteignable en vertu de l'adversité créer par le tennis. Cette perméabilité du registre de la performance par le registre du rêve crée encore plus une distance héroïsante entre les spectateurs et leur héros. Ce rêve et ces objectifs sont souvent inatteignable pour les personnes dans les tribunes ce qui permet aux champion de se voir attribuer des caractéristiques héroïques, ils sont presque comparé à des demis-dieux. Suzanne Lenglen était déjà surnommée « La Divine » au cous de ses années d'activité. Ce fréquent parallèle entre le monde divin se retrouve encore de nos jours avec des joueurs comme Roger Federer ou Rafael Nadal.

Au champ lexical du divin s'ajoute celui de la légende, de la royauté, tous deux synonymes de réussite et d'héroïsation des sportifs. On retrouve une occurrence assez récente dans les discours audiovisuels avec la douzième victoire de Rafael Nadal dans le tournoi de Roland Garros qui est « un peu plus entré dans la légende » aux dires des commentateurs sportifs. Cependant cette convocation de la légende n'est pas récente et on la retrouve par exemple en 2009 lors de la victoire de Roger Federer en finale contre Robin Söderling :

«Après le public en transe qui s'était levé comme un seul homme pour scander de frénétiques « Roger, Roger, Roger », ça ne faisait plus beaucoup de doute dans les coulisses de l'exploit. « Il avait un pied et demi dans la légende ; il a maintenant les deux » synthétisait Cédric Pioline quelques minutes après l'heure H. »[90]

L'écriture de la légende est faite par les héros, par de preux chevaliers de la terre battue en somme. Ce champ lexical est présent dès 1982 pour le tournoi de Roland Garros au sein des colonnes du Monde avec la victoire de Mats Wilander qui rejoint Björn Borg dans la légende[91]. La

89 06/06/1999, Finale simple homme Medvedev contre Agassi, France Télévisions et Fédération Française de Tennis

90 RAMELLA Franck, 08/06/2009, « L'éloge de Roland Garros », *L'Équipe*, Paris, France

91 08/06/1982, « Le Suédois Wilander succède à Borg », *Le Monde*, Paris, France

précocité des talents fait ainsi partie des talents héroïques des joueurs de RG. Elle n'en est néanmoins qu'un des différents éléments

II- La construction d'un héros masculin

Le héros masculin a longtemps été le modèle du tournoi. Il l'est encore aujourd'hui en dépit d'une amélioration de la place du tennis féminin au sein de la sphère médiatique.

A – Des sièges vides

Le tournoi féminin attire moins le public que le tournoi masculin tout au long de ma période. On constate des tribunes vides dans les années 1980 et 1990 au cours des matchs de certaines stars comme Steffi Graf ou Chris Evert. Ce désintérêt avait cependant atteint son paroxysme au moment de la demie-finale 1976 entre Sue Barker et Virginia Ruzici[92] . A ces tribunes vides s'ajoute l'affirmation de Mathieu Bosquet, responsable de la billetterie du tournoi :

« Il y malheureusement, pour le coup, il y a une très forte disparité sur l'attractivité entre les finales messieurs et les femme. De la même manière entre les demies-finales messieurs et les demies-finales dames. Aujourd'hui c'est structurel, c'est lié au fait qu'en ce moment le tennis féminin est moins attractif que le tennis masculin, qui atteint des sommets. C'est conjoncturel plus que structurel….
Bref, en ce moment c'est le cas mais à l'époque de Mauresmo, Hénin, voilà, les femmes avaient une belle part. »[93]

Cet élément nous montre donc des différences de réception régulières entre les deux tournois. On peut estimer que la conjoncture qu'il a exprimé, une époque qui remonte au début des années 2000 et qui se traduit d'ailleurs bien dans les une de *L'Équipe* est une période exceptionnel. A part à ce moment là au cours de ma période, le tennis féminin est moins suivit que le tennis masculin notamment en raison de l'éthique sportive mise en place.

L'éthique sportive de la quête de performance toujours renouvelée, de résultats et de puissance structure ces disparités homme -femme. La puissance physique se trouve aujourd'hui du côté du tennis masculin, factuellement, les hommes servent généralement plus rapidement que les femmes : le service le plus rapide d'un homme a été mesuré à 253km/H par John Isner alors que le

92 Cf Annexe image – image n°4 & 5

93 Cf Annexe entretiens - entretien Mathieu Bosquet

service le plus rapide d'une femme a été mesuré à 211km/h par Sabine Lisicki. Le fait qu'un service féminin dépasse les 200km/h est quelque chose de particulièrement exceptionnel tandis que c'est monnaie courante sur le circuit masculin.. Cette première frappe de balle donne une sensation de vitesse et une performance physique supérieure que celle des dames au cours du tournoi. Il y a donc une véritable différence de traitement en vertu des attributs physiques des femmes par rapport aux hommes aujourd'hui dans le tennis. C'est l'importance du sport-spectacle comme prouesse physique qui est montrée ici par un tel traitement de la gente féminine sur les courts de RG. La quête de performance physique n'est en rien compensée par les recherches tactiques ou techniques du tennis féminin aux yeux des spectateurs. C'est un sport moins spectaculaire donc moins regardé.

Cette première raison n'est pas la seule raison de l'impopularité du tennis féminin aux yeux des spectateurs. La première raison reste l'ancrage profond de la performance comme quelque chose de masculin. Selon les critères sociaux en vigueur dans les tribunes, les femmes ne sont pas censées modeler leurs corps pour être puissantes mais pour être jolie, comme nous le montre par exemple les travaux de Susan Burdo.[94]

Une dernière raison a souvent été évoquée lors de mes entretiens informelles au cours de ma visite à Roland Garros le 03/06/2019, le fait que le tableau féminin soit « incompréhensible ». Cette incompréhension est souvent évoqué sur le plateau de média généralistes au cours de la période récente. L'incompréhension du tournoi féminin réside en effet au caractère changeant du classement WTA qui n'offre pas de grande favorite, pas de hiérarchie claire au cours du tournoi. Ce manque de hiérarchisation est souvent invoquée pour montrer le désintérêt éprouver à l'encontre de telles rencontres. Cependant, cette incompréhension n'est pas neutre et trouve ses racines autrement que dans un simple changement constant des têtes de séries. Changement qui n'est d'ailleurs pas aussi profond que cela[95].

Cette excuse masque en fait deux choses : le désintérêt pour le tournoi féminin en raison de ce qu'il est, un spectacle moins spectaculaire ou en tous cas moins dans les codes du spectaculaire actuel ; un manque de médiatisation généraliste du tennis féminin qui souffre alors d'une méconnaissance profonde de la part du public. Ce manque de médiatisation est d'ailleurs justifié par le fait qu'il n'y a pas de star, pas de vedette sur le tournoi féminin et que de toutes façons cela n'intéresse pas plus les clients du journal ou de la chaîne que cela. La question du tournoi féminin nous permet ainsi de soulever celle des logiques médiatiques et du rôle des médias dans la société.

94 BURDO Susan, *Unbearable Weight : Feminism, Western Culture and the Body*, University of California Press, 1993

95 Cf Annexe Statistiques – Tableau n°1 à 3

Doivent-ils jouer un rôle purement économique fondée sur de la rentabilité ? Ou bien ont-ils un rôle éducatif à jouer ?

B – Un manque de parité flagrant

Le manque de parité entre les hommes et les femmes au sein du tournoi de Roland Garros s'est longtemps traduit par une différence de salaire entre le gagnant du tournoi masculin et la gagnante du tournoi féminin. Elle a été atteinte pour la première fois en 2007, la même année que Wimbledon. Ce furent les deux derniers tournois du Grand Chelem à pratiquer la parité salariale entre hommes et femmes. Pourquoi parler de cela dans un écrit consacré au public. ? Et bien le public est ici employé comme un argument contre l'inégalité salariale entre les hommes et les dames. Les hommes passent effectivement plus de temps sur les courts que les dames (les matchs se jouent en trois sets gagnants contre deux chez les dames) et les droits télés proviennent majoritairement de l'achat des droits du tennis masculin. Avec ces deux arguments les défenseurs de la disparité dans le tournoi se conformeraient pleinement au dogme du sport-spectacle : le plus d'audience possible pour brasser le plus d'argent possible. Selon ces thèses les femmes, en tant qu'actrices du spectacle, ne pourraient pas prendre place au sein de ces logiques médiatiques et des logiques de la société du spectacle.

Les logiques médiatiques apparaissent ici au cœur des disparités entre les hommes et les femmes. Autant à la télé que dans les colonnes des journaux on constate une présente bien plus grande du simple masculin que des simples féminins. Sur toutes les années où j'ai dépouillé *L'Équipe* le nom d'une dame n'apparaît en une qu'en 1989, 1992, 2000, 2001 et 2005. Le nom d'une femme n'est pas même mentionnée en première page au cours des autres années. Il faut mettre cette présence en comparaison avec celle du tournoi qui n'est jamais absent de la première page que ce soit sous forme de photo occupant toute la une ou bien sous forme d'encart évoquant le tournoi. A cela il faut ajouter que sur 236 une mentionnant RG seulement 18 dont 8 fois pour la seule année 2005. Mary Pierce elle est responsable de 10 unes sur les 18 au cours du tournoi[96]. On est donc confronté à une tentative de starification des femmes qui sont dépendantes de leurs bons résultats, voire très bons résultats, pour apparaître en une ce qui n'est pas le cas pour les hommes.

Les logiques médiatiques apparaissent ici encore face à la responsabilité et au rôle des médias dans une société. En décrétant que le public ne s'intéresse plus au tournoi de double et au tournoi dame mais seulement aux hommes ils créent une éducation du public dans ce sens et crée l'opinion par leurs choix éditoriaux. Ces choix éditoriaux sont d'autant plus au cœur de la fabrique

96 Cf Annexe Pagination

des opinions qu'ils s'effectuent sur le très long terme. Voilà désormais plus de cinquante que les hommes sont traités comme des héros en une quand les femmes ne le sont que rarement : même la vainqueur du tournoi n'a pas forcément le droit à son nom en une.

Cette logique médiatique est cependant aisément explicable par le sexisme latent des différentes rédactions sportives au sein desquels les noms de femmes sont rares. Tous les commentateurs de France Télévisions sont des hommes sur ma période. Je ne compte que 11 femmes contre 48 hommes à *l'Équipe* et 12 femmes pour 43 hommes au *Monde*. On notera cependant l'importance de la place de Judith Elian au début de ma période ainsi que celle de Bénédicte Mathieu. A ce terreau très masculin des différentes rédactions s'ajoutent des prédispositions sociales, mentales sur le devenir des femmes qui n'est pas compris dans le sport de haut niveau. Les mentalités sont néanmoins en train de subir ce changement, tout en douceur. Ainsi, cet ancrage sexiste sont ainsi au cœur de la fabrique du héros sportif qui ne peut pas être une sportive en raison de ses ovaires.

Cette question de la fabrication du héros masculin passe aussi par le biais des discours portant sur le tennis féminin dans la petite lucarne comme dans les colonnes de journaux. Les dames sont d'abord « belles », « grâcieuses », « agréables », ou encore bien habillées avant d'être belles à voir jouer ou forte sur le court. Ces considération sur le physique des joueurs ont ainsi encore lieu dans les années 2000 et 2010 comme c'est le cas dans cet article de 2005 portant sur la joueuse russe Anna Ivanovic :

« Un détail par rapport à l'intérêt que la plantureuse jeune fille suscite déjà dans le monde entier grâce à son charme, son beau jeu et son heureux caractère »[97]

Cette différence existant au sein des discours a longtemps reproduit un schéma social ce balançant entre puissance et grâce. L'homme devant être puissant et pouvant être apprécié pour cela, les femmes non puisqu'elles devraient se contenter d'être belle et de se taire. Ce schéma de pensée implique la facile vedettisation des hommes par rapport aux femmes : ce n'est qu'une exacerbation des qualités masculines requises. Le héros est en fait un sur-homme, un homme aux qualités extraordinaires. La femme n'ayant pas pour but d'atteindre un tel niveau de performance physique dans la puissance et non dans la grâce sont ignorées.

97 BONNOT Dominique, 31/05/2005, « Ivanovic, la miss modèle », *L'Équipe*, Paris, France

On note néanmoins une légère inflexion dans la reconnaissance du sport et du tennis féminin au cours de ma période. D'abord par une page entière consacrée au tournoi féminin à partir de 1992 au sein des colonnes de *L'Équipe*. Ensuite, avec une modification du discours sur le sport féminin qui tente de déconstruire ce mépris, réel ou supposé, du public pour le tournoi féminin. Cette déconstruction passe par deux étapes : la reconnaissance des efforts des sportives et du fait qu'elles sont bien des athlètes à part entière.

Ce type de discours a beaucoup plus cours à la télévision car il prend aisément place dans le programme de l'après-midi. Ensuite, le tournant de l'an 2000 avec la victoire de Mary Pierce puis sa finale en 2005 ainsi que la place de numéro une mondiale d'Amélie Mauresmo en 2004 et en 2006 ont permis une démocratisation et un intérêt accru pour le tennis féminin. Si l'intérêt pour le sport féminin est aujourd'hui accru il est désormais considéré comme une discipline à part entière dans les colonnes des journaux et plus seulement une sous-branche du sport masculin. Cette prise de conscience globale est passée par l'avènement de championnes.

C – Des héroïnes féminines, mais..

L'héroïsation du sportif masculin passe en effet par le biais de l'éloignement de la sportive. Cependant cela ne veut pas dire que les tenniswomen ne peuvent pas être héroïsée. Les conditions sont simplement différentes.

La première des choses pour une femme tenniswomen pour être héroïsée en tant que sportive et pour son niveau de jeu est évidement de dépasser l'étiquette coller sur son physique. Ceci n'a par exemple jamais été réussi par Maria Sharapova, vainqueure de Roland Garros en 2012 et 2014. Cette image a longuement été travaillé à travers des publicités et c'est plutôt son physique que son jeu qui resteront.

Le second élément à dépasser pour une héroïsation féminine n'est autre que la sortie de la banalité. Serena Williams et Steffi Graf sont de véritables héroïnes sur les courts de Roland Garros parce qu'elles ont eu des carrières exceptionnelles. La première a remporté 23 tournoi du Grand Chelem à ce jour ; la seconde en a remporté 22. Mary Pierce fait également parti de ce Panthéon en raison de sa victoire en 2000. En raison de la profusion des articles sur le tennis masculin on peut conclure à une forme d'héroïsation bien plus commode chez les hommes que chez les femmes. Ceci se retrouve également au niveau des unes de *L'Équipe*. La vainqueure ne fait pas forcément la une du journal, que ce soit avec son nom ou avec une photo, et ce contrairement au vainqueur masculin. Ceci est même vrai à partir du moment où le journal sort aussi le dimanche. C'est l'effet d'annonce

du match masculin qui fait la une plutôt que le résultat du match féminin. Alors que la veille c'était le résultat des demies-finales masculine.

D – Des femmes moins régulières que les hommes ?

La question de la régularité de la présence des femmes ou des hommes est un argument couramment utilisé pour expliquer l'intérêt premier en faveur du discrédit qui est porté au tennis féminin par les spectateurs. J'ai donc essayé de comparer la récurrence de la présence des unes et des autres au cours du tournoi. Pour se faire j'ai collecté tous les participants et toutes les participantes des huitièmes de finale du tournoi année après année. J'ai choisi ce stade car le niveau du tournoi est assez élevé pour voir apparaître les mêmes noms et éviter qu'ils ne soient noyés dans la masse. Ceci correspond donc à 16 noms pour chaque sexe et chaque année du tournoi.

Cette expérience est fondée sur l'hypothèse que le tournoi fonctionne de la même façon qu'une série télévisée. C'est-à-dire que les (télé)spectateurs ont besoin de retrouver année après année une part des noms qui les ont captivé l'année précédente, les années précédentes. Ceci participe ainsi à la dynamique du spectaculaire et à l'intérêt porté au tournoi La non récurrence de championnes serait également un indicateur du niveau du tournoi puisque n'importe qui serait ainsi à même de l'emporter.

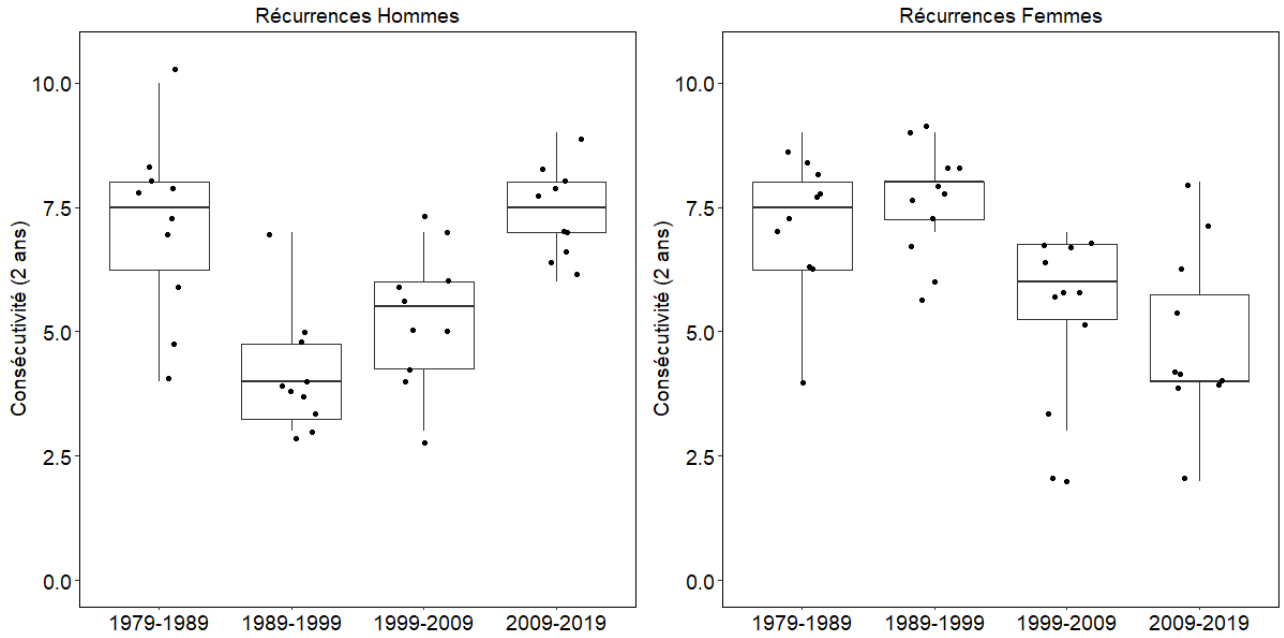

Comparaison des récurrences entre le tableau féminin et masculin sur une base de deux ans.

Le titre de ce graphique, quelques peu obscur signifie en fait que nous avons relevé tous les noms des tableaux féminins et masculins atteignant les huitièmes de finale sur chacune des périodes présentes sur le graphique. Le fait de les rentrer dans le tableau a permit de tirer une récurrence des noms présents d'une année à l'autre. On conclut ainsi de cette étude que cette rumeur populaire est absolument infondée et que le tennis féminin comme le tennis masculin ont chacun connu des creux générationnels. Néanmoins, ces creux générationnels masculins ne signifient pas que le tennis féminin prenne une place plus important que le tennis masculin à ce moment là. On remarque cela notamment au cours de la période 1989-1999 que les noms présents au sein du tournoi féminin sont bien plus récurrents on pense ici notamment à Arantxa Sanchez, Conchita Martinez, Steffi Graf, Monica Seles ou encore Gabriela Sabatini. Cependant ce sont les hommes qui font les gros titres et qui occupent le plus de place dans la presse, *L'Équipe* ne consacrant encore une fois, en moyenne, qu'une seule page au tournoi féminin et le triple voire le quadruple au tournoi masculin en fonction des journées.

Par ce simple exemple on constate ainsi le sexisme mis en place au sein des discours portés sur le sport-spectacle qu'est le tournoi de Roland Garros. Le stars, les vedettes, du tennis mondial sont ainsi les joueurs masculins, et ce peu importe les succès ou la qualité de jeu proposé par les femmes par rapport à leurs homologues masculins.

III – Le double et le tennis-fauteuil

Le double a connu un sport bien différent des femmes, son sexe n'est pas responsable. C'est plutôt, ici, son traitement par les médias et donc par les compétitions qui l'est.

A – Un spectacle moins spectaculaire ?

La première question à soulever quand on évoque la représentation sportive qu'est le tournoi de RG est évidement la dimension spectaculaire de celui-ci. Peut-on objectivement affirmer que le tournoi de double est moins spectaculaire que celui de simple masculin dans le jeu proposé ? Sur place certainement pas, en raison de la vitesse du jeu qui ne laisse que très peu place à l'ennui et du nombre de points joués au filet en comparaison au simple sur terre battue. Ainsi le spectaculaire de ce tournoi semble être quelque chose de construit, notamment par les logiques médiatiques, mais pas seulement.

Cette construction médiatique s'est écoulée sur le long terme. En 1968 les plus gros joueurs du tournoi jouaient le double, cette année là le tournoi de simple et de double masculin fut remporté par le même homme : Ken Rosewall. Ceci n'a été fait qu'une fois depuis, en 1996, par Evgueni Kafelnikov. Encore aujourd'hui les vainqueurs du tournoi de double reçoivent une dotation inférieure pour un jeu qui est exigeant physiquement et qui ferait perdre de l'énergie pour le tournoi de simple, bien plus rentable et bien plus prestigieux, mais aussi pour les tournois à venir. Cette gestion de l'énergie du sportif peut difficilement être conciliable avec un tournoi de double qui ne permet pas de s'épanouir comme joueur de tennis reconnu en raison de l'exposition médiatique. Ces deux élément n'ont pas favorisé la venue des grands noms du circuits sur le tournoi de double à Roland Garros. A cela s'est ajouté une défection en demie finale en 1975 par la paire Pecci – Borg qui a privé leurs adversaires de ce tour et le public de ce spectacle. Depuis ce moment là on remarque que très peu de têtes de série du simple participent au tournoi de double chez les hommes. Chez les femmes cette pratique est bien plus fréquente mais est loin d'être la norme également. Avec l'absence récurrente des favoris les prix et l'intérêt médiatique vont également en s'amenuisant et ne permettent pas une pérennisation de la médiatisation du tournoi. On remarque que quelques joueurs et joueuses restent très attachés à ce tournoi de double sans que cela soit systématique pour autant : Chris Evert, Martina Navratilova, Evgueny Kafelnikov, les sœurs Williams.

Cette absence des grands héros au sein du tournoi de double est donc vécue comme une constante depuis 1975 et les quelques fulgurances comme des moments d'exception qui sont loin d'être la norme. La professionnalisation des athlètes et la précision du jeu qu'il faut avoir ne laisse plus que très peu de place à cette tentative de doublé. La non-médiatisation du double est donc au cœur d'un cercle vicieux entre gain de tournoi, prestige des joueurs et médiatisation. Ra pellons que le double n'est parfois pas du tout évoqué au sein des colonnes de *L'Équipe* au cours d'un tournoi entier. La norme veut qu'un article soit public pour évoquer le vainqueur de la finale masculine.

Face à cela les publics, ne sont pris que comme un faire-valoir face à ces évolutions, une justification. Justification de l'absence de grands noms en raison du désintérêt supposé du public. Cependant le désintérêt du public naît également de ce manque de médiatisation. Le rôle éducatif des médias est à nouveau interrogé ici. Ce rôle éducatif va ainsi de paire avec la vedettisation constante des joueurs de tennis afin de vendre du papier en servant des repères communs au public mais aussi des récits extraordinaires. Ces récits sportifs extraordinaires s'incarnent souvent, même en sport collectif, dans la recherche d'un personnage principale pour porter ce récit et ces exploits. Le double ne peut être le récit d'un personnage unique et est donc mis sur le côté par la médiatisation.

Pourtant, dans le cas d'exploits comme celui de Kafelnikov ou de Mary Pierce en 2000 (elle est la dernière femme à avoir gagnée le simple et le double à RG) le double devient un support de la vedettisation. Il devient un support de la prouesse, une prouesse supplémentaire. Cependant il ne l'est pas en tant que tel, pris à part, seul. Le double ne forge le héros que s'il gagne en simple. Le tournoi de double est en effet considéré comme quelque chose subsidiaire par cette logique entre les moyens de médiation et leur public.

B – Une absence de passion pour le tennis ?

En 1983 une série d'articles menés par Judith Elian et Bernard Dolet montrent l'état du double et du double mixte à Roland Garros. Ces articles déplorent ainsi le manque de participation de la part des vedettes du tournoi entraînant une baisse de niveau et un manque d'intérêt. Un article du 6 juin 1983 nous permet de mettre en avant les différences entre le passionné de tennis et le fan de tennis. Au sein de cet article, les deux journalistes ont pu interroger un entraîneur français d'alors qui a permis d'illustrer leur propos :

> « Daniel Contet : « Je ne pense pas que les gens viennent voir du tennis. Ils viennent surtout voir des noms. C'est pourquoi il faut se méfier quand on parle de l'engouement formidable pour le tennis. » »

Cette déclaration est à contextualiser dans la période d'explosion du tennis où les journalistes parlaient d'un véritable engouement pour ce sport au sein de toutes les couches de la population française. Cependant ce manque de public au sein des tribunes de Roland Garros pour les tournois de double et de simple féminin atteste une fois de plus de l'attrait pour ce sport comme une construction narrative d'un héros ; une construction narrative d'un héros masculin unique.

Le double mixte est d'ailleurs menacé de suspension par Jacques Dorfman en 1983 en raison du faible niveau de la compétition et du besoin de courts toujours pressant qui existe. Ces constats émis sur les doubles ont donc depuis entraînés une forme de repoussement de ceux-ci autant dans les discours médiatiques, dans l'intérêt que lui porte les joueurs et dans l'intérêt que lui porte le public. Cet intérêt et d'ailleurs fortement marqué par les sources disponibles on ne trouve sur le site *Ina.fr* qu'un seul match de double mixte qu'il faut comparer aux 2500 vidéos correspondant au mot clef Roland Garros. Cet absence du double mixte des sources s'explique par deux facteurs : une absence de diffusion ou plutôt une diffusion total d'un match quasiment inexistante en raison de la programmation du tournoi de double mixte. Celui-ci se déroule généralement en deux semaines en

même temps que les matchs décisifs pour les tournois de simples. Les matchs de double mixte se jouent également en deux sets gagnants et sur des plus petits courts. Ce faisceau d'information nous conduit à une médiatisation de ce tournoi beaucoup moins forte que celle des tournois de simple. Les tournois de doubles non-mixtes subissent les mêmes contraintes de programmation mais se trouve plus haut dans la hiérarchie médiatique, principalement le double masculin d'ailleurs.

C – Un souci financier

Le désamour des joueurs pour le tournoi de double n'est pas seulement justifié par une quête de notoriété incessante mais également par une quête financière. N'oublions pas que le tournoi est le métier des joueurs de tennis. Si la parité salariale (encore aujourd'hui discutée) a été instaurée en 2005 entre les hommes et les femmes, ce n'est pas le cas entre les joueurs de double et les joueurs de simple ni même entre une équipe de double et un joueur de simple. Cette différence salariale s'explique principalement par les revenus générés par le tournoi de double par rapport au tournoi de simple. Les télés payants d'abord pour voir les têtes d'affiche du tournoi plutôt que pour le tournoi de double, les joueurs de ce dernier remporte moins d'argent que les joueurs de simple pour le même nombre de tours passés. Il devient alors plus intéressant de s'inscrire en simple uniquement plutôt qu'en double afin de ne pas compromettre ses chances dans le tournoi principal. Cette stratégie est fortement en lien avec la professionnalisation et la spécialisation grandissante des joueurs qui l'accompagne.

En 1978 le vainqueur du double masculin remportait ainsi 210 000F quand les vainqueurs du double masculin, toujours devaient se partager 84 000F, soit 40 % de la somme qu'empochait le vainqueur du simple et les vainqueurs du double mixte 10 000F, soit 4,7 % de la somme qu'empochait le vainqueur du simple masculin[98]. En 2018 l'écart s'est même accru entre les vainqueurs du double masculin et le vainqueur du simple masculin puisque le dernier nommé emporta 2,2M d'euros quand les premiers empochèrent 25,45 % de la somme soit 560 000 euros ; les vainqueurs du double mixte eux ont remporté 120 000 euros soit 5,4 % de la somme du vainqueur du double masculin ; Les proportions ont quelques peu augmentés pour le double mixte sans doute en raison de l'instauration de la parité.

Cet accroissement de la disparité entre les tournois de double et de simple au cours de ma période participe ainsi comme un repoussoir pour les vedettes pour les tournois de double. En ne les rendant pas attractif financièrement l'organisation du tournoi se prive sans doute d'une star ou deux qui pourraient devenir s'intéresser par cela. La position hiérarchique du double au sein des logiques

98 ELIAN Judith, 29/05/1978, « Qui n'a pas peur de Borg », *L'Équipe*, Paris, France

spectaculaires semble donc quelque chose d'acté et d'ancré dans les mœurs, quelque chose qui n'a pas vocation, pour le moment, à être changé par quelque décision politique de la Fédération Française de Tennis.

D – Le tennis-fauteuil : un bonus

Le tennis-fauteuil est la version paralympique la plus pratiqué du tennis. C'est une discipline qui est inscrite aux Jeux Paralympiques depuis 1994 et qui est présente sur le tournoi depuis 2000. Elle a été importée en France en 1983 par Jean Pierre Limborg. Cette discipline n'a pas immédiatement été rattachée au tournoi de Roland Garros et il fut même le dernier tournoi du grand chelem à l'intégrer à son programme en 2005.

Cette intégration reste cependant minime par rapport aux tournois majeurs puisqu'il se déroule sur trois jours, du jeudi au samedi de la deuxième semaine et ne réunit que les 8 meilleurs mondiaux en double et en simple, hommes et femmes. Ce tournoi, récent, n'est cependant pas utilisé comme un levier marketing ou promotionnel par le tournoi de Roland Garros. Comme me l'a évoqué Mathieu Bosquet, il s'agit là d'un complément, d'une liberté supplémentaire pour les détenteurs de tickets en courts annexes mais en aucun cas une manne financière suffisante sur laquelle obtenir de l'argent. Néanmoins on ne peut dénier une forme de promotion du tennis fauteuil chaque année au moment du début du tournoi pour le mettre en avant et mettre en avant le parasport au cours du tournoi et les qualités physiques, techniques et tactiques des différents athlètes handicapés présent sur le tournoi et ailleurs. Roland Garros agit ainsi comme une petite vitrine de reconnaissance pour ces sportifs en exposant les résultats des champions.

Cependant en dépit des efforts réalisés par la FFT le relai reste partiel au sein des colonnes de *L'Équipe* ou de France Télévisions. Ce relai apparaît ainsi comme partiel voire presque inexistant par rapport à l'importance de l'événement. Le tournoi de tennis-fauteuil connaît ainsi le même traitement médiatique que le tournoi de double mixte c'est-à-dire qu'il n'est relayé qu'en cas de finale ou de victoire finale d'un Français, d'une Française ou d'une paire française. Ce traitement à la marge du tournoi de tennis fauteuil révèle ainsi cette création de la mythologie sportive. Le héros sportif est quelqu'un de valide avec un corps complet et bien portant prêt à relever les défis. Une narration naît évidement des « prouesses » réalisées par les joueurs de tennis fauteuil compte tenu de leur différence physique. Néanmoins cet enthousiasme pour les exploits de non-valides n'est pas suffisante, pour le moment,, pour créer une mythologie sportive à long terme et vendre du papier et du temps d'audience dans le même temps Le sportif qui fait vendre et qui est un héros des temps modernes est valide et pas en fauteuil.

Le héros sportif apparaît comme un homme valide et joueur de simple. Cette création de presse du héros de tennis permet ainsi de connecter le sport-spectacle à une forme de narration mythologique. Cette narration participe de processus d'idolâtrie par l'emploie continuel d'un vocabulaire mélioratif au fur et à mesure des années. Ces narrations sportives ont vu ainsi naître un archétype du héros sportif : c'est un homme jouant et réussissant très régulièrement dans le simple masculin. Le reste vient avec les constructions médiatiques et narratives.

Chapitre 6

Constructions des discours de presse

Les discours de presse portant sur le tournoi de Roland Garros se structure de deux façons principales : une logique économique de vente et une logique de lecture négative de ces contenus qui nous permettent de comprendre les publics ciblés par les organes de presse par le formatage des discours.

I – Une logique économique.

A – Une importance croissante donnée au sport.

Le sport a prit une place croissante dans la vie des Français au fur et à mesure de ma période. Cette imprégnation des cultures sportives au sein des mentalités françaises se retrouve principalement au sein des colonnes du *Monde* qui augmenta petit à petit les pages consacrées au tennis au sein de ma période.

Que ce soit dans les colonnes de *L'Équipe* ou bien dans celles du *Monde* on remarque ainsi un plus grand nombre d'articles au sein Cette augmentation progressive du nombre d'articles consacrés au tournoi de Roland Garros peut aisément s'expliquer par la croissance qu'a prit le sport dans les mentalités collectives françaises au cours de cette période. Le sport est ainsi progressivement devenu un élément de vente des journaux, un élément mercantile. Le sport, en tant que feuilleton doit se retrouver dans chaque édition du journal car un élément important ressort toujours.

A cette importance du sport dans les colonnes du *Monde* s'ajoute une stagnation du nombre d'article par an au cours des années 2000 et une baisse impressionnante du nombre d'articles directement consacrés au tournoi en 2018. Cette baisse du nombre d'article peut s'expliquer par un élément : l'avènement d'internet. Le sport est l'un des derniers éléments à ne pas pouvoir souffrir d'une diffusion en direct en raison de l'effet de surprise recherché pour connaître le vainqueur. Cet effet de surprise est l'élément narratif essentiel des articles sportifs des journaux. Cependant comme en atteste des publicités au sein de *L'Équipe*, des systèmes de diffusion de résultats en ligne apparaissent dès les années 2000. Les journaux, seulement distribuer le lendemain sont trop lents pour contrecarrer cette quête du résultat. Internet a joué un rôle dans la place des journaux papiers au sein de notre société.

B – La place du tournoi

Le tournoi a également connu différentes places au sein des discours sportifs. On parle parfois d'explosion du tournoi dans les médias à partir de 1976[99]. Cette information n'est pas entièrement corroborée par les statistiques en nombre d'articles par an puisque l'explosion médiatique au sein des colonnes de *L'Équipe* arrive en 1980. Cette explosion médiatique apparaît également par le biais du nombre de sujet principal de la une consacrés au tournoi, la majeure partie de ces unes comporte d'ailleurs une photographie ce qui fait du tournoi l'une des informations prioritaires de ce moment. L'année la plus caractéristique de cette tendance est l'année 2009 au cours de laquelle le tennis n'est présent qu'une fois au cours de la première semaine alors qu'il est présent les cinq jours de la seconde semaine.

Cette priorisation du tennis sur la première page a d'ailleurs connu une évolution au sein des choix éditoriaux du quotidien sportif. A partir de 2005 on constate une quasi disparition de une composite. C'est-à-dire que le sujet présent en une, la photo l'illustrant sont seuls ou accompagné

99 SITRUK Guy, 07/06/1989, « « Le Chinetoque va nous faire vendre » », *L'Équipe*, Paris, France

d'un autre sujet secondaire. Auparavant, trois à quatre sports, sujets pouvaient figurer en une et bien plus avant 1978, c'est d'ailleurs ce choix éditorial qui m'a poussé à prendre cette année là comme début du tableau. Auparavant l'analyse d'un sujet prioritaire en une n'est en aucun cas pertinente. On peut d'ailleurs constater une évolution certaine entre les différentes une de *L'Équipe*. L'année 1978 ne priorise pas une seule fois de la quinzaine le tournoi de Roland Garros. Ceci évolue au fil des années en fonction de l'actualité sportive à laquelle a été confronté le tournoi. En 1992 la bonne forme dans le tournoi d'Henri Leconte et la présence de Steffi Graf ainsi que le manque de résultat de l'équipe de France de football conduisent à une absence du football en une et à celle d'un grand chelem, ou presque du tennis en tant que sujet principale de celles-ci, le rugby le remplaçant lors du dernier week-end du tournoi.

Cette analyse des différentes unes nous montre la priorisation du tournoi par rapport à d'autres information est mise en avant par la concurrence mercantile qui peut exister entre les sports. Trois sports contestent les unes au tournoi de Roland Garros au cours de ma période : le football, le rugby et le cyclisme. Le premier est prit en étau en trois événements différents : la finale de la coupe de France, la finale de la ligue des Champions et les préparations au grandes compétitions européennes. Tous ces éléments ont souvent lieu au moment du tournoi et remplace la une du journal[100]. Par le tableau des différentes unes du quotidien sportif français on remarque ainsi une prééminence du tournoi de RG au cours de la deuxième semaine, moment où l'intensité de celui-ci tant du point de vue du niveau de jeu que des affiches proposées est bien plus forte.

Cette hiérarchisation du tournoi par rapport à d'autres sports n'est pas uniquement visible par le biais des présence en une mais également par la position dans le journal. Les événements sportifs évoqués ci-dessus sont ainsi au cœur d'une hiérarchie du journal. Le sujet le plus important, aux yeux du rédacteur en chef, c'est-à-dire le sujet le plus vendeur, le plus susceptible d'amener des publics, des consommateurs vers le journal est placé avant les autres. On retrouve cette logique de priorisation en 2018 par exemple où la préparation à la coupe du monde, le mercato footballistique et la victoire de Castres en Top 14 de rugby dament le pion au tournoi. Cette année là on ne trouve que trois jours où le tournoi est évoqué dès la page numéro 2 : le 04/06 qui correspond au jour du quart de finale de Caroline Garcia, le 08/06, jour des demies-finales homme et le 11/06, lendemain de la finale homme[101]. Même l'ouverture du tournoi n'a pu atteindre la une cette année-là en raison de la finale de la Ligue des Champions qui se disputait la veille au soir. Les discours médiatiques et

100 Cf Annexe pagination

101 Cf Annexe pagination

la construction induite par ce quotidien sportif est d'autant plus importante quand on sait la place qu'il occupe dans le paysage français, on en vendait encore 230 000 exemplaires par jour en 2017.

Ce chamboulement dans la hiérarchie de la pagination du journal se retrouve principalement au cours des années paires en raison de la concentration des forces du journal sur la préparation de l'équipe nationale de football pour la compétition internationale à suivre. La coupe du monde occupant d'ailleurs souvent les premières pages plutôt que le championnat d'Europe.

Les discours sportif et les formats de presse sont également progressivement passé à l'âge de la photographie. S'il est compliqué de mesurer réellement la proportion d'article portant sur Roland Garros au fil des années notamment en raison de la modification du format de *L'Équipe* en 2015 et de son passage au format tabloïd. A ce changement de format on peut également ajouter la présence toujours plus importante de photographies au sein des colonnes des journaux, je n'ai cependant pas prit le temps de mesurer cette croissance.

II – Le contenu des articles

Le premier ressort de articles de presse est un ressort narratif, le tennis, le sport permet de raconter une histoire. Quelles formes prennent ces histoires ? Quelle constance est apportée ?

Les narrations sportives de presse s'inscrivent dans trois temporalités différentes. La première est bien évidement le temps long et la comparaison qui existe entre l'édition actuelle, les précédentes et les suivantes. La deuxième est celle du tournoi en lui-même. La troisième est la journée de tournoi. Le seul impact direct de la première temporalité semble ainsi être la comparaison entre les différentes éditions qui permet une mise en place du contexte physique et des personnages : par le biais des travaux et des blessures des joueurs.

La seconde narration est sans doute la plus intéressante. Elle consiste à écrire chaque jour sur le devenir du tournoi. Même si l'on ne retrouve pas chaque jour les mêmes personnages, contrairement au tour de France, le tournoi se construit comme une histoire de laquelle les lecteurs veulent connaître la fin, le dénouement. La mise en place de cette logique narrative feuilletonesque a un avantage pour les journaux : la production n'est pas dépendante de la créativité d'une personne. Il « suffit » de décrire le tournoi et ces événements pour construire cette histoire dans la longueur.

Ce niveau de temporalité s'appuie évidement sur le discours au jour le jour du quotidien. Jusqu'en 1980 les articles de presse sont limités, seulement 70 articles portant sur le tournoi dans *Le Monde* en 1979[102]. En 1978 *L'Équipe* se contentait d'une page pour évoquer le tournoi et je n'ai dénombré que 55 articles portant sur le tournoi cette année-là. En 1980 un virage est prit par le quotidien sportif puisque ses publications atteignent 146 articles. Une augmentation du nombre d'articles qui correspond avec la popularisation du tournoi. Le gain significatif de places, le tournoi occupe désormais entre trois et cinq pages par jour, permet une modification des articles de presse. Les journalistes ne se contentent plus d'évoquer les résultats et les traits principaux des protagonistes du match mais bien de décrire ceux-ci. Les matchs des Français sont ciblés en première semaine et ceux des favoris en deuxième semaine. A partir des années 2000 on constate également une modification des discours sportifs avec une baisse de l'importance des résultats bruts au sein des rédactions, la concurrence d'internet sur point a forcé les rédactions à se diversifier pour conserver leurs publics. Ceci fut par exemple le cas en 2012 où *Le Monde* engagea un certain Marc Beaugé afin de parler non plus de l'aspect sportif du tournoi mais plutôt de l'esthétique vestimentaire des joueurs, on relèvera notamment l'article du 30 mai 2012 : « Est-il bien raisonnable de porter un bandeau ? ».

Cette diversification des sujets portant sur le tournoi pendant le tournoi trouve sa genèse au cours des années 1980. Le gain de place donné au tournoi par la rédaction trouve ainsi une variété de sujets. Ils commencèrent par des articles sur les travaux de réfection du stade. A cela se sont ajoutés de façons éparses années après année quelques articles sur « les coulisses » du tournoi. Ces coulisses du tournoi concernent autant les petites mains qui préparent les courts ou vendent des produits dans les allées du stade comme les cordeurs de raquette. Les stars de ces articles sur les « coulisses » du tournoi restent cependant les ramasseurs de balle qui sont au centre de nombreux articles dans mes sources. Cette diversification des sujets autour du tournoi participent à faire du tournoi un événement encore plus important. Ceci démontre également, et une fois de plus, de la double relation demande – création de besoin entre les médias et les publics.

Nos publics sont présents de deux façons dans les discours de presse. Leur première présence qui apparaît au sein de toutes les années étudiées entre 1968 et 2018 n'est autre qu'un élément de narration et de contextualisation. Les publics permettent au lecteur de se situer et de se représenter l'événement le plus fidèlement. Par ce biais ils sont aussi un indicateur significatif du succès de l'événement. Plus les tribunes sont indiquées comme étant remplies et plus l'événement

102 Cf. Annexe Tableau nombre articles

semble avoir eu du succès. On retrouve ainsi cette logique de mise en place du cadre narratif par le biais du public dès le 5 juin 1972 dans *L'Équipe* :

« Roland-Garros, les clameurs s'étaient tues. Loin de la passion d'un public un peu indiscipliné sous ces premières chaleurs. Patrick Proisy et Manuel Orantes se retrouvaient une fois encore côte à côte. »[103]

Avec l'augmentation du nombre d'articles que nous avons précédemment évoqué les publics vont aussi prendre une place de plus en plus grande dans les articles. Des interviews vont avoir lieu, des faits étranges pourront être rapportés, des guides du téléspectateurs de Roland Garros et plus récemment des interrogations sur l'état des tribunes. Le tournoi a été déclaré à guichets fermés tout au long des années 2010, cependant la télévision a souvent retransmis des images de tribunes vides. De nombreuses tribunes de presse se sont alors faites le relai de l'absence de public dans les tribunes. Les publics sont également évoqués dans des articles de décryptage comportemental. Tous ces discours sur les publics participe une fois de plus à la création du tournoi comme un événement d'importance sur la scène nationale ou la scène internationale. Cependant, le public n'est, évidement jamais au centre de l'attention des journalistes de presse. Ils ne sont qu'un élément secondaire du décor de nos narrations. En dépit de cette la croissance on ne peut dire que sa place ait évolué au sein des narrations sportives.

Les narrations sportives et les contenus d'articles contiennent également des points de repères fixes qui permettent de continuer de faire du tournoi un événement. Le premier d'entre eux, chronologiquement, est l'annonce du tirage au sort. A partir de 1975 deux articles sont systématiques dans les éditions du journal : l'un annonçant le tirage au sort et l'autre annonçant le résultat. Les tirages au sort font bien souvent l'objet d'un petit commentaire de la part des journalistes soit du point de vue de son résultat soit du point de vue de son organisation. Ce fut par exemple le cas en 1980 dans un article de Pierre-Michel Bonnot :

« Le tirage au sort du tableau final du Tournoi c'était un peu l'événement mondain du jour, hier, à Roland-Garros. Toute la presse était là, bien sûr, mais aussi les membres de la Fédération anxieux de savoir si la fête serait à la mesure des efforts qu'ils ont déployés pour qu'elle soit réussie. » [104]

Ce choix éditorial récurrent nous montre l'importance que prend cette décision du hasard, de la fortune sur l'avenir du tournoi. Certes, le système de tête de série est présent dès 1968, mais le

103 ELIAN Judith, 05/06/1972, « Contre Proisy Gimeno a vengé Orantes », *L'Équipe*, Paris, France

104 BONNOT Pierre-Michel, 25/05/1980, « Les Coulisses de Roland Garros », *L'Équipe*, Paris, France

tirage au sort peut laisser espérer une victoire finale ou au moins un beau parcours pour un Français. Un mauvais tirage au sort peut au contraire mettre en difficulté une autre tête de série. L'annonce de ce tirage au sort, présente dans mes deux quotidiens, permet ainsi de mettre en place l'horizon d'attente sur le déroulé de l'édition du tournoi. C'est le premier élément scénaristique autour du déroulement du tournoi, ces articles ont en quelques sorte une fonction programmatique sur le tournoi.,

A cet élément scénaristique s'ajoute un élément de renseignement quotidien au sein des colonnes de *L'Équipe*, à partir de 1978, dans mes sources, apparaît le tableau du tournoi, modifié chaque jour en fonction des résultats et de la progression des différents joueurs. Ce tableau est en fait un élément de résumé pour lecteur aguerri et permet au public de retracer aisément le parcours de chacun des joueurs au cours du tournoi sans avoir à rentrer dans le cœur des articles. Une fonction programmatique est également présente par le biais de la lecture de ce tableau. Les narrations annuelles du tournoi s'appuient donc également sur des points de passage obligatoires qui permettent au lecteur de se repérer dans le récit à force d'habitude et de connaissance dans les personnages. Ces points de passage clefs permettent ainsi un développement de la logique feuilletonesque de l'événement sportif en lui donnant un cadre commun année après année. Ces tableaux récapitulatif permettent également de mettre en avant le sport comme éthique du résultat en ne présentant que ceux-ci bruts de tout contexte. Néanmoins en raison de l'épaisseur des articles et des besoins de descriptions force est de constater que le tournoi de Roland Garros capte son public autrement par les simples résultats mais aussi par la narration et le cheminement qui mène à ceux-ci. C'est la petite histoire de ces résultats qui importe en quelques sortes.

III – Analyse lexicométrique du Monde

L'analyse lexicométrique que j'ai mené porte sur tous les articles du Monde comportant l'expression « Roland Garros » en leur sein. Dans un souci d'économie de temps j'ai pris le parti d'échantillonner les années étudiées. Mon étude porte ainsi sur les années 1971, 1974, 1977, 1979, 1981, 1982, 1983, 1986, 1989, 1992, 1995, 1998, 2000, 2005, 2009, 2012, 2015, 2018.

A – Étude du corpus dans son ensemble

Cette étude lexicographique a tout d'abord permit d'isoler quatre thèmes principaux autour du tournoi de Roland Garros en créant un corpus à partir de l'ensemble des textes. La création de ce

corpus m'a permis de relever des tendances globales dans l'écriture journalistique. J'ai, pour cela, travaillé sur le logiciel Iramuteq qui par le principe de co-occurences entre les mots crée des catégories de mots en fonction de leur récurrence et de leur proximité. Ces quatre catégories sont les suivante :

La première catégorie s'explique principalement par le registre des articles de sport qui est la narration des faits et du déroulement des matchs. C'est la création des narrations sportives que nous avons décrites auparavant. Cette création des narrations sportives passe ainsi par une description très factuelle des faits et du déroulé avec des mots qui permettent de mettre en scène l'action et de la décrire : « balle », « set », « service », « jeu », « coup », « manche », « filet », « voler », « match », « adversaire », « courir ». Cette création des narrations sportives apparaît comme le principal discours du journal.

La seconde catégorie reprend donc des mots comme « Roland », « Garros », « tournoi », « mondial », « battre », « chelem », « Wimbledon » « international », « victoire ». Ces formes inscrivent ainsi Roland Garros dans le calendrier international du tennis mondial et par cela on voit ainsi une forme de mtyhologie sportive se dégager. Ce sont les trois grands chelem qui ressortent dans le calendrier international et pas d'autres tournois français. Ce qui signifie ainsi que les tournois sont d'une importance plus ou moins similaires aux yeux des rédactions et aux yeux du public. Cette hiérarchie entre les tournois n'est ainsi pas seulement présente par l'organisation de la FIT mais également au sein des discours de presse.

La troisième catégorie, quant à elle reprend des éléments fédéraux et de diffusion comme « président », « fédération », « directeur », « chaîne », « télévision », « politique », « national », « comité, « candidature », « entreprise ». Ces termes reprennent tout le volet organisationel du tournoi. C'est-à-dire que le journal *Le Monde* élabore également un discours sur cette facette du tournoi et ne se contente pas de décrire le sport pour lui-même. Par ce volet on voit le sport, le tennis, le tournois inscrits dans les structures économiques et politiques de la vie de la cité.

La quatrième catégorie, quant à elle, est une catégorie secondaire par rapport aux trois autres. C'est-à-dire que sa présence n'est pas discutable mais que la fréquence des formes qui la compose est plus faible. Les principales formes identifiables sont les suivantes : « vie », « famille », « rue », « parent », « maison », « avenue », « père ». « écran », « club ». Ceci nous montre ainsi un tropisme des discours de presse vers les relations familiales que ce soit au sein du plateau du tennis mondial comme entre Mary Pierce et son père ; mais également en terme de localisation du tournoi et de ses modes de contemplation.

La présence de ces quatre catégories nous révèlent donc les tendances majeures des choix éditoriaux de la rédaction du Monde. Ces tendances majeures sont à mettre en lien avec la création de l'événement tout d'abord : en plus de la narrer on lui donne une échelle de valeur par la comparaison avec d'autres tournois et on évoque son organisation et son budget qui lui confèrent alors un poids économique et donc un poids certain dans la vie de la cité.

A cette création de l'événement dans les colonnes de la presse s'ajoute alors une forme de création du public. La logique économique des journaux est interrogée par les contenus évoqués. Ici la création du public du journal *Le Monde* ne se fait pas simplement par le biais d'une narration sportive constante mais également en évoquant d'autres aspects de la construction spectaculaire du tournoi. Le choix des principales thématiques abordées par le journal participent ainsi à la création du spectaculaire.

B - Comparaison et évolutions

Les quatre grands thèmes que l'on a évoqué précédemment ne sont pas forcément les seules d'une année à l'autre. En étudiant les analyses lexicométriques de chaque année mentionnée précédemment on a pu obtenir une évolution des différentes thématiques abordées année après année. Les quatre catégories dégagées sur l'ensemble du corpus ne sont pas systématiquement présente d'une année à l'autre dans les colonnes du journal. Certaine voit ainsi de plus fortes thématiques se dégager.

La première remarque qu'il est possible de faire est la date d'apparition d'une catégorie propre à la fédération. Il n'est pas possible de remarquer une catégorie de mot concernant l'organisation du tournoi de Roland Garros avant l'année 1979. Auparavant, notamment en raison du nombre plus faible d'articles au cours du début des années 1970, les catégories sorties par le logiciel ne prennent en compte que différentes formes de la narration. Une catégorie est même souvent relevé comme celle des noms des différents joueurs et joueuses du tournoi. Néanmoins l'implication fédéral et son importance dans la création du spectacle n'apparaît comme une thématique qu'à partir de 1979.

La seconde remarque est l'apparition la même année de la catégorie concernant les comparaisons avec les tournois internationaux et le calendrier international. Ceci ne signifie pas que cette pratique est absente avant 1979 mais plutôt qu'elle reste minoritaire. Il n'est pas surprenant de voir apparaître ces deux catégories au cours de cette année là puisqu'elle marque le début de la période de massification autour du tournoi et par conséquent de l'extension du nombre d'articles de presse qui lui sont consacrés. Cette extension permet ainsi de multiplier les différents sujets évoqués

en lien avec le tournoi et ainsi de mettre en place les conditions nécessaires pour la création du spectacle au sein des colonnes de la presse.

A ces deux premières remarques générales s'ajoutent ensuite des années qui révèlent des tropismes particulier, des thématiques bien précises. Par exemple, l'année 2000 comprend une catégorie entièrement consacrée au tournoi féminin. Ce qui démontre un plus fort intérêt pour ce tournoi au cours de cette année là. Ce plus grand intérêt s'explique notamment par le bon parcours et la victoire de Mary Pierce mais aussi du tableau féminin de cette année là qui comprend Martina Hingis dont les différents médias sportifs ont tenté de faire une star du fait de la précocité de sa place de numéro une mondiale. Cette présence d'une catégorie féminine se reproduisit d'ailleurs en 2005 en raison de la nouvelle présence en finale de Mary Pierce et du statut de vedette qu'elle a pu acquérir. L'importance du discours sur le tennis féminin semble donc être directement corrélé aux résultats d'une joueuse française.

L'année 2018 possède elle aussi une particularité qui s'inscrit dans l'évolution que connaît le sport professionnel. Le versant organisationnel du tournoi connaît ainsi une scission puisqu'il est divisé entre une partie fédérale et une partie partenaire. Cette seconde partie est bien originale dans sa proportion puisque la thématique du tournoi est fortement connectée au formes « Lagardère » et « banque », ce qui démontre une nouvelle fois une forme de financiarisation du tennis de très haut niveau et du tournois de Roland Garros.

A ces deux apparitions tardives il convient de mentionner une disparition. L'année 1971 comprend une catégorie de formes directement liée à la coupe Davis. Elle est la première année analysée et la seule à avoir cette catégorie là en son sein. L'analyse lexicographique de ces colonnes nous permet donc également de mettre en avant la récupération du stade Roland Garros par le tournoi et la disparition de la coupe Davis de ce lieu.

Enfin une catégorie de co-occurences bien précise apparaît de façon éparses : celle en lien direct avec le public et les émotions exprimées au cours du match. La question des publics au sein des narrations sportives se révèle tout d'abord en 1974 avec l'apparition de la forme « tribune » au sein de la catégorie consacrée au narration sportive. Cette forme semble donc être en lien avec une mise en place du cadre narratif du tournoi. Une véritable catégorie en lien avec les publics trouve sa place en 1981 où les termes de « foule » d'« émotion » sont mis en avant avec le corps arbitral du tournoi : « ligne », « arbitre », « juge ». Cette corrélation entre ces deux aspects du court nous amène donc à conclure une nouvelle fois à une réaction émotionnelle de la foule. Hormis ces deux années là les foules et le public sont absentes des termes majeurs au sein de nos catégories. Ce qui prouve une nouvelle fois le caractère secondaire de ces sujets au sein des colonnes du Monde et

plus globalement de la presse. Les publics ne sont jamais une thématique dominante. Il est néanmoins possible de mesurer leur présence au sein des colonnes du *Monde* grâce au logiciel.

C – Études de formes précises

La thématique des publics peut alors être étudié par une étude quantitative des formes employées. L'étude des formes actives du corpus nous permet de mettre en avant une forme de hiérarchie sur les sujets abordés. Dans le tableau ci-dessous nous retrouvons ainsi les formes actives qui évoquent directement le public, les spectateurs.

Forme active	Nombre d'occurrences	Rang
« Public »	849	50ème
« spectateur »	291	213ème
« foule »	191	392ème
« tribune »	166	437èùe
« spectacle »	160	460ème
« populaire »	75	1039ème
« téléspectateur »	69	1137ème

Voilà toutes les formes qui évoquent directement le public dans les colonnes du quotidien généraliste français. La rareté de ces occurrences confirme une nouvelle fois le caractère secondaire de la thématique des publics et des spectateurs au sein des colonnes du Monde. Ces derniers sont bien les clients d'une telle publication mais en aucun cas le sujet principal. Rappelons une nouvelle fois que l'absence de catégorie correspondant au public dans les différentes source manifeste une mention de ces mots dans différentes articles mais rarement à proximité les uns des autres.

Cette analyse des formes actives ne permet pas simplement de mettre en avant la non présence du tennis. Elle vient ainsi renforcer les conclusions que l'on a précédemment tirée sur le tournoi de Roland Garros. Les trois formes les plus utilisées sont évidement «tennis», « roland », « garros ». Ces trois mots ne sont pas nécessairement parlant pour notre analyse lexicographique en revanche les 10 mots suivants le sont un peu plus :

Rang	Forme	Nombre d'occurrences
4	premier	2736
5	monde	2612
6	joueur	2515
7	tournoi	2461
8	grand	2406
9	final	2119
10	Français	2083
11	France	1956
12	Jeu	1853
13	battre	1810

Les dix formes actives les plus utilisées sont ainsi directement en lien avec la narration du tournoi. La forme active « final » reprenant probablement les différents tours dont le journal fait mention, à cet élément de narration s'en ajoute quatre autres : « joueur », « tournoi », « jeu » et « battre ». Ces différents éléments de narration nous permettent de mettre en avant une rivalité sportive continuelle entre les différents participants. Les autres formes actives les plus fréquentes témoignent ainsi d'une fibre et d'une tendance patriotique au sein de la rédactions en raison de la forte présence de l'adjectif qualificatif « français » et du nom propre. Ces deux formes confirme autant le lieu que l'importance des sujets consacrés au sujet. La forme active « premier » relève, elle, du principe cardinal de compétition qui régit profondément le sport de haut niveau. Enfin, l'adjectif qualificatif « grand » relève d'une logique médiatique fondée sur l'hyperbole

On constate ainsi que les logiques médiatiques, les logiques des organes de presse au centre de notre étude nous montre ainsi le développement des logiques de presse au fil des années. Celles-ci, contrairement, aux logiques télévisuelles, sont soumises à des logiques de ventes des journaux. Ces logiques de ventes imposent des choix éditoriaux qui poussent les rédactions à mettre le sujet en avant, en une le sujet le plus vendeur, le tennis, on l'a vu n'est pas toujours dans ce cas même dans le cas de la période faste pour ce sport en France qu'est le tournoi de RG.

Néanmoins cette logique économique de la presse n'est pas la seule tendance présente au cours de ma période. Les logiques du discours médiatiques s'articulent ainsi autour de trois pôles majeurs : la narration des événements ; un éloge compétitif et concurrentiel du sport et également une inscription continuelle dans le calendrier international aussi bien du tennis que des autres

sports. Les logiques de presse participent ainsi, d'abord et avant tout à un moyen de diffusion à grande échelle de l'idéologie sportive et de la quête de résultat. L'augmentation du nombre d'articles et la variation des contenus en sont les deux éléments clés. Cette diffusion à grande échelle de l'idéologie sportive, de l'idéologie du tennis se retrouve également dans les différentes logiques télévisuelles.

Chapitre 7

Les logiques télévisuelles en lien avec le spectacle et le spectateur

Les Internationaux français de tennis sont un évènement télévisuel. Ils sont un événement du service public. Le tournoi a commencé à être diffusé par l'ORTF, suite à l'éclatement de cette dernière il a été diffusé sur la Télévisions Française 1 ; enfin immédiatement après la privatisation de cette chaîne il est passé sur Antenne 2. A l'heure actuelle France Télévisions possède les droits de diffusions pour l'année 2020. Cette continuité de la diffusion du tournoi sur le service public est accompagnée d'une forme de continuité des contenues. Les codes du programmes n'ont que peu été modifiés au cours de ma période.

I – Historique et généralités

D'abord précisons que le tournoi de Roland Garros fait partie des événements sportifs protégées par le décret n°2004-1392 qui oblige un événement à être diffusé sur les chaînes hertzienne, les chaînes non payantes. Ce décret ne comprend cependant que les finales du simple dame et du simple homme et il comprend vingt autres événements dont les Jeux Olympiques d'été et d'hiver, les matchs de l'équipe de France de Football au calendrier de la FIFA, le tournoi des Six Nations de Rugby et le Tour de France cycliste. Cette protection du tournoi montre bien la dimension audiovisuelle de cet événement et l'importance de celui-ci au sein du patrimoine français. Le tournoi fait partie du patrimoine sportif audiovisuelle français comme l'atteste cette mesure légale et démontre l'importance de celui-ci à un instant T de l'histoire.

A – Diffusion française

Cette obligation de diffusion fait partie des raisons expliquant la diffusion fixe du tournoi sur les chaînes du service public. A cela s'ajoute un désintérêt affirmer des deux autres grands groupes en clair que sont *TF1* et *M6*. A chaque nouvel appel d'offre il n'y eut pas de véritable volonté d ela part de ces groupes d'égaler l'offre de France Télévisions. Enfin, comme me l'a précisé Adeline Houzet[105], l'ancienneté des relations entre la FFT et France Télévisions facilite grandement les relations et les négociations de contrat. La non-ouverture du tournoi au privé et aux chaînes payantes est ainsi un choix de la FFT pour conserver un maximum de visibilité au sein du grand public.

La diffusion en « intégralité » du tournoi par les chaîne du service public a commencé en 1980, par la volonté des chaînes et du tournoi. Auparavant elle n'était que ponctuelle. Elle avait commencé notamment au sein de l'émission *Sports Dimanche* présentée par Michel Drucker, puis les matchs étaient contraints par le grille des programmes avant de prendre le pas sur celle-ci. Cette mention en intégralité signifie que le tournoi est diffusé de 11h jusqu'à la fin du dernier match sur l'une ou l'autre chaîne publique quitte à bouleverser les programmes en cas de prolongation des matchs. Cette intégralité ne comprend cependant pas la pause entre 12h30 et 14h, consacrée au journal de 13h. Et l'intégralité, ici, en raison de l'unicité du canal de diffusion rend impossible la diffusion de la pluralité des matchs. Le téléspectateur est donc confronté au choix éditorial du service des sports à chaque fois qu'il fait face à la programmation.

La question de la diffusion en intégralité des matchs a été réglée dès 2015 grâce aux plateformes numériques et internet qui ont permis une diffusion de l'intégralité des 16 matchs qui se jouaient sur les différents courts de RG. Cette innovation technique du choix des matchs par le téléspectateur apparut en 2013 avec seulement sept matchs. Il fallut un temps d'adaptation pour pouvoir équiper l'ensemble des courts de caméras et de micros. Cette décision est prise dans la vague des nouvelles consommation télévisuelles des années 2010 qui a vu l'avènement du streaming et de la place du choix du téléspectateur. Celui-ci devient responsable de ce qu'il regarde contrairement à l'ancienne pratique de la télé où il était dépendant des programmes diffusés sur celle-ci.

Entre 1968 et 2018 on est donc passé d'une diffusion sporadique, occasionnelle et limitée par la grille télévisuelle déjà présente à une diffusion totalement en intégralité avec un choix des matchs en fonction des courts. Ceci sous-entend donc un investissement constant de la part de

105 Cf Annexe entretien – Entretien Adeline Houzet

France Télévisions dans le tournoi de Roland Garros avec la mise en place de gros équipements sur les courts. Aujourd'hui, tous les courts sont équipés d'au moins une caméra et de micros.

B – Diffusion internationale

Le tournoi de RG n'est cependant pas uniquement un tournoi national. Il est diffusée dans le monde entier. Cette diffusion planétaire s'appuie sur la réalisation et les images de France Télévisions. C'est-à-dire que le réalisateur d'un match réalise pour le monde entier.

Cette diffusion internationale a progressivement prit place au temps de la massification du tournoi puisqu'en 1980, RG a été diffusé dans 34 pays[106], 43 pays en 1983, 133 en 1997 et 195 en 2017. Cette évolution des droits télévisuels internationaux apporte un nouvel élément de massification pour le tournoi de Roland Garros. Le tournoi et ses spectateurs sont présents à l'échelle globale, à l'échelle mondiale, c'est un événement mondial sur ce principe. Je n'ai pu faire de différences entre les modes de pratiques du tournoi à travers le monde mais il paraissait important de repréciser cet aspect.

II – Processus de diffusion

La diffusion en elle-même a connu une certaine évolution. Le tournoi a d'abord été diffusé dans *Sports Dimanche* jusqu'en 1974. Cette émission était soumise aux contingences de la grille de diffusion et ne diffusait parfois même pas la finale entièrement. Comme ce fut le cas de la finale de 1974 entre Bjorn Borg et Manuel Orantes où les téléspectateurs ne purent même pas voir la fin de cette finale. L'augmentation de la popularité de Roland Garros a ensuite permit une apparition exclusive dans la grille des programmes. Ceci nous montre une popularisation et une individuation des différents sports et donc du tournoi.

A – Modalités de présentation de l'événement

Les modalités de cette diffusion sont quelques peut modifiées au cours de cette période. Tout d'abord avec la place croissante du présentateur sur les commentateurs. Initialement le plateau est présent en studio, dans *Sports Dimanche*, jusqu'en 1974. La présentation fut ensuite faite depuis les studios du service public à la manière d'une speakerine. Puis les studios de France Télévision au sein du complexe Roland Garros prirent le relai dans cette optique. Enfin une terrasse fut installée

106 ELIAN Judith, 20/05/1980, « Chatrier : « Je souhaite une récession », *L'Équipe*,

en haut des tribunes sur le court central en 1996. La transition vers une présentation du tournoi depuis cette terrasse est progressive : on voit arriver au cours des années 1990 une présentation hybride de la part de Patrice Chêne. Celui-ci se trouve soit au sein du studio situé dans le stade, soit dans les allées du tournoi, en duplex. On a donc une logique de mise en situation, de mise « au cœur » de l'événement de plus en plus forte au fur et à mesure de notre période. L'objectif des rédactions journalistiques est de faire vivre au plus près le téléspectateur, de le laisser penser qu'il est dans le stade avec le commentateurs. Ceci est d'ailleurs souvent renforcé par l'emploi de la première personne du pluriel dans les discours des commentateurs qui se veut inclusive entre le présentateur et le téléspectateur afin de créer une proximité entre les deux.

Le présentateur a également pris une place croissante dans le déroulement de l'après-midi et de la connexion avec la régie. Ainsi les duos commentateurs-consultants vont petit à petit être répartis sur tous les courts afin de faire leur travail. La diffusion des commentaires de ces duos va être orchestrée par le point central qu'est le plateau. Cette tendance à l'orchestration croissante et à une diffusion maximale du nombre de match commença au cours des années 2000. Auparavant le présentateur servait également à faire la transition entre deux matchs. Celle-ci s'effectuait d'ailleurs généralement à la fin dudit match pour basculer sur le suivant. Toutefois au cours des années 2000 on commença à assister à une forme de frénésie de diffusion, principalement au cours des trois premiers tours. Ainsi la programmation par le biais du présentateur, au lieu de se focaliser sur un seul match, va constamment changer le match diffusé à la télévision afin de donner aux téléspectateurs l'impression de ne rien manquer du tournoi. Cette diffusion frénétique répond à une volonté de stimulation et de satisfaire chacun des téléspectateurs présents. En deuxième semaine, en revanche, les diffusions sont beaucoup plus linéaires et beaucoup moins interrompues par d'autres match, en raison de la baisse du nombre de ceux-ci. En cas de temps mort ou de mauvaise passe sur le match choisi par la programmation une alternance peut être mise en place. Cette alternance se trouve souvent dans le rythme du match. La programmation privilégie souvent les fins de sets de chacun des matchs pour laisser le début des sets dans la part d'ombre du téléspectateur. Ces choix de fins de sets relèvent d'une dynamique de mise en avant du spectaculaire.

La place croissante du présentateur et du plateau dans la diffusion se rapproche pareillement de la logique du talk-show, format télévisuel reconnu. Ce passage au talk show de la télévision sportive est évoqué dans un article d'Olivier Villepreux[107] comme un élément de la spectacularisation du sport. C'est-à-dire que les télévisions sont de moins en moins simples diffuseurs de l'événement sportif mais de plus en plus productrices du spectacle par l'addition de

107 VILLEPREUX Oivier, « Sports et médias un marché inéluctable vers la démesure », *Revue du Mauss*, La Découverte, 2015

discours sur la rencontre. Ceci concourt à la création de l'événement sportif. Il y a création d'événement en l'annonçant mais aussi en le décryptant. Aujourd'hui le tournoi de Roland Garros ne peut plus se résumer à la seule diffusion des matchs mais bien à une spectacularisation de l'événement par le biais du commentaire sportif.

Les questions de diffusions et d'orchestration de la diffusion apparaissent également avec l'importance du personnel et les spécificités de celui-ci. Le duo commentateur-consultant est assez ancien mais n'a pas toujours été présent. Ainsi, on retrouve François Jauffret sur le plateau de *Sports Dimanche*. Cependant, ce dernier est encore joueur et participe au tournoi ces années là, il n'est donc que de passage et sans doute pas rémunéré pour cela. La professionnalisation des consultants, afin de donner un œil d'expert, un œil de tennisman et non pas une simple narration de l'événement comme le fait le commentateur apparaît de façon définitive en 1979. C'est François Jauffret qui accompagne pour la première fois Hervé Duthu au stade Roland Garros. Auparavant le commentateur était tout seul au stade.

Cette expertise fut ensuite pérennisée avec d'anciens joueurs comme Patrice Dominguez ou Arnaud Boetsch, d'anciennes joueuses française (comme c'est le cas actuellement) avec Mary Pierce et Amélie Mauresmo, d'anciens membres de la fédération comme Jean Paul Loth ou d'anciennes joueuses étrangères comme c'est le cas de la Belge Justine Hénin. Deux choses sont impératives dans le choix du consultant : ses faits d'armes et la reconnaissance de sa valeur tennistique de part la longueur et la grandeur de la carrière ; sa maîtrise de la langue française afin d'être compris le mieux possible du public. L'apparition de la terrasse a également permis d'inviter des champions contemporains, soit fraîchement retraité soit simplement inactif au cours de la journée afin de réaliser des interviews bien plus prolongées et que celle qui se tenaient précédemment dans les tribunes ou bien dans le studio réservé aux interviews d'après match. On assiste encore une fois à une spectacularisation du sport par le biais du talk show.

L'interview-tribunes est aussi ancienne que la diffusion du tournoi. La première d'entre elle dans mes archives est sans doute celle de Patrick Proisy par Hervé Duthu en 1972. Elle consista en un droit de réponse sur ce que le commentateur avait pu dire sur le jeu de Proisy au cours du match. Cette interview se systématisa ensuite au cours des années 1980 avec l'installation d'un studio directement sur le site du tournoi pour interviewer les joueurs après le match. Les joueurs ne sont pas les seuls cibles de ces interviews, les vedettes dans les tribunes le sont aussi : Jean-Paul Belmondo, Patrick Bruel pour ne citer qu'eux. Le format de l'interview est à partir de 1989 associée à la présence familière pour le téléspectateur de Nelson Monfort. Ces entretiens ne peuvent cependant pas être toutes menées par une seule et même personne et s'il est la figure la plus connue

de cette pratique nombreux sont les commentateurs, les personnes a avoir officié dans ce registre journalistique : Patrick Chêne, Jean-Michel Leuillot, Lionel Chamoulaud, Hervé Duthu ou plus récemment Marie Mamère et Cécile Grès. Le registre de l'entretien apparaît également comme un élément de création du spectaculaire pour le tournoi en raison de la proximité supposée qu'il crée entre les athlètes et leur public.

Si faire la liste exhaustive et chronologique de toutes les personnes ayant été envoyées interviewer joueurs, proches des joueurs et vedettes au cours du tournoi ne serait pas proprement utile il est important de constater une féminisation de ce rôle qui répond non pas à une demande des spectateurs mais au rôle éducatif et paritaire de la télévision à l'encontre des publics. Les années 2000 voit la première consultante féminine apparaître en la personne de Tatiana Golovin tandis que Céline Géraud présenta certaines journées de l'édition 2015 et Louise Ekland ou Clémentine Sarlat apparurent dans le registre d'intervieweuse. On constate ainsi une féminisation des rôles de présentateur et d'intervieweur et par conséquent des pratiques du public à la féminisation de ce milieu masculin. Néanmoins le rôle de commentateur de match n'a pour l'heure jamais été confié à un homme. Ceci provoque également une forme d'accoutumance des publics téléspectateurs à une présence féminine à l'écran et par conséquent à une forme d'égalité dans la société. Le talk show de sport par son existence et sa fonction de représentation joue un rôle de diffusion de l'idée de parité au sein de la société.

B – Chaînes payantes, publicités et téléspectateurs

Comme précisé précédemment il était trop complexe d'étendre ma recherche sur les téléspectateurs sur le monde entier. Concentrons nous désormais sur les téléspectateurs . France Télévision est donc le diffuseur historique de cette épreuve depuis 1987. En 2000 le tournoi a été ouvert aux chaînes à péages, *Eurosport* en détient les droits. Depuis 2014 *Eurosport* possède l'exclusivité de la diffusion télé de l'événement entre 11h et 15h.

La diffusion de ce tournoi est soumise à des spots publicitaires. La réglementation française portant sur la décision semble n'avoir qu'une règle proprement applicable aux programmes sportifs : il n'est pas possible de diffuser de la publicité au cours d'une rencontre se disputant. Le seul moyen de le faire est au cours d'une coupure naturelle, prévue par le jeu. A cela s'ajoute la réglementation habituelle de diffuser une moyenne de 6 minutes de publicité par heure sur la journée et une impossibilité de diffuser plus de 12 minutes de publicité par heure. Le tournoi de Roland Garros par ce biais est une offre de choix pour les annonceurs en raison des nombreuses coupures publicitaires que peuvent offrir les changements de côté. Rappelons que ceux-ci durent

une minutes et ont lieu à la fin de chaque jeu impair ; une pause intervient également à la fin de chaque set.

Par ce biais on perçoit le téléspectateur comme une valeur marchande, et le tournoi comme un élément qui permet de « vendre du temps de cerveau disponible ». Cette marchandisation du téléspectateur apparaît de plus en plus comme une marchandise avec une augmentation significatrice des spots de publicité au fur et à mesure de ma période. La fin des années 1990 apparaît ici comme un tournant dans cette augmentation de la publicité et notamment le match en finale de Steffi Graf contre Martina Hingis, en 1999, qui en deux heures de temps de jeu compte sept spots de publicité alors que le match de Yannick Noah en 1983 n'en comptait aucun. Cette augmentation progressive du nombre de pages de publicités au cours des rencontres de tennis nous montre une fois de plus les liens entre financiarisation du sport-spectacle et considération des spectateurs. Ces derniers sont de plus en plus perçus comme une ressource financière pour les organisateurs et les diffuseurs du tournoi. La notion de philanthropie s'est quelques peu étiolée au fil du temps au profits d'une logique économique.

C – Quel bouleversement des programmes ?

On l'a vu le tournoi était d'abord totalement inscrit dans la grille des programmes. Jusqu'à la période de massification du tournoi, les années 1980, si le match déborde sur ce qui a été prévu auparavant, la diffusion ne se poursuit pas. Les téléspectateurs étaient alors contraints de finir de suivre le match à la radio ou bien d'attendre les résultats dans le journal télévisée du soir ou bien dans la presse du lendemain. Ceci contraste complètement avec la culture de l'immédiateté actuelle.

A cette insertion dans la grille des programmes succède alors sa réciproque. A partir de 1987 c'est l'excès inverse qui se produit et la grille des programmes télévisés est bouleversée pour faire de la place au tournoi. Le jonglage de la diffusion et par conséquent des téléspectateurs entre les deux chaînes du téléviseur, la 2 et la 3 devint une pratique commune des retransmissions sportives. Ceci avait pour objectif de prolonger la diffusion le plus longtemps possible tout en diffusant les journaux télévisés sur les deux chaînes que sont *Antenne 2* et *France Régions 3*.

Le tennis au sein de la grille des programmes est par nature imprévisible en raison de deux facteurs. Tout d'abord la météo qui peut vite rendre impraticable certains courts en raison de l'impossibilité de jouer sous la pluie pour les tennismen et de l'absence d'éclairage pour la nuit. Ensuite en raison de la durée des matchs. La durée des matchs de tennis n'est pas fixe et peut durer aussi bien une heure que cinq heures. Et c'est bien souvent quand un match dure cinq heures que l'intensité et le caractère dramatique de la pièce sont à leur comble. Il devenait alors de plus en plus

compliqué de justifier le fait de rendre l'antenne au moment du dénouement d'un match qui avait été à l'antenne pendant quatre heures. Une solution fut donc trouver de décaler la fin du match sur FR3 afin de permettre la diffusion du journal de 20h du Antenne 2.

Ce système de jonglage entre les chaîne du service public va être renforcé avec l'arrivée de France 4 sur la TNT à partir du 31 mars 2005. L'arrivée de cette chaîne et la généralisation de la TNT permirent ainsi une décharge plus facile et un maintien des programmes de façon beaucoup plus continue sans trop perturber la grille en cas de poursuite du match jusqu'à la nuit, au-delà de 20h. Néanmoins, avec le choix de programme le tennis sur France 4 en fin de soirée comme c'est le cas depuis la création de la chaîne. On constate une baisse de considération pour le tennis qui n'a plus les honneurs des chaînes historiques. Ceci répond également à des logiques d'équilibres commerciaux afin de conserver les téléspectateurs habituels en cas de feuilleton.

L'insertion du tournoi de Roland-Garros dans la grille des programmes est donc bicéphale sur ma période. Puisqu'il s'agit évidement d'une priorité au vue des sommes investies, de la publicité arrivant et du prestige de la chaîne de le diffuser. Cependant, il entre en contradiction avec les pratiques des habitués de ces chaînes qui voient les programmes modifiés et la récurrence annuelle ne semble pas suffisante pour convaincre les non-sportifs de suivre le tournoi en lieu et place du programme habituel.

Cet enjeu économique pour le groupe France Télévision est aujourd'hui remis en cause. Suite au tournoi 2019 et à la réfection du stade Roland Garros un appel d'offre a été lancé pour la diffusion du tournoi pour les années 2021, 2022 et 2023. Cet appel d'offre pourrait remettre en cause la suprématie de France Télévision qui régnait depuis 30 ans sans partage ni appel d'offre à la concurrence sur le tournoi de tennis français. Cet appel d'offre est notamment motivé par une recherche de gain plus intense. Les droits télés de Roland Garros se négocierait ainsi autour d'une somme avoisinant le quart de celle de Wimbledon. 80 millions d'euros pour le tournoi anglais, et 20 millions d'euros pour le tournoi français.

Ce chiffre apparaît très discutable et imprécis dans les sources actuels. En effet, ce serait la somme versée par *France Télévision* pour le tournoi. Mes entretiens et un article de *France Info* avancent également le chiffre de 37 % du budget du tournoi qui proviendrait des droits télés soit une somme avoisinant 85,1 millions d'euros. Il semble que par cet appel d'offre la Fédération Française de Tennis entamasse un processus de négociations avec France Télévision afin de retirer le maximum d'argent de cette relation ; à l'image de ce qu'avait pu faire l' All England Club Tennis avec la BBC lors de la renégociation des droits en 2013.

Par la manne publicitaire engrangée au cours du tournoi et des 32,5 millions de téléspectateurs qui ont regardé le tournoi au cours de l'année 2019 le tennis est devenu un enjeu de pouvoir économique. Cet enjeu de pouvoir et cette manne financière sont constants dans la relation qu'ont les chaînes télés avec le public.

III – La narration sportive télévisuelle

La narration télévisuelle de l'événement est présente à deux niveaux. Le premier est bien évidement faire événement sur la durée de tour le tournoi. Le second est la narration du match. Celle-ci peut même être considérée comme simplement des étapes du grand feuilleton qu'est le tournoi de Roland Garros.

A – La montée en pression, le teasing de l'événement

La création de l'événement passe tout d'abord par divers effets d'annonces. Avant les années 2000 la concurrence pour les droits télé du tournoi n'est pas forte et *TF1*, puis *France Télévisions* sont seuls en course. Les années 2000 avec la grande popularité de chaîne de sport à péage voit un changement au sein des mentalités du public : il devient normal de payer pour voir du sport. A cela s'ajoute les intérêts des chaînes à péages comme *Canal +*. Le décret de 2004 ne protège d'ailleurs que les finales du tournoi. L'ensemble du tournoi pourrait ainsi être diffusé sur une chaîne payante. On voit donc à partir des années 2000 chaque année une fierté d'annoncer la conservation des droits de Roland Garros au cours du tournoi, et au moment de la signature du contrat. Cette question des droits télés pour le sport rejoint d'ailleurs une tendance à la financiarisation des rubriques sportives : football, tennis etc. … Les public sont de plus en plus sensibilisés à l'importance des droits télés. Ce discours est donc autant un effet d'annonce du tournoi qu'une marque de puissance financière et symbolique de la part du groupe France Télévision.

A ces effets d'annonce accompagnant les droits télé s'ajoute une saturation des médias de plus en plus grande avec le tournoi. Les journaux télévisés de France Télévisions : France 2 et France 3 lui consacrent au tournoi un sujet quotidien. La création de l'événement sur les chaînes du service public est une simple logique de publicité pour celui-ci et pour rappeler la période de l'année et les enjeux sportifs. A l'image de ce qui se fait dans *L'Équipe*, les contenus de journaux télévisés ont progressivement évolué. Ils étaient d'abord entièrement consacrés aux résultats du

tournoi avant de tenter de varier les angles au cours des années 1980 avec des sujets de plus en plus fréquent sur l'organisation du tournoi : les ramasseurs de balle sont un sujet de choix, les arbitres, la fabrication des courts, les « petites mains » du tournoi ne sont pas en reste non plus. Il faut de plus en plus donner à voir les coulisses du spectacle pour montrer la mesure de l'événement, son importance.

Les effets d'annonce du tournoi participent à la construction médiatique de l'événement et à la construction de l'importance de celui-ci dans les mentalités collectives. L'événement est ainsi créé par le bruit développé autour de lui.

Le teasing de l'événement est également accompagné d'une forte contextualisation de celui-ci. A parti des années 1970 les droits télés sont vendus à l'étranger. Ces droits ont ainsi une grande importance dans le déroulement du tournoi et dans les choix de réalisation. Subséquemment, on peut observer une augmentation de la fréquence de l'apparition de la tour Eiffel au sein des images de la réalisation. Celle-ci est principalement destinée au publics étrangers afin de leur rappeler que le tournoi se joue à Paris. C'est la situation initiale du tournoi. On voit la tour Eiffel apparaître timidement au cours des années 1980 et notamment en 1988 année au cours de laquelle elle est un peu plus présente à la fin des matchs, mais jamais au cours de ceux-ci. En 1990 France Télévision et la Fédération Française de Tennis commencèrent à utiliser l'image de la tour Eiffel dans les jingles du tournoi (accompagnée cette année là de l'arche de la Défense et de l'Arc de Triomphe). Cette utilisation de la tour Eiffel se démocratisa ensuite au cours des années 1990 pour enfin prendre pleinement par à la narration au cours des années 2000 et 2010 où l'on aperçoit fréquemment la dame de fer en cours de match lors d'un temps mort. Le tournant de l'apparition de la tour Eiffel au sein des plans de Roland Garros semble être l'année 1995 où elle est bien plus fréquente au sein des images du tournoi. Cette année est d'ailleurs marquée par une amélioration technique : l'installation d'une caméra filaire aérienne qui permit de faciliter les plans de celle-ci. Montrer la tour Eiffel importe pour plusieurs raisons : elle est autant la situation initiale du tournoi qu'un argument de vente de celui-ci à l'étranger. Cette localisation permet à la Fédération de vendre une meilleure histoire aux télévisions étrangères et ainsi de captiver un plus grand auditoire, une plus grande audience.

B – Une narration plurielle par la forme

On l'a vu dans le chapitre 5, le ressort principal d'une narration d'un match de tennis est d'écrire, de créer une opposition entre les deux joueurs, les deux joueuses, présentes sur le court. Cette alternance de caméra d'un joueur à l'autre n'est cependant pas le seul topos présent lors de la diffusion d'un match de tennis.

La narration des matchs ne prend pas la même place en fonction de l'importance de l'événement et de la date de celui-ci. Avant les années 1980 les prises d'antenne étaient faite juste avant le match voire directement pendant le match comme c'est le cas en 1968 ou en 1969. Ces choix éditoriaux seront vite abandonnés par le directeur des programmes du service public en raison de l'importance que prit le tournoi dans sa grille. On remarque une dimension événementielle à la chose dès la finale de 1984 durant laquelle la prise d'antenne se fit une demie heure avant le début de la finale afin de mettre en avant l'événement.

Cette prise d'antenne permet à la manière d'un roman feuilleton, d'une série télévisée, d'un manga de rappeler ce qui s'est passé dans les épisodes précédents et de situer les personnages. On rappelle le palmarès des deux joueurs, leur parcours dans le tournoi, leur style de jeu. On a donc une situation initiale qui est rappelé avant de se lancer vers le dénouement qui est le dernier match, la finale. A cette situation des personnages s'ajoute la situation géographique au même moment avec des plans sur les allées de Roland Garros depuis le haut des tribunes du Central et à partir de 1988 avec l'utilisation de la tour Eiffel.

Cette finale permet également de voir un des éléments scénaristiques essentiels : l'entrée des joueurs. L'entrée des joueurs et leur présentation par le format talk-show est un élément de plus de mis en contexte. Cette question de mise en contexte est développée par le biais de statistiques au cours du match. Celle-ci s'intègre dans une logique d'utilisation des statistiques et des infographies de plus en plus pousser. Cette utilisation des statistiques a commencé par le nombre de points gagnants et le nombre de services réussis par joueur pour aujourd'hui en 2018 devenir de réelles analyse de match avec un déploiement de capteurs sur le court qui permettent de rendre compte de chacune des zones jouées par les joueurs et de chaque coup utilisés : quel est le coup gagnant le plus fort de chaque joueur.

Les évolutions techniques ont également permis d'incruster le score en cours de match ce qui permet de fournir un rappel constant du score au téléspectateur, un repère dans le match, un guide en quelques sortes. Cette apparition constante du score ne s'est pas faite de façon abrupte et a toujours fait partie des poncifs de la narration des matchs de tennis. Le téléspectateur a besoin du score. Ce besoin du score se répercute autant dans les discours des commentateurs que par des plans

sur le tableau des scores au début des années 1970. L'utilisation d'infographies pour le score est autant une béquille de lecture qu'un repère pour le téléspectateur prenant le match au milieu de celui-ci. Le score est ainsi l'intérêt prioritaire de la rencontre, on doit dégager un vainqueur de cette rencontre et pas seulement apprécier le niveau de jeu et le niveau technique de la rencontre. La narration sportive se fait dans la recherche constante de vainqueur et de victoire.

La spectacularisation et la narration du match ne passe pas seulement par les discours des commentateurs mais également par les angles proposés par les caméras. Ces angles sont facilités par l'accroissement du nombre de caméras sur le court central et sur l'ensemble du tournoi. En 1969, lors du match de Rod Laver à Roland Garros je n'ai pu dénombre qu'une vingtaine de prise de vue différentes prises par quatre ou cinq caméras en fonction sur le central. Cette réalisation est également distante en raison de l'absence de caméras directement sur le court. On a donc à faire à une simple diffusion du match avec un changement d'angles entre les points afin de rendre dynamique les temps d'arrêts. Ces changements d'angles embrassent également le public qui permet par le biais d'une contextualisation une identification du téléspectateur à celui-ci.

Au cours des années 1980 on voit une augmentation du nombre de caméra avec 8 caméras sur le central, comme l'atteste la réalisatrice Françoise Boulain qui officia à partir de 1985 sur le tournoi en tant que réalisatrice[108]. A cela s'ajoute l'utilisation du ralenti qui remonte au moins à la fin des années 1970. Celle ci n'était que partielle auparavant pour prendre une place de plus en plus grande. Ces 8 caméras apportent une nouveauté d'immersion dans le jeu puisqu'elles permettent désormais de réaliser des plans américains sur les joueurs sur le court ce qui n'était pas possible auparavant. En faisant succéder le plan sur l'un puis sur l'autre permet de construire la narration du match par l'opposition entre les deux joueurs. Les années 1980 voient un renforcement de cette logique avec l'utilisation accru du zoom et la proximité avec les joueurs, teneur majeure des modifications dans la forme de la narration du tennis. Cette création de la proximité avec les deux opposants permet de consolider la création de l'opposition entre les deux joueurs. En raison des évolutions techniques il devient plus facile de capter leurs expressions faciales et physiques et ainsi d'en déduire leurs chances de succès et l'état mental des deux protagonistes. Le progrès technique a ainsi bouleversé les modes de consommation du spectacle tennistique.

Ces formes de narration ne cessèrent de se modifier au cours des décennies suivantes pour atteindre leur paroxysme aujourd'hui. Il ne s'agit pas ici de faire de l'histoire tautologique mais bien de montrer une tendance à la spectacularisation grandissante année après année. Cette tendance se confirme aujourd'hui avec un total de 18 caméras sur le court central en 2018. Ces 18 caméras ont

108 Interview Françoise Boulain

peuvent pratiquement toutes proposer 3 angles de prises de vue simultanées ce qui permet au réalisateur de faire un choix entre 54 angles différents pour un même moment. On est bien loin des 8 angles disponibles en 1985. Ce grand nombre d'angles permet ainsi un dynamisme des phases de jeux statiques, c'est-à-dire des phases entre le jeu et des phases de changement de côté. Elles permettent de faire des plans aériens sur les spectateurs, des plans sur le « clan » des joueurs, des plans sur les joueurs eux mêmes. Le mouvement et le changement sans cesse de caméras rejoint en fait cette logique de frénésie des changements de matchs que nous évoquions précédemment. Le tennis est ainsi de moins en moins un sport statique. Tout est fait pour le sortir de la torpeur supposée du jeu et le dynamiser.

Cette pluralité de la narration a également connut un tournant récent dans les améliorations techniques avec l'ajout de la Spider Cam qui est la deuxième caméra aérienne présente sur le site. Ajoutée en 2018 au dispositif de captation du spectaculaire elle est capable de se placer n'importe où sur le Philippe Chatrier afin de proposer des angles toujours différents aux téléspectateurs. Cette caméra est un agent supplémentaire de création du spectaculaire par la technique.

C – Ralenti et esthétique

L'évolution des narrations a également bien évoluée par le biais des améliorations techniques des caméras. Les ralentis ont commencé à être utilisé au cours des années 1970. En 1978 lors de la finale entre Borg et Vilas on retrouve quelques ralentis au sein de la réalisation du match afin d'apprécier le point et sa beauté. Ils permettent en fait de revenir sur un détail de la narration et de l'analyser progressivement.

Ces ralentis ont également évolués au fur et à mesure des années avec l'amélioration de la qualité des caméras. Les améliorations technique des caméras sont décisives pour la réalisation presque cinématographique du match. On note ici le travail novateur de Frédéric Godard, réalisateur principal du tournoi depuis 2000, sur l'objet qui lui a été confié. Il fut ainsi le premier réalisateur d'un tournoi de tennis à utiliser des caméras posées sur rail pour la réalisation des matchs dès son arrivé. Ceci permet de réaliser des travellings. Ce premier ajout de matériel se superposa avec l'ajout de loupes en 2002 qui permirent de ralentir jusqu'à 500 fois l'image par beau temps.

Cette amélioration des qualités de caméra en terme de zoom et de ralenti permettent d'esthétiser, de spectaculariser en fait le spectacle qu'est le match. Ceci passe par deux ressorts. Tout d'abord des gros plans sur les athlètes en action qui mettent en avant les muscles utilisés. Ces caméras sont donc au service aussi du culte du corps qui fait complètement partie de la narration sportive. Le culte du corps est profondément lié à un culte de la technique. L'augmentation de la

fréquence des ralentis à ainsi permis de mettre en avant l'angle de la raquette et le coup choisi afin de montrer la précision technique du tennisman. Le second ressort d'esthétisation narrative n'est pas sportive mais passe par ce les éléments de contexte du stade. On remarque ainsi une augmentation de la fréquence de plans esthétisants sur de tels éléments : des reflets du ciel dans les lunettes, des oiseaux qui passent au dessus du stade pris en plein vol, la terre se soulevant sous les pieds des joueurs sont sans doute les trois principaux topoï de cette esthétisation par ralenti.

Cette esthétisation est quasiment absente au cours des années 1980 en raison du faible nombre de caméra qui se contentent de restituer l'action mais aussi en raison de contraintes techniques. Les caméras ont connu des améliorations techniques qui ont permis d'obtenir une meilleure qualité de ralenti. Ces deux éléments entrèrent ainsi dans l'équation afin d'obtenir une esthétisation accru du tournoi de la part du réalisateur. Encore une fois son rôle n'est plus seulement de restituer un produit brut et fixe que ce serait le match de tennis mais bien de dynamiser celui-ci par des ralentis et de beau plan à chaque temps mort dans le jeu : des plans sur le ciel, des plans sur le filet, des prises aériennes des chapeaux du central….

Le troisième élément de spectacularisation et de situation du tournoi de Roland Garros n'est pas visuel mais plutôt auditif. Ce caractère auditif du tournoi est permit par différents microphones dispersés tout autour du court. La fidélité de ces micros n'est pas à mettre en doute et permet d'entendre la balle rebondir sur le court dès les premières représentations massives du tennis. Les premières retransmissions en noir et blanc des années 1960 et du début 1970 n'avaient pas une qualité suffisante pour enregistrer des bruits aussi fins. Le spectacle du tennis est auditif.

Avec l'apparition des cris des joueurs et Monica Seles à la fin des années 1980 l'immersion du spectateur passe par le biais de ces captations sonores. L'alternance entre silence, bruit de la balle, cri des joueurs et applaudissements est véritablement un marqueur du tennis. Ce spectacle auditif est ainsi permit par un accroissement du dispositif de captation. La spectacularisation de l'événement semble donc proposé une logique immersive au spectateur. Il doit vivre le match le plus près possible. Cette recherche de proximité physique avec les acteurs démontre d'une nouvelle forme de public qui est en recherche d'une précision de plus en plus grande des contenus développés par la télévision. Cette recherche de précision est notamment motivée par l'accroissement des qualités technologique de visionnage à domicile qui est en lien avec un développement de l'exigence des téléspectateurs.

La narration des matchs de tennis et principalement les matchs majeurs passent ainsi par un accroissement de la spectacularisation de ceux-ci. La réalisation est ainsi un véritable élément

participant au caractère spectaculaire du match. La narration se concentre également sur l'éthique sportive et sur le contexte qui existe autour de cela.

D – Décryptage et talk show

Le décryptage et le talk show prennent place après le match au sein d'une même prise d'antenne, du même plateau. Cependant dès 1978 et la retransmission en intégralité du tournoi sur le service public on trouve des effets d'annonce pour des émissions de décryptage de la journée le soir même. Dans le journal du soir et de la nuit tout d'abord, dans *Tout le sport* à partir de sa création en 1993. Cette émission quotidienne présente tous les jours de l'année à l'antenne sert de décryptage et de résumé pour la journée de tennis. Cette émission fut ensuite, en fonction des années, renforcée par un programme traitant spécialement de Roland Garros. On pense notamment au programme *Un jour à Roland* présent à la fin des années 2000 qui traitait la journée de façon humoristique plutôt que sur le plan très brut des résultats. La diversification des formes de traitement du tournoi a ainsi permit de créer un peu plus l'événement.

Ces émissions de décryptage en fin de tournoi on est un schéma commun : elles permettent de placer une narration courte, dense et continue sur la journée du tournoi qui vient de s'écouler. Dans un format comprit entre 5 et 10 minutes elles permettent de connaître les résultats. Cependant la pérennisation de telles émissions après le développement des résultats instantanés sur internet nous disent l'importance de l'image et de la narration dans un événement sportif. Un événement télévisuel comme Roland Garros ne se contente pas de résultats pour en être un. Il lui faut de l'image et des histoires pour se pérenniser.

Cette question de création de l'événement télévisuel est d'ailleurs au cœur de la logique de *France Télévision* ; et pour cause la majorité des audiences en lien avec le tennis le sont avec le tournoi et non avec le sport en lui-même. Les chaînes de télévision à cette occasion vendent ainsi ce tournoi de tennis bien précis et pas forcément le sport en lui-même. Dans un interviewe de 2015 Daniel Bilalian, directeur des sports de France Télévision entre 2005 et 2016, évoque l'abandon par le groupe des premiers tours de coupe Davis et du *BNP Paribas Masters* en raison du manque d'audience pour ces événements. Ce n'est ainsi pas le tennis qui fait vendre sur les chaînes du service public mais plutôt l'événement en lui même. Cette ajout de discours autour de l'événement permet de le renforcer au sein des consciences collectives et de le rentabiliser au maximum.

La diffusion en clair de l'événement et les principes de narration et de description des rencontres se développant ont vu apparaître la télévision comme un réel agent du spectacle. Le réalisateur des matchs a pris une place croissante dans la diffusion de ceux-ci afin de les rendre plus dynamiques et plus spectaculaires. Le tournoi est par sa diffusion télévisée un bel exemple de sport-spectacle et des dynamiques de création événementiel qui se sont jouées avec le développement de cette culture sportive au cours de ma période.

La télévision du fait de sa proximité et de la production d'image continuelle qui est la sienne est l'agent principal de la spectacularisation et du développement du tournoi. Par l'accroissement du nombre de téléviseurs en France au cours ma période on constate ainsi une massification de la pratique spectatrice du tournoi de Roland Garros.

Troisième set

Production du spectacle, production de Roland Garros

Chapitre 8

Temporalité et spatialité de la fête

I – Temporalités internes et externes

Le tournoi de Roland Garros est un événement soumis à deux temporalités majeures. La première est celle de l'inscription dans un calendrier international autant du tennis que des autres compétitions. Ce calendrier international se double d'une organisation interne au tournoi qui obéit à des règles pratiquement immuables.

A - Une concurrence inter sport

Le calendrier international concerne Roland Garros par deux aspects. Tout d'abord par l'inscription au milieu des autres sports dans celui-ci, ce qui est aisément mesurable par la position des articles concernant Roland Garros dans *L'Équipe*. Cette inscription au sein de tous les sports est accompagnée d'une inscription dans la saison de tennis. Roland Garros a une place bien défini calendairement et hiérarchiquement.

L'inscription dans le calendrier international se mesure par la place du tournoi de Roland Garros au sein des colonnes de *L'Équipe*. Le tournoi de Roland Garros a la particularité d'être un événement annuel et peut ainsi entrer en concurrence avec d'autres événements sportifs qui ont lieu à la même époque. La finale de la coupe de France de football et celle du championnat de France de rugby ont ainsi longtemps été programmées le week-end de la finale du tournoi de Roland Garros. Ceci a été modifié lors de la période récente en raison des calendriers propres à ces deux sports. En raison du calendrier international la Fédération Française de Football a décidé de décaler la finale de la coupe de France dans le courant du mois d'avril. Le championnat de France de Rugby, quant à lui, a été reculé d'une ou deux semaines en raison de l'ajout des barrages au championnat et à la

diminution des matchs au cours du Tournoi des 6 Nations et des fenêtres internationales. La concurrence de ces deux finales considérés comme populaires. Je ne compte ainsi que trois unes comportant Roland Garros comme sujet majeur le lundi suivant les finales au cours de ma période : 1983, 2009 et 2018[109]. La première année de mon étude à comporter un sujet le dimanche est l'année 2000, et elle inaugure également une une majoritairement tennistique avec la victoire de Mary Pierce. Cette rareté de la fin du tournoi en une révèle ainis une inscription et une concurrence au sein du calendrier sportif international.

Cette concurrence calendaire est habituelle et crée des oppositions et des complémentarités entre les événements majeurs de l'année. Une opposition d'événement aussi récurrents les uns que les autres ne créent pas un véritable bouleversement de la hiérarchie dans *L'Équipe*. Ainsi une fois tous les deux ans le tournoi de Roland Garros entre en concurrence avec le Championnat d'Europe de football ou la coupe du monde de football. Ces deux événements qui n'ont lieu chacun que tous les quatre ans. A chaque fois que l'équipe de France de football masculine participe à l'une de ces deux compétitions, le tournoi est relégué derrière la couverture de la préparation du football. La priorisation de ces compétitions semble être due à deux éléments : le fait que ce soit du football et la fréquence de ces compétitions qui est beaucoup moins forte que Roland Garros.

B – La saison de tennis

Hormis en 1968 le tournoi de Roland Garros s'est joué sur la dernière semaine du mois de mai et la première semaine du mois de juin. Cette régularité métronomique dans l'organisation du tournoi s'explique par un point essentiel : la concurrence des autres tournois. La saison de tennis se découpe ainsi en trois phases : la saison sur dur, la saison sur terre battue et la saison sur herbe. Chacune de ces trois surfaces possède un calendrier précis qui, pour les meilleurs, ne rentre pas en concurrence avec les autres. Les différents tournois du grand Chelem et notamment Wimbledon et Roland Garros apparaissent comme l'apothéose de ces saisons sur différentes surfaces. La saison sur terre battue, pour les hommes, s'ouvre généralement avec le tournoi de Monte Carlo, open depuis 1969, qui a traditionnellement lieu lors de la deuxième semaine du mois d'avril. Ce tournoi est présent au calendrier international tout au long de ma période. Il est aujourd'hui suivi par le tournoi de Madrid et de Rome, également open depuis 1969. Le tournoi de Madrid a remplacé le tournoi de Stuttgart dans le calendrier international sur terre battue en 2002. Cette menace de remplacement a un temps pesé sur Roland Garros et son statut de tournoi du Grand Chelem. Néanmoins il est resté le tournoi le plus important de cette partie de la saison.

109 Cf tableau annexe pagination

On a donc l'inscription du tournoi de Roland Garros dans une temporalité propre au tennis mondial. Celle-ci le place comme l'apothéose de la saison sur terre battue. Le statut de Grand Chelem de Roland Garros est ainsi confirmé par sa place dans le calendrier. Les différents tournois sur terre battue le précédant sont bien souvent considérés comme de simples tournois de préparation au grand événement que sont les Internationaux de France de Tennis.

C - Temporalité interne du tournoi

La temporalité interne du tournoi a connu une modification au cours de ma période : à partir de 2006 le tournoi débute un dimanche. Avant ce changement du calendrier le tournoi débutait un lundi. L'intérêt d'ouvrir le tournoi un jour plus tôt est principalement économique pour la FFT comme pour les Télévisions (ce qui revient finalement à la même chose). L'ajout d'un jour supplémentaire, qui plus est un dimanche, permet d'augmenter les recettes de billetterie ainsi que les recettes publicitaires et les droits télé. Ce choix du dimanche permet alors de capter beaucoup plus facilement l'attention du public et de faire événement avec le lancement du tournoi. Il marque également une particularité par rapport aux trois autres tournois du grand chelem. Roland Garros dure 15 jours. L'US Open et L'Open d'Australie dure 14 jour en raison de l'absence de ce premier dimanche dans le calendrier. Et le seul dimanche de compétition à Wimbledon est celui de la finale, le tournoi ne possède donc que 13 jours effectifs de jeu. Ces particularités de chaque tournoi sont des formes calendaires de création d'habitudes pour les spectateurs ; de créations de traditions.

Cette temporalité interne obéit à un calendrier fixé et inchangé année après année. Les trois premiers tours du tournoi occupent la première semaine. La deuxième semaine, charnière des résultats français, débute le dimanche au milieu du tournoi avec les premiers huitièmes de finales ; l'autre moitié est jouée le lundi. Les quarts de finale sont joués le mardi et le mercredi de la deuxième semaine, les demies-finales dame le jeudi de la deuxième semaine, les demies-finales hommes le vendredi de la deuxième semaine. Enfin, la finale dame est jouée le dernier samedi et la finale homme le dernier dimanche. Cette progression est parfaitement logique dans un tournoi à élimination directe.

La temporalité interne du tournoi peut être remise en cause en raison de la météo. Du fait de l'absence de toit sur les courts centraux et de l'impossibilité de jouer au tennis sous la pluie, la météo décale régulièrement les matchs aux jours suivants. Ceci a lieu dès l'année 1973 avec le décalage de la finale homme entre Ilie Nastase et Nikola Pilic. Le décalage d'une finale ou d'un match à cause du mauvais reste tout de même quelque chose d'assez rare. Ceci a quelques

conséquences sur les publics qui ont longtemps eu des difficultés à se faire rembourser leurs billets. Depuis 2016, il est désormais possible d'être remboursé de sa place si on n'a pas pu assister à au moins deux heures de tennis. Un système d'assurance complémentaire est également présent depuis 2016 et permet de souscrire à un potentiel remboursement si les spectateurs n'assistent pas à trois heures de jeu avec leur billet.

La perturbation du calendrier peut également être directement liée au jeu de tennis, et surtout en raison des simples masculins. Ceux-ci se jouent en trois sets gagnants sans jeu décisif au cinquième set. En raison de cette règle particulière certains matchs peuvent parfois durer plus longtemps que prévus pour cette raison. Le match le plus long de l'histoire du tournoi eut ainsi lieu entre Fabrice Santoro et Arnaud Clément le 25/04/2004 ; il fut interrompu par la nuit puis reprit le lendemain matin. Ces interruptions de programme sont monnaies courantes au sein du tournoi de Roland Garros ce qui en fait une spécificité sur un tournoi de cet acabit. Les trois autres tournois du Grand Chelem possèdent des projecteurs et par conséquent ne sont pas interrompus par la nuit. Cette spécificité d'installation donne donc lieu à un ensemble de reports au jour suivant.

Ces questions de repos et d'équité sportive sont au cœur d'un débat qui a duré des années durant à la Fédération Française de Tennis : faut-il organiser des « *night sessions* » comme à l'Open d'Australie et à l'US Open. Cette question a été tranchée et les sessions de nuit commenceront en 2021. Le débat et le maintien du principe de ne jouer que de jour dans le tournoi fait appel à un fuseau de réponses. Tout d'abord l'équité sportive : il était peut être préférable d'arrêter un match et de le reprendre le lendemain pour faciliter la récupération plutôt que de le faire durer toute une nuit durant. A cela s'ajoute le coût d'installation de projecteur de bonnes qualités sur le court. Enfin, la tradition du report de matchs était ancrée dans des mœurs difficiles à modifier. Cependant les sirènes économiques ont eu raison du tournoi. L'ouverture de *night sessions* permettra ainsi d'optimiser les revenus de billetterie. Une seconde section de billetterie est en fait ouverte pour les sessions de nuit, ce qui permet d'augmenter les entrées sur ce pôle de recettes. A cela s'ajoute, encore une fois les droits télés, qui en plus d'étirer la longueur de la retransmission augmenteront du fait de la présence de ces matchs en *prime time*. Cette programmation de nuit a également un impact sur le choix de l'horaire des matchs en fonction des têtes d'affiche présentes.

Le premier intérêt des *nights sessions* est d'augmenter la part de revenus des droits télés. En programmant les matchs plus tard le tournoi s'ouvre ainsi au public Nord Américain ce qui lui permet alors de toucher un maximum de revenus. Ce n'est pas la première fois que la temporalité de l'événement est également soumise à la problématique des droits télés. A la fin des années 1980 le marché Nord Américain et *NBC* (National Broadcasting Company) souhaitent diffuser le tournoi en

direct. Ceci donna donc lieu à une adaptation des horaires des finales pour satisfaire les publics outre-atlantique. La présence des favoris en soirée plutôt qu'en début de journée permet ainsi au marché Nord Américain de suivre le tournoi. Ce décalage des matchs dans la nuit plutôt que le matin pour des raisons de droits télés nous montre ainsi un tropisme géographique. Contrairement au football qui s'ouvre de plus en plus au marché asiatique, et au marché chinois notamment avec des matchs qui commence à midi dans les championnat de football anglais, français ou espagnol. 13H sur le fuseau horaire de Paris étant l'heure de prime-time sur le fuseau horaire chinois. Le tournoi de Roland Garros n'a pas besoin de cette modification pour toucher ce marché qui reste de toutes façons embryonnaire pour le tennis par rapport au marché américain.

Cette question des *night sessions* et des droits télés vient se rajoute à la question de la programmation des champions. Lors du dernier Open d'Australie, on a constaté une récurrence de la présence de Roger Federer en night session. Celles-ci nous permettent de nous interroger sur les horaires de programmation des champions afin de maximiser les revenus pour le tournoi principalement du point de vue des droits télés. Roland Garros n'a semble-t-il pas encore trouvé le bon équilibre entre équité sportive et maximisation des droits télés. En raison de l'absence de projecteurs il est compliqué de programmer le match d'un « gros joueur » en fin de journée en raison du risque de report au lendemain et ainsi de générer de la frustration autant du point de vue des possesseurs de billet du jour, qui ne pourront pas voir la fin du match : que des joueurs de tennis qui devront revenir jouer le lendemain et ainsi se fatiguer un peu plus pour la suite du tournoi.

Les matchs les plus importants sont donc souvent jouer en milieu d'après-midi, en deuxième ou en troisième position dans l'ordre de passage sur le court, afin de capter le maximum de spectateurs possibles et de contenter les joueurs et les possessuers de billets. Les trois télés, eux, sont pris en compte principalement sur les week-ends.

II – Une spatialité définie

Quel est l'espace du tournoi ? Cette question d'apparence bénigne est bien plus complexe que cela. Si le premier stade des Mousquetaires a été construit en 1928 afin d'accueillir 15 000 personnes. Ce stade n'était pas le complexe qu'il est aujourd'hui. Ainsi Roland Garros n'est pas un stade banal mais bien un complexe, composés de plusieurs courts, [nombre de courts RG évolution]

. Cette évolution permet de mettre en avant l'extension croissante du complexe et l'importance qu'a pris le tournoi au sein du pays mais aussi du quartier.

Cette extension du tournoi s'est faite par une politique de travaux incessants commencée sous la présidence de Philippe Chatrier. Aujourd'hui, en 2019, les dernières modifications prévues à l'espace du stade sont l'ajout d'un toit sur le court central en 2020. Cette constance des travaux dans le stade n'amène pas forcément une redéfinition spatiale. Le tournoi reste ancré où il est tout au long de ma période en dépit de quelques rumeurs de déménagements au cours des années 2000[110]. Un vote interne à la FFT a eu lieu en février 2011 pour savoir s'il fallait maintenir le tournoi Porte d'Auteuil. 70 % des voix furent favorables au maintien du tournoi dans le complexe Roland Garros.

Le point particulièrement notable de cet ancrage territorial entre l'avenue d'Auteuil et l'avenue Gordon Bennett n'est autre que la limitation de la place. Le tournoi de Roland Garros est le tournoi du Grand Chelem qui possède la plus grande densité de personnes au m². Le manque de place est ainsi une caractéristique notable du tournoi ce qui lui permet de faire de l'événement quelque chose d'exclusif. Cependant ce manque de place a su trouver une solution en 2019 avec l'inauguration du court Simonne-Mathieu qui n'est plus situé dans le complexe du stade Roland Garros mais dans le Jardin des Serres d'Auteuil attenant. Cette redéfinition de l'espace amène ainsi deux choses. Une privatisation partielle de l'espace public au cours des deux semaines du tournoi et une ouverture du tournoi sur la rue attenante qui permet une extension de celui-ci. Même confiné le tournoi est en permanente extension que ce soit au niveau du nombre de courts comme au niveau de l'espace occupé par les spectateurs au cours de leur visite.

Grâce à l'érection du court Simonne Mathieu et à l'aménagement du bâtiment de l'Orangerie dans le Jardin des Serres d'Auteuil la superficie du tournoi est passée de 8,5 hectares à 12,5 hectares. RG reste cependant le tournoi le plus petit au sein des quatre tournois du Grand Chelem. Wimbledon s'étend sur une superficie de 17,7 hectares, le Flushing Meadows Park sur 18,8 hectares et Melbourne Park sur 20 hectares. La petite taille de Roland Garros et la constante recherche d'extension du site sont des éléments réguliers du discours au sein du tournoi afin de pouvoir accueillir toujours plus de public en raison de l'importance et de la renommée grandissantes du tournoi. Ainsi en 1968 le complexe s'étend sur la même superficie qu'en 1928, c'est-à-dire 3,5 hectares. En 1980 le tournoi profita de la concession des terrains de l'Institut Marey pour notamment construire le court n°1 et étendre sa superficie à 4 hectares. Ensuite, en 1984 le terrain de rugby de l'Athlétique Club Boulogne-Billancourt est cédé ; le complexe s'étale alors sur 5,7 hectares. Enfin, une dernière salve d'extension se termina avec l'érection du stade Suzanne Lenglen en 1994 ce qui porta la superficie totale du complexe à 8,5 hectares. Cette inscription du stade de

110 COCHENNEC Yannick, 31/03/2010, « Pourquoi Roland Garros aurait dû déménager », Slate.fr, Paris, France

Roland Garros au sein des différents clubs de l'ouest parisien inscrivent un peu plus ce tournoi dans un espace bien précis qu'est le sud-ouest parisien.

En à peine 30 ans le stade a donc augmenté sa superficie de 150 %. Cependant un nouveau problème se présenta : le confinement du complexe entre le boulevard périphérique, le boulevard d'Auteuil et l'avenue Gordon Bennett a longtemps rendu impossible une extension du complexe. Cependant le réchauffement des relations entre la FFT et les gestionnaires des Jardins des Serres d'Auteuil a permis l'érection du court Simonne-Mathieu. Néanmoins, du fait de l'importance des collections botaniques dans ce jardin il paraît peu probable de voir une véritable annexion de ce jardin comme une annexe du tournoi.

Ces extensions ont ainsi permit d'accroître le nombre de spectateurs accueillis chaque jour et chaque année et au tournoi d'afficher guichets fermés depuis 1982 comme on le voit dans un article de *L'Équipe* de cette année-là :

« La grande fête annuelle de la terre battue va se dérouler du 24 mai au 6 juin dans le temple de la terre battue. Sans Björn Borg au plus grand désespoir des groupoies du champion suédois. Mais à guichets fermés. »[111]

On constate ainsi l'ancienneté de l'existence de cette limite au sein de l'espace du tournoi. Cette espace limité et rare permet ainsi de développer un sentiment de rareté et de proximité au fur et à mesure des années. Les places pour un tel événement y sont chères en raison du manque de place qui existe dans ce complexe. Le manque de place ou plutôt la petite superficie du tournoi permet aux différents pôles de communication du tournoi de mettre en place une identité familiale voire intimiste. Cette spatialité a ainsi provoqué directement les messages de communication du tournoi et l'image renvoyée par celui-ci. La spatialité du tournoi est ainsi créatrice d'imaginaires collectifs.

Néanmoins les travaux dans le complexe sont constants et sont réalisés pour deux raisons principales : la perpétuation du confort des joueurs et celles des spectateurs. La première est bien souvent prioritaire sur la seconde.

111 GIRAUDO Alain, 15/05/1982, « Mille courts pour cinq sets », Le Monde, Paris, France

B – Une hiérarchie au sein des courts du tournoi

Avant d'attaquer ce paragraphe rappelons que Roland Garros est un spectacle sportif pour lequel les clients ne connaissent pas le programme avant le jour même du tournoi. Celui-ci demeure aléatoire en fonction du bon vouloir de l'organisation et du billet acheté. Il existe quatre types de billets depuis l'apparition du court Suzanne Lenglen : billet pour le central, bille pour le Lenglen, billet pour le court n°1 (pour le Simonne Mathieu depuis 2019), et billet pour tous les courts annexes. Dès que l'on est détenteur d'un billet pour un court principal il est alors possible de se rendre sur les courts annexes. A ce premier rappelle s'ajoute le nombre de participants au tournoi. Rappelons qu'il y a 128 participants dans chaque tableau de simple ce qui fait 128 matchs de simple homme et dames au premier tour. Ce nombre de match obéit une hiérarchisation du spectacle par l'organisation. Cette hiérarchisation est présente depuis 1968 dans mes archives et obéit à la même logique tout du long de cette période : remplir et contenter au maximum les spectateurs.

On a vu que le nombre de courts disponibles pour l'organisation du tournoi avait progressivement augmenté au fur et à mesure des politiques de travaux menées dans l'enceinte de Roland Garros. Cet accroissement du nombre d'aires de jeux va ainsi créer une hiérarchie entre les différents courts. Les matchs jugés les plus importants par l'organisation sont donc placés sur les courts principaux. Le Central, le n°1 et le Suzanne-Lenglen en fonction des années. La hiérarchie est créée à partir de la capacité d'accueil des tribunes. Plus un court et ses tribunes peuvent accueillir de personnes et plus le match programmé sera jugé comme important. Le rôle de l'organisation est ainsi d'être juge de cela.

Cette question d'arbitrage hiérarchique apparaît surtout au cours de la première semaine. Ce sont les têtes de série principales qui ont l'opportunité de jouer sur les courts les plus importants pendant que les « petits » joueurs disputent leur rencontre sur les courts annexes. Cette priorité donnée aux têtes de série sur les premiers tours est parfois modifiée pour deux raisons. La première serait la rencontre entre deux Français au deuxième ou au troisième tour ce qui verrait le match. La seconde serait la présence d'un vétéran du tournoi mieux connu du public qu'une des têtes de série. Néanmoins les courts principaux sont souvent réservés aux joueurs les mieux classés à l'ATP en raison de l'image qu'ils véhiculent. C'est l'image de l'athlète qui est importante ici.

Cette organisation spatiale a longtemps été genrée. Seulement peu de femmes jouaient leurs premiers tours sur les courts principaux où l'on préférait les hommes. Ceci a progressivement changé à partir des années 1990. L'organisation des années 2010 promet ainsi une parité totale entre hommes et femmes sur chaque court lors de chaque tour. Ainsi si en 2018 vous achetiez un billet pour les huitièmes de finale sur le Central ou le Lenglen vous payiez pour voir deux matchs

masculins et deux matchs féminins dans un temps plus lointain. Cela aurait pu être trois matchs masculin sur le Central et trois matchs féminins sur le Lenglen. Un épisode a d'ailleurs lieu en 2019 avec le déplacement des demies-finales féminines sur le court Simonne-Mathieu en raison des intempéries. Ceci a créé une polémique dans les couloirs de Roland Garros en raison au manque de crédit accordé au tennis féminin par le tournoi.

Cette hiérarchisation entre les courts est d'autant plus explicite en deuxième semaine où les têtes d'affiches occupent les grands courts, les grandes scènes et où les légendes, les doubles et le tournoi junior occupent les plus petits. Cette disparité et ce choix dans l'organisation ce rapproche ainsi d'une organisation d'un festival de musique avec plusieurs scènes. Le tournoi est par sa hiérarchisation spatiale un festival, un festival du tennis.

C – Une modification de la spatialité de la cérémonie finale

La cérémonie de remise des trophées participe à un moment de mise en place du spectaculaire. Cette remise des trophées pour le vainqueur et le finaliste s'effectuait d'abord dans les tribunes. Ces tribunes jusqu'aux travaux de 1980 étaient accessibles directement depuis le court ce qui ralentissait fortement l'effet du spectaculaire. Une mise en scène a été possible à partir de 1980 avec l'apparition d'un escalier dans les tribunes. Cette mise en scène de la remise de la coupe avec un tapis rouge pour accéder à cet escalier a ainsi permit une première phase de spectacularisation de la remise de ce trophée. Par la remise dans les tribunes et par la visibilité du chemin d'accès s'élevant ceci signifie peu ou prou que le champion s'élève vers les cieux pour récupérer son trophée. Cette route vers le graal et vers les cieux est marqué par la présence des ramasseurs de balles, des photographes et des petites mains du tournoi qui forment une haie d'honneur au champion montant vers les cieux. Une fois le match passé c'est donc l'aménagement de l'espace qui crée le spectacle. Cet aménagement de l'espace permet ainsi d'honorer le sport-performance par le biais du spectacle.

Ce premier cérémonial prit fin en 1993 avec l'installation d'un podium sur le court pour la remise des trophées des différents finalistes. Cette spectacularisation utilise le même principe que celle des tribunes précédent, c'est-à-dire que le champion s'élève de terre par rapport aux autres « mortels ». A cela s'ajoute un dispositif de mise en place spectaculaire du podium qui par la machinerie et la main d'œuvre participantes à la spectacularisation du moment. Cette spectacularisation utilise les mêmes ressorts que les cérémonies qui se tenaient dans les tribunes avec la mise en place de haies d'honneurs de ramasseurs de balle et des préparateurs de courts. L'intérêt du podium au-delà de la puissance du *deus ex machina* et de la manifestation du

spectaculaire est la visibilité offerte aux spectateurs. La remise du trophée se fait ainsi au centre des attentions de tout le monde plus seulement par le jeu des regards.

III – Organisation de l'espace temps du tournoi

Cette question de la spatialité se définit également par un périmètre de sécurité de plus en plus étendu autour du tournoi de Roland Garros. Le tournoi, sorte de festival international du tennis sur terre battue, n'est plus seulement un espace de fête mais aussi un espace sécurisé. Le tournoi s'inscrit par ce biais dans l'histoire géopolitique nationale et internationale de la France. L'augmentation de la tension sécuritaire dans le pays se reflète ainsi sur l'organisation du tournoi et sur l'occupation de l'espace de celui-ci.

Des vigiles semblent être présents dès 1980 afin de vérifier que des personnes non-autorisées n'accèdent pas à des zones interdites. Ce constat est fait par un journaliste et semble être l'un des premiers de ce genre. Cette question de la sécurité et de la privatisation des espaces rejoint autant les espaces de distinction que nous évoquions précédemment que celle des aménagements créés spécialement pour les joueurs. Cette zone sécurisée n'est pourtant que très récente. Les premières mesure de sécurité prises autour de l'événement l'ont été en 1983. Des menaces de mort planaient sur les joueurs suédois, de la part d'Arméniens et la sécurité, uniquement de ces athlètes avait été renforcé. Un autre cas de figure exceptionnel eut lieu en 1993 suite à l'agression de Monica Seles au tournoi de Hambourg le 30/04/1993. Cette agression de Monica Seles donna ainsi lieu à quelques mesures : des fouilles pouvaient être pratiquées, sans qu'elles soient pour autant systématisée. A cela s'ajoutait la présence d'un garde du corps sur le court central et sur les courts 1 et 2 : les trois courts dont les matchs étaient diffusés à la télévision. On constate donc deux choses : avant les années 2000 les mesures de sécurités concernent les joueurs bien plus que les spectateurs. Le risque terroriste est alors appréhendé comme des actions touchant directement les vedettes du tournoi bien plus que les masses.

Suite au 11 septembre 2001 les années 2000 ont connu un véritable changement dans cette appréhension du risque terroriste. Les masses peuvent désormais sont désormais une cible. Je n'ai pu vérifier à quand remonte les fouilles systématiques à l'entrée du stade, ceci n'est pas apparu dans mes sources de presse. Cependant deux dates semblent se détacher pour parler du tournoi de Roland Garros comme d'un espace sécurisé ou du moins comme d'un espace que l'on souhaite sécuriser et

protéger. La première est la généralisation du plan vigipirate suite aux attentats de Londres en 2005. A cela s'est ensuite ajouté le passage en état d'Urgence en 2016 qui modifia de nombreux aspects de l'organisation du tournoi et a redéfini la spatialité de celui-ci.

La plus grande modification des habitudes a cependant eu lieu avec la proclamation de l'état d'urgence suite aux attentas de novembre 2015. Le premier tournoi à connaître une modification drastique de sa spatialité fut donc l'édition 2016. Les nouvelles lois accompagnant l'état d'urgence obligèrent ainsi une sécurisation accrue de tous les événements de masse. La sécurisation commence ainsi dès l'extérieur des stades et de la zone. Avec ces doubles fouilles systématiques et les palpations un espace est prévu spécialement à cet effet ce qui contraint les services de sécurité à bloquer l'avenue Gordon Bennett. Ce blocage d'une rue redéfinit ainsi l'espace du tournoi dont la zone n'est plus celle marquée par le contrôle des tickets mais bien celle marquée par le contrôle des personnes et de leurs affaires. Cette zone sécurisée du tournoi redéfinit ainsi l'espace et l'esprit même du tournoi. Cette zone sécurisée obéit à plusieurs consignes : des barrières sont placées sur les trottoirs, interdiction de pénétrer dans la zone avec un sac d'une contenance supérieure à 15 litres.

Cette extension de la zone sécurisée et la croissance de la conscience du risque a également entraîné un changement de pratique au sein de la billetterie. Depuis 2016 plus aucun billet n'est vendu aux portes du tournoi afin d'éviter la fraude mais aussi pour des raisons de sécurité afin d'éviter au maximum les rassemblements de personne à l'extérieur du stade. La redéfinition des espaces passe ainsi par une redéfinition des pratiques de l'espace extérieur du stade. Une pratique reste cependant immuable ; la séparation des personnes en loge et du reste du stade. Les personnes en loge possèdent un accès différencié au stade et la fouille est effectuée de « façon moins intrusive »[112].

Le tournoi de Roland Garros est également une redéfinition de la spatialité par les conflits de voisinage qu'il provoque avec les résidents du XVI ème arrondissement mais surtout de Boulogne-Billancourt. Ces divers conflits de voisinage sont principalement cristallisés avec les conflits de stationnement au moment du tournoi de Roland Garros. Le métro a toujours existé pour l'acheminement du public à Roland Garros mais n'a pas toujours été une priorité pour ces personnes d'autant plus que le stade n'était pas directement desservi par celui-ci mais qu'il fallait prendre des bus entre la porte d'Auteuil et celui-ci pour pouvoir l'atteindre.

112 Cf Annexe entretien -Adeline Houzet

Les années 1980 marquent ainsi la période de massification du tournoi mais aussi celle des conflits avec le voisinage. Chaque année mes journaux recense des complaintes de voisins dérangés par l'organisation du tournoi : stationnement sauvage, bruit, foule, perturbation de la quiétude ordinaire. Ces différents éléments nous amène sur des conflits récurrents avec les riverains. Ces conflits ont été petit à petit réglés par l'implantation de parkings pour les clients et par le balisage du parcours entre le métropolitain et le stade

Les conflits de voisinage portent également sur le développement du stade de Roland Garros. Les riverains ont longtemps protesté, par la voie de leurs élus. **C**es nombreuses protestations illustrent bien la tension qui peut exister autour d'un tel événement entre la population locale et le public national voire international qui le fréquente et qui se déplace en conséquence. Ce conflit entre deux populations montre également le tournoi comme une fête perturbatrice du quotidien car perturbatrice de l'espace par ses nuisances. Cependant, du fait de l'institutionnalisation de la fête, les perturbations dues aux travaux et à l'extension du stade sont amenés à un chamboulement plus grand des habitants. Ces protestations sont d'ailleurs audibles et reçues dans les journaux en raison de la classe sociale des personnes dérangées. Ces personnes dominantes ne sont pourtant seulement qu'importunées par le bruit du tournoi et celui des travaux et en aucun cas délogés. C'est la perturbation d'un cadre de vie et d'un entre soi qui est en fait dénoncée par de telles prises de positions locales.

Le tournoi de Roland Garros apparaît ainsi comme un véritable festival du tennis de part la définition de la temporalité et de la spatialité dont il fait preuve. L'organisation de celui-ci, la concentration de personnes en ce lieu et la temporalité bien précise créent ainsi une véritable redéfinition des cadres de la vie banale, de la vie commune. Pendant une quinzaine pour le suiveur de tennis et pour l'habitant de Boulogne-Billancourt les jours et les heures ne sont plus les mêmes que le reste de l'année. Cette festivalisation du tennis inscrit un peu plus le sport de haut niveau dans une dynamique de spectacularisation. Le nature même du festival participe à cette dynamique de spectacularisation en raison de l'importance de celui-ci.

Chapitre 9

Victoires et mémoires – Un culte sportif

On l'a vu, la pratique des supporters peut être facilement corrélée à une pratique religieuse. Cette pratique passe par la célébration d'idoles et de mythes. La définition de mythe utilisée dans ce cas précis est celle d'un lien au sein de la communauté. En fonction de la puissance de l'idole ou de l'histoire diverses tailles de communautés peuvent être touchées par le tournoi.

I- Le stade : un monument onomastique

La Fédération Française de Tennis est sans doute le premier organisateur de ce culte du passé auquel on assiste chaque année au moment du tournoi. Le dernier jalon posé dans ce sens est la création d' un musée du tennis : le Tenniseum en 2003. Ce dernier connaît néanmoins une suite incertaine avec une période de fermeture depuis le 01/05/2016 et ce jusqu'en 2020.

Rappelons également que le nom du stade est celui d'un aviateur, ami des Mousquetaires champion en 1927. Il n'est pas question aujourd'hui de changer le nom de ce stade parce que ce nom n'est pas simplement celui du complexe mais aussi celui du tournoi et par conséquent son image et son symbole. Les directions successives de la FFT depuis cette date ont également par ce choix souhaité s'inscrire dans une forme de continuité de l'événement depuis 1928.

A – Un hommage féminin

Le stade de Roland Garros est l'un des tenants d'une pratique mémorielle habituelle dans le sport professionnel mais qu'il convient tout de même de souligner. La principale caractéristique

de ces choix de noms est leur ancienneté relative à l'échelle de ce sport, à l'échelle du sport. Ces questions de l'onomastique et de la continuité se retrouvent dans les choix donnés à deux des trois courts principaux en 2019 : le court Suzanne-Lenglen et le court Simonne Mathieu. Deux noms de tenniswomen française ayant joué avant la seconde guerre mondiale. Ces noms n'ont d'ailleurs pas soulevés de débat au sein de la Fédération Française de Tennis, comme l'ont attesté différentes discussions avec Michaël Guittard et Claire Venambre. Le fait de rennommer le court A en court Suzanne-Lenglen en 1997 fut votée à l'unanimité. Le « Simonne-Mathieu » obtint le même résultat lors du vote Ces deux choix féminins sont assez rares dans le sport de haut niveau pour être notés. Le tennis semble alors faire figure d'exception dans cette égale reconnaissance pour les sportive comme pour les sportifs. Ainsi, au sein des différents tournois du grand chelem on trouve le court Margaret Court en Australie et le court Billie Jean King à l'US Open. Aucun nom de stade féminin ne se trouve à Wimbledon en raison de l'absence de cette pratique. Le tennis français possède donc un Panthéon honorifiques autant féminin que masculin.

L'absence de la célébration de femmes et de surcroît de femmes sportives dans l'espace public se retrouve par une observation que j'ai pu faire sur le site de la mairie de Paris. Sur 40 piscines recensées, seules 4 portent le nom de femmes : Jacqueline Auriol, Catherine Lagatu, Joséphine Baker et Suzanne Berlioux. Sur 40 stades, seulement 3 portent des noms féminnis : Elisabeth, Maryse Hilsz et Suzanne Lenglen. Enfin, sur 139 gymnases, seulement 4 honorent uniquement des sportives (j'ai chois de ce constat le gymnase Denise et Gaston Gamzon car il ne concerne ni une femme seule ni une sportive) : Althéa Gibson, Jacqueline Auriol, Micheline Ostermeyer, Elisabeth. On dénombre donc pas moins de 220 lieux de sports parisiens pour 11 femmes célébrées. Rappelons rapidement que cela ne veut pas dire que les 209 autres lieux portent des noms masculins puisque certains portent également le nom de la rue ou du quartier dans lequel ils s'inscrivent. Néanmoins le faible taux de nom féminin montre bien le stade de Roland Garros comme un endroit où une mémoire féminine est à l'honneur.

Un paradoxe apparaît ici puisqu'on a noté une forme de rejet pour le tennis féminin au cours du temps présent néanmoins les idoles du passé semblent parfaitement comprises et intégrés au sein de la culture du tennis français et de RG. Notons alors que le nom de Suzanne Lenglen, bien plus connu que celui de Simonne Mathieu, joue le rôle de symbole fédérateur. Cette joueuse de tennis est désormais associé au court et au tournoi en lui-même. Elle apparaît comme la figure tutélaire du tournoi du fait de son ancienneté dans le stade par rapport à celle de Simonne Mathieu qui vient simplement de faire son apparition. A cela s'ajoute également le nom de la coupe du tournoi féminin qui se nomme coupe Suzanne Lenglen, ce qui renforce la figure tutélaire qu'elle est pour Roland Garros.

L'onomastique des espaces du tournoi ne concerne pas que des anciens joueurs mais aussi des anciens dirigeants. Le court central fut ainsi rebaptisé le court Philippe Chatrier en 2001, un an après le décès de l'ancien président de la FFT. Cet hommage post mortem porte bien plus sur la carrière de dirigeant de Philippe Chatrier que pour celle de joueur. C'est lui qui a permis le développement du tennis en France entre 1973 et 1993 et qui a facilité les politiques de grands travaux de cette époque là.

B – Le mythe fondateur des Mousquetaires

Ces hommages ad hominem ne sont pas présents simplement dans les noms attribués aux courts mais aussi dans les allées du stade. On y trouve une statue de Suzanne Lenglen juste à côté de son court, érigé là en son honneur. Cette connexion avec des tennismen disparus est aussi présente avec les Mousquetaires, les vainqueur de la coupe Davis qui ont permis l'érection de ce stade à Paris. Ils furent nommés en 1927 de la sorte en raison de leur nombre et de leur victoire « surprise » sur les multiples tenant du titre étasuniens. Ils répondent au nom de René Lacoste, Jean Borotra, Jacques Brugnon et Henri Cochet. Leur présence est perceptible à divers endroits dans le stade. La place principale du complexe est nommée « Place des Mousquetaires », chacune des quatre tribunes du court Philippe Chatrier porte le nom d'un des vainqueurs de la coupe Davis 1928. Enfin la coupe remise au vainqueur du tournoi masculin est nommée « coupe des Mousquetaires », elle prit ce nom et cette forme en 1981,

On a donc une forme de saturation de l'espace par des noms de tennismen français de l'avant guerre (seul Jean Borotra parvint à gagner un tournoi majeur après celle-ci). Cette saturation de l'espace avec leur noms montre une fois de plus la connexion avec le glorieux passé du tennis français et la continuité que veut montrer la FFT avec ce passé. Cette continuité démontre un autre aspect des logiques collectives de pratique mémorielle. Leur victoire face aux Américains a signifié quelque chose de très profond pour la communauté du tennis français. Cette victoire se doit donc d'être honorée. On peut même parler de mythe fondateur pour ce qui concerne cette victoire au sein du tennis français. Ce mythe fondateur consiste à une exagération de l'histoire qui a vu les tennismen français remporter la coupe chaque année entre 1927 et 1933. Enfin, rappelons ici que toutes les équipes de France de coupe Davis sont surnommées les Mousquetaires en hommage à cette première équipe qui défit les Américains sur leurs terres puis à Paris.

Ce mythe des Mousquetaires a été récupéré à partir de 1977 pour les magnifier encore plus, Philippe Chatrier, alors directeur du tournoi choisit de faire remettre la coupe de la victoire par l'un

des vainqueurs de 1928 : Jean Borotra. Cette tradition se perpétua de façon éparse jusqu'en 1993. Jean Borotra et René Lacoste furent présents de façon continue pour la remise de la coupe des Mousquetaires de 1985 à 1992. En 1993, Jean Borotra était tout seul, comme en 1977. En 1994 c'est Manuel Santana qui remit leurs trophées au vainqueur et au finaliste, et inaugura de ce fait une nouvelle tradition.

C – Les vainqueurs écrivent les livres d'histoire et les murs de Roland Garros

La célébration des champions et des valeurs sportive de réussite sont donc célébrées chaque année par la FFT en faisant remettre le trophée de la victoire par des champions du tennis mondial. Ces remises de coupe permettent dans le même temps de célébrer l'histoire du tournoi de Roland Garros et celle du tennis mondial. Après Manuel Santana en 1994 on compte différents champions comme Björn Borg en 1997 ou en 2008 pour les hommes ou bien Chris Evert en 2014 et en 2019. Des champions à la retraite de toutes les époques sont donc venus apporter la coupe des Mousquetaires ou la coupe Suzanne Lenglen au vainqueur du tournoi. Le plus ancien fut ainsi Donald Budge en 1998 et le champion le plus récent est Gustavo Kuerten en 2007. On a un processus d'affirmation du passé qui apparaît par ce biais au sein de la FFT. La légitimité du tournoi et son essence se trouvent dans sa mémoire et dans la célébration de celle-ci.

Cette communion de la FFT avec son passé se retrouve également autour du court n°1, érigé en 1980. Cette arène comporte une spécificité : le nom des anciens vainqueurs des tournois de simple féminin et masculin sont inscrits tout autour de celui-ci[113]. Ces inscriptions fonctionnent comme un hommage à tous les vainqueurs du tournoi. Le fait de graver leur nom dans la pierre fonctionne en fait comme un repoussoir de l'oubli. Ceci s'inscrit dans une forme de sélection des mémoires au sein des tribunes de Roland Garros. On ne se souvient que des vainqueurs. Cette mémoire portée sur les vainqueurs rejoint encore une fois ce culte du sport performance que nous évoquions précédemment. L'éloge des anciens vainqueurs n'en est en fait qu'une autre facette.

Une nouvelle forme de reconnaissance est apparue avec le nouveau court Philippe Chatrier, sorti de terre en 2019. Le couloir d'entrée des joueurs sur ce court compte désormais les noms des anciens vainqueurs en lettres dorées. Ce processus mémoriel renforce cette culture de la victoire en honorant une fois de plus les vainqueurs. Si pour Pierre de Coubertin l'important était de participer, pour le tournoi de Roland Garros les honneurs trouvent leur origine dans les victoires et les titres.

Cette prime à la victoire n'est pas seulement présente dans l'onomastique des lieux mais également dans les égards dus à certains champion. Ainsi tous les anciens vainqueurs du tournoi ont

113 Cf Annexe image – image n°7

un droit sur une place en tribune présidentielle à Roland Garros. Ce droit met en avant une pratique fédérale supplémentaire de mise en condition du culte mémoriel sportif. Ce culte passe par la visibilité des glorieux anciens, des glorieux champions. Cette visibilité permet ainsi une remémoration collective renforcée par la régularité de l'apparition de ces nouveaux champions.

D – Le tournoi des légendes

La visibilité des anciens champions n'est pas seulement cantonnée à l'onomastique des lieux de RG. Depuis 1998, d'après une idée de Mansour Bahrami, un tournoi de double oppose d'anciennes gloires du tournoi au sein du Trophée des Légendes. Il fallut cependant attendre 2010 pour voir arriver son pendant féminin. Ces matchs ont lieu sur les courts annexes du complexe au court de la deuxième semaine. Les places pour ce tournoi sont payantes, bien que l'affluence reste mesurée. Ceci montre une adhésion de la part d'une partie du public à cet hommage rendu à ceux qui ont fait le faste du tournoi. La compétition masculine se divise en deux catégories : les moins de 45 ans et les plus de 45 ans. Ces deux catégories permettent ainsi une séparation physique et générationnelle qui permet une identification beaucoup plus facile d'une partie du public à l'une ou l'autre génération

La date de la création de ce tournoi correspond ainsi à une période charnière en cette fin des années 1990 et le début des années 2000. Si la place des Mousquetaires prit son nom en 1989 les autres marqueurs mémoriels du stade arrivèrent au cours de cette période pour finir avec le tenniseum en 2003. Cet ensemble d'initiative mémoriels sont poursuivis aujourd'hui comme peut l'attester la bourse de financement que j'ai pu toucher pour mon mémoire. La Fédération Française de tennis a une véritable volonté de conserver la mémoire de son tournoi. Celle-ci semble faire partie autant d'une tradition interne que d'une volonté marketing. Faire l'histoire du tournoi permet de mieux le vendre à l'étranger en vertu de son ancienneté et de sa tradition.

Il est également important de noter que ce travail mémoriel a été effectué à une période où l'open de Rome semblait vouloir concurrencer le statut de Grand Chelem du tournoi de RG. La politique mémorielle mise en place à ce moment là permet de rappeler aux instances internationales l'ancienneté du tournoi et son importance dans le calendrier.

E – Le tenniseum, embryon religieux

Le musée du tennis fonctionne également comme un élément de culte du tennis. On notera par exemple la présence de l'exposition René Lacoste en 2008 qui permit de rendre hommage à la

fois à l'un des Mousquetaires et à la fois à l'un des bienfaiteurs économiques de Roland Garros, la maison *Lacoste*. Les enjeux de mémoire ne sont donc en rien dénués d'enjeux de pouvoirs. A cette exposition s'ajoute le principe même du musée qui est de collecter livres et objets en lien direct avec le tournoi et le tennis. Ces objets, comme la chaise cassée par Marat Safin en 2004 fonctionne comme des reliques du tournoi, des éléments de contemplation voire de culte du fait de leur exposition. Cette pratique mémorielle de reliques interroge profondément la place et l'objectif d'un musée. Le tenniseum n'en est en fait qu'un exemple.

Le choix de l'ériger en 2003, correspond une fois de plus à cette période de charge mémorielle du tournoi qui permet un développement et un renforcement de son image au sein de la Fédération Internationale. La revendication d'un passé long et glorieux apporte donc de la légitimité au tournoi de Roland Garros. La stade, le complexe Roland Garros est ainsi un monument au sens étymologique du terme c'est-à-dire qu'il est érigé aussi pour transmettre la mémoire de ses murs aux générations suivantes, aux publics suivants.

II – Présence des champions

Cette présence des anciens champions de tennis en tant que consultant est quelque chose de classique. Cependant le temps passant la télévision et la presse ont développé de nouvelles façon d'évoquer les glorieux anciens

A – Entretien et présence à l'écran

On l'a vu, à partir de 1996, France Télévision se dote d'une présence physique à Roland Garros avec leur plateau en terrasse donnant sur le court central. Cette présence physique se doublant de celle d'un présentateur facilita le fait de faire monter d'ancien champion de tennis en haut des gradins du stade. Néanmoins on ne voit apparaître des anciens champions seulement progressivement au cours des années 2000. Ceci démontre à la fois une forme de familiarité avec le format du talk-show et une habitude de voir petit à petit ces champions. Des données chiffrées ont été très dur à produire en raison de la longueur des extraits qu'il fallait regarder. En revanche on constate une récurrence de figure qui corrèle le récit du tournoi, sa grandeur et la grandeur du tennis français. Les présences en plateau sont également soumises à l'acceptation de l'invitation. L'invité est d'accord pour venir s'entretenir avec Laurent Luyat. Gustavo Kuerten semble être un très bon

client pour cela puisque rare sont les années après sa retraite où il n'est pas invité sur ce plateau. Les champions français sont fréquemment invité, certains que l'on voit d'ailleurs devenir consultant de la chaîne quelques années après comme Mary Pierce ou Amélie Mauresmo.

Cette discussion des années 2000 comprend souvent deux temps articulés différemment en fonction de l'invité. D'abord son avis sur le tennis actuel et le niveau ; puis le récit de son exploit sur terre battue. Ce double discours et cette demande de la part du talk-show pour interviewer les anciens du tournoi apparaît aussi comme un élément supplémentaire de la création d'une mémoire au fil des tournois. Ce fil du tournoi reste cependant la spécificité de sa mémoire. L'événement se poursuivant chaque année et donnant chaque année un vainqueur la mémoire du tournoi ne cesse en fait de s'écrire. Il s'agit d'une mémoire vivante dont les anciens champions sont les personnages principaux. Les différents médias participent à cette mémoire vivante année après année.

B- Les médias, espace du culte de la mémoire

L'écriture de cette mémoire du tournoi par le biais des anciens champions est plus fortement présente au sein des média audiovisuels qu'au sein de la presse écrite. *L'Equipe* a publié une série « Histoire d'ex » en 2018, et publie régulièrement des récits de matchs mythiques sous couvert d'une rubrique factuelle et historique. Cependant le format télé nécessite de meubler des périodes de blanc ou d'accalmie en raison de la qualité du jeu ou de l'absence de jeu. Ces logiques de presse et d'écriture du passé et de passion de l'anecdote remonte à la popularisation du tournoi. On trouve dès l'année 1978 des articles portant sur le passé du tournoi, par l'intermédiaire de Denis Lalanne notamment. Certes le contexte s'y prête en raison de l'année : voilà 50 ans que le stade a été érigé. On peut également noter une différence entre les logiques de presse de *L'Équipe* et celles du *Monde* portant sur les mémoires. On trouve une évocation bien plus poussée des mémoires au sein du quotidien sportif plutôt qu'au sein du quotidien généraliste.

L'écriture des mémoires du tournoi ne se fait cependant pas que par le biais d'une évocation factuelle du passé mais également par celui des records actuels et de la distinction de l'époque, du présent. Le meilleur exemple pour cela est sans doute la rivalité entre Roger Federer et Rafael Nadal qui structure, au moins partiellement, les discours des journalistes sur Roland Garros depuis 2005. Cette rivalité donne lieu à une utilisation de mots de plus en plus emphatiques : « exceptionnel », « incroyable », « jamais vu ». Ces termes participent à une création de la mémoire créative en raison de leur justesse dans ce cas précis en raison des records de victoire que font tomber ces deux joueurs.

Le discours médiatique permet également une identification générationnelle par le biais de construction d'opposition ou d'une superstar. L'année de victoire d'un champion, ou la période de rivalité entre deux champions peuvent ainsi devenir des repères de vie. La domination de Björn Borg a marqué une génération, une période temporelle. La rivalité entre Rafael Nadal, Roger Federer et Novak Djokovic en marqua d'autres.

Cette rivalité interne à la période et à la construction médiatique de l'événement n'est pas la seule. Un autre topos des discours joue sur la construction des mémoires collectives : les rivalités entre époque. Ce petit des comparaisons inter époque est présent dès 1968 pour souligner la piètre qualité de l'équipe de France de coupe Davis par rapport à ses heures glorieuses. Le premier ressort de ces comparaisons est ainsi la référence à une période passée qu'elle soit faste ou néfaste. La période actuelle est sans cesse lu à l'aune d'une période passée et la lecture des résultats. Les résultats des Français sont principalement lu par ce biais.

A cette lecture « nationale » de l'événement s'ajoute une lecture par le biais de la performance. Cette lecture de la performance se fait au travers des records battus par les unes et les autres au sein du tournoi : des records de précocité, du nombre de victoire etc. … Les victoires dans le tournoi permettent ainsi de dégager un Panthéon de vainqueur. Ce Panthéon n'est cependant pas exempt d'une hiérarchie interne trouvant une modification possible avec l'évolution des performances. Ici l'opposition structurante fut celle qui opposa un temps Björn Borg et Rafal Nadal dans le nombre de victoire dans le tournoi. Borg remporta le premier de ses six tournois de Roland Garros à 18 ans, un record de précocité qui lui fut chipé par Michael Chang en 1989. Un record de précocité qui ne tomba pas avec la victoire de Rafael Nadal en 2005 mais qui détient en 2019 douze victoires dans les Internationaux français de tennis.

Le nombre de victoire n'est cependant pas le seul sujet de statistiques pour faire évoluer ce Panthéon de nombreux éléments peuvent être pris en compte pour organiser ce classement des idoles : le nombre de participation dans le tournoi, l'adversité, la régularité à un certain niveau de compétition, le style de jeu, les aptitudes sur terre battue etc. …

C- Réécritures du passé

Cette pratique mémorielle de la part du tournoi de Roland Garros n'est cependant pas nécessairement révélatrice des tendances de fonds et des tendances des publics. Deux événements du tournoi masculin sont ainsi au cœur de nombreuses réécritures de l'histoire et autres écritures médiatiques afin de perpétuer la tradition du tournoi.

Le premier de ces deux événements est la victoire de Michael Chang sur Ivan Lendl en quart de finale du tournoi masculin 1989. Au moment du match et même du tournoi autant au sein des colonnes de *L'Équipe* que de celles du Monde on ne trouve pas de mention dithyrambique de ce geste technique inhabituel à un tel niveau de compétition. Cependant, au fil des années et au fur et à mesure des diffusions télé mais on retrouve de plus en plus l'évocation de cet événement. Quelles sont les logiques à l'œuvre ? Tout d'abord la victoire finale de Michael Chang de la le tournoi lui a permit d'écrire une histoire médiatiquement très recevable qui a fait de lui un héros au sens où nous l'évoquions précédemment. A cette première dimension du personnage s'est ajouté des processus de répétition médiatique et de culte mémoriels collectifs qui ont fait de cet événement un des « mythes » du tournoi, un des moments qui en font sa grandeur. Ainsi nombreuses sont les comparaisons télévisuelles avec cet événement. Celui-ci a ainsi connu une véritable réécriture avec le temps, d'un statut de simple fait de match, faisant, certes, se lever, le Central, il est passé à un réel mythe fondateur du tournoi. On notera la répétition de cet événement sur les antennes de France Télévisions au travers des mots de Philippe Delerm : « A la télé, ils rediffuseront des images anciennes. Le service à la cuillère de Chang contre Lendl, c'était en 1989 ? »[114]. Le futur itératif employé ici par l'écrivain nous donne ainsi un élément d'habitude sur l'événement. Cet événement est ainsi devenue un lieu commun et un mythe du fait de sa diffusion massive. On trouve ainsi une forme d'évolution technique au sein de la réécriture de l'histoire de Roland Garros.

L'autre événement majeur au cœur d'une réécriture est plus récent puisqu'il date de 2000. Il s'agit du traçage du cœur de Gustavo Kuerten sur le court Central de Roland Garros. Cette réécriture de l'événement s'incarne non pas dans une volonté de créer des mythes autour du tournoi mais foncièrement dans l'héroïsation du personnage qu'est Guga. Cette héroïsation amène ainsi autant une mentalité qu'un style de jeu sur le devant de la scène afin de renforcer l'importance du tournoi. Cette création du mythe trouve également pour ressort la répétition de l'événement avec la présence du joueur en plateau mais également en citant cet événement comme référentiel du lien qui devrait exister entre le public de Roland Garros et ses champions. On peut à cela ajouter la personnalité des commentateurs et la charge générationnelle qui existe autour d'un joueur comme Gustavo Kuerten.

Ces deux exemples nous ont donc amené à percevoir l'utilisation qui peut être faite de la mémoire et le chemin qui est fait par celle-ci. La mémoire est un outil médiatique pour la grandeur du tournoi et la réécriture de faits, d'événements permet cela.

114 DELERM Philippe, 30/05/2015 « Roland Garros est dans nos vies », *Le Monde*, Paris, France

D – Retraite et mémoire vivante

Le moment du départ intervient toujours pour les joueurs qui ont fait les « belles heures du tournoi ». Pas forcément le départ des travées de RG, on l'a vu, mais le départ de la vie sportive professionnelle. Le dernier match annoncé d'un champion signifie bien souvent que le public ne le reverra plus jouer à un tel niveau d'intensité, ne le verra plus gagner, ne le verra plus vivre. Une page se tourne pour ce personnage entre les mains du public. Il est donc temps de lui rendre hommages. J'ai par exemple pu noter cela lors d'un homme rendu à Jimmy Connors en 1992[115] . A la fin de la rencontre le public lui offre une standing ovation et des applaudissements bien plus conséquent que d'habitude. Cet hommage passe évidement par des effets d'annonce du joueur mais là n'est pas l'essentiel.

Cet hommage passe ainsi par des formes d'expression des spectateurs à l'encontre du champion. Cette célébration du champion ne met pas seulement en avant ces résultats, Jimmy Connors n'a jamais gagné à Roland Garros et pourtant un très bel hommage lui est rendu. Cette célébration du départ à la retraite des joueurs témoigne ainsi de la part vivante de la mémoire du public du tournoi.

Cette mémoire vivante fonctionne sur une hiérarchie. Elle honore en priorité les joueurs ayant eut des résultats dans le tournoi, et pas forcément une victoire finale, et ceux ayant fait vibrer le Central ou le Lenglen. Honorer un champion au moment de sa retraite est ainsi lui rendre hommage mais aussi rappeler à la mémoire de chacun les grands épisodes du tournoi dont notre athlète a été le principal protagoniste.

III – Yannick Noah, un membre à part de la mémoire collectives

Yannick Noah et sa victoire dépassent le simple cadre de la communauté des amateurs de tennis. Cette victoire marque un tournant dans les discours médiatiques comme dans la perception du tennis en France.

A – Une victoire décisive

115 « Les adieux de Connors et l'ovation du public », 27/05/1992, Internationaux de France de tennis, Antenne 2

En décembre 1983 Yannick Noah est élu champion des champions par les lecteurs du journal *L'Équipe*. Cette distinction est due à sa victoire le 5 juin 1983. Cette victoire apparaît comme un monument du patrimoine immatériel français. Elle est d'ailleurs le premier monument de communion national de la France derrière un match de sport professionnel. Le contexte du développement du tennis et de la massification sportive ont permis ce monument dans l'histoire du sport français. Le joueur fait la une de *L'Équipe* comme des journaux télévisés le soir et le lendemain de sa victoire. Les chiffres d'audiences n'étant pas calculé avant 1989 il est très compliqué de connaître la part de la population française présente devant ce match en revanche son impact sur le sport en lui-même et sur les mémoires collectives ne fait aucun doute.

Dans un article Sylvain Villaret et Philippe Tétart[116] estiment même que la victoire de Yannick Noah a permis aux Français de « renouer avec la mythologie tennistique nationale ». On peut contester le terme de renouer en le remplaçant par nouer en raison de la non-massification sportive au moment de la victoire des Mousquetaires. Le tennis n'était alors pas assez populaire (dans les deux sens du terme) pour avoir un écho véritablement national. En 1983 la généralisation de la télévision et le temps des masses permettent à Noah de rentrer dans l'histoire sportive nationale. Il entre alors dans une autre sorte de Panthéon aux côtés de Marcel Cerdan, des Verts de Saint-Etienne ou de Raymond Poulidor dans les mémoires françaises.

La victoire de Yannick Noah s'inscrit dans un processus médiatique très simple de création de l'attente d'une victoire française. Cette logique médiatique s'appuie évidement sur une pratique mémorielle et sur le ressassement d'une époque faste, ou plutôt d'une année faste. Jusqu'à cette victoire en 1983 on ne parle que de Marcel Bernard au moment du tournoi. Il est alors le dernier vainqueur de RG, sa victoire remontant à 1946. Cette dernière victoire d'un Français en terre (battue) française crée ainsi une forme de comparaison générationnelle et de reconnaissance de l'exploit passé. Cette reconnaissance de l'exploit passé se trouve d'ailleurs renforcée par la non réalisation d'un tel fait sur un temps long. Plus de temps s'écoule entre deux victoires françaises et plus la dernière victoire apparaît importante et mythifiée.

Depuis sa victoire en 1983 Yannick Noah a remplacé Marcel Berrnard. Et l'un des poncifs journalistiques revient alors à convoquer la mémoire de cette victoire. Chaque année la question revient : « Est ce qu'un Français va, cette année, succéder à Yannick Noah ? ». L'histoire et la mémoire collective apparaissent ainsi comme des formes supplémentaires de l'effet d'attente

116 VILLARET Sylvain et TETART Philippe, « Yannick Noah au miroir des médias, un héros aux pieds d'argile », Paume et tennis en France Xvème-Xxème (dir. CLASTRES Patrick & DIETSCHY Paul), nouveau monde, 2009

présent dans les tribunes. Le souvenir de cette victoire remémore des émotions et une envie de les éprouver à nouveau avec les Français lors du tournoi.

Ce lien entre Yannick Noah et la victoire a été entretenu après sa carrière de joueur de tennis par son rôle de capitaine de l'équipe de France de coupe Davis. Après 1983 il fut en 1991 le premier capitaine a ramené la coupe Davis en France depuis 1933. Il possède ainsi une forme d'aura de vainqueur au sein du tennis et plus globalement du sport français qui l'inscrivent profondément au sein des mémoires collectives. Ce lien entre victoire du tennis français et Yannick Noah renforce ainsi sa figure d'idole et sa place dans le panthéon du tennis français. La victoire est l'élément essentiel de la place de Yannick Noah au sein du tennis français.

B – Une construction médiatique du héros français

La victoire n'est pas le seul lien avec la mémoire, la personnalité de Yannick Noah l'est également par la construction médiatique qui s'est réalisé autour de lui. Cette construction médiatique remonte avant même sa victoire de 1983. Ainsi dès 1978 L'Équipe publia plusieurs articles sur le futur vainqueur alors qu'il n'était pas encore âgé de 17 ans. Cette construction médiatique qui débuta en 1978 trouva son paroxysme en 1983 avec la victoire du héros annoncé et programmé par les différents quotidiens sportifs. L'idole qu'est Yannick Noah et la mémoire collective qui lui est attaché ne peuvent pas être séparés de la construction médiatique qui l'a entouré.

Les constructions médiatiques des mémoires collectives jouent évidement. Par les répétitions et l'évocation continue de cette victoire, de la figure de Yannick Noah permettent des rappels de cette épisode et de la mythologie qui entoure le personnage de Yannick Noah. Un autre élément a été important dans la place qu'a prise Yannick Noah dans la culture populaire : la peopolisation dont il a été a l'objet. Cette peopolisation l'a mise au centre des attentions par deux aspects. D'abord par la nouveauté de cette pratique en 1983, selon Philippe Tétart et Stéphane Mourlane[117] Yannick Noah serait la première vedette sportive française. Ce statut n'a pu que renforcer sa place dans les mémoires collectives. Ensuite par la nature même de la peopolisation qui consiste à s'intéresser à sa vie privée : son mariage et sa consommation de cannabis sont deux des exemples notoires de cette mise en avant de sa vie privée dans les médias qui permettent d'étoffer encore plus la perception des mémoires collectives autour du champion

117 MOURLANE Stéphane & TETART Philippe, « La Victoire de Yannick Noah à Roland Garros – ou le rêve déçue d'une icône antiraciste », hommes & migrations, 2016

C – Une image dépassant celle du tennis

La figure de Yannick Noah a été d'abord renforcée par son arrivée dans un contexte de lutte antiraciste. 1983 est ainsi l'année de sa victoire mais également l'année de la marche de l'égalité contre le racisme. Cette marche n'est qu'un exemple qui nous permet de percevoir Yannick Noah comme une icône antiraciste. Le fait d'être un sportif noir, racisé, remportant le plus gros tournoi de tennis français va le pousser vers ce statut d'icône et de modèle. Ce rôle assumé par Noah à partir de sa victoire joua fortement pour lui dans les mémoires collectives. Dès lors il n'était plus seulement un sportif, un vainqueur, mais également un humain doté d'idée politique. Cet engagement lui permit ainsi de donner chair et corps à son personnage ; de rentrer un peu plus dans la mémoire collective française.

La carrière de chanteur du tennisman s'inscrit dans la même logique de complexification du personnage et de multiplications des sphères médiatiques dans lesquelles il est actif. Avec cette diversification culturelle Yannick Noah s'impose dans la mémoire collective française. Sa victoire à Roland Garros est ainsi au cœur d'un processus d'idolâtrie collective concernant la personne de Yannick Noah. Le fait qu'il ait été élu personne préférée des Français à deux reprises par le *JDD* reste anecdotique au vue des conditions dans lesquelles est pratiqué ce sondage. Ceci renforce tout de même la place qu'a prise Yannick Noah dans la culture collective ; de la mémoire française.

La question de la mémoire et des mémoires du tournois est ainsi produites par les différentes organisateurs et médiateurs du tournoi afin de lui donner un écho encore plus grand auprès des différents public de celui-ci. Ces mémoires passent ainsi par un principe cardinal de culte de la personnalité et de culte de la victoire qui induisent une simplification dudit culte du tennis présent au sein des différentes tribunes. Ce culte du tennis a aussi permit une stabilisation du tournoi à l'échelle internationale et à l'échelle de la FIT afin de légitimer sa position de part son ancrage historique. Enfin, l'écriture des mémoires du tournoi, la victoire en quelques sortes apparaît au centre des objectifs des champions dans la chasse aux records orchestrés par les différentes médiations du tournoi. Cette chasse aux records est un levier narratif important, si ce n'est le plus important actuellement, pour susciter l'intérêt des publics autour du tournoi. Néanmoins le tournoi de Roland Garros n'est pas seulement une écriture mémorielle mais possède également un fort volée économique au sein de son organisation, volée qui va désormais nous intéresser.

Chapitre 10

Un spectateur consommateur au centre des attentes

Au fur et à mesure des années le spectateur est de plus en plus considéré comme un consommateur. Cette fonction de consommation du spectateur est aussi ancienne que le tournoi néanmoins il est possible de constater une augmentation de cette tendance économique au fur

I – Le marché noir : business ou cauchemar ?

A- Une pratique ancienne, vaincue ?

Une étude plus approfondie aurait pu valoir le coup mais du fait de l'illégalité de la pratique elle s'est avérée trop complexe. Nous nous concentrons donc sur la partie émergée de l'iceberg. La revente de place à un prix supérieur au prix de vente par des particuliers ou des entreprises est prohibée par la loi depuis le 27 juin 1919. Elle a été amendée en 2009. Une loi propre aux reventes sur internet est également présente dans l'arsenal juridique français depuis 2012.
Cette réglementation permett ainsi une protection de l'événement en laissant l'entière part du bénéfice économique de celui-ci à l'organisateur. Cependant, avec la massification des années 1980 le tournoi a connu une importante période de revente de billets au marché noir.

Cette période faste du marché noir est comprise entre 1980 et 2009. Avant 1980 le tournoi n'est pas assez populaire pour pouvoir réellement faire une marge financière dessus, il ne fait pas assez le plein. Après 2009 les techniques mises en place par la Fédération sont devenues assez efficaces pour endiguer la masse de ce trafic. La première mention d'un tel trafic de billet apparaît d'ailleurs pour la finale 1979 pour le tournoi de Roland Garros[118]. On peut dès lors soulever que ce sont les derniers tours qui sont appréciés et ciblés par les revendeurs au marché noir afin de profiter de la plus belle plus valu sur le match. Les finales apparaissent ici comme les événement les plus rentables en raison de la qualité du match et de la distinction sociale qu'elles offrent par rapport aux autres tours.

Cependant la qualité de la finale et des matchs joue sur le prix des places. Le marché noir peut ainsi être un indice sur la qualité du spectacle attendu et sur l'horizon d'attente des spectateurs. Ainsi, une interview de 1995 avec un revendeur nous apprend que la finale de l'année précédente avait été sauvée par le décalage de la finale dame, de Mary Pierce au dimanche, en raison des mauvais conditions climatiques du samedi[119]. Le marché noir ne se concentre cependant pas uniquement sur les finales et a cours tout au long de la semaine pour le court central. Cette pratique d'achat-vente illégale est évidement liée à la fréquentation et à la non-disponibilité de places légales pour l'événement. La fréquence du marché noir année après année marque ainsi une forme de succès de la fête du tennis qu'est Roland Garros.

B – Un espace sécurisé et sans fraudeurs ?

Cette pratique illégale a pris place dans un espace bien précis évoqué à de nombreuses reprises : le trajet entre le métro et le stade ; « sous les marroniers »[120] de Roland Garros. Les revendeurs avaient ainsi pour habitude de se positionner à l'extérieur du stade et de passer au milieu de la foule pour tenter de revendre le marchandise. On retrouve un témoignage de cette pratique au moins jusqu'en 2007. Je n'ai pu trouver de trace de celle-ci qu'au sein de la presse. Elle n'est qu'effleurée dans les programmes télévisuels. Les articles prennent souvent les revendeurs comme des garants de la mémoire du tournoi en dépit de la facette illégale de leur activité. Cette illégalité de la revente de ticket se double de contrefaçons de tickets, de forgeries. Cette partie de contrefaçon des billets s'est cependant complexifiée au fur et à mesure des années avec une sécurisation de plus

118 MERLIN Olivier, 09/09/1979 ?« Aux internationaux de tennis, le public boude les dames », *Le Monde*, Paris, France

119 BONNOT Dominique, 30/05/1995, « Confidences sous le manteau », *L'Équipe*, Paris, France

120 MONTAIGNAC Christian, 28/05/1983, « On l'appelle Roland », *L'Équipe*, Paris, France

en plus grande : bandes réfléchissantes, codes barres, logo de l'événement etc. … Quelques affaires sont cependant mentionnées dans mes sources comme l'affaire Didier Morisson en 1985. La majeure partie de cette pratique provient non pas de contrefaçons mais bien d'un système d'investissement de la part des revendeurs qui achètent un maximum de ticket afin de pouvoir les revendre le jour de l'événement au prix fort. Certains revendeurs sont même parvenus à doubler le prix des tickets au moment des heures de gloire du tennis français et de Yannick Noah dans les années 1980.

L'illégalité de cette pratique a toujours provoqué des réactions de la part du tournoi. Réactions qui ont été graduelles au fur et à mesure des années. On trouve tout d'abord une impunité et une normalité, tout du moins aucune interpellation n'est mentionnée, de la part de ces revendeurs. Des collaborations entre la police et les quelques agents de sécurité sont mentionnées au cours des années 1980 et 1990. Une intensification de la présence policière se retrouve dans un article de 2007 du Parisien ou une brigade de la police de proximité a été dépêché exceptionnellement sur l'événement pour le contrôle des fraudes. Cette présence policière a aujourd'hui disparu, dans ce cadre de lutte contre les fraudes en raison de la prise en compte du problème par la Fédération Française de tennis. En passant au E-billet nominatif en 2009, puis en généralisant cette pratique en 2011, la FFT a ainsi pu lutter plus efficacement contre les fraudes.

Cette politique de « désintermédiation »[121] de la part de Fédération a ainsi conduit a une forme de renouvellement des pratiques On a assisté au sein des colonnes de presse, plus aucune publicité pour des revendeurs n'est présente dans les colonnes de *L'Équipe* au cours des années 2000. Cette disparition des publicités n'est qu'un élément qui renforce les attestation de Mathieu Bosquet. Elle s'accompagne en fait d'une dématérialisation des techniques de fraude. Il y a aujourd'hui une recrudescence des revendeurs « à la sauvette » aux abords du stade en raison de cette désintermédiation et du contrôle plus fort qui a été effectué. Cependant le commerce de billets sur internet est toujours présente et perpétue cette pratique ancienne du marché noir.

A cette mesure s'en sont ajoutées deux autres : la récupération de la billetterie par la Fédération. Auparavant les billets étaient cédés à des revendeurs. A partir de 2009 la FFT est la seule à pouvoir fournir les tickets d'entrée, ce monopole lui permet ainsi de surveiller les acheteurs et de remonter à la source ou de pister toute commande suspecte de billet. A cela s'est également ajoutée deux aspects réglementaires : la présentation d'une pièce d'identité en même temps que le billet nominatif. Ce billet nominatif obéit également à une norme supplémentaire : l'acheteur est

121 Cf Annexe entretien – Entretien Mathieu Bosquet

contraint d'entrer le nom sur son billet au plus tard la veille au soir. Passé ce délai le changement n'est plus possible et l'accès au stade également. Ce dispositif permet au maximum de limiter la fraude. A cela s'ajoute également l'aspect psychologique du client du marché noir qui a beaucoup moins confiance dans le fait d'obtenir uniquement un billet dématérialisé plutôt qu'un billet cartonné et plastifié comme ce pouvait être le cas avant. La forme même du e-billet est ainsi un élément de limitation du marché noir en raison de la réception collective de ce produit.

On constate que différents dispositifs de sécurité se sont développés pour protéger le bénéfice et le monopole économique du tournoi sur son affaire. On est ainsi passé d'une solution légale et répressive à une solution préventive. Ce glissement s'inscrit plus globalement dans une politique de lutte généralisé de la fraude dans les sports de haut niveau. Elle est en plus d'être une question économique en lien avec des questions de sécurité qui ont frappé différentes enceintes sportives comme au stade du Heysel le 29/05/1985. Le billet n'est pas seulement une garantie économique pour le tournoi mais également une garantie d'organisation et de gestion des flux humains, des masses.

II – la question de la consommation économique du spectacle

Le tournoi de Roland Garros peut être considéré comme un produit en soi. Un produit pour lequel il faut acheter ses places. Le spectacle sportif est un produit en lui-même. Ce produit, on l'a vu, a été créé notamment par la création de l'événement et l'abattage médiatique qu'il y a eu autour de ce tournoi. La FFT n'est pas en reste sur ce point en s'étant inscrite dans les logiques de financiarisation du sport.

A – Le spectateur: consommateur direct

Ces logiques de financiarisation du sport se sont notamment retrouvées autour de la création de la « griffe Roland Garros » en 1987. Cette griffe a permis à la Fédération Française de tennis de vendre un certain nombre de produits dans les boutiques du stade. Si dans les clubs de football on a vu l'explosion du flocage de maillot avec le nom d'un joueur précis dans le dos la logique est quelques peu différentes en tennis. Un joueur n'appartenant pas à un club va booster les ventes d'une marque précise et non d'un club ou du tournoi directement. Le fait d'apposer la griffe Roland

Garros sur les produits permet de mettre en avant le tournoi et de créer un effet d'attraction autour des produits dérivés en lien avec celui-ci.

Ces logiques de financiarisation et de produits dérivés sont ainsi inscrites dans un développement marketing et commercial du sport de haut niveau bien plus large. Les organisateurs de spectacle sportifs doivent diversifier leurs pôles de revenus afin d'assurer leur pérennit financière. Le marketing sportif et le développement d'une griffe de vêtement s'inscrit dans cette logique. Elle n'est cependant pas propre au tennis et apparaît comme un élément central de l'évolution du sport spectacle. Au fur et à mesure des années les différents organisateurs de spectacle de haut niveau se sont dotés de boutique au sein de leur stade afin de vendre leurs produits et d'engranger un bénéfice économique supplémentaire. Bénéfice supplémentaire au sein duquel le spectateur est considéré comme un client potentiel.

Le produit phare des boutiques de Roland Garros n'est autre que le panama, aujourd'hui vendu 95€. Ce panama n'est par conséquent pas à la portée de toutes les bourses et se retrouve fréquemment sur les plans pris par la caméra aérienne afin de symboliser les tribunes. Il est cependant principalement porté dans les tribunes basses et non dans les tribunes hautes. Les boutiques de Roland Garros en lien avec la télévision ont su populariser cet objet pour en faire l'un des symboles du public de Roland Garros. Je n'ai pas trouvé de présence massive du panama dans les tribunes de Roland Garros avant l'année 1997 et par exemple un match opposant Arnaud Boetsch à Marcelo Rios.

L'utilisation de ce panama au sein de la réalisation comme des boutiques de Roland Garros a permis une construction de l'image du tournoi. Cette construction de l'image du tournoi a ensuite permit de mettre en avant une certaine image du tournoi autant à l'échelle nationale qu'internationale. Cette image induit une forme de classe et de bienséance au sein des loges du tournoi et ne peut pas, par conséquent, être séparé d'une forme de fracture social en raison du prix et des endroits où il est porté : dans les tribunes basses du tournoi. On a une stigmatisation du public le plus aisé par rapport aux tribunes les plus populaires. Cette séparation se retrouve notamment autour du nombre de chapeaux écoulés en une année. On en dénombre, au cours des années 2010 environ 2000 sur la quinzaine alors qu'environ 450 000 spectateurs ont fréquenté le tournoi et les allées du complexe au cours de la même période. Le panama est certes une manne économique mais surtout une image propre au tournoi.

Le shopping réservé au tout venant se concentre autour de deux produits principaux : la serviette imprimée du logo Roland Garros et la grosse balle de tennis qui sont également des

produits phares de la boutique permettent ainsi une forme de développement économique et symbolique du tournoi.

B- Le spectateur : un consommateur indirect

La considération du spectateur comme un consommateur futur est présente dès 1969 sur le court de Roland Garros par la présence de réfrigérateurs *Pepsi-Cola* sur le court. Ces réfrigérateurs permettaient aux joueurs maintenir leur boisson au frais. A ces réfrigérateurs sponsorisé s'ajoute la présence d'un panneau publicitaire *Perrier* sur le côté du court. En 1970 apparut un troisième endroit où se loge la publicité avec la présence de *Phillips* de chaque côté du filet. Il fut remplacé par *Gini* en 1971. En 1972 on trouva alors la dernière étape de l'occupation publicitaire du court avec l'apparition de marques non plus sur les côtés du court mais également derrière chaque joueur.

Cette saturation publicitaire du court connut d'autres améliorations avec par exemple l'apparition d'un panneau publicitaire sous la chaise d'arbitre ou encore au niveau du chronomètre. Pour cette seconde place publicitaire c'est bien souvent la société qui fournit le chronomètre qui est affichée à côté de celui-ci. Le court de tennis devient au fur et à mesure des années un véritable lieu d'exposition publicitaire à l'image de ce qui peut se faire dans tous les sports de haut niveau. Cette zone publicitaire considère ainsi le téléspectateur comme un consommateur futur. Il est question, ici du téléspectateur comme consommateur en raison de l'orientation des panneaux qui est de plus en étudiée pour être lu bien plus aisément au travers de l'écran de télévision plutôt que par les spectateurs présents dans le stade. Cette stratégie s'explique notamment par la différence de nombre de spectateur situé dans le stade et derrière leur écran.

A ces panneaux publicitaires loués par la FFT s'ajoute une autre forme de sponsoring, classique dans le sport qu'il soit de haut niveau ou pas : le sponsoring maillot. Celui-ci permet au joueur d'afficher un sponsor sur son T-shirt afin de toucher de l'argent de celui-ci en échange de sa notoriété et de ses résultats. Ces contrats de sponsorings maillots restent bien souvent assez rares dans le tennis à raison d'accords entre les joueurs et leur équipementier. Ce dernier n'est pas considéré comme un sponsor maillot mais paye et fournit les joueur les mieux classés afin qu'ils s'affichent avec leur logo au cours du tournoi.

Les accords passés entre les athlètes et leur équipementier les autorise ainsi ou non à signer des contrats avec des sponsors maillots supplémentaires. Cette question du sponsor maillot est d'ailleurs régulé puisque les joueurs ne peuvent pas avoir plus de 39cm² de logos de sponsoring sur le maillots de match avec une surface individuelle ne pouvant pas excéder 13cm². Si la possibilité

existe bel et bien pour les joueurs et joueuses de tennis de haut niveau elle n'est que très rarement employé par les sportifs situés en haut du classement ATP et par conséquent par ceux que l'on retrouve dans les derniers tours du tournoi de Roland Garros.

La problématique des équipementiers à également évolué au fil des années avec un grossissement sensible des logos des marques sur les équipements des joueurs. L'intérêt pour les différentes marques d'équipement : tenue et raquette est de s'offrir une visibilité sur un public de tennismen. On assiste même parfois à une forme d'union profonde entre un joueur et sa marque. Il est impossible d'imaginer Björn Borg sans son T-shirt *Fila* ou plus récemment du joueur japonais Kei Nishikori avec *Uniqlo*. Le sportif donne une visibilité à la marque qui par son biais touche une masse de potentiels clients de plus en plus grande. Cette visibilité apportée à la marque est souvent conclut autour d'un contrat en deux étapes : un montant fixe en fonction du niveau auquel évolue le joueur ; un montant fluctuant composé de primes en fonction des résultats que connaît le joueur. Les résultats sont encore une fois au cœur de ce sponsoring en raison des publics ciblés par les vendeurs. Ils recherchent des sportifs et par conséquent des personnes qui souhaitent la meilleure performance possible lorsqu'ils pratiquent et la victoire de telle joueuse ou tel joueur jouera au moment de choisir son équipement. Le fait de passer des tours offre également une meilleure visibilité à la marque en raison de la longueur du temps passer sur les courts et de l'accroissement de la médiatisation du joueur. Si les cours se sont petit à petit transformés en panneaux publicitaires, les athlètes eux ont touché au fil des années des salaires de plus en plus conséquent pour un travail d'homme-sandwich. La publicité est ainsi présente à tous les niveaux du spectacle sportif et démontre l'importante marchandisation de l'événement. Il est ainsi considéré comme un espace publicitaire, espace qui répond cependant à l'image de marque de Roland Garros.

C – Des accords avec des partenaires ressemblant

Le marketing du tournoi et l'aspect économique de celui-ci repose sur l'image de marque qu'il possède auprès de l'*upper class* et des entreprises « premium ». Rappelons que le tournoi refuserait de considérer une offre financière d'une entreprise qui ne correspondrait pas à sa charte, qui ne correspondrait pas à ses valeurs. C'est pourquoi on retrouve année après année les mêmes sponsors.

Cette récurrence des sponsors nous amène ainsi sur le terrain du business de l'image qu'est Roland Garros. La Fédération Française de Tennis vend ainsi son tournoi sportif aux télévisions. Mais ce tournoi sportif lui sert de support afin de vendre un espace publicitaire, un temps d'exposition pour des publicités. Un temps d'exposition d'autant plus intéressant pour les marques

de distribution qu'il s'inscrit dans l'inconscient du téléspectateur car sa concentration se porte en priorité sur le match et le jeu bien plus que sur les panneaux publicitaires. Le temps de cerveau disponible vendu par Patrick Le Lay sur TF1 s'étend aussi bien pendant les arrêts de jeu que pendant le jeu avec ce déploiement publicitaire.

Le fait que les marques exposées correspondent aux valeurs du tournoi permet ainsi de maintenir l'image de celui-ci. Le fait de rester sur la même image du tournoi permet ainsi de conserver le même public et les mêmes sponsors. L'image du tournoi est elle même un enjeu économique autant que symbolique. Le fait que le tournoi ne puisse pas s'associer à des marques comme *Lidl* est en fait assez logique. Ses partenariats avec des marques haut de gamme comme *Rolex* ou BNP impliquent que ces marques sont liées à l'image du tournoi. Elles pourraient refuser de se lier à l'image de Lidl et par conséquent le tournoi perdrait autant en image qu'en investissement. On est donc dans un maintien d'un entre soi économique et et bourgeois.

III – Les salaires des joueurs au centre des discussions ?

A – Une querelle d'argenterie ancienne

La période d'étude, on l'a vu, concerne l'ère open du tournoi de Roland Garros, par conséquent une ère où un *prize money* est systématiquement distribué par l'organisation du tournoi aux joueurs y participant. La question du salaire des joueurs est alors soulevée par l'opposition entre professionnels et amateurs. Ces deux conceptions du sport s'opposaient franchement au cours des années 1960 et au début des années 1970. Une fois la pilule avalée ce débat n'apparaît plus du tout dans mes colonnes. Il y a au sein des rédactions un consensus sur le fait que les joueurs doivent être payés pour proposer le spectacle le plus qualitatif possible.

Ce débat entre professionnalisme et amateurisme trouve toutefois une filiation une fois la professionnalisation entérrinée. Les salaires des joueurs de tennis n'ont eu de cesse d'augmenter que ce soit sur le plan des prize money ou bien des contrats de sponsoring et deux tendances fortes sont apparues progressivement autour de l'inflation du salaire des joueurs. Ainsi Bjorn Borg qui joua de 1973 à 1984 empocha environ 3 000 000$ de prix en tournoi ; à titre de comparaison André Agassi qui fut professionnel de 1986 à 2006 empocha environ 31 000 000$ de prix en tournoi ;

enfin Roger Federer qui débuta sa carrière professionnel en 1998 et qui l'est encore à l'heure actuelle a pour l'heure remporté environ 124 000 000$ en prix de tournoi.

Le football, sport populaire par excellent a connu une évolution de cette querelle pourtant plus ancienne au travers deux tendances qui sévissent sur les plateaux de télévisions, et dans les colonnes de la presse ou les shows radios depuis l'explosion financière de ce sport. La première est une tendance que l'on qualifierait de normative. C'est-à-dire que les joueurs de football sont bien trop payés par rapport au salaire moyen français ou mondial et qu'il ne mérite pas ces sommes d'argent ; rappelons ainsi que Lionel Messi, percevrait un salaire de 40 000 000€ annuels par son club le Football Club de Barcelone. A cette volonté de réguler les salaires des joueurs, notamment par la proposition d'un salary cap européen. Cette tentative de régulation des salaires des joueurs de football est contrebalancée par les tenants des thèses de l'industrie du sport-spectacle. Cela signifie ainsi que les joueurs méritent ce salaire puisqu'ils sont au cœur de la production d'un spectacle qui génère énormément d'argent et si les clubs ne sont pas endettés et bien gérés et peuvent leur verser. Il n'y a donc pas de débat à avoir sur le salaire des joueurs de football. Cependant du fait de l'accroissement permanent des sommes engagées dans le football les salaires et le prix des transferts des joueurs se retrouvent ainsi au cœur des discussions et les athlètes sont ainsi de plus en plus considéré comme des valeurs marchandes.

Dans le cas du tennis les transferts entre clubs n'existent pas, du fait de l'inexistence de ceux-ci sur la scène internationale, ce qui limite grandement les discussions sur le prix des joueurs de tennis. Cette question des salaires n'est d'ailleurs pas ou peu évoquée au cours du tournoi. Je n'ai pu relever que quelques occurrences parsemées parmi les différents moments de la diffusion du tournoi notamment par Michel Dhrey en 1992 qui précise le prix du vainqueur de 2,6M de Francs. On aurait ainsi pu s'attendre à voir évoquer le prix que remporte le vainqueur au moment de sa victoire dans le tournoi : son *prize money* est souvent doublé par rapport au deuxième. Néanmoins une seule occurrence apparaît parmi toutes les cérémonies des finales que j'ai pu visionner. Ce moment est exclusivement réservé à la glorification sportive, à l'héroïsation bien plus qu'à l'aspect financier du sport-spectacle.

L'absence de discours sur l'aspect financier des joueurs par les médias apparaît ainsi comme un indice de la perception du tournoi de Roland Garros. Celui-ci est la fête du tennis, peu importe ce que coûte la réalisation de cette fête et par conséquent ce que coûte ces *prize money*. Du point de vue de la médiatisation les salaires des joueurs sont ainsi au moment du tournoi perçu comme quelque chose de normal ou du moins pas comme un sujet d'actualité. Cette absence d'actualité du sujet montre bien le manque de recul critique que peut prendre la médiatisation du sport au cours de la fête notamment au niveau du coût de celle-ci.

Parallèlement à la financiarisation du sport de haut niveau s'est développée une connaissance de plus en plus grande la part des publics pour les sommes en jeu au cours des tournois. Ces sommes sont progressivement apparus au sein des discours de presse, parler d'argent dans le tennis à la télé semble assez tabou. Ces sommes évoquées qui passent des gains des joueurs au cours du tournoi au prix des travaux en passant par les contrats de sponsoring des joueurs. Un type de somme n'est jamais évoqué au cours du tournoi : le prix des contrats entre le tournoi et ses partenaires. Ces informations demeurent bien souvent secrètes et ne sont pas divulguées dans la presse.

Ces aspects économiques du tournoi se développent donc au sein de publics qui ont de plus en plus l'habitude de voir de l'argent dans le sport : le prix de transfert des jouer de football sont en tête d'affiche des journaux, contrairement à ce qui pouvait être le cas ne serait ce que dans les années 1990. Les prix et les coûts d'un tel tournoi font de plus en plus vendre du papier et participent à la construction médiatique de l'événement. L'événement fait ainsi événement par sa dimension sportive mais aussi par sa dimension économique. Plus nombreux seront les prix pratiqués au cours de l'événement et plus l'événement soulèvera débats et polémiques.

Les changements d'équipementier des joueurs participent aussi de cette construction médiatique du discours économique du sport. Le fait par exemple qu'un Novak Djokovic ou qu'un Roger Federer change d'équipementier mérite son petit article dans les colonnes de *L'Équipe*. Les tenues des joueurs ne sont pas non plus, dans l'histoire récente, étrangères à des coups marketing. On pense notamment au short à carreaux de Stanislas Wawrinka en 2015 qui provoqua la risée mais attira dans le même temps le regard des médias et des spectateurs sur la marque *Yonex*. Le discours sportif environnant les équipementiers démontre une nouvelle fois la financiarisation que connaît le sport au sein des différents médias

B– Réception populaire de la réussite économique des joueurs

Le discours médiatique sur le salaire des champions français a provoqué un véritable retour de flamme sur ceux-ci. Érigé en parangon de l'éthique au sein de ces mêmes médias, le moindre écart de ceux-ci est scruté et suscite une réaction. Comme l'a prouvé le contrôle positif à la cocaïne de Richard Gasquet en 2009. Cette demande éthique de plus en plus pressante de la part des médias et des publics notamment du fait des logiques de l'étoffement du spectaculaire qu'on a évoqué précédemment. Cette explosion du spectaculaire et de volonté de connaissance sur la vie privée des

champions a également resurgit sur les salaires de ceux-ci. Ce surgissement a eu lieu au cours des années 2010 puisque les 4 meilleurs français d'alors : Richard Gasquet, Jo-Wilfried Tsonga, Gaël Monfils et Gilles Simon étaient déclaré résidents suisses. Je n'ai pas trouvé de trace de polémique autour de ces résidences fiscales dans les deux quotidiens que j'ai pu étudier. Néanmoins on peut trouver bon nombre de comique et de parodiez moquants cette éthique et la défiscalisation entraînée par ces résidences fiscales.

Les polémiques autour des salaires existent bel et bien. Cependant elles restent bien plus nuancées par rapport au sport populaire qu'est le football et les salaires et autres *prize money* des joueurs de tennis ne font pas la une des journaux comme cela peut l'être pour le sport qu'est le football. On observe ainsi une différence de traitement en fonction des différents sports en raison de leur nature, de leurs publics initiaux mais aussi de leur exposition médiatique. Le tennis n'est pas suffisamment sous les projecteurs pour être qualifié d'opium du peuple et donc pour décortiquer chaque faits et gestes, chaque mouvement économique dont font preuve les joueurs. Par ce fait on remarque que le sport demeure ainsi traité majoritairement sur le plan narratif, encore une fois, plutôt que sur le plan de l'analyse et du décryptage des différents mécanismes.

Le premier élément de la logique économique du tournoi apparaît autour de l'évolution de la considération des spectateurs qui sont de moins en moins perçus simplement en tant que tels mais bien plus en tant que consommateur d'un spectacle et de produits dérivés et par conséquent comme des porte-monnaies susceptibles de financer l'événement. Cette perception des spectateurs n'est évidement pas la seule mais elle apparaît comme inscrite dans la financiarisation du sport professionnel mondial.

Conclusion

La conclusion s'articulera en deux temps. Un premier temps de bilan sur ce que mon mémoire a pu montrer et un second temps d'ouverture des perspective historiques.

Bilan

Notre étude s'est découpée en plusieurs moments, en plusieurs éléments qui ont permis de comprendre le tournoi et la mise en place du sport-spectacle qui existait au sein du tournoi. Le premier élément de mon analyse est évidement celle de l'espace qu'est le stade Roland Garros. Ce stade, ce lieu, cet espace est d'abord un espace de communication entre les spectateurs, la Fédération Française de Tennis, les joueurs et les arbitres. Il est un espace où l'on peut échanger des paroles et du langage. Un langage qui est propre à l'espace, un langage qui a une éthique. Le stade de Roland Garros par la communication qui s'est mise en place, au fur et à mesure des années est ainsi devenue un espace d'expression du langage des spectateurs, un langage qui a souvent pour principe de révéler des émotions et une nature immédiate du spectateur plutôt que de fonder une réelle expression. Le stade est par sa dimension de communication un espace émotionnel. Notre stade possède cette dimension émotionnelle en raison de l'importance qu'ont les personnages qui jouent sur cette scène et de l'écho qu'ils trouvent dans les connaissances collectives. Cet espace émotionnel a cependant trouvé une limite, une hiérarchie au fur et à mesure des années en raison de l'accroissement du tournoi et de l'arrivée de nouveaux courts. Les émotions collectives exprimées sont ainsi bien plus fortes, en deuxième semaine, sur les courts majeurs en raison de l'intensité et de l'enjeu culturelle que représentent les tableaux de simple de ce tournoi aux yeux du public.

Cette question de la hiérarchie prend deux dimensions spatiales. Tout d'abord une hiérarchie au sein de l'espace qui voit l'arbitre prendre les décisions de jeu sur les supporters. Il est dépositaire de l'autorité et par conséquent au centre d'une hiérarchie du spectacle. Il est cette charnière entre l'organisation et le déroulé du spectacle. La hiérarchie de l'espace est également présente au sein des tribunes avec la distinction qui existe entre les loges et les tribunes populaires. Cette question de la distinction nous a ainsi montré le stade de Roland Garros sous deux aspects. Tout d'abord un aspect de distinction social et de hiérarchie autour de celle-ci. Et ensuite le stade de Roland Garros comme inscrit dans un mouvement de force historique et dans une histoire des enceintes sportives

qui apparaissent comme des espaces de plus en plus distinctifs. Le stade est ainsi paradoxalement un espace de communion, d'échange mais aussi un espace de discrimination.

Cette question de l'inscription dans une histoire longue de l'enceinte sportive de Roland Garros est présente par plusieurs aspects dans notre raisonnement. Tout d'abord par le biais du lien entre la professionnalisation et la commercialisation du sport-spectacle. Le lien qui existe entre ces deux évolutions est ainsi simple a expliqué et le tournoi de Roland Garros en est l'un des exemples les plus criants, notamment dans le milieu du tennis. La professionnalisation a ainsi entraîné un meilleur niveau de jeu, une plus grande intensité dans celui-ci, en bref un spectacle sportif de meilleur qualité. Cette meilleure qualité du spectacle sportif a ainsi entraîné une plus grande marchandisation de celui-ci dans laquelle s'inscrit Roland Garros. Cette question de la plus grande marchandisation a également permis un meilleur développement du spectacle dans une forme de cercle vertueux ou vicieux. La professionnalisation du tennis est ainsi l'évolution clef de notre période. Ce thème de la professionnalisation n'entoure pas seulement les joueurs mais également celle de l'organisation du tournoi qui depuis 1968 a vu son cadre et son organisation évolué vers un traitement complètement professionnel et marchandisé du sport et du spectacle produit.

Pour expliquer le développement du tournoi et le gigantisme qu'il a atteint la seule marchandisation de ce spectacle sportif n'est pas suffisante. Il ne faut pas oublier le développement d'une culture sportive sur ma période. Le développement de cette culture sportive s'est faite de la même façon que la professionnalisation. C'est-à-dire que la deuxième moitié du XX° siècle a connu un développement des cultures du sport-spectacle mais également du sport bien-être tout en voyant une médiatisation de plus en plus importante des champions français (comme l'a montré l'évolution des choix éditoriaux du *Monde* notamment). On se retrouve une nouvelle fois face à un cercle vertueux ou vicieux dans la construction d'une culture sportive du tournoi de Roland Garros. Elle s'inscrit autant dans la conjoncture culturelle de ma période que dans le développement du tournoi lui-même.

Cette question de l'évolution temporelle du tournoi s'est également retrouvé autour de la création d'une véritable mythologie autour de celui-ci. Le fait que ce tournoi soit au cœur d'un sport-spectacle nécessite un ensemble d'affirmation de valeurs, d'idées générales pour le guider. Ainsi le culte du corps-performance s'est petit à petit imposé au sein des discours et des courts afin de devenir l'une des conditions de définition du héros sportif. Ce discours de performance et de recherche de résultat est également présent au sein des traitements médiatiques qui existent du

tournoi. Les discours de plus en plus nombreux sur les quêtes de records et sur le corps-performance ne sont pas les seuls créateurs d'une mythologie sportive. L'évolution du tournoi et son intégration progressive dans les cultures populaires a ainsi permis de créer des héros et des mythes tennistiques. C'est donc la pérennisation du tournoi et sa médiatisation croissante qui ont permis à cette culture de masse de naître.

Cette naissance de la culture de masse tennistique est également a rapproché d'une coopération continuelle entre les acteurs. Coopération qui s'est prolongé jusqu'en 2023 avec la signature d'un nouvel accord entre France Télévisions et la Fédération Française de Tennis pour la diffusion en journée du tournoi sur la période 2021-2023. Cette coopération entre la télévision d'État et la Fédération Française de Tennis est continuellement présente puisque chaque match diffusé est estampillé d'une double production entre la télévision d'État et la FFT. Cette collaboration entre producteur et médiateur culturels a ainsi permit un ancrage profond du tennis dans les cultures de masse. A cela s'est ajouté la médiatisation croissante via les colonnes de la presse et l'entrée du sport comme un sujet de presse généraliste. Roland Garros est ainsi sur ma période devenue un événement national et international au cours duquel une frange importante de la population française prête l'oreille ou entend au moins parler du tournoi en raison du bruit qu'il émet dans les différents médias. C'est donc par l'agrégation de ces acteurs et de tous ces éléments que le tournoi de Roland Garros est devenu l'événement qu'il est aujourd'hui

On constate donc que le tournoi est fortement inscrit dans une dynamique de sport-spectacle avec une évolution de plus en plus forte des spectateurs vers des consommateurs. Néanmoins cette pratique de consommation ne veut signifie pas que les anciennes formes spectatrices aient entièrement disparues. Certaines ont muté, ce sont hybridés au contact d'autres sports et avec le développement mondial des cultures sportives d'autres ont persisté. Le sport-spectacle proposé par les Internationaux de France de tennis apparaît ainsi comme un événement où doivent cohabiter la tradition du spectacle notamment du fait de l'âge des règles du jeu mais aussi du code d'éthique des spectateurs et des formes plus nouvelles de mise en avant du spectacle et de marchandisation totale de celui-ci. Le spectacle n'est ainsi plus la seule marchandise dans le cas le du sport et du tournoi et il est même devenu un prétexte de consommation.

Prospectives et perspectives de recherche

L'accord entre France Télévisions et la Fédération Française de Tennis pour la période 2021-2023. Cet accord a également été signé avec Amazon Video qui a obtenu les droits d'exclusivité de la diffusion des matchs en *night sessions*. Cette exclusivité pour une diffusion sur internet marque ainsi une forme de tournant pour le tournoi. Ce tournant s'inscrit cependant au cœur d'une évolution assez récente avec l'arrivée d'internet qui permet aux publics de consommer chacun des matchs comme il le souhaite. Les résumés des matchs, proposés par France Télévision lors de l'édition 2019, durent désormais plus d'une dizaine de minutes quand en télévision il n'était pas possible de diffusion des extraits plus long que cinq minutes. L'outil internet apparaît ainsi comme un nouveau canal de diffusion pour le tennis et plus largement pour le sport-spectacle. Cette question des canaux de diffusion et du choix des modes de consommations, ou de l'illusion de choix apparaît comme un possible nouvel angle d'étude du sport spectacle notamment autour de l'arrivée des sites de streaming légaux, comme le site internet de France Télévision ou illégaux et qui changent les modes de consommation du tournoi de Roland Garros.

La lecture tardive dans mon travail sur Roland Garros de *Une histoire populaire du football* par Mickaël Correia propose également un modèle intéressant en histoire du sport. Dans cet ouvrage l'auteur passe pas différents aspects du jeu de football qui l'inscrivent dans une culture populaire de lutte contre les dominants afin de sortir des poncifs généraux sur le sport spectacle et sur la marchandisation du sport. Cet ouvrage évoque plutôt l'importance qu'a pu avoir le football comme instrument de lutte populaire contre les dominants en s'appuyant sur une pensée marxiste initiale. Cette perspective est intéressante mais reste cependant minime dans le champ précis du tennis ou du tournoi de Roland Garros en raison du caractère huppé que possède encore ce sport et du peu d'épisode de contestations politique dont les matchs font preuves. Néanmoins il serait intéressant d'étudier d'autres sports plus en profondeur comme le cyclisme ou le rugby à travers ce prisme.

Une troisième perspective pour le tennis et le tournoi de Roland Garros pourraient être intéressante. Ce serait d'en faite une histoire profondément économique avec un suivi très précis de l'évolution de la billetterie, de l'évolution des prix au sein des restaurants mais également, et ceci est plus difficile, du budget global du tournoi en ajoutant autant l'augmentation des droits de télévision que ceux des sponsors. Cette histoire économique viendrait ainsi compléter la perspective précédente. Ces deux pistes permettraient également de sortir d'une mythification du tournoi afin d'avoir une approche un peu plus rationnelle de celui-ci.

Enfin il serait intéressant d'appliquer une lecture de la création du spectaculaire et du sport-spectacle au sein de chacun des différents sports. La création de l'événement, celle du héros, ou encore celle d'une nouvelle forme de culture visuelles dans chacun des sports permettraient ainsi de

mieux comprendre la diffusion autant technique que culturelle du sport-spectacle et des éléments économiques qui l'accompagne. Cette question de la spectacularisation du sport est également à mettre en balance avec la rationalisation qui accompagne la vague de professionnalisation. Le sport se doit d'offrir le plus de spectacle pour plaire à ses spectateurs et se pérenniser économiquement mais il se doit également d'atteindre une forme de pérennité économique qui passe par les résultats en raison du partage des droits télés et ce qui peut se faire au détriment du spectacle. On touche là un hiatus qu'il serait également passionnant d'étudier dans la durée notamment autour de la question de l'argent dans le sport et des modifications que la financiarisation a pu apporter aux jeux.

Enfin la question de l'approfondissement du sport-spectacle par des thèmes de *gender studies* apparaît comme une piste intéressante notamment du fait des différences physiques entre hommes et femmes, peu importe leur origine, et de l'application d'une règle de rentabilité capitaliste sur ces spectacles contradictoire avec l'idée de parité qui puisse exister. La question du spectacle de tennis féminin s'il a été évoquée dans ce travail ne l'a été que succinctement et mériterait presque entièrement un mémoire à elle seule.

Bibliographie et état des sources

Etat des sources

Le Monde

- MERLIN Olivier, 13/05/1946, « La France rencontre la Grande Bretagne cet après-midi à Roland-Garros », 322 mots, Paris France
- MERLIN Olivier, 29/07/1946, « Le classement des tennismen de Roland-Garros », 610 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 21/05/1949, « Aux championnats internationaux de France les favoris ont passé le premier tour », 413 mots, Paris, France
- Inconnu, 28/05/1949, « Nelly Admason et Margaret Dupont se qualifient pour al finale du simple dames », 178 mots, Paris, France

- Inconnu, 26/04/1952, « Les Championnats de Paris de tennis à Roland-Garros », 252 mots, Paris, France
- Inconnu, 19/05/1952, « La France et la Hollande à égalité à l'issue de la première hournée », 304 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 22/05/1952, « Sous les ombrages de Roland-Garros », 394 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 24/05/1952, « L'Ascension aux « internationaux » de Roland-Garros », 412 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 27/05/1952, « Roland-Garros – Montlhery et retour », 1056 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 28/05/1952, « Les championnats internationaux de France entrent dans leur phasé décisive », 462 mots, Paris, France
- H.M., 03/06/1952, « Autours des dieux du stade », 417 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 26/06/1952, « La Grande parade de Wimbledon », 739 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 26/05/1953, « Les Championnats internationaux de France sont les plus faibles de toutes nos épreuves de tennis depuis l'année faste 1950 », 178 mots, Paris, France
- Inconnu, 30/05/1953, « L'Australien Ken Rosewall et l'Américain Vic Seixas joueront la finale samedi à Roland-Garros », 742 mots, Paris, France
- HAEDENS Paul, 02/06/1953, « Ken Rosewall et Maureen Connolly sont les maîtres de la nouvelle génération », 748 mots, Paris, France

- VIVET Jean-Pierre, 15/02/1955, « Plus d'adversaires à Coubertin pour Budge Patty maître incontesté du tennis sur bois », 509 mots, Paris, France
- HAEDENS Paul, 07/06/1955, « La deuxième victoire de Tony Hubert à Roland-Garros », 941 mots, Paris, France

- Inconnu, 27/05/1958, « Darmon et Haillet en quarts de finale auront pour adversaires Mervyn Rose et Ayala », 361 mots, Paris, France

- de FERRIER Gérard., 20/05/1961, « Une bonne démonstration de Santana aux Internationaux de France », 153 mots, Paris, France
- de FERRIER Gérard, 22/05/1961, « J Renavand a gagné sa place dans l'équipe de coupe Davis », 330 mots, Paris, France
- de FERRIER Gérard, 26/05/1961, « Au stade Roland-Garros, les favoris du double Sirola-Pietrangeli éliminés », 160 mots, Paris, France

- de FERRIER Gérard, 30/05/1962, « Aux internationaux de France Laver a frôlé la défaite devant Mulligan », 348 mots, Paris, France
- de FERRIER Gérard, 31/05/1962 « Aux internationaux de France l'Espagnol Santana vainqueur de Darmon et trois Australiens disputeront les demies-finales », 374 mots, Paris, France

- de FERRIER Gérard, 02/06/1962, « Finales australiennes aux Internationaux de France – Santana a perdu son titre devant Emerson », 299 mots, Paris, France
- de FERRIER Gérard, 04/06/1962, « Il ne manque au palmarès de Laver que le titre de champion de France », 251 mots, Paris, France

- de FERRIER Gérard, 28/05/1964, « Triomphe de Nicola Pietrangeli aux Internationaux », 206 mots, Paris, France
- Inconnu, 29/05/1964, « Plus de français en doubles aux « internationaux » », 220 mots, Paris, France
- Inconnu, 15/06/1964, « Brève manifestation contre l'apartheid », 92 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 30/05/1967, « Première semaine à Roland-Garros », 491 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 03/06/1967, « Nicoles Pilic, beau perdant à Roland-Garros », 341 mots, Paris, France
- de FERRIER Gérard, 09/06/1967, « Quand Marcel Bernard retrouve Drobny », 288 mots, Paris, France

- Inconnu, 16/03/1968, « Les meilleurs professionnels ne pourront pas participer aux Internationaux de France », 199 mots, Paris, France
- MARQUET Jean, 01/06/1968, « L'exterritorialité de Roland Garros », 165 mots, Paris, France
- J.M., 02/06/1968, « Une partie de campagne », 239 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 04/06/1968, « L'heure des professionnels à Roland-Garros », 366 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 05/06/1968, « Journée de dupes pour les juoes », 331 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 11/06/1968, « Roland-Garros a retrouvé ses prestiges », 389 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 09/07/1968, « La leçon de Wimbledon – La valeur des amateurs et des professionnels est sensiblement égale », 598 mots, Paris, France

- Inconnu, 17/01/1979, « La hausse des prix dans les tournois « open » », 109 mots, Paris, France

- SIMON Françoise, 26/05/1970, « La Grande parade de Roland-Garros », 354 mots, Paris, France
- Inconnu, 27/05/1970, « Les internationaux de France », 83 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 29/05/1970, « Tout ou rien d'un court à l'autre », 296 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 30/05/1970, « Les Internationaux de France à Roland-Garros – Le jeudi des jeunes », 367 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 02/06/1970, « L'exploit de Georges Goven », 122 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 03/06/1970, «Goven-Jauffret : une angoissante question de prestige », 386 mots, Paris, France
- Inconnu, 04/06/1970, « Lumineuse bataille entre Ashe et Franulovic », 139 mots, Paris, France
- G.F., 05/06/1970, « Une journée de détente à Roland-Garros », 191 mots, Paris, France
- CASTAING Michel, 06/06/1970, « Les Internationaux de France à Roland-Garros « Suspense » jusqu'à la fin avec une finale inédite entre joueurs de l'Est », 523 mots, Paris, France
- G.F., 08/06/1970, « Joueurs et spectateurs se désintéressent-ils des doubles ? », 329 mots, Paris, France
- SIMON Françoise, 15/06/1970, « Mexico dans la fièvre », 562 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 30/06/1970, « Les athlètes de Wimbledon », 695 mots, Paris, France

- CASTAING Michel, 31/05/1972, « Les raquettes mécaniques de Roland-Garros », 580 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 01/06/1972, « Un moment de passion à Roland-Garros », 402 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 02/06/1972, « Les Internationaux de France, Patrick Proisy se qualifie », 301 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 05/06/1972, « Billie Jean King et Evonne Goolagong en finale des Internationaux de France », 353 mots, Paris, France
- CASTAING Michel,06/06/1972, « La finale de la coupe de France – Les spectateurs ont sauvé le spectacle », 656 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 08/06/1972, « L'ascension de Proisy et le déclin de Roland-Garros », 510 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 18/04/1975, « Un gala à la salle Pleyel », 281 mots, Paris, Fance
- MERLIN Olivier, 16/06/1975, « L'Ombre des Français », 198 mots, Paris, France
- Inconnu, 24/06/1975, « En coupe Davis – La France se qualigie pour la finale de la zone européenne (B) », 74 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 14/04/1979, « Vilas éliminé à Monte-Carlo », 364 mots, Paris, France
- SARRAUTE Claude, 31/05/1979, « Les super-champions », 288 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 31/05/1979, « Présentation de Jimmy Connors », 313 mots , Paris, France
- MERLIN Olivier, 02/06/1979, « La quatrième journée des Internationaux de Roland-Garros – La jeunesse triomphante… et l'autre », 256 mots, Parisn France
- ALBOUY Gérard, 02/06/1979, « Onze millions à l'abri de la pluie », 486 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 04/06/1979, « Le public de Roland-Garros », 381 mots, Paris, France
- Inconnu, 05/06/1979, « Manifestation anti-apartheid », 88 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 09/06/1979, « Aux internationaux de Roland-Garros – Le public boude les dames », 241 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 09/06/1979k, « Le besoin d'êtres aimées », 511 mots, Paris, France

- AGNES Yves, 07/01/1980, « La Chasse aux sponsors », 771 mots, Paris, France
- Inconnu, 26/04/1980, « Avant les Internationaux de France – Le stade Roland-Garros rénové », 302 mots, Paris, France
- Inconnu, 10/05/1980, « Boulogne-Billancourt porte plainte contre le stationnement « sauvage » », 162 mots, Paris, France
- G.A., 27/05/1980, « Championnats internationaux de France – Une nouvelle jeunesse pour Roland-Garros », 601 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 28/05/1980 « Les Internationaux de France à Roland-Garros – L'empoignade de Connors à Panatta » 698 mots, Paris, France
- A.G., 03/06/1980, « Thierry Vigneron recordman de saut à la perche », 280 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 03/06/1980, « Ne tirez pas sur l'arbitre ! », 379 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 03/06/1980, « La malheureuse défaite de Yannick Noah », 497 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 04/06/1980, « L'arène vide », 311 mots, Paris, France
- MONT-SERVAN Nathalie, 04/06/1980, « Tous en polo », 286 mots, Paris, France
- ROLLIN François, 04/06/1980, « « Trop d'embouteillages autour de Roland-Garros » déclare le maire de Boulogne-Billancourt », 208 mots, Paris, France

- MERLIN Olivier, 21/04.1981, « Tennis – Le tournoi de Monte-Carlo, Retour à la case Borg », 392 mots, Paris, France
- DURIEUX Claude, 05/05/1981, « La S.F.P. fait le pari de la vidéo », 252 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 05/06/1981, « Les Internationaux de Roland-Garros – La main passe », 675 mots, Paris, France
- Inconnu, 08/06/1981, « La Fièvre de Roland-Garros », 267 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 08/06/1981, « Les Internationaux de Roland-Garros – Bjorn Borg, pour une sixième finale », 420 mots, Paris, France

- GIRAUDO Alain, 29/05/1982, « Honneur aux dames », 566 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 31/05/1982, « Les Internationaux de Roland-Garros – Nastase victime d'un jeune iconoclaste », 504 mots, Paris, France
- Inconnu, 01/06/1982, « En direct ? », 101 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 02/06/1982, « La « conversation » des doubles », 261 mots, Paris, France
- A.G., 09/06/1982, « La quinzaine record de Roland-Garros », 224 mots, Paris, France
- FRAPPAT Bruno, 14/06/1982, « La rage de voir », 728 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 02/11/1982, « Les paris de M. Philippe Chatrier », 854 mots, Paris, France

- Inconnu, 09/02/1983, « Le prix des places augmente de 11 % à Roland-Garros », 164 mots, Paris, France
- Inconnu, 01/03/1983, « Roland-Garros en direct aux Etats-Unis », 91 mots, Paris, France
- Inconnu, 23/05/1983, « Les nouveaux aménagements », 371 mots, Paris, France
- Inconnu, 23/05/1983, « Un programme menacé par la pluie », 167 mots, Paris, France
- G.A., 23/05/1983, « Des téléspectateurs choyés », 238 mots, Paris, France
- FRAPPAT Bruno, 27/05/1983, « Drogue », 81 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 27/05/1983, « Mac le Dingue », 390 mots, Paris, France

- GIRAUDO Alain, 27/05/1983, « Lecçons de choses », 456 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 28/05/1983, « Les Internationaux de tennis de Roland-Garros – Sur un central ensoleillé, puis arctique », 739 mots, Paris, France
- MERLIN Olivier, 30/05/1983, « Les très riches heures du tournoi », 1004 mots, Paris, France
- A.L., 02/06/1983, « « Profession champion-tennis », d'Alain Giraudo – Pour soutenir l'échange de vues », 476 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 02/06/1983, « Noah la Hargne… », 618 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 04/06/1983, « Les marronniers de Roland-Garros », 1110 mots, Paris, France
- Inconnu, 07/06/1983, « L'avènement de Yannick Noah », 138 mots, Paris, France

- AGNES Yves, 09/01/1984, « Ne dites pas à mon rédacteur en chef que je m'éclate devant mon poste, il me croit en train d'écrire pour mon journal », 836 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 08/02/1984, « La manne de la télévision », 1311 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 26/05/1984, « Avec six courts de plus. », 941 mots, Paris, France
- Inconnu, 26/05/1984, « Avis aux sportifs », 122 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, « Les internationaux de France à Roland-Garros – Les soucis de Philippe Chatrier », 1024 mots, Paris, France
- SCHNEIDERMANN Daniel, 01/06/1984, « Le Dernier trimestre de Nathalie », 276 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 02/06/1984, « Superlatifs », 685 mots, Paris, France
- SCNEIDERMANN Daniel, 04/06/1984, « Il faut bien que le stade exulte », 286 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 04/06/1984, « Système D », 356 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 05/06/1984, « Les favoris au rendez-vous de la deuxième semaine Sundström le miraculé », 739 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 06/06/1984, « Pluie de billets », 356 mots, Paris, France
- VAUDOUR-FAGUET Bernard, 08/06/1984, « Le sens de la fête », 237 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 11/06/1984, « Lendl-McEnroe, finale idéale – Les embarras de la présidentielle », 660 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 12/06/1984, « Lendl en terre promise », 800 mots, Paris, France

- GIRAUDO Alain, 14/06/1984, « De la garden-party à la Foire du Trône », 235 mots, Paris, France
- MONT-SERVAN Nathalie, 23/06/1984, « Efforts en élégance », 596 mots, Paris, France

- D.G., 12/01/1985, « Beaux vêtements marins », 706 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 25/05/1985, « Deux semaines sous les marronniers d'Auteuil », 1060 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 30/05/1985, « Boris et Steffi », 465 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 30/05/1985, « Le brave soldat Pimek et le fou dansant », 820 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 31/05/1985, « Les petites « sauvages » », 382 mots, Paris, France
- RIND Anita, 01/06/1985, « Noah ou Mozart », 685 mots, Paris, France
- Inconnu, 04/06/1985, « Les Internationaux de France », 47 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 05/06/1985, « Les rémouleurs sont de sortie », 606 mots, Paris, France
- Inconnu, 06/06/1985, « Les revers de la raquette française », 129 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 06/06/1985, « La Sabatini », 619 mots, Paris, France
- Inconnu, 07/06/1985, « Des faussaires arrêtés », 81 mots, Paris, France
- GEORGES Pierre, 08/06/1985, « La dictature du vedettariat », 713 mots, Paris, France,
- GEORGES Pierre, 10/06/1985, « Ivan, fakir inoxydable », 541 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 11/06/1985, « Divas », 510 mots, Paris, France
- Inconnu, 13/06/1985, « Les Faux billets de Roland-Garros », 72 mots, Paris, France

- HUMBLOT Catherine, 24/04/1989, « Portrait d'un loser », 749 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, » 08/05/1989, « 150 000 licenciés », 424 mots, Paris, France
- BALLADE Marc, 27/05/1989, « Tennis : un entretien avec Steffi Graf avant Roland-Garros : « La célébrité, c'est extrêmement déprimant » », 1230 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 31/05/1989, « Clerc sort de l'ombre », 488 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 01/06/1989, « Un rebond de génération », 860 mots, Paris, France
- BOGGIO Philippe, 01/06/1989, « La sortie de Noah », 685 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 02/06/1989, « Les cadets montent à Paris », 795 mots, Paris, France
- BOGGIO Philippe, 02/06/1989, « Connors prend le temps à revers », 637 mots, Paris, France

- CYPEL Sylvain, 03/06/1989, « Les surenchères de Roland-Garros », 857 mots, Paris, France
- BOGGIO Philippe, 03/06/1989, « Potier ou le bonheur de Sophie », 845 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 05/06/1989, « Papas poules », 536 mots, Paris, France
- BOGGIO Philippe, 06/06/1989, « Potier ou le bonheur de Sophier », 845 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 10/06/1989, « Tennis : les Internationaux de France – Graf à l'usure », 846 mots, Paris, France
- BOGGIO Philippe, 10/06/1989, « Le jeu des années 90 », 616 mots , Paris, France
- BOGGIO Philippe, 12/06/1989, « Le Naufrage de Chesnokov », 918 mots, Paris, France

- Inconnu, 25/02/1991, « La SFP s'industrialise », 314 mots, Paris, France
- PIERRE Julien 18/05/1991, « Roland-Garros », 167 mots, Paris France
- GIRAUDO Alain, 20/05/1991, « The French : La sept sur FR3, 15h Roland-Garros il y a dix ans », 604 mots, Paris, France
- QUELIN Jean-Pierre, 25/05/1991, « Le Crocodile », 810 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 28/05/1991, « Jean Borotra, la mémoire d'un « mousquetaire » », 662 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 31/05/1991, « Tennis ; Les Internationaux de France à Roland-Garros – L'école des fans », 747 mots, Paris, France
- POIROT-DELPECH Bertrand, 03/06/1991, « Une fin en majesté », 487 mots, Paris, France
- POIROT-DELPECH Bertrand, 05/06/1991, « Comme si vous y étiez », 330 mots, Paris, France
- POIROT-DELPECH Bertrand, 06/06/1991, « On s'fait une bouffe... », 350 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 06/06/1991, « Tennis : Les Internationaux de France à Roland-Garros – L'atout coeur de Gabriela Sabatini », 693 mots, Paris, France
- POIROT-DELPECH Bertrand, 07/06/1991, « C'est pas d'jeu », 404 mots, Paris, France
- ALBOUY Gérard, 08/06/1991, « La rechute de Steffi Graf », 600 mots, Paris, France
- Inconnu, 11/06/1991, « Tennis : Les Internationaux de France de Roland-Garros – Seles confirmée, Courier consacré », 126 mots, Paris, France
- POIROT-DELPECH Bertrand, 12/06/1991, « Balles perdues », 755 mots, Paris, France
- BAUX Etienne, 17/06/1991, « Qu'ils se taisent un peu ! », 145 mots, Paris, France

- HOPQUIN Benoit, 14/02/1994, « Depuis le Tour de France 1948 jusqu'aux JO de Lillehammer les belles performances du sport à la radio », 1571 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 24/04/1994, « Tennis – Andreï Medvedev gagne le tournoi de Monte-Carlo, Revers et rebonds », 773 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 04/05/1994, « A trois semaines des Internationaux de France – Inauguration d'un nouveau central au stade Roland-Garros », 219 mots, Paris, France
- Inconnu, 24/05/1994, « Tennis- Les Internationaux de France à Roland-Garros – L'objet de toutes les convoitises », 389 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 25/05/1994, « Tennis – Les Internationaux de France à Roland-Garros. Henri, l'imprécateur », 290 mots, Paris, France
- SCHNEIDERMANN Daniel, 26/05/1994, « Images ondées sur la Sierra Leone », 322 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain 27/05/1994, « Tennis – Les Internationaux de France à Roland-Garros, La petite porteuse d'eau », 304 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 02/06/1994, « Tennis- Les Internationaux de France à Roland-Garros Du bon ouvrier », 494 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 02/06/1994, « Tennis : les Internationaux de France à Roland Garros Jeux de dames », 586 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 03/06/1994, « Tennis : Les Internationaux de France à Roland-Garros Berasategui-Larsson : effet de surprise », 422 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 03/06/1994, « Tennis : les Internationaux de France à Roland-Garros Courier-Bruguera : un air de revanche », 559 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 04/06/1994, « Tennis Les Internationaux de France à Roland-Garros Steffi Grad au défi », 183 mots, Paris, France
- GIRAUDO Alain, 07/06/1994, « Tennis : les Internationaux de France à Roland-Garros – Cent pour cent soporifique », 693 mots, Paris, France

- GALUS Christiane, 19/02/1997, « Calculer le point d'impact en quelques secondes », 350 mots, Paris, France-Allemagne

- MONNOT Caroline, VULSER Nicole, 21/03/1997, « Les députés protègent la diffusion des grands événements sportifs », 440 mots, Paris, France
- Inconnu, 08/04/1997, « Des difficultés financières depuis 1979 », 140 mots, Paris, France
- DALLONI Miche, BENEDICTE Mathieu, 24/05/1997, « Vive la crie ! - Accueillir plus de 350 000 personnes et battre le record établi en 1996 », 644 mots, Paris, France
- DUTHEIL Guy, 24/05/1996, « Le satellite et le câble proposent dles matches en paiement à la séance », 296 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu ; 24/05/1997, « Le tournoi féminin a cent ans et quelques reines », 534 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 24/05/1997, « Steffi Grad affiche un beau moral avant Roland-Garros », 1042 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 31/05/1997, « Nathalie Tauziat a dompté Venus Williams », 369 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 31/05/1997, « Marcelo Rios récidive », 624 mots, Paris, France
- Inconnu, 02/06/1997, « Filip Dewulf, roi des Belges », 90 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 02/06/1997, « Roland-Garros perd des stars, découvre des jeunes et garde son public », 747 mots, Paris, France
- COLLIER Eric,03/06/1997, « « Sale journée » à Roland-Garros », 369 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 03/06/1997, « Magnus Norman, l'ambition version suédoise », 570 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 09/06/1997, « Le Brésil et Roland-Garros cèdent à la « Gugamani » », 808 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 10/06/1997, « Gustavo Kuerten, endiablé, danse autour de Sergi Bruguera », 871 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 11/06/1997, « La Victoire de Kuerten aux Internationaux de France est aussi celle de la firme Diadora », 220 mots, Paris, France
- Inconnu, 11/06/1997, « Les Installations du stade Roland-Garros devraient être améliorées », 48 mots, Paris, France

- GALINIER Pascal, 08/02/2000, « Athlètes et sponsors : le couple roi du « sport business » », 679 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 21/04/2000, « A Monte Carlo, Alex Corretja reprend pied sur la terre », 493 mots, Paris, France

- BENEDICTE Mathieu, 27/05/2000, « Le stade Roland-Garros paré pour le XXIème siècle », 739 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 29/05/2000, « L'angoisse du joueur français face au public parisien », 573 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 29/05/2000, « L'héroïne malheureuse de 1999 », 328 mots, Paris, France
- FRACHON Alain, 30/05/2000, « Pour les accros de la petite balle de feutrine », 465 mots, Paris, France
- ROSENZWEIG Luc, 31/05/2000, « Total Roland », 328 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 31/05/2000, « Michael Chang « à l'heure de Dieu », 439 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 03/06/2000, « Cédric Pioline met Patrick Rafter KO devant un public aux anges », 426 mots, Paris, France
- LEPIDI Pierre, 05/06/2000, « Henri Leconte à la raquette et au micro », 318 mots, Paris, France
- SCHNEIDERMANN Daniel, 05/06/2000, « Sur le tennis de Pioline », 459 mots, Paris, France
- Inconnu, 05/06/2000, « Martina Navratilova court toujours », 120 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 06/06/2000, « Evgueni Kafelnikov use ses adversaires et ravit son public », 498 mots, Paris, France
- FRASSARD Guillaume, 07/06/2000, « Peut mieux faire ! », 441 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 07/06/2000, « Nouveau n°1, Magnus Norman étonne tout le monde, sauf lui », 419 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 08/06/2000, « Mary Piere victorieuse avec l'aide de Dieu et du public », 706 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 09/06/2000, « Loin du central la gaieté est dans le double »,
- BLANCHET Monique, 12/06/2000, « Tennis et machisme », 154 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 12/06/2000, « Roland-Garros 2000, les leçons d'un tournoi aux nombreuses victimes », 526 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 12/06/2000, « Un siècle d'émancipation féminine et sportive », 630 mots, Paris, France
- BENEDICTE Mathieu, 12/06/2000, « La dame de Roland-Garros », 1136 mots, Paris, France

- JOLLY Patricia, 13/06/2000, « Le double sacre de Mary Pierce ensoleille la fin du Roland-Garros 2000 », 878 mots, Paris, France-A

- LARROCHELLE Jean-Jacques, 26/05/2003 « Ce qui compte, c'est le regard qu'ont les adversaires sur toi : ils doivent savoir que ça va être très dur », 464 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 26/05/2003 « Les partisans de l'extension du site tente de convaincre le monde politique », 442 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 26/05/2003, « Amélie Mauresmo aborde Roland-Garros en pleine confiance », 822 mots, Paris, France
- LARROCHELLE Jean-Jacques, 27/05/2003, « Victimes d'un calendrier « terrible », les Français ne s'attendent guère à briller à Roland-Garros »
- LARROCHELLE Jean-Jacques, 28/05/2003, « Incapable de poser son jeu, Roger Federer quitte Roland-Garros par la petite porte », 667 mots, Paris, France
- Inconnu, 29/05/2003, « EN LIGNE SUR lemonde.fr », 48 mots, Paris, France
- LEPIDI Pierre, 29/05/2003, « Benjamine du tournoi, Tatiana Golovin a pris date », 389 mots, Paris, France
- LARROCHELLE Jean-Jacques, 29/05/ 2003 « Michael Chang a fait ses adieux émouvants à Roland-Garros », 777 mots, Paris, France
- LEPIDI Pierre, 31/05/2003, « Nicolas Coutelot, joueur « d'en bas », s'invite chez les nababs de Roland-Garros », 636 mots, Paris, France
- GIRARD Laurence, 31/05/2003, « Les Entreprises sont plus exigeantes sur les retombées commerciales du sponsoring sportif », 589 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 31/05/2003, « La télévision, sésame de la notoriété pour les petits sports », 796 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 02/06/2003, « Trois questions à… Patrice Hagelauer », 347 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 02/06/2003, « Ashley Harkleroad est la nouvelle coqueluche des courts », 799 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 03/06/2003, « Pour le Néerlandais Martin Verkerk, nouvel as des aces, la vie commence à 24 ans »

- CONSTANT Alain, 03/06/2003, « EN pleine confiance, Amélie Mauresmo défie Serena Williams », 753 mots, Paris, France
- Inconnu, 05/06/2003, « EN LIGNE SUR lemonde.fr », 72 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 05/06/2003, « Serena Williams a pulvérisé les rêves d'Amélie Mauresmo », 809 mots, Paris, France
- CONSTANT Alain, 07/06/2003, « Flamands et Wallons se préparents à fêter « le Grand Chelem de Belgique », 358 mots, Paris, France
- LARROCHELLE Jean-Jacques, 07/06/ 2003 « Justine Henin triomphe dans un chahut général », 613 mots, Paris
- Inconnu, 10/06/2003, « Grand Chelem : pas de hausse des prix », 110 mots, Paris, France
- MANDARD Stéphane, 10/06/2003, « Pour rechercher l'EPO, 112 contrôles urinaires ont été opérés pendant la compétition. Le député François Loncle (PS) dénonce pourtant l' « opacité de la Fédération française de tennis », 547 mots, Paris, France
- Inconnu, 11/06/2003, « Repères », 108 mots, Paris, France

- LARROCHELLE Jean-Jacques, 02/05/2006, « Toujours pas de parité hommes-femmes à Wimbledon », 420 mots, Paris, France
- GIRARD Laurence, 20/05/2006, « Bernard Laporte, champion des contrats d'image », 319 mots, Paris, France
- PSENNY Daniel, 29/05/2006, « Roland-Garros en intégralité », 357 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 29/05/2006, « La Fédération française concurrencée dans la formation des champions », 639 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 29/05/2006, « Rafael Nadal vise un record dès le premier tour », 209 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 29/05/2006, « Martina Hingis, le retour d'une chipie devenue diva », 532 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 29/05/2006, « Amélie Mauresmo peut s'inspirer de l'Anglais Tim Henman, qui sait composer avec les attentes du public de Wimbledon », 455 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 30/05/2006, « Débuts laborieux pour les numéro un », 482 mots, Paris, France
- FOTTORINO Eric, 31/05/2006, « Avantage à la parité », 66 mots, Paris, France

- JOLLY Patricia, 31/05/2006, « A Roland-Garros, Richard Gasuet doit encore convaincre », 481 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 01/06/2006, « Justine Henin, à Paris comme en son jardin », 411 mots, Paris, France
- MATHIEU Bénédicte, 03/06/2006, « Julien Benneteau profite des doutes de Marcos Baghdatis », 412 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 06/06/2006, « L'échec d'Amélie Mauresmo, un scénario familier », 515 mots, Paris, France
- COLLIER Eric et POTET Frédéric, 08/06/2006, « Jacquet-Séguin, une-deux d'avant-match », 1390 mots, Paris, France
- Inconnu, 12/06/2006, « Un nombre record d'abandons dans le tableau masuclin du tournoi », 131 mots, Paris, France
- JOLLY Patricia, 12/06/2006, « Roger Federer et Rafael Nadal au rendez-vous », 551 mots, Paris, France
- Inconnu, 13/06/2006, « Le projet de grand court couvert avance », 67 mots, Paris, France
- Inconnu, 15/06/2006, « L'INA lance un baromètre des journaux télévisés », 350 mots, Paris, France
- FEVRIER Camille, 27/06/2006, « Des nouvelles idées ludiques pour motiver les salariés », 623 mots, Paris, France
- ROCHE Marc, 27/06/2006, « A Wimbledon, les Britanniques veulent croire en Andy Murray », 459 mots, Paris, France

- JAXEL-TRUER Pierre, 22/01/2009 « Jo-Wilfried Tsonga Colosse fragile », 883 mots, Paris, France
- Inconnu, 16/05/2009, « Marc Mimram choisi pour la construction du nouveau stade de Roland-Garros », 66 mots, Culture, Paris, France
- J-J L, 18/05/2009, « Les Internationaux de France de tennis », 244 mots, Paris, France
- MANDARD Stéphane, 19/05/2009, « Contrôles antidopage renforcés à Roland-Garros », 282 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 23/05/2009, « Gilbert Ysern « Roland-Garros pourrait s'exposer à devenir un tournoi dévalué », 750 mots, Paris, France

- LESPRIT Bruno, 23/05/2009, « D'Alexandre Dumas à Richard Gasquet », 471 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 23/05/2009, « Rafael Nadal peut-il trébucher sur son tapis rouge? », 568 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 26/05/2009, « Sombre dimanche pour Amélie Mauresmo », 420 mots, Paris, France
- GIRARD Laurence, 26/05/2009, « Roland-Garros ne connaît (presque) pas la crise », 446 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 27/05/2009, « Le sans-grade, éternelle fraîcheur de Roland-Garros », 384 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 28/05/2009, « Dilemme franco-français », 403 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 29/05/2009, « La dernière de Santoro, artiste anachronique », 352 mots, Paris, France
- Inconnu, 30/05/2009, « 7 gardes du corps », 43 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 30/05/2009, « Le gagnant gagne ou le perdant perd ? », 491 mots, Paris, France
- RIBAUD Jean-Claude, 30/05/2009, « Le match des restaurants bat aussi son plein », 566 mots, Paris, France
- JAXEL-TRIER Pierre, 02/06/2009, « Rafael Nadal, la fin d'une invincibilité de quatre ans », 587 mots, Paris, France
- Inconnu, 03/06/2009, « Enfin un vrai éterrien » made in France », 326 mots, Paris, France
- ZILBERTIN Olivier, 08/06/2009, « Grâce au sport, les télévisions innovent sur le net », 407 mots, Paris, France
- LESPRTI Bruno ; 08/06/2009, « Double séance de péplum », 350 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 08/06/2009, «Roland-Garros : Roger Federer à une victoire du Grand Chelem3 ? 151 mots, Paris, France
- JAXEL-TRUER Pierre, 09/06/2009, « La destinéee historique de Roger Federer », 479 mots, Paris, France

- BISSUEL Bertrand, 10/02/2012, « L'organisme 1 % du logement présidé par Thierry Gaubert multipliait les cadeaux », 565 mots, Paris, France

- DUPRE Rémi, 11/02/1012, « A La Courneuve, la balle jaune rebondit au pied des HLM », 657 mots, Paris, France
- MOREL Sandrine (correspondante à Madrid), « En Espagne, on ne plaisante pas avec le dopage », 372 mots, Paris, France
- PAVAN Benoît, 24/03/2012, « Des balles jaunes pour les petits tombés du Nid », 636 mots, Paris, France
- Inconnu, 24/05/2012, « Uniqlo sponsorise le numéro un mondial du tennis », 265 mots, économie, Paris, France
- SECKEL Henri, 26/05/2013, « Le tennis, sport de brute », 1122 mot, Paris, France
- PSENNY Daniel, 28/05/2012, « Daniel Bilalian « Retransmettre plus de compétitions que les autres » », 431 mots, Paris, France
- Inconnu, 29/05/2012, « Tsonga et Mahut passent le 1er tour », 164 mots, Paris, France,
- SECKEL Henri, 29/05/2012, « Un nouveau modèle de répartition des riches à l'épreuve, porte d'Auteuil », 604 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 30/05/2012, « Est-ce bien raisonnable de porter le bandeau ? », 266 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 30/05/2012, « Pour son dernier rendez-vous à Auteuil, Arnaud Clément fait durer le plaisirs », 611 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 31/05/2012, « Est-ce bien raisonnable… de porter la casquette à l'envers ? », 234 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 31/05/2012, « Des Chinoises à Paris », 568 mots, Paris, France,
- BEAUGE Marc, 01/06/2012, « Est ce bien raisonnable… … de porter du fluo ? », 256 mots, Paris, France
- RIBAUT Jean-Claude, 02/06/2012, « Table sur court », 365 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 04/06/2012, « Roger Federer expédie ses matchs et fait fructifier son business », 608 mots, Paris, France
- KEMPF Hervé, 04/06/2012, « Le sport, ça suffit : », 286 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 05/06/2012, « Est-ce bien raisonnable… de jouer avec des bijoux », 270 mots, Paris, France
- ERVIN Florence & SECKEL Henri, 05/06/2012, « Un contre-projet pour l'extension de Roland-Garros », 360 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 05/06/2012, « Où sont passées le stars féminines de la terre battue ? », 621 mots, Paris, France

- BEAUGE Marc, 06/06/2012, « Est-ce bien raisonnable de porter des chaussettes basses ? », 296 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 07/06/2012, « Est-ce bien raisonnable de… jouer avec des lunettes ? », 299 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 07/06/2012, « Tsonga, Del Potro, perdants magnifiques », 610 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 08/06/2012, « Est-ce bien raisonnable… de rentrer son polo dans son short », 252 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 08/06/2012, « David Ferre, l'autre cogneur espagnol », 618 mots, Paris, France
- BEAUGE Marc, 11/06/2012, « Est-ce bien raisonnable… de gagner à la force du poignet éponge ? », 223 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 11/06/2012, « En finale, Djokovic espère faire chuter l'invincible Nadal », 560 mots, Paris, France
- TALES Isabelle, 12/06/2012, « Enjeux, set et match », 358 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 13/06/2012, « Les sept travaux de Rafael Nadal », 590 mots, Paris, France

- BOUCHEZ Yann, HERNANDEZ Anthony, PECOUT Adrien, 14/02, « Paris doit-il se prêter aux Jeux ? », 2716 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 11/04/2015, « Jet-set et match », 1504 mots, Paris, France
-
- SECKEL Henri, 14/04/2015, « Patrice Dominguez – jouer de tennis, journaliste », 673 mots, disparitions et carne, Paris, France
- Inconnu, 18/04/2015, « 150 000 euros », 73 mots, Sports et forme, Paris, France
- DUTHEIL Guy, 09/05/2015, « Morne saison pour les palaces parisiens », 1514 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth & SECKEL Henri, 23/05/2015, « Roger Federer : « On peut avoir une belle carrière à côté de Roland-Garros », 3150 mots, Paris, France
- Inconnu, 26/05/2015, « Le selfie de la discorde pour « Roger » », 140 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 26/05/2015, « Le tennis français en manque de prétendants », 551 mots, Paris, France

- Inconnu, 27/05/2015, « Maria Sharapova sous les sifflets », 73 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 27/05/2015, « Sur les courts, les « bad boys se font discrets », 950 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 29/05/2015, « Le n°7, le court des miracles de Roland-Garros – véritable chaudron, il accueille les matchs « à suspense » de la première semaine », 821 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 30/05/2015, « Retour sur terre », 1351 mots, Paris, France
- DELERM Philippe, 30/05/2015, « Roland-Garros est dans nos vies », 592 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 01/06/2015, « Cornet et Simon, inconnus numéros 1 », 789 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 03/06/2015, « La Surprise belge de Roland-Garros », 714 mots, Paris, France
- Inconnu, 04/06/2015, « Choc de titans sur le central », 89 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 04/06/2015, « Opération reconquête pour Tsonga », 906 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 06/06/2015, « Arbitre out », 1290 mots, Paris, France
- Inconnu, 06/06/2015, « Samedi 6 juin », 271 mots, Paris, France
- LESPRIT Bruno, 08/06/2015, « Le Suisse Wawrinka attend son heure », 1001 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 09/06/2015, « Stan Wawrinka, la sensation de Roland-Garros », 874 mots, Paris, France
- SECKEL Henri, 07/11/2015, « Silence, les joueurs sont prêts » ; 1462 mots, Paris, France

- LESUEUR Corentin, 01/02/2018, « A l'ère du supporteur connecté « , 518 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 25/05/2018, « Coupes franches et volte-face : le tennis français sous Giudicelli », 1725 mots, Paris, France
- JACQUE Philippe, 28/05/2018, « Le padel au secours d'un marché du tennis aujourd'hui mature », 540 mots, Paris, France

- JACQUE Philippe, 28/05/2018, « Babolat, l'autre prince de Roland-Garros », 1099 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 30/05/2018, « Toni Nadal : « Les joueurs ne réfléchissent plus » », 1740 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 30/05/2018, « Carlos Moya, coach et idole de Rafael Nadal », 356 mots, Paris, France
- PEDRO Alexandre et PINEAU Elisabeth, 04/06/2018, « Splendeur et crépuscule des Mousquetaires », 1236 mots, Paris, France
- MARTEL Clément, 05/06/2018, « A Roland-Garros, silence et sièges vides pour le tournoi féminin », 666 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 05/06/2018, « Alexandre Zverev, grosse tête… d'affiche », 1126 mots, Paris, France
- CABUT Sandrine, 06/06/2018, « Roland-Garros sur ordonnance », 588 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth & PEDRO Alexandre, 07/06/2018, « Henri Leconte : « Après cette finale perdue, je me faisais insulter » », 1596 mots, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 09/06/2018, « Comment Rafael Nadal réinvente Rafael Nadal », 934 mots, Paris, France

L'Equipe

Micr-d-365, mai/juin 1968

- ELIAN Judith, 10/06/1968, « Rosewall toujours le meilleur », Paris, France

Micr-d-365, mai/juin 1972

- ELIAN Judith, 24/05/1972 « Roland Garros : Barclay contet leclerq continuent », Paris, France
- ELIAN Judith 27/05/1972, « Nastase éliminé par Panatta », Paris, France
- ELIAN Judith, 29/05/1972 « Deux français en huitièmes », Paris, France
- ELIAN Judith, 01/06/1972, « Proisy : aussi bien aujourd'hui ? », Paris, France
- ELIAN Judith, 05/06/1972, « Contre Proisy, Gimeno a vengé Orantès »

- SIMMLER Jean-Jacques, 05/06/1972, « Orantès : « Un autre Proisy », Paris, France

Micr-d-365 mai/juin 1975

- ELIAN Judith, 07/05/1975, « Tennis en tricolore », Paris, France
- ELIAN Judith, 04/06/1975, « Une dizaine de joueurs peuvent l'emporter », Paris, France
- ELIAN Judith, 05/06/1975, « Cinq Français passent, six sont éliminés », Paris, France
- ELIAN Judith, 06/06/1975, « Orantès première victime de marque », Paris, France
- AGOGUE Jeff, 07/06/1975, « Les joueurs unanimes : « enfin les cinq sets ! », Paris, France
- ELIAN Judith, 13/06/1975, « Venez voir Chris Evert à Roland Garros »
- ELIAN Judith, 14/06/1975, « Vers une finale idéale Borg-Vilas », Paris, France
- AGOGUE Jean-François, 14/06/1975, « Chris Evert : « Je veux toujours gagner » », Paris, France
- ELIAN Judith, 16/06/1975, « Borg le plus jeune double vainqueur », Paris, France
- ELIAN Judith, 16/06/1975, « Chris Evert est bien la meilleure », Paris, France

Micr-d-365 mai/juin 1978

- Inconnu, 11/05/1978, « Yannick Noah absent », Paris, France
- MICHEL Jean-Louis, 25/05/1978, « Ouverture avec Ashe -Dent … et Jauffret - Moretton », Paris, France
- SIMMLER Jean-Jacques, 27/05/1978, « Professionnel à 17 ans », Paris, France
- ELIAN Judith, 29/05/1978, « Qui n'a pas peur de Borg ? », Paris, France
- LALANNE Denis, 29/05.1978, « Cinquante étés à Roland Garros », Paris, France
- LALANNE Denis, 30/05/1978, « De Rome à Paris, le tennis qui respire », Paris, France
- ELIAN Judith, 30/05/1978, « Les Français en difficulté », Paris, France
- ELIAN Judith, 31/05/1978, « Roland Garros en comédie musicale », Paris, France
- LALANNE Denis, 01/06/1978, « Il fait chaud les services vont vite », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 0106/1978, « L'enfant roi », Paris, France-A
- LALANNE DENIS, 02/06/1978, « Panatta out, Vilas : ouf : », Paris, France
- MICHEL Jean-Louis, 02/06/1978, « Noah ; « Maintenant Vilas! » », Paris, France
- LALANNE Denis, 03/06/1978, « Il ne faut pas rêver pour Noah », Paris, France

- LALANNE Denis, 05/06/1978, « Iceborg écrase tout », Paris, France
- MICHEL Jean-Louis, 06/06/1978, « Vilas : « Je ne pense qu'à jouer », Paris, France
- ELIAN Judith, 06/06/1978, « Happy Birthday Bjorn », Paris, France
- LALANNE Denis, 07/06/1978, « Evenement ; Borg au tie-break », Paris, France
- ELIAN Judith, 07/06/1978, « Tony Trabert 15 ans après », Paris, France
- LALANNE Denis, 07/06/1978, « Un gaucher pour rattraper l'autre », Paris, France
- ELIAN Judith, 07/06/1978, « Perry ; une retraite très active », Paris, France
- LALANNE Denis, 09/06/1978, « Le Jardin de l'homo liftus », Paris, France
- LALANNE Denis, 10/06/1978, « Deux planètes qui se rapprochent », Paris, France
- MICHEL Jean-Louis, 10/06.1978, « Brigitte Simon ; « Encore du travail » », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 10/06/1978, « La Saint-Philippe », Paris, France
- LALANNE Denis, 12/06/1978, « Borg est le champion absolu », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 12/06/1978, « Big Borg », Paris, France
- MICHEL Jean-Louis, 12/06/1978, « Borg : « Je me surprends moi-même », Paris, France

MICR-D-365, mai/juin 1980

- ELIAN Judith, 17/05/1980, « Roland Garros : tirage le 23 mai », Paris, France
- ELIAN Judith, 20/05/1980, « Chatrier : « Je souhaite une récession... » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 21/05/1980, « Un Borg (trop) sollicité », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 22/05/1980, « Evert n°1, bien sûr », Paris, France
- Inconnu, 22/05/1980, « Gare aux P.V. », Paris, France
- BOUIN Philippe, 24/05/1980, « Connors – Panatta pour l'ouverture », Paris, France
- Inconnu, 25/05/1980, « Programme télé : Non stop à Roland-Garros, Noah en fil rouge », Paris, France
- ELIAN Judith, 25/05/1980, « Le roi Borg revient sur ses terres », Paris, France
- Inconnu, 25/05/1980, « Le mode d'emploi de Roland Garros », Paris, France
- Lalanne Denis, 25/05/1980, « McENroe fait rire – Dans les coulisses de Roland Garros », Paris, France
- ELIAN Judit & DOLET Bernard & SIMMLER Jean-Jacques, 27/05/1980, « Autre chose à voir... », Paris, France
- LAHOURCADE Gilles, 27/05/1980, « Connors : « Je veux jouer un très bon tournoi », Paris, France

- LALANNE Denis, 28/05/1980, « Si vous n'avez pas peur d'un rhume », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 28/05/1980, « Old lady tennis », Paris, France
- GARCIA Henri, 29/05/1980, « Tennisvision », Paris, France
- LALANNE Denis, 30/05/1980, « Avez vous le killer instinct ? », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 31/05/1980, « Ne tirez pas sur l'arbitre », Paris, France
- MONTAIGNAC Christian, 31/05/1980, « Sont-ce des siffleurs ? », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 02/06/1980, « Le Mixte n'est plus ce qu'il était », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 02/06/1980, « Drame sur le central », Paris, France
- BOUIN Philippe, 02/06/1980, « Bartes et Lothe : « Fascinés par Connors » », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 03/06/1980, « Ils font de Borg rêves », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 04/06/1980, « Où il est question de respect du public », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 04/06/1980 « Orantes : Victime innocente », Paris, France
- LAHOURCADE Gilles, 04/06/1980, « Evert : « La Victoire est ma récompense » », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 06/06/1980, « Le Double est bien seul », Paris, France
- LALANNE Denis, 06/06/1980, « Trois Américains sur la trace de Trabert », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 07/06/1980, « Borg-Solomon au féminin », Paris, France
- LALANNE Denis, 07/06/1980, « Il a perdu son dernier ennemi », Paris, France
- ELIAN Judith et DOLET Bernard, 09/06/1980, « Le Marché noir a fait chou blanc », Paris, France
- LALANNE Denis, 09/06/1980, « Il a l'arme absolue de la terre battue », Paris, France
- Inconnu, 09/06/1980, « Les Allées vides de Roland Garros », Paris, France
- BOUIN Philippe, 09/06/1980, « Chris Evert-Borg », Paris, France

micr-d-365, mai/juin 1983

- BONNOT Pierre-Michel, 23/05/1983, « Qui stoppera donc Navratilova ? », Paris, France
- LALANNE Denis, 24/05/1983, « Encore parti pour une année record », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 24/05/1983, « Le public en marche », Paris, France
- B.D., 24/05/1983, « Michel Marmion à la leçon... », Paris, France
- ELIAN Judit & DOLET Bernard, 25/05/1983, « Jeu, set… et hôtel », Paris, France

- SCHALLER Gérard, 25/05/1983, « Le Prince des victoires d'étapes », Paris, France
- LALANNE Denis, 25/05/1983, « Dents longues et dents du bonheur », Paris, France
- BOUIN Philippe, 25/05/1983, « Noah d'humeur badine », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 26/05/1983, « Ras le bol des gosses », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 27/05/1983, « Lucien l'ambassadeur », Paris, France
- LALANNE Denis, 27/05/1983, « Noah est devenu son patron », Paris, France
- BOUIN Philippe, 27/05/1983, « Tanvier : « La plus belle » », Paris, France
- MONTAIGNAC Christian, 28/05/1983, « On l'appelle Roland », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 30/05/1983, « Rebutés par la terre battue », Paris, France
- BOUIN Philippe, 30/05/1983, « La modestie de « Vasselin » », Paris, France
- LAHOURCADE Gilles, 30/05/1983, « Ivan Lendl : « Le public ne m'aime pas », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 31/05/1983, « Avec le silence… », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/1983, « Match avec… Ilie Nastase - « John peut séduire le public », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 01/06/1983, « L'autre match de Noah », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 01/06/1983, « Les Chinois à Paris », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 02/06/1983, « La Mode demie-finale », Paris, France
- ELIAN Judith et DOLET Bernard, 03/06/1983, « Ne tirez pas sur le contrôleur », Paris, France
- BUREAU Jérôme, 03/06/1983, « Ne dites pas à ma femme... », Paris, France
- Inconnu, 04/06/1983, « Noah favori de *L'Équipe*… et des personnalités », Paris, France
- ELIAN Judith et DOLET Bernard, 06/06/1983, « Mariana Borg : « Björn n'a jamais été si beau », Paris, France
- LALANNE Denis, 06/06/1983, « Sur les genoux comme Borg », Paris France
- CARDUCCI Noah, 06/06/1983, « Hip, hip, NOah », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 06/06/1983, « Evert rejoint Court », Paris, France
- SCHALLER Gérard, 06/06/1983, « Yannick Noah : la route en chantant », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 07/06/1983, « Le tour-Noah de Dorfman », Paris, France
- Inconnu, 07/06/1983, « Triomphe sur toutes les lignes », Paris, France
- BOUIN Philippe, 07/06/1983, « Avec Yann ça décoiffe », Paris, France

MICR-D-365 mai/juin 1985

- ELIAN Judith, 21/05/1985, « Noah : « Je suis un autre homme » », Paris France
- BOUIN Philippe, 25/05/1985, « Noah : pas de tour d'observation », Paris, France
- LALANNE Denis, 27/05/1985, « Le Portrait-robot désigne Lendl », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 28/05/1985, « Au bonheur des dames », Paris, France
- DOLET Bernard & ELIAN Judith, 29/05/1985, « Bye bye Nastase », Paris, France
- LALANNE Denis, 29/05/1985, « Il reccommence à leur faire peur », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 30/05/1985, « Roland Garros by night », Paris, France
- LALANNE Denis, 30/05/1985, « Boris Becker : un zéro en compo de Mats », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 30/05/1985, « La Java des têtes molles », Paris, France
- LAHOURCADE Gilles, 30/05/1985, « Yannick ; le frangin du central », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/1985, « Chesnokov, le Martien de Roland Garros », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 31/055/1985, « La Voie royale pour Martina », Paris, France
- LALANNE Denis, 01/07/1985, « Les Gauchers grimpent en danseuse », Paris, France
- DOLET Bernard & ELIAN Judith, 03/06/1985 « Roland Garros en toute sécurité », Paris, France
- DOLET Bernard et ELIAN Judith, 03/06/1985 « Dorfamnn contre l'image ! », Paris, France
- LALANNE Denis, 03/06/1985, « Un Week-End qu'il faudra payer », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/1985, « Potier : « Je suis une honte pour le sport », Paris, France
- LALANNE Denis, 04/06/1985, « Le Tournois le plus brûlant », Paris, France
- MARIA Philippe, 04/06/1985, « Quand Leconte se met au vert », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 04/06/1985, « Halte aux cadences infernales », Paris, France
- LALANNE Denis, 05/06/1985, « Un mal-aimé retourne les coeurs », Paris, France
- BOUIN Philippe, 05/06/1985, « Leconte ; « Mats m'a étouffé » », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 05/06/1985, « Voilà Gabby la magnifique », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 06/06/1985, « La Resquille à l'agonie ». Paris, France
- LALANNE Denis, 06/06/1985, « Une Moyenne digne de Borg », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 06/06/1985, « Et de l'entrain mesdames SVP », Paris, France
- DOLET Bernard et ELIAN Judith, 07/06/1985, « Peut-il encore grandir ? », Paris, France
- ELIAN Judith & DOLET Bernard, 08/06/1985, « Borelli et ses finales », Paris, France
- LALANNE Denis, 08/06/1985, « L'amer look des Amerloques », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 08/06/1985, « Arsenic et vieilles dentelles », Paris, France

- DOLET Bernard, 10/06/1985, « Problèmes de pluie, pluie de problèmes », Paris, France
- LALANNE Denis, 10/06/1985, « Au meilleur des ascètes », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 10/06/1985, « Il était temps Chrissie », Paris, France

MICR-D-365 mai/juin 1989

- BOUIN Philippe, 19/05/1989, « Noah garde l'espoir », Paris, France
- LAGET Serge, 23/05/1989, « Premier métro pour Roland Garros », Paris, France
- Beaupère Marc, 25/05/1989, « In Vilas veritas », Paris, France
- SITRUK Guy, 29/05/1989, « Au *French* on parle Français », Paris, France
- Inconnu, 29/05/1989, « Les Grosses têtes au scanner », Paris, France
- BOUIN Philippe, 29/05/1989, « De Wilandur à Wilandoux », Paris, France
- ELIAN Judith, 29/05/1989, « L'an 1 d'une nouvelle ère », Paris, France
- SITRUK Guy, 30/05/1989, « Au bon beur », Paris, France
- CREPIN Jean, 30/05/1989, « Noah ; le pari impossible », Paris, France
- BOUIN Philippe, 30/05/1989, « Pas de chrysanthèmes pour le vieux Jimbo », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/1989, « T'en vas pas comme ça », Paris, France
- ELIAN Judith, 31/05/1989, « Natalie a d'autres soucis », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel et SITRUK Guy, 01/06/1989, « Deux minutes de soleil en moins », Paris, France
- BOUIN Philippe, 01/06/1989, « Tulasne le chef de file », Paris, France
- LALANNE Denis, 01/06/1989 « La chronique de Denis Lalanne – Docteur c'est Graf ? », Paris, France
- CREPIN Jean, 01/06/1989, « Noah York est en vue », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 02/06/1989, « Jeu, manche et partie », Paris, France
- SITRUK Guy, 02/06/1989, « Voir « Roland » et courir », Paris, France
- BOUIN Philippe, 02/06/1989, « Il a vengé Yann d'Arc », Paris, France
- MARIA Philippe, 02/06/1989, « Potier danse la samba », Paris, France
- SITRUK Guy, 03/06/1989, « Tennis et drogue c'est incompatible », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/1989, « Le Retour des Pataugas », Paris, France
- WATTEZ Eric, 03/06/1989, « A guichets fermés », Paris, France
- SITRUK Guy, 05/06/1989, « Ils acceptent de se faire « raquetter » », Paris, France

- LALANNE Denis, 05/06/1989, « La Chronique de Denis Lalanne – Bain de foule », Paris, France
- ELIAN Judith, 05/06/1989, « Elle avait vendu la peau de l'ours », Paris, France
- DOMINGUEZ Patrice, 05/06/1989, « Une petite fille en fleur », Paris, France
- CREPIN Jean, 06/06/1989, « Par la grâce de Dieu », Paris, France
- BOUIN Philippe, 06/06/1989, « Le court de la mort lente », Paris, France
- ELIAN Judith, 06/06/1989, « La Jeunesse au pouvoir », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 06/06/1989, « Mephisto Seles », Paris, France
- SITRUK Guy, 07/06/1989, « « Le Chinetoque va nous faire vendre » », Paris, France
- WATTEZ Erick, 07/06/1989, « Avantage, le plus gros des petits agents », Paris, France
- SITRUK Guy, 08/06/1989, « Pour Chang la télé aurait gardé l'antenne », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 09/06/1989, « Ho enlève le bas », Paris, France
- SITRUK Guy, 09/06/1989, « Être gonflé pour mettre la pression... », Paris, France
- BOUIN Philippe, 09/06/1989, « Le Fond de l'ère est frais », Paris, France
- BOUIN Philippe, 09/06/1989, « Edberg cachait Edborg », Paris, France
- BOUIN Philippe 10/06/1989, « L'Exotisme au pouvoir », Paris, France
- LALANNE Denis, 10/06/1989, « Le Combat et le jeu », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 10/06/1989, « Les Rendez-vous du dimanche », Paris, France
- MARIA Philippe, 10/06/1989, « Trop long trop dur... », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 12/06/1989, « Les frustrés du grand soir », Paris, France
- BOUIN Philippe, 12/06/1989, « La foi de la jeunesse », Paris, France
- BOUIN Philippe, 12/06/1989, « Steffi Graf : « A Demain » », Paris, France

MICR-D-365 mai/juin 1992

- MARIA Philippe 20/05/1992, « Les Voraces et les pugnaces », Paris, France
- BOUIN Philippe, 21/05/1992, « Noah : « Plus jamais ça » », Paris, France
- Inconnu, 21/05/1992, « Un vrai « casse-terre », Paris, France
- DEPLASSIEUX Alain, 21/05/1992, « Roland Garros contre-attaque », Paris, France
- BOUIN Philippe, 25/05/1992, « Par retour du Courier », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 25/05/1992, « Attaquer c'est gagner », Paris, France
- BOUIN Philippe, 26/05/1992, En un combat coûteux », Paris, France
- DEPLASSIEUX Alain, 26/05/1992, « Le Hoquet de Courier », Paris, France

- DEPLASSIEUX Alain, 27/05/1992, « Ses dernières volontés », Paris, France
- CREPIN Jean, 27/05/1992, « Les nerfs lâchent Boetsch », Paris, France
- ELIAN Judith, 27/05/1992, « Nastase toujours accroc », Paris, France
- BOUIN Philippe, 27/05/1992, « Jimbo dans l'au-delà », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 27/05/1992, « Jauffret : « On n'a rien à se reprocher », Paris, France
- VILLEPREUX Olivier, 29/05/1992, « Pioline, mine de rien », Paris, France
- HAEDENS Francis, 29/05/1992, « Rebeuh : « McEnroe m'a serrée la main », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 30/05/1992, « Le Despote s'est éteint » Paris, France
- L'HERMITE Stéfan, 30/05/1992, « Epingles et épinglettes », Paris, France
- FLAMAND Jean-Baptiste, 01/06/1992, « Leconte : « Je m'éclate complètement », Paris, France
- BOUIN Philippe, 01/06/1992, « Il « Henri » encore », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 01/06/1992, « Classé tous risques », Paris, France
- VILLEPREUX Olivier, 02/06/1992, « Pioline rate le tremplin », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 02/06/1992, « Kulti et ses amis », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 02/06/1992, « Du meilleur au Pierce », Paris, France
- L'HERMITE Stéfan, 02/06/1992, « Les Jeux interdits », Paris, France
- BOUIN Philippe, 02/06/1992, « Oh les beaux chapeaux », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/1992, « Pas une seconde à perdre », Paris, France
- L'HERMITE Stéfan, 03/06/1992, « La Sale attente », Paris, France
- CREPIN Jean, 04/06/1992, « Leconte : « C'était du poker », Paris, France
- BOUIN Philippe 04/06/1992, « A couper le souffle », Paris, France
- CREPIN Jean, 05/06/1992, « Le Miraculé », Paris, France
- BEAUPRE Marc, 05/06/1992, « Noah : « Leconte a sauvé le tournoi », Paris, France
- VILLEPREUX Olivier, 05/06/1992, « Leconte comme Brel », Paris, France
- BOUIN Philippe, 07/06/1992, « A bout de souffle », Paris, France
- DEPLASSIEUX Alain, 07/06/1992, « Zorro est arrivé », Paris, France
- MARIA Philippe, 08/06/1992, « Et la terre se remit à tourner », Paris, France
- FLAMAND Jean-Baptiste, 08/06/1992, « Graf : « C'était très spécial » », Paris, France
- L'HERMITE Stefan, 08/06/1992, « Figures de styles », Paris, France

MICR-D-365 mai/juin 1995

- DEREIX André-Jacques, 24/05/1995, « Mary dos au mur », Paris, France
- BOUVERET Nicolas, 25/05/1995, « Roland ouvre aujourd'hui », Paris, France
- BOUVERET Nicolas, 25/05/1995, « Les Enfants du rock », Paris France
- BEAUPERE MARC, 25/05/1995, « Le sourire du G.O. Noah », Paris, France
- BOUVERET Nicolas, 27/05/1995, « Tout est prêt pour la fête », Paris, France
- HAEDENS Francis, 29/05/1995, « L'Idole des jeunes », Paris, France
- BIELDERMAN Erik, 30/05/1995, « Agassi à la mode de chez nous », Paris, France
- BONNOT Dominique, 30/05/1995, « Confidences sous le manteau », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/1995, « Boetsch quitte le deuil », Paris, France
- BIELDERMAN Erik, 31/05/1995, « Mutis graine de héros », Paris, France
- BOUIN Philippe, 01/06/1995, « Le Héros est fatigué », Paris, France
- SIMON Gilles, 01/06/1995, « Wilander voulait réécrire l'histoire », Paris, France
- BONNOT Dominique, 01/06/1995, « Cathy Tanvier y croit encore », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 01/06/1995, « Pioline passe à tabac », Paris, France
- SIMON Gilles, 02/06/1995, « Chang fait chauffer le moteur », Paris, France
- BOUVERET Nicolas, 02/06/1995, « Quatre filles ratent la marche », Paris, France
- CARDUCCI Jacques, 03/06/1995, « On veut de l'émotion », Paris, France
- BOUVERET Nicolas, 03/06/1995, « Steffi Graf en mère tranquille », Paris, France
- BIELDERMAN Erik, 05/06/1995, « Becker : « On s'est moqué de moi » », Paris, France
- BONNOT Dominique, 05/06/1995, « Il est cinq heures, Roland s'éveille », Paris, France
- BONNOT Dominique, 05/061995, « Y-a-t-il une vie après le tennis ? », Paris, France
- BOUIN Philippe, 06/06/1995, « L'annonce faite à Sergi », Paris, France
- HAUMONT Patrick, 06/06/1995, « Lendl : « Agassi est mon favori… après Bruguera » », Paris, France
- MARIS Philippe, 07/06/1995, « Muster a vu la queue du diable », Paris, France
- BONNOT Dominique, 07/06/1995, « Le Voile se lève sur Seles », Paris, France
- SIMON Gilles, 09/06/1995, « « J'aurais dû finir plus vite » - Graf », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 10/06/1995, « La Leçon de maître stratège », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 12/06/1995, « Leconte : ce qu'a fait Thomas est historique », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 12/06/1995, « Graf trône à Paris », Paris, France

Micr-d-365, mai / juin 1998

- ISSARTEL Dominique, 22/05/1998, « Kuerten, l'enfant de coeur », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 23/05/1998, « Roland en flânant », Paris, France
- BOUIN Philippe, 25/05/1998, « Une affaire d'honneur », Paris, France
- SAFAYAN Paul-Henri, 25/05/1998, « Ola pour Forget », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 25/05/1998, « A vous les p'tites françaises », Paris, France
- DEPLASSIEUX André, 26/05/1998, « Le Beau combat de Rafter », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 27/05/1998, « Agassi, le maudit de chez Suzanne », Paris, France
- LEFEBVRE Romain, 27/05/1998, « Pioline l'a fait », Paris, France
- SAFAYAN Paul-Henri, 27/05/1998, « Agassi et ses problèmes de maquillage », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 27/05/1998, « Emotions et ambitions », Paris, France
- BOUIN Philippe, 28/05/1998, « Perdu corps et biens », Paris, France
- SUARD Adeline, 28/05/1998, « Journalistes cherchent joueurs... » Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 29/05/1998, « Mary désespère Paris », Paris, France
- COGNET Vincent, 29/05/1998, « Santoro, cinq et sauf », Paris, France
- HADENS Francis, 30/05/1998, « « Safin Kong », est arrivé », Paris, France
- FERRET Frédéric, 30/05/1998, « Au pays de Rios », Paris, France
- SUARD Adeline & DERIVERY Muriel, 30/05/1998, « Match interrompu par le jour... », Paris, France
- HOMSI Georges, 30/05/1998, « Marcelo Rios : « Ce qu'on écrit sur moi ne m'intéresse pas » », Paris, France
- MARIA Philippe, 01/06/1998, « Sous le signe du frisson », Paris, France
- DEPLASSIEUX Alain, 02/06/1998, « Safin : « Un grand pas en avant » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 02/06/1998, « On se lève tous pour Pioline », Paris, France
- HAEDENS 02/06/1998, « « Un de mes plus gros matches » », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 02/06/1998, « La Belle des étoiles », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/1998, « Pour le plaisir enfin », Paris, France
- SUARD Adeline, 03/06/1998, « Des pirates à l'assaut du Village », Paris, France
- SAFAYAN Paul-Henri, 04/06/1998, « Pierce princesse…. Des sondages », Paris, France
- HAEDENS Francis 05/06/1998, « Un athlète digne de Noah », Paris, France
- LEFEBVRE Romain, 06/06/1998, « Il n'a pas fait de cadeau », Paris, France

- BOUIN Philippe, 08/06/1998, « Moya, l'Espagne qui monte », Paris, France
- HAEDENS Francis, 08/06/1998, « Rosewall : « Pioline m'a toujours impressionné », Paris, France

Micr-d-365 mai/juin 2000 :

- BEAUPERE Marc, 22/05/2000, « Kuerten : « Bon pour Roland Garros » », Paris, France
- BONNOT Dominique, 26/05/2000, « L'Amour tous court », Paris, France
- BOUIN Philippe, 28/05/2000, « Français, si vous gagniez », Paris, France
- BONNOT Dominique, 28/05/2000, « Un cœur tout neuf », Paris, France
- BOUIN Philippe, 29/05/2000, « Un château à prendre », Paris, France
- BONNOT Dominique, 29/05/2000, « Leconte : Le Roland de sa vie », Paris, France
- BONNOT Dominique, 29/05/2000, « Jacques Chirac a fait l'ouverture », Paris, France
- BOUIN Philippe, 30/05/2000, « Soufflé par la rafale », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 30/05/2000, « Sampras : « Je pensais être une menace » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/2000, « Pas une goutte de tennis », Paris, France
- LEFEBVRE, 31/05/2000, « La Deuxième vie d'Agenor », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 31/05/2000, « André sans frimer », Paris, France
- REBOULLET Julien, 31/05/2000, « L'Univers impitoyable de JR », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 31/05/2000, « La vraie nature de Kafelni-golf », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 02/06/2000, « Agassi a fui », Paris, France
- BONNOT Dominique, 02/06/2000, « Roland chez les « Books » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/2000, « Attention surchauffe », Paris, France
- SAINTE-ROSE Virginie, 03/06/2000, « Amélie à toute allure », Paris, France
- LEFBVRE Romain, 03/06/2000, « Grosjean lance Kafel », Paris, France
- MONTAIGNAC Christian, 03/06/2000, « Little Big Jean », Paris, France
- BONNOT Pierre-Michel, 03/06/2000, « La Panthère est de retour », Paris, France
- BOUIN Philippe, 04/06/2000, « Sur la bonne orbite », Paris, France
- SAINTE-ROSE Virginie, 05/06/2000, « Ils ont salué Mary », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 05/06/2000, « Ferrero la tête et le bras », Paris, France
- BOUIN Philippe, 06/06/2000, « Un après-midi de chien », Paris, France
- BONNOT Dominique, 06/06/2000, « Spectateur qui es-tu ? », Paris, France

- BOUIN Philippe, 07/06/2000, « Elue Mary de Paris », Paris, France
- BONNOT Dominique, 07/06/2000, « Noah entre dans les légendes », Paris, France
- BOUIN Philippe, 08/06/2000, « Dur d'être un héros », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 08/06/2000, « Du crédit pour un rachat », Paris, France
- DEREIX André-Jacques, 09/06/2000, « C'est reparti comme en 94 », Paris, France
- BOUIN Philippe, 10/06/2000, « Le Jour de Mary », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 11/06/2000, « L'Immense bonheur de Pierce », Paris, France
- BONOT Dominique, 12/06/2000, « Mary Pierce : « Sur le bon chemin » », Paris, France

Micr-d-365 mai/juin 2005

- BOUIN Philippe, 23/05/2005, « Tout l'éclat de l'enfance », Paris, France
- RAMELLA Franck, 24/05/2005, « Gasquet, ça soulage », Paris, France
- DEPLASSIEUX Alain 24/05/2005, « La tête est vide… » Paris, France
- BONNOT Dominique, 25/05/2005, « Ca viendra de moi », Paris, France
- BOUIN Philippe, 26/05/2005, « L'Affiche est en place », Paris, France
- MOISSET Laurent, 26/05/2005. « Dans le court des grands », Paris, France
- COGNET Vincent, 28/05/2005, « L'Impression d'être un junior », Paris, France
- RAMELLA Franck, 28/05/2005, « Au tour de Grosjean », Paris, France
- BONNOT Dominique, 29/05/2005, « « Pas une belle journée... » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 30/05/2005, « Des vieux tout neufs », Paris, France
- REBOULLET Julien, 30/05/2005, « Grosjean titille Nadal », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 30/05/2005, « Attention à la marque », Paris, France
- REBOULLET Julien, 31/05/2005, « Des leçons à retenir », Paris, France
- BONNOT Dominique, 31/05/2005, « Ivanovic, la miss modèle », Paris, France
- RAMELLA Franck, 01/06/2005, « Je planais comme un aigle », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 02/06/2005, « Hénin, un an de plus », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/2005, « Pierce and love », Paris, France
- BEAUPERE Marc, 03/06/2005, « « C'est un beau défi » - Justine Hénin », Paris, France
- BOUIN Philippe, 04/06/2005, « La Chance ne repasse pas », Paris, France
- JUILLARD Alexandre, 04/06/2005, « Puerta le phénix », Paris, France
- BONNOT Dominique, 05/06/2005, « Revenue de si loin » Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 05/06/2005, « Triste et heureuse », Paris, France

- BOUIN Philippe, 06/06/2005, « Champion grandeur nature », Paris, France
- RAMELLA Franch, 06/06/2005, « Opération terre battue », Paris, France

Micr-d-365 Mai / Juin 2009

- BERNES Franck, 11/05/2009, « Coup dur pour Lagardère », Paris, France
- BOUIN Philippe, 21/05/2009, « Agassi-Graf, noces d'ocre à Roland Garros », Paris, France
- COVILLE Pascal, 26/05/2009, « Le Coléreux Köleferer », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 27/05/2009, « Le Coup de sang de maman Cornet », Paris, France
- BOUIN Philippe, 28/05/2009, « Hello, goodbye », Paris, France
- RAMELLA Franck, 28/05/2009, « C'est l'arme de Tsonga », Paris, France
- COGNET Vincent, 28/05/2009, « Une page s'est tournée », Paris, France
- COGNET Vincent, 29/05/2009, « Un tigre dans le moteur », Paris, France
- BOUIN Philippe, 29/05/2009, « Du lours dans le moteur », Paris, France
- COGNET Vincent, 30/05/2009, « Un « Paulo » taille XXL », Paris, France
- BERNES Franck, 30/05/2009, « Rezaï, la même en mieux », Paris, France
- THOMAS Jean-Luc, 30/05/2009, « La NBA dans la raquette », Paris, France
- THOMAS Jean-Luc, 31/05/2009, « Djokovic lourd passif », Paris, France
- Inconnu, 31/05/2009, « Gicquel, la folie des grandeurs », Paris, France
- BOUIN Philippe, 31/05/2009, « Sur la piste d'envol », Paris, France
- BERNES Frédéric, 01/06/2009, « « Je ne suis pas un clown » - Gaël Monfils », Paris, France
- RAMELLA Franck, 01/06/2009, « Roddick, un vrai coq », Paris, France
- BOUIN Philippe, 01/06/2009, « Le Malentendu », Paris, France
- BERNES Frédéric, 02/06/2009, « Magic Monfils », Paris, France
- BOUIN Philippe, 02/06/2009, « Des soucis pour Federer », Paris, France
- COVILLE Pascal, 02/06/2009, « Comme si de rien n'était », Paris, France
- COGNET Vincent & JULLIARD Alexandre, 02/06/2009, « La Loi du plus fort », Paris, France
- BOUIN Philippe, 03/06/2009, « Rêves-parie au soleil », Paris, France
- Inconnu, 03/06/2009, « Roland Garros vote Monfils », Paris, France

- COVILLE Pascal, 03/06/2009, « Söderling secoue la Suède », Paris, France
- BONNOT Dominique, 04/06/2009, « Et Serena chuta », Paris, France
- WILANDER Mats, 05/06/2009, « L'oeil de Mats Wilander - « Tout simplement différent » », Paris, France
- BOUIN Philippe, 06/06/2009, « Cinq sets boulevard », Paris, France
- COGNET Vincent, 06/06/2009, « « Soulever la coupe » - Roger Federer », Paris, France
- DEFLASSIEUX Alain, 06/06/2009, « Entre vieilles connaissances », Paris, France
- RAMELLA Franck, 06/06/2009, « Ca balance pas mal », Paris, France
- Inconnu, 07/06/2009, « Les Maudits de la Porte d'Auteuil », Paris, France
- COGNET Vincent, 08/06/2009, « « J'y ai toujours cru » - Roger Federer », Paris, France
- Inconu, 08/06/2009, « Jimmy Jump plaqué au sol », Paris, France
- RAMELLA Franck, 08/06/2009, « L'éloge de Roland Garros », Paris, France
- COGNET Vincent, 09/06/2009, « Dans Paris avec Roger », Paris, France

Micr-d-365, mai/juin 2012

- BERNES Frédéric, 09/05/2012, « Jamais la même histoire », Paris, France
- COGNET Vincent, 19/05/2012, « Tsonga et le principe de réalité », Paris, France
- COVILLE Pascal, 22/05/2012, « Söderling en pointillé », Paris, Franc
- BOUREL Renaud, 24/05/2012, « Touchée, couchée », Paris, Franc e
- DOLET Bernard & COVILLE Pascal & BERNES Frédéric, 25/05/2012, « Rolands, instants, sacres », Paris, France
- LEFEBVRE Romain & REBOUILLET Julien & BERNES Frédéric, 27/05/2012, « A l'impossible ils sont tenus », Paris, France
- RAMELLA Franck, 27/05/2012, « Il ne manquait rien », Paris, France
- HAUTBOIS Yohann, 28/05/2012, « « J'ai voulu faire le barbiquet » - Edouard Roger Vasselin », Paris, France
- RAMELLA Franck, 28/05/2012, « Mahut en tient une », Paris, France
- COVILLE Pascal, 29/05/2012, « Paulo au paradis », Paris, France
- TESTELIN Régis, 29/05/2012, « Simon s'est vu dehors », Paris, France
- THOMAS Christine, 29/05/2012, « Bartoli, c'est reparti », Paris, France
- THOMAS Christine, 30/05/2012, « Treize gars et… une super nana », Paris, France
- BERNES Frédéric, 30/05/2012, « One man chaud », Paris, France

- BOUREL Renaud, 30/05/2012, « Dans la peau de Victoria Larrière », Paris, France
- ALIZON Myriam, 31/05/2012, « Cour des comptes – Roland ça peut rapporter gros », Paris, France
- COVILLE Pascal, 01/06/2012, « Touché, coulé », Paris, France
- THOMAS Christine, 01/06/2012, « Feu de joie, feu de paille », Paris, France
- BOUREL Renaud, 02/06/2012, « Il a tutoyé Federer », Paris, France
- HAUTBOIS Yohann, 02/06/2012, « Goffin, la bonne blague belge », Paris, France
- THOMAS Christine, 03/06/2012, « Jeu de dames », Paris, France
- HAUTBOIS Yohann, 04/06/2012, « Le fan a fait vaciller l'idole – Federer / Goffin », Paris, France
- TESTELIN Régis & RAMELLA Franck, 05/06/2012, « Jour Jo pour Djoko », Paris, France
- COGNET Vincent, 05/06/2012, « Un petit set et puis s'en va », Paris, France
- THOMAS Christine, 05/06/2012, « Sharapova sifflée », Paris, France
- COVILLE Pascal, 05/06/2012, « Où sont les enfants de Borg ? », Paris, France
- BERNES Frédéric & COGNET Vincent, 07/06/2012, « De temps en temps, oui, j'appelle Yannick », Paris, France
- WOODALL Ralf, 09/06/2012, « Deux Français remportent Roland », Paris, France
- COGNET Vincent, 09/06/2012, « Cette fois on y est », Paris, France
- MARIA Philippe, 10/06/2012, « C'était Borg », Paris, France
- THOMAS Christine, 12/06/2012, « Le Spectre du huis clos », Paris, France

Micr D 365, Mai – juin 2015

- HOUPERT Yves-Eric, 20/05/2015, « Moutet K-O d'entrée », Paris, France
- BIENFAIT Olivier, 20/05/2015, « Mina, vous vous souvenez ? », Paris, France
- HOUPERT Yves-Eric, 21/05/2015, « Qualifications – Rezaï c'était sérieux », Paris, France
- MULOT Fabien & BERNES Frédéric, 25/05/2015, « Noah ça leur fait quoi », Paris, France
- GIOVANELLA Julien, 25/05/2015, « Federer, la colère froide », Paris, France
- LORIOT David, 25/05/2015, « « Je suis incapable de jouer au tennis ici » - Caroline Garcia », Paris, France
- COGNET Vincent, 25/05/2015, « Le Coup du roi », Paris, France
- DORGAN Sophie, 26/05/2015, « Monfils l'homme élastique », Paris, France
- BERNES Frédéric, 26/05/2015, « Z'avez pas vu Noah ? », Paris, France

- BAILLON Charlotte, 26/05/2015, « Paire prêt pour le cirque », Paris, France
- BIENFAIT Olivier & BERNES Frédéric, 27/05/2015, « Nadal, un bon retour au bureau », Paris, France
- COGNET Vincent, 27/05/2015, « Au service Raonic fait la diff' », Paris, France
- PRETTI Rachel, 27/05/2015, « Roland Garros, ambition mondiale », Paris, France
- LORIOT David, 28/05/2015, « Paire : « Il arrive dans combien de temps ? » », Paris, France
- BIENFAIT Oliveir, 28/05/2015, « Federer en moins tendu », Paris, France
- BIDET Jean-Pierre, 28/05/2015, « Mahut a fait fondre le Letton », Paris, France
- COGNET Vincent, 28/05/2015, « Volleyeur solitaire », Paris, France
- PRETTI Rachel, 28/05/2015, « Roland Garros côté cuisine », Paris, France
- BIENFAIT Oliveir, 29/05/2015, « Chardy, quelle régalade », Paris, France
- BIDET Jean-Pierre, 29/05/2015, « Djokovic, pas de panique », Paris, France
- COGNET Vincent, 29/05/2015, « Il relance tout », Paris, France
- DORGAN Sophie, 30/05/2015, « Appelez ça une Monfils », Paris, France
- BERNES Frédéric, 30/05/2015, « L'Enfant terrible », Paris, France
- DORGAN Sophie, 31/05/2015, « Mon rêve c'était de pouvoir faire du sport toute ma vie », Paris, France
- DANJON Alexis, 31/05/2015, « Ne pas se priver du public », Paris, France
- GIOVANELLA Julien, 31/05/2015, « Chardy, roi de l'arène », Paris, France
- COGNET Vincent, 01/06/2015, « Happy end sous la pluie », Paris, France
- BIDET Jean-Pierre, 01/06/2015, « Simon assommé », Paris, France
- HAUTBOIS Yohann, 01/06/2015, « Babolat joue à domicile », Paris, France
- DANJON Alexis, 02/06/2015, « Queens Marries », Paris, France
- LORIOT David, 03/06/2015, « L'acte de renaissance », Paris, France
- GIOVANELLA Julien, 03/06/2015, « Emporté par la houle », Paris, France
- LORIOT David, 04/06/2015, « « Pas une grande surprise » - Nadal », Paris, France
- DORGAN Sophie, 04/06/2015, « Un sénateur pas comme les autres », Paris, France
- DORGAN Sophie, 04/06/2015, « Le Chien de Belmondo, sa belle-mère, et les soirées chez « Castel » », Paris, Fance
- MULOT Fabien & LORIOT David, 05/06/2015, « Public mon ami », Paris, France
- LORIOT David, 06/06/2015, « Les Loges du silence », Paris, France
- RAMELLA Franck, 06/06/2015, « Va falloir se (re)prendre », Paris, France

- MARIA Philippe, 06/06/2015, « « Je ne comprenais rien » - Steffi Graf », Paris, France
- HAUTBOIS Yohann, 07/06/2015, « « Quelque chose ici était fait pour moi » - Gustavo Kuerten », Paris, France
- DORGAN Sophie, 07/06/2015, « Un vingt qui a de la robe », Paris, France
- COGNET Vincent, 08/06/2015, « THE MAN, plus fort que la machine », Paris, France
- RAMELLA Franck, 08/06/2015, « Djoko-hic », Paris, France
- MARIA Philippe, 08/06/2015, « « Les Courts n'étaient pas la à la hauteur » - Gilbert Ysern », Paris, France

Micr d-365 mai / juin 2018

- REBOULBET Julien, 17/05/2018, « Les invités sont... », Paris, France
- MOYNET Quentin, 22/05/2018, « Bienvenue chez les grands », Paris, France
- COGNET Vincent, 27/05/2018, « « Très fier de ma longévité » - Nadal », Paris, France
- RAMELLA Franck, 27/05/2018, « Moutet tête dure », Paris, France
- RAMELLA Franck, 27/05/2018, « Benchetrit, jeune pépite », Paris, France
- SAINT-SEVIN Justine, 27/05/2018, « Roland poursuit sa mue », Paris, France
- RAMELLA Franck, 28/05/2018, « Pouille n'a pas bafouillé », Paris, France
- BOURRET Jérôme, 28/05/2018, « En feu, le 18 ! », Paris, France
- RAULIN Maxime, 28/05/2018, « Le grand kif de Cornet », Paris, France
- NOKOVITCH Sacha, 28/05/2018, « Marat Safin : « Santoro me faisait vriller le cerveau » », Paris, France
- LAFONT Romain, 29/05/2018, « Very good trip », Paris, France
- MILLOCH Romane, 29/05/2018, « Serena confidential », Paris, France
- DORGAN Sophie, 29/05/2018, « Ilie Nastase : « Vilas est moche, moi je suis beau » », Paris, France
- DORGAN Sophie, 30/05/2018, « Une pression et c'est parti », Paris, France
- MOYNET Quentin, 31/05/2018, « La fièvre de Monfils », Paris, France
- RAMELLA Franck, 31/05/2018, « Lucky Robert », Paris, France
- LAFONT Romain, 01/06/2018, « Ca s'en va et ça revient », Paris, France
- DORGAN Sophie, 01/06/2018, « Amie public numéro 1 », Paris, France
- RAULIN Maxime, 02/06/2018, « Du beau monde à toute heure », Paris, France

- RAULIN Maxime, 03/06/2018, « Herbert a éteint la lumière », Paris, France
- DORGAN Sophie, 03/06/2018, « A sa place », Paris, France
- BLONDET Clémentine, 03/06/2018, « Bienvenue présidentielle », Paris, France
- BAILLON Charlotte, 03/06/2018, « « C'était impossible de l'approcher » - Sébastien Grosjean », Paris, France
- DORGAN Sophie, 04/06/2018, « Caroline Garcia : « J'ai imaginé soulever la coupe » », Paris, France
- RAMELLA Franck, 05/06/2018, « Il brille par son absence », Paris, Fance
- DRONNE Pascal & REBOULBET, 08/06/2018, « Quand Cecchinato jouait en D2 », Paris, France
- COGNET Vincent, 09/06/2018, « Devine qui vient gagner ce soir », Paris, France
- COGNET Vincent, 10/06/2018, « Le jour le plus loin », Paris, France
- LAFONT Romain, 10/06/2018, « Stars à domicile », Paris, France

Articles de presse et ouvrages-sources

- GASPARINI William, 2002, « Sports et dérives sectaires », *Agora*
- RICHALOT Gabriel, 21/05/2004, « Comment mieux filmer le tennis », *Le Parisien*, Paris, France
- COCHENEC Yannick, 31/03/2010, « Pourquoi Roland Garros aurait dû déménager », *Slate.fr*, Paris, France
- MATT Emmanuel, 14/06/2010, « La CableCam 1D d'ACS France à Roland Garros », *Mediasunautreregard.com*, Paris, France
- BREZAC Charles-Antoine, 28/03/2012, « Tennis : comment attirer un sponsor quand on ne s'appelle pas Rafael Nadal », *L'Obs*, Paris, France
- MATT Emmanuel, 05/06/2012, « Fred Godard réalisateur du tournoi de tennis de Roland Garros : « Du plus, du plus, du plus », Paris, France
- PIOLINE Cédric & THOREAU Christophe, 24/04/2014, *Le Tennis m'a sauvé*, La Martinière, Paris, France
- PINEAU Elisabeth, 30/05/2014, « Plus dort que Noah », *Le Monde.fr*, Paris, France
- LADA Julien, 11/06/2014, « Filmer le tennis : éloge de Roland-Garros », *www.cinématraque.com*, Paris, France

- STIEL Nicolas, 23/05/2015, « « Les Audiences de Roland Garros souffrent d'une désaffection des jeunes », *TéléObs*, Paris, France
- BILLARD Sébastien, 29/05/2016, « Roland Garros : les tribunes, miroirs de la fracture sociale », L'Obs, Paris, France
- BEAUJOUR lisa, 07/06/2017, « Au tennis, les femmes sont-elles trop payées » ?, *France Info.fr*, France télévisions, Paris, France
- Inconnu, 07/06/2017, « Roland Garros : dans les coulisses de la retransmission de ce rendez-vous médiatique », *FranceInfo.fr*, Paris, France
- FESTOR Gilles, 01/06/2018, « Le panama l'atout chic de Roland Garros », LeFigaro.fr, Paris, France
- SAMSOM Thoams, 22/05/2018, « Roland Garros opère enfin sa mue sans gigantisme », Challenges.fr, Paris, France
- ANDRILLON Tanguy, 26/05/2018, « Roland Garros en 4K UHD sur Eurosport et le canal événementiel », *lesnumeriques.com*, Paris, France
- Inconnu, 27/05/2018, « Roland Garros : « un tournoi vital pour la Fédération Française de tennis », *FranceInfo.fr*, Paris, France
- ALCARAZ Marina, 13/06/2019, « Roland Garros : la fédération de tennis lance un appel d'offres pour les droits TV », *LesEchos.fr*, Paris, France
- LABBE Sylvain, 14/06/2019, « Roland-Garros en clair, bientôt de l'histoire ancienne », *sports.fr*, Paris, France

Sources web :

- GUILLOT Antoine, 16/06/2018, « Filmer le sport », *France Culture*, Paris, France

Sources audiovisuelles :

Matchs entiers :

- 13/07/1968, Finale simple hommes, Lavers contre Newcombe, ORTF
- 13/07/1968, Finale double hommes, Emerson & Laver contre Newcombe & Roche, ORTF
- 02/06/1972, Finale double hommes, Hewitt & MacMillan contre Filliol & Cornejo, ORTF

- 03/06/1972, Demie-finale simple hommes, Proisy contre Orantès, ORTF
- 16/06/1974, Finale simple hommes, Borg contre Orantès, ORTF
- 10/06/1976, Quart de finale mesieurs, Taroczy contre Ramirez, Télévision Française 1
- 13/06/1976, Finale simple hommes, Panatta contre Solomon, Télévision Française 1
- 05/06/1977, Finale simple hommes, Gottfried contre Vilas, Télévision Française 1
- 06/06/1979, Quart de finale messieurs, Connors contre Dibbs, Antenne 2
- 06/06/1979, Quart de finale messieurs, Vilas contre Pecci, Antenne 2
- 11/06/1979, Finale messieurs, Pecci contre Borg, Sports Premières, Télévision Française 1
- 03/06/1980, Quart de finale simple dames, Evert contre Jordan, Télévision Française 1
- 03/06/1980, Quart de finale simple messieurs, Vilas contre Orantès, Télévision Française 1
- 03/06/1980, Quart de finale double messieurs, Case & Master contre Gottfried & Ramirez, Télévision Française 1
- 29/05/1982, 3° tour simple hommes, Connors contre Forget, Télévision Française 1
- 06/06/1982, Finale simple messieurs, Vilas contre Wilander, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tour dames, Goolagong contre Suire, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tour hommes, Wilander contre Avendano, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tour hommes, Connors contre Miller, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tour hommes, Lecontre contre Hooper, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tour hommes, Fibak contre Fritz, Télévision Française 1
- 23/05/1983, Premier tout simple hommes, Tulasne contre Damiani, Télévision Française 1
- 28/05/1983, Huitième de finale simple dames, Navratilova contre Horvath, Télévision Française 1
- 28/03/1983, 3° tour simple hommes, McEnroe contre Gitlin, Télévision Française 1
- 28/03/1983, 3° tour simple hommes, Wilander contre Beudel, Télévision Française 1
- 31/05/1983, Quart de finale simple hommes, Roger-Vasselin contre Connors, Télévision Française 1
- 31/05/1983, Quart de finale simple dames, Mandlikova contre Evert, Télévision Française 1
- 31/05/1983, Quart de finale messieurs, Noah contre Lendl, Télévision Française 1
- 02/06/1983, Demie finale dames, Durie contre Jausovec, Télévision Française 1
- 05/06/1983, Finale simple hommes, Noah contre Wilander, Télévision Française 1
- 09/06/1984, Finale simple dames, Evert contre Navratilova, TF1

- 27/05/1985, Premier tour simple messieurs, Lecontre contre Wilkinson, Télévision Française 1
- 09/06/1985, Finale simple messieurs, Lendl contre Wilander, Télévision Française 1
- 06/06/1987, Finale simple dames, Graf contre Navratilova, Télévision Française 1
- 23/05/1988, Premier tour simple messieurs, Agassi contre Cane, France Régions 3
- 30/05/1988, Huitième de finale simple messieurs, Lecontre contre Becker, Antenne 2
- 30/05/1988, Huitième de finale simple messieurs, Cash contre Chesnokov, Antenne 2
- 03/06/1988, Demie-finale simple messieurs, Wilander contre Agassi, Antenne 2
- 04/06/1988, Finale simple dames, Graf contre Zvereva, Antenne 2
- 05/06/1988, Finale simple hommes, Wilander contre Lecontre, Antenne 2
- 05/06/1989, Huitième de finale simples hommes, Chang contre Lendl, France 2
- 30/05/1991, Deuxième tour simple hommes, Leconte contre Vajda, France Régions 3
- 30/05/1991, Deuxième tour dames, Halard contre Cunningham, France Régions 3
- 03/06/1991, Huitième de finale simple hommes, Boetsch contre Davin, France Régions 3
- 31/05/1991, 3° tour simple hommes, Connors contre Chang, Antenne 2
- 06/06/1992, Finale simple dames, Grad contre Seles, France Régions 3
- 24/05/1994, 1° tour simples dames, Farina contre Sabatini, France 3
- 26/05/1994, 1° tour simple hommes, Boetsch contre Kucera, France 2
- 28/05/1994, 3° tour simple hommes, Halard contre Davenport, France 3
- 05/06/1994, Finale simple dames, Pierce contre Sanchez, France 2
- 07/06/1995, Quart de finale simple hommes, Bruguera contre Furlan, France 3
- 08/06/1995, Demie finale simple dames, Sanchez contre Date, France 2
- 10/06/1995, Finale simple dames, Graf contre Sanchez, France 2
- 06/06/1996, Demie-finale dames, Novotna contre Sanchez, FR3
- 09/06/1996, Finale hommes, Kafelnikov contre Stich, France 2
- 05/06/1997, Demie finale dames, Hingis contre Seles, France 2
- 08/06/1997, Finale hommes, Kuerten contre Bruguera, France 2
- 26/05/1999, 2° tour simple hommes, Boetsch contre Rios, France 3 Paris
- 05/06/1999, Finale simple dames, Graf contre Hingis, France 2
- 06/06/1999, Finale simple hommes, Agassi contre Mevedev, France 2
- 10/06/2000, Finale simple dame, Pierce contre Martinez, France 2
- 11/06/2000, Finale simple hommes, Kuerten contre Norman, France 2

- 29/05/2002, 2° tour simple hommes, Johansson contre Clément, France 2
- 09/06/2002, Finale simple hommes, Costa contre Ferrero, France 2
- 26/05/2003, 1° tour simple dames, Mauresmo contre Razzano, France 2
- 08/06/2003, Finale simple hommes, Ferrerro contre Verkerk, France 2
- 25/05/2004, 1° tour simple hommes, Clément contre Santoro, France 3
- 02/06/2004, Quart de finale simple hommes, Nalbandian contre Kuerten, France 2
- 05/06/2004, Finale simple dames, Myskina contre Dementieva, France 2
- 06/06/2004, Finale simple hommes, Coria contre Gaudio, France 2
- 04/06/2005, Finale simple dames, Pierce contre Hénin, France 2
- 11/06/2006, Finale simple hommes, Nadal contre Federer, France 2
- 10/06/2007, Finale simple hommes, Nadal contre Federer, France 2
- 31/05/2009, Huitième de finale hommes, Söderling contre Nadal, France 2
- 01/06/2009, Huitième de finale hommes, Roddick contre Monfils, France 3 Paris
- 06/06/2009, Finale simple dames, Kuznetsova contre Safina, France Télévisions
- 07/06/2009, Finale simple hommes, Federer contre Söderling, France 2
- 05/06/2010, Finale simple dames, Stosur contre Schiavone, France Télévisions
- 06/06/2010, Finale simples hommes, Nadal contre Söderling, France Télévisions
- 09/06/2012, Finale simple dames, Errani contre Sharapova, France 2
- 10/06/2012, Finale simple hommes, Nadal contre Djokovic, France 2
- 05/06/2014, Demie finale simple dames, Sharapova contre Bouchard, France 2
- 08/06/2014, Finale simple hommes, Djokovic contre Nadal, France Télévisions
- 07/06/2015, Finale simple hommes, Djokovic contre Wawrinka, France 2
- 29/05/2018, 1° tour simple hommes, Nadal contre Bolelli, France 2
- 29/05/2018, 1° tour simple dames, Sharapova contre Hogenkamp, France 2
- 29/05/2018, 1° tour simple hommes, Johnson contre Mannarino, France
- 29/05/2018, 1° tour simple dames, Garcia contre Duan, France 2
- 29/05/2018, 1° tour simple dames, Williams contre Pliskova, France 2
- 29/05/2018, 1° tour simple hommes, Mahut contre Del Potro, France 2
- 02/06/2019, Huitième de finale hommes, Tsitsipas contre Wawrinka, France Télévision
- 07/06/2019, Demie-finale simple hommes, Nadal contre Federer, France Télévision
- 08/06/2019, Finale simple dames, Barthy contre Vondrousova, France 2
- 09/06/2019, Finale simple hommes, Nadal contre Thiem, France 2

BIBLIOGRAPHIE

Généralités :

- ADORNO Theodor, *Prismes. Critique de la culture et de la société,* Paris, Payot, 1986
- ALTHUSSER Louis, « Idéologies et appareils idéologiques d'Eta »t, *in Sur la reproduction,* Paris, PUF, 1995
- BELTING Hans, *Pour une anthropologie des images*, Paris, Gallimard, 2004
- BROHM Jean-Marie, *La Machinerie sportive,* Paris, Anthropos, 2002
- BROHM Jean-Marie, *Critique de la modernité sportive*, Paris, Les Editions de la Passion, 1995
- BROHM Jean-Marie, *Les Meutes sportives. Critique de la domination*, Paris L'Harmattan, 1993.
- CORBIN Alain, *Les Cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX° siècle*, 1994, Armand Colin
- DEBORD Guy, *La Société du spectacle*, Paris, Champ Libre, 1977
- DEBORD Guy, *Commentaires sur la société du spectacle*, Gallimard, Paris, 1988
- DELERM Philippe, *La Tranchée d'Arembert et autres voluptés sportives*,
- DURAND G., *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1984
- ESSADEK Aziz, et de MJIOLLA-MELLOR Sophie. *Le sport, la construction d une sublimation*. A.N.R.T., Université de Lille III [diffusion/distribution], 2017.
- GIRARD René, *La Violence et le sacré*, Paris, Le livre de poche, s.d., Paris Grasset, 1972
- HARVEY Jean OHL Fabien . *Les principaux courants de pensée de la sociologie du sport*. Presses Universitaires de France, 2015
- HOBSBAWN Eric, *Nations et nationalisme*, Paris, Gallimard, « Folio Histoire », 1992
- HUIZINGA J. *Homo Ludens*, Paris, Gallimard, 1951
- KLEIN Jean-Philippe, *Sensorialité et culture : la vue et l'ouïe dans leurs sens multiples,* 1997, Art et thérapie, Paris
- LANG Peter ; *Le Son en perspective, nouvelles recherches*, 2004, PIE, Bruxelles
- MICHELL W.J. Thomas, *Que veulent les images ?*, Les Presses du réel, Dijon, 2014

- PERLEMAN Marc, *Le Stade barbare. La fureur du spectacle sportif*, Paris, Mille et une nuits, 1998
- SANSOT P., *Les Formes sensibles de la vie sociale*, 1986, Paris, PUF

Histoire du sport / Histoire du Tennis :

- ATTALI Michaël (sous la direction de), *Le Sport et ses valeurs*, Paris, La Dispute, 2004
- AVEILAN Bruno, *Roland Garros*, 2016 Editions de la Martinière / Fédération Française de tennis, Paris-
- BAQUET Maurice, *Education sportive*, Paris, Editions Godin, 1942
- BENSOUSSAN Georges, DIETSCHY Paul, FRANCOIS Caroline, STROUK Hubert, *Sport, corps et société de masse*, 2012, Armand Colin
- BOSMAN Françoise, CLASTRES Patrick, DIETSCHY Paul, *Images de sport – De l'archive à l'histoire*, Paris, Nouveau monde, 2010
- BROMBERGER Christian, *Football, la bagatelle la plus sérieuse du monde*, 1998, Paris, Bayard
- CALLEWAERT Philippe, *Tennis 2004*, Saint Sulpice (Suisse), Chronosports, 2004
- CARPENTIER Florence, « Aux origines de l'exclusion du tennis des JO », *Le Mouvement social*, 2006
- CHARTIER Roger, VIGARELLO Georges, « Trajectoires du sport », revue *Le Débat* n°9, Paris, Gallimard, février 1982
- CLEMENT JP, DEFRANCE J, POCIELLO C., *Sport et pouvoirs au XX° siècle*, Grenoble, PUG, 1994
- CLASTRES Patrick & DIETSCHY Paul, *Paume et tennis en France (XV°-XX°)*, Nouveau Monde, 2009
- CLERICI Gianni, *500 ans de tennis*, Hatier, 1976
- CORREIA Michaeël, *Une Histoire populaire du football*, La Découverte, Paris, 2018
- DANEY Serge, *L'amateur de tennis*, Paris, P.O.L.
- DESBORDES Michel, FALGOUX Julien, *Organiser un événement sportif*, Paris, Eyrolles, 2017
- DIETSCHY Paul, « Les Avatars de l'équipe nationale – Football, nation et politique depuis la fin du XIX° siècle », *Presses de Sciences Po*, 2011

- DIETSCHY Paul, « Les parcours d'une « histoire en mouvement ». Les temps de l'historiographie du sport en France », Le Sport, l'historien et l'histoire, Presse Universitaire de Reims, 2013
- DOMINGUEZ Patrice, *La Fabuleuse histoire de Roland-Garros*, Paris, Plon, 2008
- DURET Pascal et BODIN Dominique, *Le Sport en questions*, Paris, Chiron, 2003.
- ELGORT Arthur, *Roland Garros*, éditions de la Martinière / Fédération Française de tennis, Paris, France, 2017
- ESCRIVA J-P, VAUGRAND H, *L'Opium sportif. La Critique radicale du sport de l'extrême gauche* à Quel Corps ?, Paris, L'Harmattan, 1994
- FAILLOT Petra, *Tout savoir sur… le tennis*, Rennes, Ouest-France, 2004
- JEFFERYS Kevin - « The Triumph of Professionalism in World Tennis : The Road to 1968 », 2009
- LESTRELIN Ludovic, « Sur la route du stade. Mobilisations des supporters de football », *Sociologie*, 2013
- MARQUIS Peter, « Le base-ball sport des présidents américains » - , *Le Monde*, 2015
- MIGNON Patrick, *La Passion du football*, Paris, Edtions Odile Jacob, 1998
- MOGORE Christian, *Légendes du tennis*, Grenoble, Vents d'Ouest, 2013
- MOURLANE Stéphane, TETAR Philippe, « La Victoire de Yannick Noah à Roland-Garros – ou le rêve d'une icône antiraciste », *Hommes et migrations*, 2016.
- PAILLOU Nelson, « Pour le sport et la culture », *Stadium, n°1*, printemps 1982
- PASTOUREAU Michel, « Les couleurs du stade » in *XX° siècle*, n°26, Paris, Presses de Sciences Po, 1990
- PEGUET-MOLLARD Nicolas, *La France dans l'épreuve de coupe Davis de 1927 à 1972*, mémoire sous la direction de DREYFUS Michel, 2003
- PETER Jean-Michel, « Du dehors au dedans. Les transformations des représentations corporelles du XVI° au XX°ème siècle. L'exemple de la paume et du tennis », *Corps*, 2014
- PETER Jean-Michel & FOUQUET Gérard, « Françoise Dürr et la promotion du tennis féminin dans les années 1960, Presse Universitaire de Reims, 2016
- PICHENE Julien, THOREAU Christophe, *Dico culture illustré de Roland Garros*, R et CO Editions, 2013
- POCIELLO Christian, *Les cultures sportives* – « Pratiques, représentations et mythes sportifs », 2009 PUF

- PULMAN Bertrand, *Rouge est la terre – Dans les coulisses de Roland Garros*, Calmann-Lévy , 2013, Saint-Amand Morond, France
- TETART Philippe, *Histoire du sport en France* tome 1 et 2, Paris, Vuibert, 2007
- TETART Philippe & MOURLANE Stéphane, « La Victoire de Yannick Noah à Roland Garros », *Hommes et migrations*, 2016, Musée de l'histoire de l'immigration
- TETART Philippe, « L'absolution médiatique d'une icône sportive ou notre impénitent besoin de héros – lecture du coup de boule de Zidane », *Ethnologie française*, Nanterre, 2017
- VIGARELLO Georges, « L'utopie à l'épreuve », *Le Débat* (n°105), Gallimard, 1999
- VIGARELLO Georges & CHARTIER Roger, « La Trajectoire du sport », Le Débat (n°19), 1982

Sociologie du sport / Sociologie des classes dominantes :

- AGULHON Maurice, *Le Cercle dans la France bourgeoise, 1810-1848. Etude d'une mutation de sociabilité,* Paris, Armand Colin, 1977
- Agulhon, Maurice. *La sociabilité par le sport / [Revue] / Maurice Agulhon, Jean-Michel Mehl, Daniel Ligou, Georges Vigarello*. 1988
- AUGUSTIN Jean-Pierre, CALLEDE Jean-Paul, *Sport, relations sociales et action collective: actes du colloque des 14 et 15 octobre 1993 à Bordeaux*. Ed. de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1995.
- AUGUSTIN Jean-Pierre, *Géographies du sport. Spatialité contemporaines et mondialisation,* Paris, Armand Colin, 2007
- BAGGET David, « Why Federer is the best ; Or is it McEnroe ?, *Tennis and Philosophy*, Univeristy Press of Kentucky, 2010
- BARBIER Christophe « Stade barbare, stade banal » *L'Express.fr* (03/04/2009)
- BART Christian « N. Elias, E. Dunning, Sport et civilisation, la violence maîtrisée ; J. Defrance, Sociologie du sport ; A.-M. Waser, Sociologie du tennis, genèse d'une crise ». *Revue française de science politique*, vol. 46, n° 6, 1996, p. 1005-07.
- BRAVARD Alice, et CHARLE Christophe. *La persistance du modèle aristocratique: mode de vie et sociabilité du grand monde parisien (1900-1939)*. Atelier national de Reproduction des Thèses, 2009.
- BRAVARD Alice, « Le Cercle aristocratique dans la France bourgeoise 1830-1939 », *Histoire, économie et société*, Armand Colin, 2011
- BODIN Dominique, HAES Stéphane, ROBENE Luc, « Les goûts sportifs entre distinction et pratique élective raisonnée », *Sociologie et société,* 2004
- BOLTANSKI L., « Les usages sociaux du corps », *Les Annales*. Economie, sociétés, civilisations, n°1, 01/1971
- BONVOISIN Samra-Martine, *La Presse féminine,* Paris, PuF, « Que sais-je ? », 1986
- BOURDIEU Pierre, « Le capital social. Notes provisoires », Actes de la recherche en sciences sociales
- BOURDIEU Pierre, *La distinction. Critique sociale du jugement.* Paris, Minuit, 1979
- BOURDIEU Pierre, *Les règles de l'art*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 1998

- BROMBERGER Christian « Le spectacle sportif, révélateur des passions contemporaines », *in L'esprit sportif aujourd'hui. Des valeurs en conflit, Paris Encyclopaedia Unversalis,* 2004
- COULAGEON Philippe & DUVAL Julien, *Trente ans après « La Distinction » de Pierre Bourdieu,* La Découverte, 2013
- CLASTRES Patrick, « Inventer une élite : Pierre de Coubertin et la « chevalerie sportive » », Revue française d'histoire des idées politiques 2005
- CORBIN Alain, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Flammarion, 2009
- DEGENNE Alain, author. « Eléments de sociologie du sport Pierre Parlebas ». *Revue française de sociologie*, nº 3, 1987, p. 547.
- DEWITTE Jacques, L'élément ludique de la culture à propos de l'Homo Ludens et de Johan Hunzinga, *Revue du Mauss*, La Découverte 2015
- DUGAS Éric, « Du sport aux activités physiques de loisir : des formes culturelles et sociales bigarrées ». *Sociologies (2007)*, 2007.
- DUMAZEDIER Joffre, « Sociologie politique du sport. Un livre de Jean-Marie Brohm », *Education physique et sport,* n°146, juillet-août 1977. »
- DURET Pascal, *L'Héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1993
- DURET Pascal, *Sociologie du sport,* Paris, Payot, 2004
- DURING Bertrand, « La Sociologie du sport en France », *L'année sociologique 2002*, 2002,
- DUTHEIL Frédéric, « Les débuts de l'ère open – le tournoi de tennis de Roland Garros pendant les événements de 1968 », [122]
- DUTHU Charlotte, « L'affrontement au tennis comme terrain favorable à l'apprentissage du « vivre ensemble », *Hermès, La Revue* 2015
- ELIAS Norbert, *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, coll. « Pocket Agora », 1975
- ELIAS Norbert, *La société de cours*, Paris Flammarion, coll. « Champs », 1985
- ELIAS Norbert, *La société des individus*, Paris Calmann-Lévy, coll. « Pocket Agora », 1991
- ELIAS Norbert, *Engagement et distanciation*, Paris, Fayard, 1993
- ERHENBERG Alain, *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy, 1991
- ERHENBERG Alain, *Des stades sans dieux,* Gallimard « Le Débat », 1986
- FEEZEL Randolph, « Sportmanship », *Sport, Play and Ethical Reflection,* University of Illinois Press, 2004

122

- FISCHER Laurence, « Sport, don et don de soi », *Revue du Mauss*, La Découverte, 2015
- GODO Emmanuel, *Une histoire de la conversation*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires »
- GRANGE Cyril, *Les gens du Bottin Mondain. Y être c'est en être*, Paris, Fayard, 1996
- GUICHARD Marie-Thérèse, *Les égéries de la République*, Paris, Payot, 1991
- HABERMAS Jürgen, *L'espace public. Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise.* Paris, Payot, coll. « Critique de la politique », 1978
- HENICH Nathalie, « La Quête « d'excitation », *Revue du Mauss*, La Découverte, 2015
- LANFRANCHI Pierre, « La Consommation du spectacle sportif », *Le Mouvement social*, 2004
- LOUVEAU Catherine, DROUET Yann, *Sociologie du sport, débat et critique*, 2006
- MANGIN Claude, « Les Lieux du stade, modèles et médias géographiques »,[123]
- MORIN Edgar, *Les stars*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais »
- MOURLANE Stéphane & TETART Philippe, « La Victoire de Yannick Noah à Roland Garros ou le rêve déçu d'une icône antiraciste », *hommes & migrations*, 2016
- NADOT Sébastien, « Les Jeux Olympiques cette chevalerie moderne », *Les Jeux Olympiques : fierté nationale et enjeu mondial* (Claude Boli dir), Publication du Musée National du sport, Ed. Atlantica, Biarritz, 2008
- PINCON-CHARLOT Monique et CHARLOT Michel, *La Bourgeoisie de Paris*, 2014, La Découverte
- PINCON-CHARLOT Monique et CHARLOT Michel, *Sociologie de la Bourgeoisie*, 2016, La Découverte
- PINCON Michel & PINCON-CHARLOT Monique, *Voyage en grande bourgeoisie*, PUF, 2005
- PINCON Michel et PINCON-CHARLOT Monique, Dans les beaux quartiers, Paris, Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 1989.
- QUEVAL Isabelle, « Faire du sport, est ce « jouer » ? », *Revue du Mauss*, La Découverte, 2015
- RACINE Nicole, *Sociabilités intellectuelles. Lieux, milieux, réseaux*. Cahiers de l'IHTP, n°20, 03/1992
- RIOUX Jean-Pierre & SIRINELLI Jeff, *La culture de masse en France de la Belle Epoque à aujourd'hui*, Paris, Fayard, 2002

123

- RIVIERE Clémente, « Quand le sport travaille la ville - « Stadisation » et lutte pour l'espace dans le quartier du Parc des Princes », *Les Annales de la recherche urbaine*, 2010
- SALLE Loïc . « Sport et ordre public. collection « La sécurité aujourd'hui » Jean-Charles Basson ». *L'Année sociologique (1940/1948-)*, n° 2, 2002, p. 519.
- SCHULTZ Jaime, « What shall we wear for Tennis ? », *Qualifying Times*, Univesity of Illinois Press, 2014
- SIRINELLI Jean-François, *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, PUF, 2003
- VEBLEN Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris Gallimard, 1970
- VIEILLE MARCHISET Gilles, SAINT-MARTIN Jean & ATTALI Michaël, « Le sport une école du don ? Transmettre une vision agonistique du monde », *Revue « Mauss »*, La Découverte, 2015
- YONNET P., *Système des sports*, Paris, Gallimard, 1998

Etudes de foules, études des masses et rituels sociaux :

- AGULHON Maurice, *La Sociabilité par le sport*, 1988
- BODIN Dominique, *Sports et violences*, Paris, Chiron, 2001
- BOULLIER Dominique, « Qui est présent ? Quasi-foules et quasi-publics », *La Ville événement*, 2010
- BROCH Hermann, *Théorie de la folie des masse*, Paris Tel-Aviv, Les Edition de l'Eclat, 2008
- CANETTI ELIAS,*Masse et puissance* [1960], Paris Gallimard, « Tel », 1986
- DE FELICE Philippe, *Foules en délire, extases collectives. Essai sur quelques formes inférieures de mystique*, Paris, Albin Michel, 1947
- ERHENBERG Alain, « Des stades sans dieux », *Le Débat*, Gallimard, 1986
- FRANKEL Béatrice, « La Signature, du signe à l'acte », *Sociétés et Représentations*, 2008
- GOBLOT Edmond, *La Barrière et le niveau – Etude sur la bourgeoisie française moderne*, Puf, 2010
- GOFFMAN Erwing, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, volume 1, « La présentation de soi », Paris, Minuit, coll. « Le Sens commun », 1973.
- GRANGER Christophe, *Les Lumières du stade* – « Football et goût du spectaculaire dans l'entre-deux-guerres », 2011, Editions de la Sorbonne ?
- KATZ-BENICHOU Grégory, « L'éthique sportive est-elle un argument de marketing ? », Revue française de gestion, 2004, Lavoisier
- LATOUR Bruno, *Politiques de la nature*, « II- Comment réunir le collectif », 2004, La Découverte
- LE BON Gustave, *Psychologie des foules*[1895], Paris, PUF, 2003
- LE WITA Béatrix, *Ni vue, ni connue, Approche ethnographique de la culture bourgeoise,* Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Ethnologie de la France », 1988.
- MAISONEUVE Jean, *Les Conduites rituelles,*, «Que Sais-je », PUF, 1999
- MOSCOVICI Serge , *L'Âge des foules*, Fayard, 1981

- PARK Robert E , *La Foule et le public*, Lyon, Parangon/Vs, 2007
- PONTILLE David, « Ecologies de la signature en sciences », *Sociétés et Représentation*, 2008
- RIME Bertrand, *Le Partage social d'émotions*, 2009, PUF
- VIGARELLO Georges, CORBIN Alain, *Histoire de la virilité*, Seuil, 2012
- VIGARELLO Georges, Passion sport, Paris, Textuel, 2000
- VIGARELLO Georges, *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris, Editions du Seuil, 2002
- VIGARELLO Georges, *L'esprit sportif aujourd'hui. Des valeurs en conflit*, Paris, Encyclopaedia Unversalis, 2004
- VIGARELLO Georges, *Une histoire culturelle du sport. Techniques d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 1988
- VIMONT Jean-Claude « Graffitis en péril », *Sociétés et représentations*, 2008

Sport et média, le spectacle sportif :

- ARNAUD Claude. *A radio and a television recording of a tennis match: the final of the Men's Singles whichtook place at Wimbledon on saturday july 2 nd, 1977 : the climax of the centenary championships*. Grenoble, France, 1977
- ATTALI Michaël, MONTEREMAL Gilles, « La photographie de sport dans la presse française : une mise en image contrastée de la Libération à la fin des années 1950 » dans Gianni Hhaver (dir.),
- AUCLERT Stéphane, et TESSON Charles. *Une Esthétique de la réalisation: Football, tennis : une mise en scène du duel*. Paris, France: s.n., 1997.
- BESSERIE Maylis, 18/01/2018, « L'économie du sport », *Entendez-vous l'éco ?*, France Culture
- BLOUIN Patrice, *Images du sport*, Montrouge, Bayard, 2012
- BOUQUET M. , GARTNER M., *Sport et idéologie.Essai sur un aspect particulier de la structure sportive : le Journal « L'Equipe »*, thèse pour le doctorat en sciences de l'éducation, 1976, inédite
- BURTON Paulu, *Outside Broadcasts and Sports – Television and Radio in the United Kingdom*, University of Minnesota, 1981
- BUY Frédéric, L'Organisation contractuelle du spectacle sportif, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2002
- CHAUVAUX Olivier et COUTEL Charles, *Ethique et spectacle sportif*, Arras, Artois presses universitaires, 2003
- CRANTOR Jean-Marc, « Les Audiences de la presse écrite », Réseaux. Communication – Technologie – Société, [Hors-Série : Le Nouveau désordre des Réseaux], 1991
- DELAKIS Emmanouil. « Structuration multimodale des vidéos de tennis en utilisant des modèles segmentaux ». Thèse doctorat, Université de Rennes 1, 2006.
- DESGRANGES HENRI, *La Tête et les jambes*, Paris, Imprimerie H. Richard, 1894
- DEVEZE Gérard « Sports et médias : la double attirance » in T*ribunes de presse.Etudes sur la construction journalistique du sport*, Louvain-La Neuve, Academia Bruylant, 1996
- DIANA Jean-François, « Expertise d'un dispositif télévisuel de paroles de sport. *Tant de paroles* (Eurosport France) », *Mots. Les Langages du politique,* 2007
- DURRY J., *Le sport à l'affiche*, Editions Hoëbeke, 1988

- LABOULAIS Anne, *Influence de la télévision et des sponsors sur la communication du tennis*, Mémoire de DEA, 1997
- MALTESE Lionel, PONS Franck DANGLADE Frédéric & KERAMIDAS Olivier, « L'écosystème des spectacles sportifs : de la recherche aux pratiques managériales et inversement », *Recherche en sciences de gestion*, 2016
- MOESCHLER Olivier, « La médiatisation des passions sportives » - Recherche en communications n°5, *La Médiatisation des passions sportives*, Université Catholique de Lille, 1996
- MONTEREMAL Gilles, « L'Equipe : médiateur et producteur de spectacle sportif (1946-1967), dans *Le Temps des médias. Revue d'histoire*, n°9, hiver 2007-2008, p.107-120
- MOUSSAID Mehdi, *Fouloscopie : ce que la foule dit de nous*, humenSciences, 2019
- PANHUYS Bernard, Le Basket professionnel : analyse économique du spectacle sportif mondialisé, Limoges, PULIM, 2010
- PERRAKI Vivi, « L'Entrée du sport dans les titres de presse », *Mots. Les Langages du politique*, 1991
- QUESTER Pascale, MAZODIER Marc, *Comment lutter contre le pseudo-parraaingae ?*, HEC Montréal, 2009
- ROUBY J-F, RAIMONDI D., *Rôle et impacts des moyens de communication de masse dans la promotion des activités physiques et sportives*, COREF, Rapport DGRST-Sport, 1978, inédit
- SEIDLER E., *Le sport et la presse*, Paris, Editions Armand Colin, 1964
- THOMAS R., *Le Sport et les médias*, Paris, Vigot, 1993
- VILLEPREUX Olivier, « Sports et médias, une marche inéluctable vers la démesure », *Revue du Mauss*, La Découverte, 2015
- VIGARELLO Georges, « Devant l'écran et dans les flux », *Esprit*, Editions Esprit, mars-avril 2009
- WHANNEL Garry, « TV and the Transformation of Sport », T*he Annals of the Americans Academy of Political and Social Science*, 2009

Table des annexes

1. *Annexe n°1 – Entretiens*

2. *Annexe n°2 – Illustrations*

3. *Annexe n°3 – Statistiques des tableaux massculins et féminins*

4. *Annexe n°4 – Tableau des unes de L'Equipe*

5. *Annexe n°4 – Analyse du sondage*

Annexe n°1 - entretiens

Retranscription de l'entretien avec Marie-Christine Peltre (vice-présidente de la FFT) et Michaël Guittard (responsable patrimoine et marque de la FFT)

MC (Marie-Christine Peltre) : -1968, ça devient un grand événement populaire

MG (Michaël Guittard): Avec l'ère open. Les médias sont partenaires de l'événement.

MC : - Un élément fondamental c'est qu'en mai 1968 il faisait grand soleil. Et les gens sont venus massivement C'est tout bête hein. Avec un élément supplémentaire c'est que tout était bloqué.
Ah je trouve que le blocage a vraiment permis cela.

Moi (Basile Dion) : le blocage a vraiment permis...

MC : Ah bah oui !

MG : Curieusement, curieusement. Quand on voit les photos. Du côté de la presse sport, à *L'Équipe* ils ont un fond photo qui est vraiment très intéressant. On voit que les tribunes sont pleines. C'est pas forcément le cas dans les années 50 hein.
Il y a cet élément là, vraiment hein, l'ère open à partir de 68 t'as les meilleurs joueurs du monde qui viennent, amateurs et pros. Donc là, tous les passionnés de tennis sont là. Puis, il va y avoir les médias qui vont s'intéresser à l'événement. On va commencer à téléviser, un match, puis de plus en plus. Donc en termes de fréquentation ça va monter très vite à tel point que au milieu des années 70 et à la fin des années 70 qu'est ce qu'on fait ? Bah on pense à construire un nouveau court et on va

aller tout doucement vers la construction du court n°1. On est dans cette approche là. C'est le boum du tennis l'année 68.

MCP : Qui est le vainqueur d'ailleurs ?

MG : En 68 c'est Rosewall.

MCP : Le maître de Sydney

MG : Le mathématicien
Et puis là on fête un anniversaire d'ailleurs, à l'*Australian Open* je pense que ça va être là-dessus. C'est le dernier grand chelem masculin, Rod Laver en 69 qui gagne Roland. Rod Laver à Roland... Tout le monde vient là.

Moi : [m'adressant à MCP] J'ai plusieurs questions à vous poser. C'est autant avoir votre vision à vous, personnelle, parce que vous avez été tout fait à Roland Garros, vous avez été joueuse si j'ai bien compris...

MCP : Pas brillante, mais là.

Moi : Je souhaitais avoir autant cette vision de joueuse et la vision qu'a et qu'avait la fédération sur le public.

MCP : D'accord, vous êtes à quelle fac ?

Moi : A Paris 1

MG : Je vous laisserai un peu avant 11h parce que j'enchaîne avec un autre petit truc mais Claire prendra le relai.

Moi : Première question, qui est très formelle : depuis quand venez vous ici ? J'imagine que maintenant vous êtes habituées, vous êtes vice-présidente de la Fédération

MCP : La première fois où je suis venu c'était pour jouer les championnats de France, jeune, en 1967, j'ai joué les cadettes. C'est pas difficile : 67 je fais demie-finale, 68 je fais demie-finale junior première année, et 69 je gagne. Ouais c'est ça mes premiers points de repères.

Moi : Du coup, depuis, vous êtes revenue tous les ans à Roland Garros où il y a des années...

MCP : Oh j'ai eu des phases, j'ai eu des périodes où je suis pas venue. Parce que professionnellement je faisais autre chose et de façon bénévole je n'étais plus élue par exemple. J'ai été élu en équipe de France jeunes, - 23, de 70 à 73, ou 74 ; capitaine de l'équipe de France jeune en 74, 75. Puis j'ai dû être membre du comité directeur de la Fédération à partir de quelque chose comme, je sais pas en fait, 77, 78, quelque chose comme ça, dans ces années là. Et puis je l'ai été sans interruption jusqu'en 93. Ensuite j'ai été virée, parce que j'étais pas d'accord avec monsieur Gbim. Et je suis revenue en..... 2007, un truc comme ça, 2008. Et maintenant je suis à nouveau vice-présidente. […] J'ai été vice-présidente de 90 à 94.

Moi: Et du coup, vous m'avez dit que vous avez été élue. Cela veut-il dire qu'il y a des places réservez pour les élus ?

MCP : En fait le système des élections à la Fédération c'est très simple. Au moment des élections qui ont lieu tous les 4 ans sur le rythme du Comité Olympique. Il y a d'abord des élections, les clubs sont d'abord réunis au niveau des comités départementaux, qui correspondent à des départements où ils désignent leurs représentants du comité et ils désignent en même temps chaque année les délégués à l'assemblée générale de la Fédération. Ensuite, il y a, dans la foulée, les élections des ligues qui représentent plusieurs départements. Jusqu'à il y a pas longtemps, jusqu'à il y a deux ans, il y avait 36 ligues en tout, entre les ultra-marines et les ligues métropolitaines. Maintenant il n'y a plus que 13 ligues métropolitaines plus les ligues ultra-marines. [...]
Les départements ayant élus leurs délégué, les clubs sont à nouveau sollicités pour venir à l'assemblée générale de la ligue où ils vont élire l'équipe de ligue qui va diriger et où ils vont élire les délégués de ligue qui vont aller à l'assemblée générale. A ce titre là, les élections jusqu'à une certaine époque c'était nominal, c'était sur la personne, on rayait, une partie de machin. Et puis ensuite c'est devenu des élections sur scrutin de liste, par équipe, ce qui est le cas aujourd'hui. Et donc vous êtes élu ou pas élu. C'est comme ça qu'on est élu au comité directeur. Maintenant ce n'est plus un comité directeur. La grosse différence c'est que tant que c'était un comité directeur, il y avait

un bureau qui était en fait l'exécutif mais aucune décision ne pouvait être validée tant que le comité directeur n'avait pas été réuni. Il y avait un certain manque d'agilité puisqu'un comité directeur t'en avais, allez, cinq par an quoi.

Moi : J'imagine que c'était le temps de les réunir étant donné qu'ils étaient dispersés au quatre coins de la France

MCP : Voilà, tandis que maintenant c'est un comité exécutif qui est à la fois et d'une certaine manière bureau et comité directeur. Il est contrôlé par un Conseil Supérieur du Tennis (CSP) ; il y a une autre instance qui s'appelle le Conseil des Présidents de Ligue, qui joue un rôle très important. Et par des inter-régions qui ont lieu tous les ans en octobre ont réuni par secteur plusieurs ligue en même temps.

Moi : Et vous en tant que présidente de ligue [Marie-Christine Peltre est présidente de la ligue de Bretagne] vous êtes à la fois au Comité Directeur et à la fois au Conseil des Présidents de Ligue ou pas ?

MCP : Ah je suis obligatoirement au Conseil des Présidents de Ligue, pas au Comité directeur mais au Comex, Comité Exécutif.

Moi : J'ai entendu une rumeur, notamment venant de mon parrain qui était présidents d'un petit club dans le Cher à Argent-sur-Sauldre. Il m'a raconté que dans les année 80 ils avait systématiquement deux places pour Roland-Garros.

MCP : Oui, bien sûr, c'est toujours effectif maintenant. C'est-à-dire que la Fédération, depuis l'ère Chatrier a mis en place un système d'accueil des présidents de clubs le premier lundi du tournoi où ils sont invités. D'ailleurs le président et quelqu'un de son bureau, ou son épouse ou ce qu'il veut. Deux places par club. Alors maintenant c'est pas possible de faire tout le monde. Je pense que globalement, sur une ligue comme la mienne j'ai 400 clubs, j'en ai au moins chaque année 200 qui peuvent y aller. Ça tourne. Hein c'est ça à peu près [s'adressant à MG] ?

MG : Oui c'est ça, il y a toujours eu cette idée de rendre Roland-Garros à ceux qui font le tennis partout en France. Donc ça c'est plutôt une belle initiative ouais.

Moi : Et à quels point vous ouvrez les valves pour les licenciés des différents clubs ?

MCP : Ils sont une réservation prioritaire. Qui ont lieu à partir de janvier, c'est ça ?

MG : Ils ont un temps d'avance

MCP : Un temps d'avance sur tout le monde

MG : C'est important parce que ça détermine un choix de places. Donc l'offre à son avantage

Moi: Et depuis quand ce système existe-t-il ?

MCP : Moi, je dirais encore l'ère Chatrier. [...] Depuis qu'on fait une réservation par internet. Parce qu'avant y avait pas internet hein.

MG : Je pense que internet est décisif mais y a toujours eu cette volonté

MCP:Y a toujours eu, y a toujours eu cette volonté de donner une priorité aux licenciés.

MG : Mais c'est normal de les privilégier.

Moi : Comment vous gérez vos rapports avec les entreprises ? Quels rapports vous avez avec les entreprises, les sponsors du tournoi ?

MCP : C'est pas difficile avec ces entreprises là on a un service marketing. Et on a des partenariats qui sont mis en place avec un certain nombre d'entreprises, des entreprises privilégiées comme BNP. Donc BNP ils ont des loges. Le partenariat est lié à leur présence sur Roland-Garros, ils donnent beaucoup d'argent. Et nous, après c'est une négociation, entre notre service marketing et eux pour leur donner des places, des réservations pour des repas, des choses comme ça.

CV : Peut-être que ça vaudrait le coup que vous voyez le service hospitalité

MG : Le service partenariat sinon. Tout ça fonctionne avec notamment le Village qui est en place depuis 79-80. 79 il y a un petit embryon, il y a une première tente. Et 80 ça se structure et puis

aujourd'hui c'est quelque chose d'assez incontournable. C'était une nouveauté très forte à Roland-Garros. C'est de là qu'après les golfs et les trucs comme ça vont créer des villages. Et au cœur du Village c'est un espace où les partenaires reçoivent, négocient, le tout dans une ambiance festive. Et ça c'est un véritable atout pour ces entreprises, et pour nous également, car c'est un lieu de vie économique.

Moi : Et vous sauriez me dire combien il y a de loges réservez aux entreprises à peu près ou pas du tout ?

MCP : Moi j'ai pas les choses très précisément

MG : On pourra vous donner le contact au partenariat

Moi : Et au niveau de la perception du public par la fédération... je vais esssayer d'être plus clair... Est ce que vous voyez le public comme une manne financière avant tout ou est ce que vous voyez le public comme l'enjeu du tournoi, c'est-à-dire qu'il faut absolument les faire venir pour que le tournoi soit une réussite ou bien est ce que vous les percevez simplement comme un apport d'argent dans le tournoi ?

MCP : C'est pas du tout comme ça que ça se passe. Pour moi, je pense que c'est pas du tout comme ça. Le public est fasciné parce qu'il y a un tournoi de très haut niveau. C'est le championnat du monde. A partir de là, soyons clair, ce n'est pas la billetterie qui fait vivre Roland-Garros. Ce sont les partenariats hein. On a en moyenne 400 000 spectateurs, 400, 450 000

MG : Ouais, et ça monte là

MCP : 400 000 , 450 000 spectateurs par quinzaine. Mais c'est pas les billets en eux-mêmes qui font le succès financier du tournoi.

MG : C'est les partenaires et les télés.

MCP : Partenaires, télés et voilà

Moi : Est ce que la billetterie est tout de même une manne financière nécessaire ?

MCP : C'est pas du tout une manne financière nécessaire. Mais c'est une présence par le nombre qui rend, qui est un reflet de la réussite du tournoi. Quand vous voyez certains matchs de tennis devant des tribunes vides, vous avez pas la même réaction que quand vous voyez un match devant des tribunes pleines. C'est comme au foot hein.

MG : C'est ce qui fait qu'il y a une ambiance très festive, très particulière. Notamment la première semaine, partout.

MCP : On dit souvent que la première semaine, ce sont les vrais connaisseurs.

MG : Exactement. Quelques juniors sont encore là. Tu peux voir un champion à 8-10 mètres. Non y a une vraie ambiance. Je pense que c'est vraiment une question d'ambiance. Roland-Garros il y a vraiment une ambiance très particulière pendant la quinzaine.

CV : C'est un public de connaisseurs avant tout

Moi : C'est pas une légende ? C'est pas *L'Équipe* qui relaie ça de façon un peu infondée ?

MCP : Ah c'est des dingues de tennis.

Moi : C'est pas *L'Équipe* qui veut vendre son truc ?

MCP : ah non non simultanément avec MG : Non, non

MCP : Ils connaissent le tennis, ils connaissent les joueurs. D'ailleurs on disait toujours qu'il y avait la tribune D.[...] Quand la tribune D vibrait d'une certaine façon on savait que le match allait basculer ou pas.

MG : Tout à fait. Il y a pas mal d'histoires.

MCP : C'est laquelle maintenant la tribune D ? Non c'est pas la Lacoste

MG : Vous essayez de retrouver avec les noms

MCP : C'est marrant, j'ai jamais réussi à les mettre en place. La Lacoste c'est celle du bout

MG : Non la Brugnon c'est la présidentiel

CV : La Lacoste est en face de Brugnon

MCP : Et donc ça ne peut être que Borotra ou Cochet.

CV (Claire Venambre, assistante au pôle culturel de la FFT de Michaël Guittard) : C'est Cochet

MG:C'est Cochet

MCP : C'est la tribune Cochet

MG : Non non il y a beaucoup de choses, chaque cours résonne d'une ambiance différente. Le court 1 est un court qui est très familial, ambiance que l'on va retrouver ailleurs. Le Central bah c'est là que les Mousquetaires ont joué. Le Lenglen il y a une ambiance aussi particulière parce que par ses arcs il y a une tenue du son qui est un peu particulière. Et puis après il y a la proximité sur les courts annexes. Chaque court a comme ça une ambiance particulière. Et donc au final ça donne l'ambiance de Roland-Garros.

Moi : Souvent j'ai vu des tribunes vides lorsque je regardais les vidéos des matches. Dans l'heure de midi mais surtout dans le passé au cours des matchs féminins. Comment vous expliquez cela sachant que vous êtes la première concernée ? Comment expliquez vous le fait que le tennis féminin ne plaisait pas à un moment donné ?

MCP : Mais vous connaissez la France ?

Moi : Oui, bien sûr

MCP : Bon bah alors, vous avez tout compris. On est dans un pays qu'est complètement macho. Non non mais vous pouvez l'écrire je l'assume. On était dans un pays complètement macho, ça n'a pas changé. Alors y en a qui venaient pour voir les fesses, les machins. Elle est belle, elle est pas

belle. Et puis il y a les vrais connaisseurs qui disent elles jouent bien. On s'est jamais demandé si la tête de tel ou tel joueur était belle ou pas. Mais chez les femmes c'est ça.

MG : Tu crois pas que depuis une Justine Hénin par exemple....

MCP [s'adressant aux personnes travaillant dans l'open space] : Vous êtes d'accord là-bas ? [riant] Vous êtes d'accord ? [rires]

MG : Tu crois pas que depuis une Justine Hénin, qui avait un jeu un peu.... Avec les Martina Hingis... un jeu un peu différent.
MCP : Un jeu un peu plus stéréotypé ?

MG :Aujourd'hui on a l'impression qu'on est dans un jeu un peu plus stéréotypé. Est ce que tu penses que ça fait pas du mal quelque part ?

MCP : Moi ce que je crois aussi, je vais vous dire. C'est que comme on n'a pas beaucoup de Françaises et pas beaucoup de noms dits Européens. On est macho et puis il y a un fond de racisme. Donc les filles des pays de l'Est ça intéresse pas et pourtant la finale d'Halep l'année dernière était un modèle du genre. Et je pense.... Malheureusement... On est sur tous les schémas, les schémas tout fait de notre société. C'est le même reflet quand vous entendez sur un terrain de foot des cris de singe parce qu'il y a un joueur, un footballeur africain. Alors nous le public de Roland-Garros est plus soft quoique à mon avis il évolue aussi à sa façon. Euh... Mais c'est un public beaucoup mieux élevé. Mais simplement avant de dire elle joue bien ils vont vous dire elle est moche ou elle est belle. Sharapova quand elle vient ça draine du monde.

MG : Je rappellerais juste quand même qu'il y a des très belles exceptions. Quand Kiki Mladenovic bat Muguruza sur le Lenglen ça résonne dans tout le stade.

MCP : Mais parce que c'est une Française. Tu as tout à fait raison

MG : Voilà, mais ça existe. Heureusement.

Moi : On voit des tribunes dans les années 80 qui pour les finales, sont vides

MCP : Ah c'est plus le cas.

MG : C'est une finale à Roland-Garros. De toutes façons, c'est à vivre. Donc les gens sont là.

MCP : C'est plein. Mais naturellement, dans la vente des billets ce qui va se vendre en premier ça va être la finale homme et la demie-finale homme.

Moi : Et comment vous expliquez que le double soit également si mal considéré ?

MCP : Il est si mal télévisé. Les gens sont des gogoles absolus. Ils marchent sur les réseaux sociaux, ils marchent sur les « on dit ». Ils manquent totalement de personnalité. On est un pays de moutons. On n'a pas de comment, de personnalité. Alors que vous les laissez devant un très beau double contraints et forcés, ils vont vous dire : « Mais c'est génial »

MG : En coupe Davis le match de double...

MCP :... attire du monde

MG : Bah il est très suivi

Moi : N'étant pas moi-même joueur de tennis. Je préfère clairement regarder un double à un simple

MCP : Parce qu'il y a eu les contraintes des télévisions qui peu à peu ont mis en place l'idée que le double ça ne leur correspondait pas, que ce n'était pas leur créneau. Comment puis-je vous dire ?

Moi : C'est vraiment la contrainte des télévisions ?

MCP : Oui, la contrainte des modes qu'on a mis en places. C'est des préjugés. Et en plus, du coup, le double c'est dévalorisé dans la culture fédérale.

Moi : Il y a moins de double à petit niveau ?

MCP : Mais évidement, mais évidement... Parce qu'on a tellement polarisé sur le simple qu'on a oublié la connotation double. Ça c'est sociologiquement très intéressant.

CV : On est parti sur un principe de mettre la star sur un piédestal.

MCP : Et ça a eut des conséquences c'est que du coup le double gagne moins d'argent. […] Il y a eu des joueurs numéro 1 mondiaux qui jouaient le double. Mais ils se sont désintéressés du double. Résultat, les compétitions de double ont été l'apanage de joueurs un petit peu moins forts, surtout chez les hommes. Euh... ils ont fait leur frichti ; des affiches qui intéressent moins. Le double aussi s'est appauvrit du fait que le meilleur joueur du monde, de simple, ne l'ont plus joué.
Chez les femmes elles ont continué, Kiki joue en double. Mais si tu prends... Les filles ont continué à jouer... Mais si tu prends les hommes

MG : Et pourtant aux origines, le double mixte notamment, il est crucial dans l'histoire du tennis puisqu'à l'époque de l'amateurisme c'était aussi un lien social ; un lieu de rencontre finalement.

Moi : Surtout que c'est aujourd'hui quasiment le seul sport qui se joue avec un homme et une femme en même temps sur le terrain.

MCP : On a perdu complètement ces notions là. Mais parce que... notre société... est captive de schémas tout faits. Qui sont en fait, les gens ne se rendent pas compte, ils sont formatés de façon indirecte, ils ont l'impression d'être libres mais ils ne sont pas libres. Formatés par des gens qui décident de la com', des gens qui leurs font acheter éventuellement de la merde en vous disant que c'est merveilleux. J'sais pas, elle fait pas la pub des bonbons *Haribo* là Sharapova. C'est pas *Haribo* ?

MG : Elle a lancé sa propre gamme de bonbons

MCP : Les gens vont se mettre à bouffer de ces bonbons même si c'est de la merde dedans. C'est pas grave... On est dans un monde de cintrés. Je vous le dis :

MG : [Il s'en va] On reste en contact

Moi : Merci beaucoup ! Ce que vous me dites, c'est que vous, en tant qu'organisateur du tournoi vous êtes dépendants de la vedette, de la star qui vient non ?

MCP : Non, parce que la star ne deviendra star que s'il gagne Roland-Garros. Donc c'est pas la star qui fait le tournoi, c'est le tournoi qui fait les stars. Ça c'est fondamental.

Moi : Même dans le cas de Rafael Nadal ? Vous avez pas peur de la fin de Rafael Nadal ?

MCP : Pas du tout ! Le tennis a toujours trouvé ses antidotes. Quand Borg s'est arrêté on a dit le tennis s'arrête ; il a très bien continué. C'est justement la force des grands chelems. On en a 4 dans le monde. On organise ce championnat du monde sur terre. La force des grands chelems c'est que si tu n'as pas un grand chelem à ton palmarès, t'es pas un super champion.

CV : Sachant qu'en plus c'est un terrain difficile à gagner. Il y en a beaucoup qui ne l'ont pas gagné ce terrain là...

MCP : Lendl, dans sa carrière, il a jamais gagné Roland. Ou c'est Sampras plutôt. Lendl j'ai vraiment l'obsession de voir sa tête face à Chang.

Moi : C'est comme Borg qui ne doit pas avoir l'Open d'Australie.

MCP : Nadal, si, il a tout gagné mais pas dans la même année.

Moi : Vous organisez également la Coupe Davis, enfin vous organisiez...

MCP : On continuera à l'organiser. Parce que là aussi une comm' abrutie fait croire qu'elle disparaît. Il y aura des *home & away* en France pour les équipes qui n'auront pas fait demie-finale, au moins, de l'année précédente. Donc elles seront obligées de faire des phases qualificatives pour entrer dans le tableau final.

Moi : Ok, d'accord, j'avais pas du tout compris ça.

MCP : Parce que la presse, la presse, fait pas son boulot depuis longtemps.

Moi : Du coup vous, en tant qu'organisateur, est ce qu'il y a une façon différente d'organiser RG et la coupe Davis ?

MCP: C'est pas du tout la même chose, parce que d'abord Roland-Garros c'est 15 jours, plus les qualifs ; que la coupe Davis va se jouer sur 3 jours. Il y a une préparation ; en général les courts sont mis en place le lundi et doivent être jouables et opérationnels le mardi matin au plus tard.Et puis là c'est très ciblé, la programmation elle est faite d'avance. Il y a deux simples, un double, deux simples. Il y a rien d'autre à inventer.

CV : Roland-Garros ça se prépare sur toute l'année

Moi : Et dans la gestion du public vous avez des différences entre les ou c'est la même chose ?

MCP : Ah je pense que le public de Coupe Davis est encore plus un public de joueurs de tennis. C'est souvent le public du coin qui vient. C'est pas à Paris.

CV : C'est beaucoup plus populaire oui je pense.

Moi : J'ai un souvenir de l'année dernière que vous racontiez que vous gériez les invitations des grandes personnalités.

MCP : Ouais, c'est le cabinet du président.

Moi : Et comment vous sélectionnez les gens ? Est ce que c'est l'image qu'ils peuvent renvoyer sur Roland-Garros ? Ou c'est encore une fois vous qui faites les personnalités parce qu'elles viennent à Roland ?

MCP : Oh bah non mais là il y a plusieurs aspects. Il y a les institutionnels, quand c'est l'Etat ça se discute pas. Quand il y a des chefs d'Etat ça se discute quasiment pas non plus. Après il y a quelques vedettes qui sont invités par les partenariats.

CV : Ce sont généralement les partenariats qui invitent les vedettes

MCP : Et nous dans la tribune présidentielle se sont généralement des gens qui sont des fanas de tennis. Des anciens joueurs. Il y a eu longtemps Dabady parce que c'était un fana de tennis. Il y avait le professeur Louis Leprince-Ringuet. C'étaient des dingues de tennis.

CV : Oui, se sont des gens qui sont accointés avec le tennis.

MCP:Voilà c'est ça. Après.... A tel moment ou tel autre il peut y avoir une star qui se décide à venir. J'imagine que si demain Neymar écrit au président de la fédé en disant j'ai envie de venir et bien ça m'étonnerait qu'on lui dise non. Dans les loges le président est très vigilant au fait que ce ne soit pas un truc à show-biz. Le show-biz qui vient c'est du connaisseur. C'est des connaisseurs

Moi : Dans les années 80 j'ai eu un peu l'impression que c'est le show-biz qui permet de faire décoller Roland

MCP ; Il y a eu un peu de show-biz. Mais ça c'est sous l'influence de Juliette Mills et Jean-Paul Loth. Jean-Paul était DTN, il la connaissait bien et il avait fait en sorte de faire venir des gens un peu connus pour... faire monter en puissance l'image de Roland. Aujourd'hui on n'en a plus besoin hein.

CV : Pendant les années 50-60 il y en avait aussi. Il y avait des stars qui étaient dans les tribunes.

MCP : Il y a une finale extraordinaire. C'est madame Simone Mathieu qui gagne Roland-Garros en 38- et en 39. Et il y a cette grande actrice allemande, Marianne Dietrich, qui est dans les loges pour regarder le match.
C'est un peu le lieu de rendez-vous du tout Paris

Moi : C'est un peu la suite du festival de Cannes ?

CV : Souvent ceux qui vont à Cannes n'ont pas le temps de remonter hein.
C'est pas les mêmes publics mais c'est deux endroits où on se fait voir oui.

Moi : Tout à l'heure vous m'avez parlé de la tribune D, qui quand elle vibrait marquait un tournant dans le match ou pas. Est ce que vous pensez qu'elle a des hérétiers aujourd'hui ou bien son public est plus éparpillé dans le stade ?

MCP : ça reste quand même. Ça reste les clubs. C'est peut-être moins nette mais je pense quand même que ça vibre.

CV : Celle d'en face aussi, celle au-dessus des journalistes, celle-là aussi il y a du public de connaisseur. En fait elles se répondent l'une, l'autre. Elles sont plus proches et plus grandes donc.

MCP : Tribune D, les gens aiment bien parce qu'au soleil couchant ils ont un peu de soleil. Et ils l'ont toute la journée. Alors que de l'autre côté c'est vite à l'ombre.

CV : C'est la Lacoste qui est la plus protégée en fait. Elle tourne le dos au soleil tout le temps.

Moi : Quels souvenirs marquants avez vous de Roland-Garros ?

MCP : Oh euuh... Quand Chang bat Lendl et qu'il lui fait un service à la cuiller, ça quand même j'suis pas prête de l'oublier. Ah ouais, la tête de Lendl.

Moi : Vous étiez dans les gradins à ce moment là ?

MCP : Ouais ! La victoire de Noah, bien sûr, j'étais dans la tribune.

Moi : Vous êtes descendu sur le court après ou pas ?

MCP : Non, mais c'était monstrueux, monstrueux.

Moi : Presque effrayant au vue de la masse de la foule non ?

MCP : Ouais mais c'était surveillé hein. C'est que la masse des copains de Yan.
Un autre souvenir c'est la victoire de Graf contre Hingis, quand Hingis fait son caca nerveux là.

Moi : Quand elle est sifflée dans tous les sens ?

MCP : Ouais, et que le public soutient Steffi d'une façon incroyable.
Alors j'ai un souvenir par contre verdâtre c'est quand Steffi Graf met 0 et 0 à la joueuse russe en finale. C'est terrible... Elle prend 0 et 0 la pauvre fille. Tu as la sensation que Graf essaye de la faire jouer à la fin pour que le match dure un peu plus longtemps. C'est horrible. Parce que Steffi en était la première catastrophée... Attendez je vais vous la retrouver.... Oui c'était une finale.
[moment de latence et de recherche]

Zvereva ! Oh oui ! Oh la pauvre !

Y a ça ! Y a le dernier match de Connors où il sort épuisé, les jambes dures comme du bois. Euuuh et il perd le match mais il est ovationné au cours d'un de ces matchs qui vous savez finisse au soleil couchant là. C'était assez extraordinaire.

J'ai bien aimé la finale où Schiavone a gagné. Parce que c'était un tennis complètement créatif différent. Je trouve que depuis quelques années, moi, les finales sont très qualitatives hein, que ce soit chez les hommes ou chez les femmes. Les finales de Nadal quand même... La decima de Nadal... C'est hallucinant ce qu'il a fait cet homme.

Moi : vous pensez que ça pourrait être battu un jour ?

MCP : Pour moi non, mais on peut pas dire jamais. Y aurait peut-être un jour un phénomène

CV : Mary Pierce aussi.

MCP : La finale, que j'avais vu à la télé. C'est quand Françoise Dürr a battu Lesley Turner alors qu'elle était mené 4-1 au troisième set et que les gens, c'était en 1967, lui ont lancé des coussins sur le court. C'était assez extraordinaire.

Moi : Vous sauriez expliquer le lancé de coussin ou pas ?

MCP : Ah je pense que c'était pour lui dire bravo.

CV : On a déjà vu ça avec les Mousquetaires. On a une photo en noir et blanc

Moi : ça se fait plus du tout ça ?

MCP : Il y a plus de truc sous les fesses.

CV : Y a plus trop de coussins, les gens en achètent moins aussi. Avant c'était des bancs.

MCP : Ou quand ils les achètent ils les gardent. C'est la société qui évolue.

Nan t'as d'autres souvenirs toi de matchs ? [s'adressant à CV] ?

CV : Bah j'ai bien aimé Federer qui gagne. Franchement tout le monde l'attendais.
Et Mary Pierce parce que c'est une Française.

Moi : Est-ce que vous avez senti une différence par rapport à la victoire de Noah au moment de la victoire de Mary Pierce ?

MCP : Oh non... Les gens étaient fous, c'était incroyable. Bah quand on gagne, là y a moins de sexe. C'est une Française.

CV : ça plaît au public. C'est tout le public qui gagne en même temps.

MCP : Les gens ont l'impression d'avoir une victoire. On a gagné, elle a perdu [rires]

Moi : Du coup vous avez bien remarqué qu'il y a une vraie différence à suivre un Français et suivre un match lambda

MCP : Ah oui ! Rien à voir ! Sauf si c'est une vraie trique ! On a un peu le sentiment d'être cocorico hein.

CV : Il y a de l'ambiance au cours des matchs des Français.

MCP : Il y a de l'ambiance, oui bien sûr. Ça c'est le sentiment national qui joue.

CV : Et là les gens sont vraiment très derrière.

MCP : Ils sont en quête de résultats

CV : En terme d'ambiance ça s'entend tout de suite.

Moi : On le voit aussi bien dans la presse avec Jérôme Potier par exemple.

MCP : L'année où Noah gagne il y a Roger-Vasselin qui fait demie.

Moi : A part ces beaux souvenir, est-ce que vous avez un court préféré sur lequel aller ?

MCP : Je vais vous dire, c'est très égoïste, quand on a la chance d'avoir des places réservées, c'est très agréable, on n'a pas la course à faire. Moi j'aime bien le Lenglen parce qu'on est proche des joueurs. Le Lenglen, a un côté cosy. Et je pense que le futur court Simone Mathieu, qui sera le court dans les serres, va être adoré.

Moi : Et il ouvre quand le Simone Mathieu ?

MCP : Cette année.

Moi : Qu'allez vous faire pour l'inauguration du court ? Le premier match du tournoi dessus ?

MCP ; Je sais pas. On verra. La tradition fait que le premier match se fait sur le Central. Mais il y aura sûrement une inauguration administrative et politique et puis une inauguration sportive.

Moi : Est ce qu'il y a un rôle politique de RG ?

MCP : Nan simplement RG a un bail avec la mairie de Paris qui est notre propriétaire. On est locataire. C'est nous qui payons tous les travaux mais le bail nous lie à la mairie de Paris. Donc c'est normal qu'on travaille avec notre propriétaire.

Moi : Ce que je voulais dire en parlant du rôle politique c'était la question des revendications politiques en son sein.

MCP : Oh non, non, non. Nous on est là pour défendre et assurer le succès de notre championnat du monde qui est la principale source de revenu de la FFT et qui fait donc vivre les 7000 clubs français. Oh non des revendications politiques on s'en garde bien.

Moi : Mais pas forcément au sein de la Fédération mais ça pourrait être des revendications politiques au niveau des joueurs, des spectateurs...

MCP : Des gilets jaunes ? On n'en a pas encore vu

Mais sinon non..

CV : Les joueurs et joueuses jouent au niveau internationales. Pour eux le monde est un terrain de jeu donc à mon avis les situations des pays c'est pas du tout leur priorité.

Moi ; J'suis pas tombé dessus mais vous avez pas le souvenir d'un joueur plus engagé que les autres ?

MCP : Le seul joueur, où j'ai un souvenir mais qui était beau comme souvenir, c'est McEnroe quand il voit l'avion porteur de la navette spatiale qui passe au-dessus de Roland, il arrête l'échange, il met la main sur le cœur

CV : C'est un Américain

MCP : Et il regarde passer. Et d'ailleurs tout le monde béat. Il faut voir l'immense avion qui portait la navette spatiale. C'est le seul souvenir où j'ai le sentiment d'un engagement. Et puis quand la patrouille de France passe au-dessus de Roland, là c'est tout le monde. Mais c'est pas politique au sens des revendications. Certains peuvent avoir un brassard s'il y a eu un drame qui s'est passé. C'est toujours des marques de solidarité ou de fierté mais jamais des marques de revendications.

Moi : Et vous vous souvenez de la venue de Bill Clinton ou pas du tout ?

MCP : Oui, très bien !
Y avait du monde, c'était un bordel innomable. Et voilà... Il est sympa mais bon c'est tout. Rien de particulier.

Moi : Il est venu, il a fait coucou, il est reparti ?

MCP : Oui, voilà, c'est ça. Nous ça nous a pas changé la vie, on était ravi de l'accueillir bien sûr.

Moi : Vous êtes une ancienne joueuse mais est ce que vous pratiquez toujours le tennis ?

MCP : Là pour l'instant, depuis 5-6 ans non parce que j'ai eu une fissure du tendon d'achille, je fais de la marche. Et je vais vous dire quand vous vieillissez c'est très exaspérant de ne plus savoir faire

les coups que vous faisiez avant. C'est une frustration totale. Et puis vous jouez sur des espèces de gens qui disent elle a bien joué, je la bats, c'est le bonheur. Ça ça me rend dingue. C'est légo mal placé sûrement.

Moi : Et l'évolution technique du matériel ?

MCP : ça n'a plus rien à voir, technique et physique et puissance ?

Moi : Quel rapport vous avez au matériel ?

MCP : Oh vous savez on avait des raquettes en bois, on cordait avec du boyau. Comme ça coûtait la peau des fesses le boyau on changeait une corde. Maintenant ils ont des tensions millimétrées c'est un autre monde, c'est une autre planète. Et en plus on se trouvai assez précis parce que le tamis était plus petit d'un tiers donc il fallait centrer la balle.
Et encore moi j'ai connu les raquettes en bois lattée de chez Sydney qui te donnaient une certaine souplesse. Après il y a eu la Lacoste que j'ai testée, avec le dumper au bout qui soit-disant t'empêchait de vibrer parce que le gros truc à ce moment-là c'était le tennis elbow. Non ça n'a plus rien à voir. Ni dans le matériel, ni dans la préparation physique, et mentale, et technique. Ce sont de grands athlètes aujourd'hui.

Moi : Je passe du coq à l'âne mais quelles relations vous avez, vous percevez entre le public et les arbitres. Je suis tombé sur plusieurs articles qui décrive le fait que le public siffle l'arbitre.

MCP :[hésitation] Mais vous savez c'est en France. Chaque Français est sélectionneur et chaque Français est arbitre. Moi ce qui me fascine que le gars qui est même pas dans l'axe de la ligne se permet de donner son avis pour une balle qu'il a vu bonne. Parce que n'importe quel âne bâté sait que si t'es pas bien dans l'axe de la ligne tu la vois où rentrante où sortante. Voilà c'est tout. Je trouve qu'on a plutôt un arbitrage de ultra haute performance à Roland. Après bon ça fait partie du piment du jeu. C'est souvent lié à j'aime le joueur ou je l'aime pas.

Moi : Et du coup vous pensez que c'est forcément français ? $

MCP : Vous avez pas vu le dernier événement avec Serena Williams aux Etats-Unis ? Elle a pété un câble. Et comme c'est Serena Williams il savait plus quoi faire. Et l'autre arbitre est descendu de la chaise pour remonter le moral d'un joueur qui a gagné. Ah non nous on est très soft à côté.

Moi : Est ce que votre perception du tournoi a évolué depuis vos premiers pas ?

MCP : Moi je trouve que on a un merveilleux outil. Et que souvent je pense à tous les invisibles qui contribuent au succès de ce tournoi dont on ne célèbre pas assez la performance de boulot. Ça va des gens qui entretiennent les courts en passant par les jardiniers qui font un travail hors du commun ; par toutes les petites mains qui entretiennent, le personnel de cette fédé qui gère ce tournoi comme si c'était son bien propre. Je trouve que ça, ça n'a pas changé, qualitativement, il y a toujours la même passion pour que ça réussisse. Il y a beaucoup de professionnalisme derrière cela.

Moi : Le rapport que vous avez au tournoi, il a toujours été lié à cette passion ?

MCP : Ah oui ! Passion d'organiser, passion de participer, passion du jeu. Parce que c'est une vraie famille le tennis. On le dit pas assez mais c'est une vraie famille.

Moi : est ce que c'est une histoire de famille chez vous ou pas ?

MCP : Non, moi j'ai joué au tennis parce que j'ai perdu mon père. J'avais 10 ans. Et je faisais une déprime et pas mère m'a mis au tennis.
Mais c'est vrai que quand vous regardez les clubs qu'on a labellisé Roland-Garros, donc les clubs centenaires, c'était des familles, des familles du tennis. Il y a eu des générations. Les Poret qui était une grande famille du tennis. Le PCP c'était un nid au sens noble des familles qui ont fait le tennis, les grandes famille. La famille de Marcel Bernard, les Jauffret à Bordeaux, les Borotra. Oui, oui, c'est encore une pratique où c'est des histoires de famille. Parce que souvent les parents jouent et ils mettent leurs enfants à l'école de tennis et ainsi de suite.

CV : Quand on regarde chaque club on voit qu'il y a énormément de girons familiaux. Les parents, les enfants, les oncles, les tantes.

Moi : Et vous avez un chouchou aujourd'hui, dans le passé

MCP : J'aime beaucoup Nadal. Parce que je trouve que humainement c'est une belle personne. Pour moi c'est une très belle personne. Parce qu'il y en a d'autres c'est quand même des usines à fric

Moi : Vous avez des noms ?

MCP : non !
Non, Nadal, c'est une très belle personne. Chez les femmes, Kiki Mladenovic c'est une vraie passionnée, elle est très investie

Moi :Est ce que vous avez senti une forme de hiérarchie sociale dans les tribunes ?

MCP : C'est pas une histoire de hiérarchie sociale, c'est une histoire coût de places. Et d'ailleurs je vous signale que depuis que le président Giudicelli est arrivé aux affaires qu'à partir de 17h, quand les tribunes se vident il fait justement glisser les gens vers les premières places. On a nos systèmes Whatsapp et on sait les présidents de clubs qui sont dans le stade quand il y a des places libres dans la tribune présidentielle on les fait venir.
Alors la hiérarchie sociale écoutez. Ceux qui ont des loges ils les ont payé 30 000 ou 40 000 euros ils ont pas envie que leursplaces soient prises. C'est des prix que les gens veulent.

CV : Si les invités ne viennent pas. Parce qu'ils ont pas le temps. Ça fait des places vides mais on ne peut pas être derrière chaque invité pour leur dire de venir.

MCP : Par contre ce côté place qui à certaines heures de la journée où il y a des zones vides ça correspond aux relations publiques. Il faut savoir quand même que beaucoup d'affaires sur le plan économique se bouclent au moment de Roland-Garros. Et ça c'est une tradition française où beaucoup de choses se bouclent autour d'un repas mais c'est pas vraiment lié à Roland-Garros ça.

Moi: Il y a des vrais gros contrats qui sont signés pendant la quinzaine ?

MCP : Ah oui, oui. Ou en tous cas c'est un endroit où des grands patrons se voient et après donnent les ordres et ça va se faire comme ça. C'est un lieu de réseau. Ça crée du lien.

CV : ça crée un lien convivial.

MCP : Et ça permet à des gens de se rencontrer aussi à des moments plutôt conviviaux pour régler une problématique qu'ils auraient peut-être eu plus de mal à régler s'ils s'étaient appeler.

Retranscription entretien Adeline Houzet

Adeline Houzet (A)

Basile Dion (B)

Explication de l'entretien

B : Quel est le rôle du service partenariat au niveau de Roland-Garros ? Ramener des sous ?

A : Alors on le dit pas forcément comme ça mais oui. Je vais d'abord redire tout ça. Je m'appelle Adeline Houzet, je travaille au service partenariat à la Fédération Française de Tennis. Je m'occupe des partenariats globaux de Roland-Garros, du *Rolex Paris Master* et de la Fédération globale donc tout ces athlètes , la Fédération, les équipes de France, coupe Davis, Fed Cup quand elles se jouent en France. Donc voilà, c'est un petit peu plus global même si 70, 80 % de mon activité probablement c'est Roland-Garros car c'est notre plus gros événement et que les partenariats vont en conséquence.
Du coup le rôle du partenariat clairement aujourd'hui c'est la création de valeur. On est effectivement une source, un pôle de revenu. Moi je dépends du pôle qui s'appelle marketing et développement économique au sein de la Fédération parce que effectivement nous notre objectif c'est de faire rayonner les tournois, d'apporter de la valeur qui peut être après distribuer sur des enjeux plus globaux de la fédération.

B : Quelle part du budget de la fédération générez-vous ?

A : Je veux pas te dire bêtises mais dans les revenus.. alors… fédération c'est un peu compliqué de te dire globalement…. Mais pour Roland-Garros le premier pôle de revenus ce sont les médias qui font aussi partie du marketing et développement économique. Le partenariat vient en deuxième et après on va avoir l'hospitalité, la billetterie et tout ça… Je te donnerai quelque diagramme si tu veux… Mais effectivement les diffuseurs rapportent historiquement, comme dans beaucoup de sports je pense que tu le sais, pas mal d'argent. Et on est le partenariat marketing le deuxième pôle d'apport d'argent.

B : Dans vos rapports aux entreprises…. Est ce que c'est vous qui démarchez encore les entreprises ou avec le tournoi qui a grandit est ce qu'on vient désormais vous démarcher pour faire partie du tournoi ?

A : C'est assez partagé parce que déjà on a des partenaires qui sont historiques. Il y a des partenaires qu'on a depuis un certain nombre d'années. C'est vrai qu'on est dans une logique de fidélisation. C'est des partenaires qu'on a eu sur le long terme tout comme eux s'inscrivent dans une démarche à long terme. BNP Paribas par exemple est le partenaire du tennis ; voilà ils veulent vraiment… On sait que pour les partenariats, plus c'est fidèle et plus c'est marquant. On a cette chance à Roland-Garros d'avoir un certain nombre de partenaires fidèles alors t'as en tête *BNP* mais t'as *Lacoste*, t'as *Peugeot*, t'as *Perrier*. Voilà t'as des partenaires qui sont là depuis une trentaine d'année donc voilà. Donc sur ces gens là typiquement on va avoir une démarche de renouvellement. Et on se parle suffisamment pour pouvoir se dire au bout d'un moment, on a envie de continuer à travailler ensemble etc.
Et sur les autres partenaires ça va être très partagé. Entre des partenaires qui s'adressent spontanément à nous parce qu'ils savent que c'est une catégorie qu'on n'a pas et que eux sont intéressés parce que le rayonnement du tournoi, sa valeur, toutes les valeurs qu'il porte leurs plaisent. Soit c'est nous qui allons avoir une démarche assez pro-active. Soit dans un cadre de renouvellement qui se présente mal parce que le partenaire a des contraintes budgétaires et nous dit qu'il va devoir arrêter : nous on va démarcher des activités en se demandant avec qui on pourrait travailler sur ça. Soit des nouveaux acteurs qui nous connaissent pas forcément assez, pas encore, qui ne se rendent pas compte de ce que ça représente et qu'on va aller démarcher avec une équipe commerciale que moi je chapeaute… Alors on n'est pas au point où on passes coups de fil. Mais par des réseaux et caetera on peut aller approcher des marques on dit voilà : « Est ce que ça vous intéresserait ? ». Donc c'est assez partagé

B : Du coup vous ciblez plutôt quel type d'entreprise ? La BNP a une image de marque de banque d'affaires. Il y a *Rolex* pour Paris Bercy. Est ce que c'est surtout des entreprise haut de gamme ou de luxe. Ou bien est ce que ça pourrait être *Barilla* ?

A : Le premier critère est un critère un peu financier. En tous cas sur Roland-Garros qu'il faut différencier du *Rolex-Paris-Master*, on va aller cibler des sociétés qui sont assez, assez, puissantes parce que les montants des investissements sont inenvisageables pour des petits sociétés. Ça c'est beaucoup plus mesuré sur le *Rolex Paris Master* qui est plus abordable ou sur le fédéral où des petites sociétés peuvent aller chercher des choses assez différentes pour des montants très différents.

Donc il y a un critère financier. Et après effectivement comme tu le dis, et ça c'est quelque chose qui va toucher et Roland-Garros et le Rolex Paris Master, on est sur des sociétés plutôt premiums Alors on dit pas luxe parce que luxe c'est un domaine d'activité. C'est plus dans les valeurs. On est sur un positionnement de marque où je pense, ça tient à moi mais aussi à la direction, qu'on ne pourrait pas aller… Je vais tirer les extrêmes… *Lidl* ne deviendrait jamais partenaire de Roland-Garros même si aujourd'hui ils étaient très bien placés et qu'ils avaient les moyens financiers parce que ça correspond pas à notre image de marque, à nos valeurs à tout ce que le tournoi véhicule. Voilà on aurait eu du mal à s'associer. Et en plus je sais pas si aujourd'hui *Lidl* serait intéressé parce que les valeurs que portent Roland-Garros c'est pas sur que ça leur corresponde. Il y a certain secteurs qu'on va aussi s'interdire pour des raisons légales, juridiques comme le tabac, l'alcool… Et en plus je pense qu'il y a certains, conceptuellement, la grande distribution oui, peut-être le positionnement d'un *Monoprix*, d'un magasin bio est plus proche de nous que *Lidl*. Un autre exemple qui est marquant en ce moment : les pneus. Est ce qu'aujourd'hui on a vraiment envie de s'associer à une marque de pneus ? C'est aussi la perception que l'on a de la voiture.

Mais tout ça c'est un milieu très mouvant. A un moment on peut se dire qu'une marque ne nous correspond pas et puis elle évolue dans un certain sens… voilà…

B : En fait, vous n'avez pas assez besoin d'argent pour accepter n'importe quel somme c'est ça ?

A : Clairement

B : Même si une compagnie qui ne vous ressemblait pas doublait l'offre de *BNP Paribas* vous pourrez dire non vous ne correspondez pas à l'image du tournoi ?

A : Exactement. La force de Roland-Garros c'est que ce n'est pas qu'un événement. C'est une marque. C'est une marque qui est très forte… qui est un travail de longue haleine qui porte ses fruits. On ne veut pas, on ne peut pas se permettre de lui associer n'importe qui. Comme en communication on ne pourrait pas faire n'importe quoi de Roland-Garros.

B : Logique, logique…. Et du coup en terme de sommes. Vous avez parlé de sommes extraordinaires. On parle de quelles sommes pour Roland-Garros ?

A : Sans te dévoiler de grands secrets. Parce qu'effectivement c'est des choses que tu ne vois pas dans la presse parce que c'est des choses sur lesquelles on ne souhaite pas communiquer… parce que c'est nos principes de négociations…. On est quand même… On parle de plusieurs millions d'euros pour être un partenaire-parent. Donc euh… voilà on est dans des fourchettes qui peuvent aller de 1 à 10M d'euros en fonction des différents niveaux de partenariat.

Quand on est fournisseur… notre pyramide de partenariat pour que tu saches. A Roland-Garros il y la catégorie parrain officiel, il y en a qu'un, c'est la *BNP Paribas*. On a ensuite des partenaires premium donc ça va être un petit peu en dessous du parrain mais un niveau assez élevé. *Peugeot*, *Emirates* aujourd'hui et *Rolex* qui vient de nous rejoindre et *Lacoste*. Donc aujourd'hui on en a quatre. On a des partenaires officiels parmi lesquels *Perrier*, *Engie*. Et on a des fournisseurs officiels donc un petit peu en dessous. Et là on passe en dessous de l'enveloppe du million mais on reste sur des montants à plusieurs centaines de milliers d'euros.

B : Et c'est quelle prestation pour chacun des… Vous vous vendez quoi et ils attendent quoi en retour en fait ?

A :
Quand tu signes un contrat de partenariat avec Roland-Garros ils ont le droit d'utiliser l'association à la marque ; dans leurs campagnes de communications, le droit d'utiliser notre logo, le droit de faire référence, le droit d'utiliser nos codes couleurs (la terre battue, le vert). Après, ça c'est valable pour tous les partenaires quel que soit leur rang. Après, en fonction des rangs ils ont pas forcément le même niveau d'exploitation de certains droits. Par exemple un des assets très fort, on appelle ça des *assets*, c'est la visibilité, la visibilité sur le court. Ça c'est valable que parrain, partenaire premium, partenaire officiel. Les fournisseurs officiels ils sont pas valables sur le court…. Ils sont pas visibles sur le court.

B : Ils sont visibles dans le villages, autour de Roland-Garros

A : Après un des autres effectivement aspects que tu évoques c'est l'aspect RP, Relations Publiques, hospitalité, c'est leur présence à travers un dispositif de réception pendant le tournoi où ils peuvent inviter ; être des invitants d'invités. Ça c'est une partie aussi très importante. Les plus importants vont être au village mais il y a aussi des fournisseurs. Ils peuvent être dans d'autres espaces dans le stade parce que ça correspond plus, ils peuvent être sur le court...Ils ont de la billetterie en plus de pouvoir recevoir, ils on tout un certain nombres de droits médias. Nous ce qu'on appelle média c'est le droit de communiquer sur des écrans géants, sur notre magazine, sur notre quotidien. Ils ont de la publicité etc. ... Ils ont le droit d'accéder à des vidéos, à des photos. Chez nous quand on a des photographes dans la maison qui font des photos… ils peuvent récupérer ça pour leur campagne de pub. Ils ont le droit à des archives vidéos. Ils ont pas le droit aux vidéos en direct mais ils ont le droit une fois qu'un tournoi est passé de récupérer les images de l'année passé. Là par exemple ils ont les partenaires ont le droit de récupérer les images de Roland-Garros 2018.

B : Et à partir de ce moment là ils peuvent s'en servir pour leurs campagnes de pub.

A : Dans une certaine limite de temps. Ça ça fait partie de tous les droits qu'ils peuvent avoir. Et une grosse partie des droits c'est également ce qu'on appelle l'activation qui est peut être la chose la moins connue. Ils ont le droit de monter des opérations… avec nous, pendant le tournoi principalement. Je vais te donner un exemple… *Peugeot* par exemple ça fait plusieurs années qu'ils montent une activation qu'ils appellent « Road to Roland-Garros » ; c'est un programme vidéo où ils interviewent des joueurs dans les voitures… Je pense que tu l'as déjà vu parce que c'est assez connu. Ils s'occupent de toute la partie service de voiture sur le tournoi. Et du coup ils ont monté u programme marketing où ils interviewent des joueurs avec un chauffeur, le font tourner, ils le mettent sur leurs plateformes digitales, en télé. Ça c'est ce qu'on appelle de l'activation. C'est chaque année le droit de développer des opérations marketing.

B :
Au niveau des contrats vidéos, comment ça se passe ? Parce que j'imagine qu'il y a les droits d'images des joueurs qui vont avec.

A :

Effectivement ça exclu les droits d'images des joueurs. Nous en tant que tournoi, on n'est pas propriétaire de l'image des joueurs. On a le droit de l'utiliser juste dans nos campagnes institutionnelles Roland-Garros. On a le droit, si on faisait une affiche avec des joueurs, c'est pas du tout notre cas, mais on pourrait utiliser l'image des joueurs parce qu'ils viennent pour le tournoi. En revanche donner à Peugeot le droit d'utiliser l'image des joueurs ça on ne peut pas du tout. Donc c'est Peugeot en direct qui négocie. C'est le cas par exemple Peugeot a des ambassadeurs par exemple ils travaillent avec Lucas Pouille, avec Chardy, avec Del Potro, avec Ferrer

B : Avec Djokovic ?

A :
Euh… Par le passé.
… Ils ont signé mais c'est complètement indépendant de nous ici en parallèle des contrats. Tout comme les équipementiers. *Lacoste*… Mais c'est vraiment deux poches différentes.

B :
Du coup s'il récupèrent des images du tournoi il y a forcément des images de joueurs pendant le tournoi. Du coup comment ça se passe…

A :
Ils doivent faire un mélange d'images de joueurs pour qu'il n'y ait aucune association directe. Et,en revanche, s'ils ont un ambassadeur, on a le droit de leur mettre à disposition des images de ce joueur là. Ils nous confirment qu'ils ont un contrat avec lui et après ils peuvent l'utiliser.

B :
Et donc en relation partenariat. Vous vous avez un rôle avant le tournoi mais pendant le tournoi est ce qu'il y a un autre service qui gère l'accueil des clients ?

A :
Sur la cible partenariat. En fait moi dans mon équipe j'ai deux sous-équipes. J'ai une équipe commerciale qui négocie les contrats, qui démarche, qui fait les renouvellements etc. … Et j'ai l'équipe qui s'appelle activation et servicing et elle qui est en charge de la relation vraiment au quotidien avec les partenaires. On prend un cas d'école : on signe avec l'équipe BNP ; c'est le commercial qui a géré etc. … Et ensuite il passe la main à une personne de l'équipe activation et

servicing qui va devenir le contact au quotidien de BNP. Qui va s'occuper dès qu'ils ont une pub avec le logo Roland-Garros, leur fournir tous leurs billets, s'assurer qu'ils ont bien le cahier des charges pour la décoration de leur espace au Village ; pendant le tournoi être leur interlocuteur. Je schématise : j'ai une fuite dans mon espace est ce que tu peux venir voir ? Qui est-ce qu'il faut appeler ? J'ai un top VIP qui vient est ce que tu peux m'aider à l'accueillir ? Est ce que tu peux appeler Guy Forget, le président etc. … ?
Voilà, moi j'ai des gens dans mon équipe qui sont les interlocuteurs quotidiens pour tous les problèmes des partenaires. Dans le milieu du sponsoring ça s'appelle du servicing, de l'activation. L'intérêt de ça c'est qu'ils aient un point d'entrée, un interlocuteur privilégié quelque soit leur problématique. Et cette personne chez moi elle va faire le lien en interne avec les équipes concernées. C'est un métier où t'es beaucoup en chef de projet. C'est pas nous qui éditons les billets Tu parles à la billetterie qui nous éditent les billets. Mais en revanche la BNP ne parle qu'à Aurélie dans mon effectif. Ils parlent pas à la billetterie., ils parlent pas à… Il faut que eux ils aient vraiment la sensation d'avoir un traitement privilégié.

B : Oui le côté très premium encore une fois

A : Exactement et on estime que vu les montant qui sont en jeu, on ne peut pas leur dire débrouillez-vous. Vous parlez à untel, vous parlez à untel.

B : Et euh… et du coup en terme de service premium… de combien de places vous disposez pour négocier ?

A :
C'est très variable parce que là aussi c'est lié au montant. Mais, pour te donner des extrêmes, BNP reçoit jusqu'à mille invités par jour à Roland-Garros. Avec des traitements très différents. Ils peuvent les mettre en loge en bord de court, une loge qui a par exemple trente places ; ils peuvent les mettre un peu derrière où ils ont par exemple une centaine de places, ou des places sèches un peu plus haut. Donc il y a différents niveaux de traitements parce que eux ont des cibles différentes. Et à côté de ça tu peux avoir un partenaire beaucoup plus restreint qui va avoir trente places de loges par jour. Donc c'est très très variable en fonction des rangs et des enjeux.
Il y a des sociétés qui viennent pour s'associer à Roland-Garros pour l'image et qui n'ont pas autant besoin d'avoir…

B : de rencontrer des gens, de négocier…

A :
Voilà ! Donc tout ça. Moi mon travail c'est de construire des packages un peu à la carte. C'est pas un truc standard où je dis : vous signez pour tant et vous avez tant dedans ; point barre. C'est vraiment : vous ce qui vous importe c'est de pouvoir vendre des produits ; donc bah très bien Magnum vous vendez des glaces bah c'est plus important qu'avoir un espace au Village.
Donc on construit le package en fonction et on y met un prix en fonction.

B : J'ai peut-être mal exprimé ma question mais vous du coup en tant que partenaire… enfin service partenariat. Vous êtes prioritaire sur les autres pôles de billetterie parce que vous avez des invités de marque ou pas du tout ? Ou bien vous avez un nombre de places allouées…

A : Effectivement dans le quotas global on a un nombre de places allouées.L'enjeu c'est de trouver un équilibre entre les différents publics clairement de Roland-Garros, avec comme on le disait en préambule avec, du fait du poids financier, il y a un arbitrage qui va peut-être être fait en ma faveur. Mais si par exemple…. Je vais prendre l'exemple de l'équipe billetterie : il y a un quota pour le partenariat, un quota pour les licenciés, un quota pour les élus, un quota pour les ligue ; et tout ça doit s'arbitrer dans un environnement global où on tient compte des enjeux de chacun. Si a un moment on rencontre un problème sur le partenariat parce qu'il y a pas assez de place et bien peut-être que au-dessus nous ils diront : ok on vous en donne un petit peu plus. Mais c'est aussi au détriment de quelqu'un d'autre donc il faut trouver l'équilibre. Pour que chaque cible

B : … soit contentée

A : Exactement
B : Et donc qu'est ce qu'ils viennent rechercher. Quand vous offrez un service VIP, premium. C'est quelle recherche au niveau de l'ambiance ? C'est l'ambiance du court de Roland-Garros classique : je veux rencontrer Enrico Macias, qui était là avant ; je veux rencontrer Jean Dujardin…

A : Est ce que tu parles de mes clients ou des clients de mes clients ?

B : Les deux

A : Parce que moi mes client se sont les partenaires. Ceux que l'on appelle les invitants. Ceux qui vont inviter à Roland-Garros. Eux, ont des invités. Donc moi j'ai deux niveaux de clients et je parle pas forcément au client final. Un invité d'Engie il se peut que je ne le rencontre jamais parce qu'ils en reçoivent beaucoup pendant la quinzaine… voilà.
Ce que je peux te dire, moi, effectivement, ce que les partenaires recherchent c'est l'association à Roland-Garros, c'est son côté premium. Ils savent aujourd'hui que c'est un des événements qui permet de faire venir beaucoup de gens, et beaucoup de clients et beaucoup de personnes qui sont importantes pour leur business. Eux il y a forcément un enjeu business derrière.

B : comme conclure un contrat…

A :
Voilà c'est ça. ! Avec les limites aujourd'hui. C'est quelque chose de très régulé. De plus en plus régulé en France. Ce qu'on appelle toutes les règles de compliance ; avoir la possibilité d'inviter des gens avec qui tu es en business. Tout ce qui va être anti-corruption ; toutes les choses comme ça. Dans quelle mesure quand t'invites quelqu'un avec qui tu es business à un événement comme ça et bah c'est pas une manière de le corrompre, de filer des pots de vin… Donc voilà c'est assez compliqué ; ça devient quelque chose d'assez compliqué.

Néanmoins, pour les partenaires c'est toujours sur la base d'une relation business. Alors certains peuvent inviter de l'interne. Tu peux aussi faire la communication interne en disant bah j'invite des salariés. Mais ça a un coût… Souvent il y a un enjeu d'affaire derrière ; c'est-à-dire pour conclure le contrat, entretenir une relation avec un fournisseur etc. ;;; Et le client invité c'est aussi profiter d'un bon moment. L'intérêt de Roland-Garros c'est ça. Ce qui fait notre force c'est la qualité de l'accueil, la qualité de la restauration, la qualité des places, l'enjeu sportif, on a un grand Chelem hein, voir des matches de très bonne qualité etc. …

B : Les salariés qui sont invités… vous savez quelle proportion c'est ou pas du tout ?

A : ça reste assez mineur. Honnêtement je peux pas te dire de part mais on est vraiment sur quelque chose qui n'est pas prioritaire. Parce qu'il faut rentabiliser l'investissement. On va avoir du mal à dire que… Même si l'interne est une cible importante pour les entreprises

B: Il vient pas sur Roland Garros…

A : … Parce que ça coûte trop cher…

B : Peut-être plus sur le *Rolex Paris Master* où ce sont à peu près les mêmes partenaires il me semble…

A : On en a en commun ; on essaye d'en avoir en commun parce qu'on trouve ça assez cohérent. Mais comme c'est des événements qui ont des identités différentes, des valeurs différentes, on en a aussi qui sont assez distincts.

B : Et, le côté service premium, de luxe qu'il y a derrière, c'est quoi ? Des seaux à champagne comme on a dans les carrés VIP ailleurs ? C'est une restauration deux, trois étoiles ? Des chefs que vous faites venir spécialement pour le tournoi ?

A : C'est toute la qualité du parcours des clients qui viennent. Dès qu'ils arrivent dans le stade ils sont pris en charge avec des équipes qui ont été briefées, qui sont toutes habillées pareille, qui vous accueillent en vous disant bonjour, bienvenue à Roland-Garros. C'est ce qu'on appelle la RG attitude. Il y a des formations pour qu'au sein de tous nos personnels on est un certaine cohérence d'accueil. Pour que les équipes de sécurité qui vous fouillent, elles ne le fassent pas de manière trop intrusive. Tout ça c'est fait pour qu'on est vraiment une qualité de premier point de contact jusqu'au dernier point de contact des gens qui vont vous dire au revoir, en disant on espère vous revoir très rapidement. Après dans les invités VIP ça va être un accueil avec des hôtesses qui vous guide jusqu'à vos places, un concierge qui prend en compte euuuh…. Vous avez fait une tâche sur vos truc euh machin… Un accompagnement avec des voitures jusque chez vous…. La restauration… La décoration des espaces. Voilà, toutes ces choses ; les toilettes qui sont les plus qualitatives possibles qui sont nettoyées ; les espaces qui sont hyper propres. L'ambiance sonore...

B : Vous entendez quoi par là ?

A : Avoir une musique d'ambiance mais pas trop forte non plus.

B Dans les loges il y a des musiques d'ambiance ?

A: Pas sur le stade ou sur les courts mais dans les espaces où on mange. Donc c'est vraiment à chaque étape d'une parcours qu'on sente qu'on est hyper bien traité. On n'est jamais perd, on est très accompagné, on devance vos besoins avant que vous n'en ayez vraiment.

B : Par rapport aux autres tournois du grand Chelem, c'est comment ? Est ce que vous même vous avez un recul dessus ?

A : Euuuh… Chaque tournoi du grand Chelem est très différent… a ses propres valeurs, a son propre stade. Ce qu'on nous dit. Je peux plus te donner des retours de ce qu'on nous dit parce que c'est toujours un peu difficile de s'auto-juger et un peu prétentieux. On nous dit que ce qui nous démarque des autres tournois du grand chelem c'est la qualité de l'hospitalité. C'est qu'on est vraiment une référence mondiale sur la partie hospitalité. Parce que je pense que c'est aussi très très lié à notre culture. La gastronomie extrêmement forte en France, l'art de l'accueil, du moindre détail est très très fort. On va pas jouer sur les mêmes tableaux. Roland-Garros va jouer sur ça. Je pense que Wimbledon va jouer sur la tradition, les Américains vont jouer sur le gigantisme, les Australiens sur le divertissement…
On est concurrent sans être concurrent. C'est sûr que pour nous la nourriture ça va être essentielle parce que dans la culture française c'est essentiel. On va nous reconnaître sur ça et tant mieux. On va pas aller taper sur le terrain des autre. On fera jamais un concert sur le court central. Parce que je pense que c'est pas notre identité. Chacun ses atouts. Nous en tous cas clairement c'est la partie réceptif où on est, on est très très haut.

B : Donc ce que dise les champions à la fin des matches, en interview c'est vrai. Ils disent qu'ils sont bien accueillis mais c'est pas du langage de communication parce qu'il faut le dire.

A : Ouais, en plus on n'a pas beaucoup d'impact sur les joueurs parce que c'est leur métier ; et qu'on peut pas les contraindre à dire quoi que ce soit. Mais oui ils sont très chouchouté. Peut-être que les espaces à Roland-Garros sont moins grands parce qu'on est moins gigantiques. Mais en revanche on est attentifs au moindre détails, les équipes s'occupent d'eux ; ils les connaissent très bien. Une de nos forces sur Roland-Garros c'est Paris. Voilà, les joueurs aiment être à Paris. Tout comme dans le tourisme c'est exceptionnel.

B : En parlant de champion, est ce que leur présence, ou leur absence à un impact sur la négociation des contrats ?

A : Non, parce qu'aujourd'hui on ne peut pas garantir quoi que ce soit pour la partie sportive. Sportivement la valeur du tournoi est liée à ses joueurs et vous l'avez dans la partie négociation. Mais je dirais que Roland-Garros est au-dessus de ça aussi ça parce que c'est un grand chelem et que c'est la garantie d'un plateau sportif de qualité. C'est un peu différent pour le *Rolex Paris Master*. Pour te donner un exemple l'année 2018 qui a été une extrêmement belle édition parce qu'on a eu Nadal, Federer, Djokovic. Forcément ça nous aide commercialement parce que ça nous permet d'attirer l'attention sur le tournoi. L'année précédente avait été bien moins bonne en raison de beaucoup de défections. Et c'est vrai que commercialement c'est plus difficile quand c'est comme ça. Roland-Garros sort un peu de ces choses parce que c'est vraiment à part. C'est comme une coupe du monde de foot, c'est comme des JO, c'est comme un tournoi des 6 nations. On sait qu'aura de toutes façons les meilleurs.
Et on est obligé nous de décorréler ça de ça parce qu'on achète pas les joueurs.

B : Il n'y aucune question de *naming* possible pour le tournoi

A : Ouais, c'est ça. En tous cas je parle à court terme, à moyen terme

B : A 10-15 ans ?

A : Oui…. On ira pas dans ça. Parce que la marque Roland-Garros, le stade, c'est trop iconique. On pense être au-dessus de ça. Et c'est pas une question purement financière. On se trahirait de faire ça. Mais c'est différent comme par exemple au niveau du *Rolex Paris Master*.

B : On ne pourrait même pas l'imaginer au niveau des tribunes ? Au niveau des courts ?

A : Non même pas. Enfin en tous cas on en discute. Est ce que c'est quelque chose qu'on aimerait faire… Mais c'est vrai qu'on a vraiment pris la dimension historique qui nous semble beaucoup plus forte. Il est pas prévu en tous cas qu'on y vienne.

B : On a à peu près fini pour les questions concernant votre activité. A part au niveau des VIP. Mais j'imagine que ce n'est pas vous qui gérez les VIP du tout. A savoir les invitations, qui vient, qui est invité par les partenaires.

A : Exactement. Nous on sait pas du tout qui ils invitent. On leur demande un listing pour des question de sécurité mais on a aucun regard sur ça. Mais là c'est vraiment les partenaires ou les sociétés qui invitent ; qui font leurs propres invitations directement. Avec les différents enjeux que je mentionnais plus haut.

B : Ah si une dernière question sur ces sujets. Vous avez déjà eu des « crises » à gérer ? Des caprices de personne dans les tribunes ? Ou bien c'est toujours compris dans le service ? Parce que le parcours est tellement beau et bien fait qu'il n'y a jamais de caprice ou alors vous touchez souvent à la folie des grandeurs.

A : Non, je pense qu'il y en a. Alors le filtre c'est que comme je disait toujours ce double niveau. C'est le partenaire qui invite. Alors la société qui invite va gérer. J'ai un exemple à te donner sans citer quoi que ce soit. J'ai mon interlocutrice à la BNP Paribas qui me dit qu'elle a client qui est très compliqué qui vient chaque année, qui veut avoir sa place, et si quelqu'un veut s'asseoir sur sa place il dit : « C'est ma place ! ». Mais c'est pas le cas. Et elle le gère en disant : « Monsieur, c'est pas le cas ». Et en général quand il y a des cas comme ça soit ça escalade et ça dégénère en problème de sécurité. Soit voilà on mesure et on échange et on prend la place d'à côté. Les gens sont quand même globalement très reconnaissant d'être invité à Roland-Garros ; de passer une journée qui est excellente, où tout leur est offert.

B : Et donc, quant à vous. En tant que public. Est ce que vous êtes originaires d'une famille de tennismen ? Est-ce que vous pratiquez le tennis vous-même ou bien vous arrivez là parce qu'il y a une opportunité et que vous profitez des places ?

A : Alors c'est un peu des deux. Moi je suis une ancienne joueuse. Sans avoir jouer été professionnel j'ai fait un sport étude tennis donc j'ai vraiment beaucoup joué au tennis. C'est mon sport de prédilection ; c'est mon sport de cœur. Donc j'adore Roland-Garros. J'ai été spectatrice très souvent avant de travailler dans cet univers. Après j'ai fait des études dans le marketing sportif. J'ai commencé dans une agence de marketing sportif dans laquelle j'ai travaillé dans le rugby, puis dans le tennis, ensuite, j'ai travaillé au PSG. Et ensuite j'ai été embauché par la FFT.

Donc moi mon parcours c'est un parcours de sport parce que je suis très intéressée par l'univers sportif et par le sponsoring. Et je suis arrivée à la Fédération très contente parce que c'est en plus mon sport de cœur. Ça mêle et un intérêt personnel et une formation professionnelle

B : ça fait combien de temps que vous bosser ici du coup ?

A : ça fait bientôt trois ans.

B : Et, vous allez à Roland-Garros depuis quand alors ? Depuis petite parce que vous êtes parisienne ou bien…

A : Non, non ! Comme je suis de la région parisienne et que je jouais au tennis… Je crois que mon premier Roland-Garros j'y suis allée en 1993 qui sans trahir mon âge j'avais 10 ans. Je suis allée très très souvent à Roland-Garros.

B : Et donc quel souvenir vous gardez de Roland-Garros ?

A : Forcément des souvenirs de match. Parce que quand on aime le tennis c'est forcément des souvenirs de matchs. Alors moi je me souviens d'un match sur le court n°1. Qui est un court que j'aime beaucoup. Et à titre personnel je serai très triste quand il va être détruit… Ouais, il va être détruit après le tournoi. C'était un match exceptionnel entre Gabriela Sabatini et Marie-Joe Fernandez qui avait été un match à gros rebondissements. Je me souviens de ça parce que c'était un match en fin de journée et qu'on croyait quitter le stade assez rapidement et en fait on reste longtemps, jusqu'à ce que la nuit arrive. J'étais petite, j'étais assez jeune et ça m'est resté.

B : Et du coup, est ce que vous faites du court n°1 votre court préféré ?

A : C'est très personnel. Parce qu'il a une ambiance très particulière. Il est très en rond, il ressemble un peu à une arène; j'ai jamais fait de corrida mais arène. Et qui fait qu'il y a une ambiance aussi un peu plus chaude que sur les grands. Mais je suis un peu embêtée pour répondre à votre question parce que j'aime bien le Central, le Philippe Chatrier parce que c'est le court de la finale, le court où il y les gros matchs. J'adore le court n°2 parce que c'est un court où on pouvait être tout prêt des joueurs, voir des matchs incroyables parce que c'est un court important tout en étant tout prêt. J'adore le nouveau court 14 qu'on a construit.

B : Le Simone Mathieu ?

A : Non, le 14 on l'a ouvert l'année dernière et c'est un court couvert, au fond du stade. Le Simone Mathieu on l'inaugure cette année. J'attends de le voir pour t'en dire plus. C'est un peu dur. J'aime tous les courts.

B : C'est plus l'ambiance de Roland-Garros qui est vraiment appréciable en fait ? Parce qu'en plus la période de l'année ?

A : Exactement, elle est bonne pour tout le monde. Le printemps, les beaux jours. Les fins des cours quand on était étudiants.

B : Et du coup est ce que vous êtes venues au tennis par la famille ou bien par d'autres moyens ?

A : Ouais, par la famille.

B : Ok, et est ce que vous avez déjà ressentie une forme de hiérarchie sociale dans les tribunes ? Des gens un peu plus riches à certains endroits.

A : Y a peut-être mais franchement ça m'a jamais trop marqué. Parce que je suis issue d'un milieu plutôt bourgeois donc je suis une cible qui est assez appétente avec le tennis ; ou du moins qui l'était. Et que le tennis est plutôt un sport qui cible une catégorie socio-professionnel assez aisée, avec un niveau de vie assez élevé. Voilà ça empêche pas aujourd'hui d'avoir des pratiquants qui sont issus de milieu beaucoup plus modestes. D'avoir pleins d'actions caritatives etc. …

B : Même réponse que votre vice-présidente du coup...Et ah oui comment vous décririez l'atmosphère autour du tournoi ?

A : Je crois qu'il y a vraiment le côté printanier qui revient. Le côté extérieur, *outdoor*, comme disent les Américains. Voilà, tout ce joue dehors. Les fins de journées où il fait beau. La ferveur du public tout en ayant ce côté très respectueux du jeu. Ce que j'aime aussi moi, c'est pas que ce qu'il se passe sur le court mais aussi ce qui se passe en dehors. Les allées, toute l'ambiance, les boutiques. C'est cette ambiance globale.

B : De ballade ? De promenade ?

A : Ouais. Quelque chose que j'attends pas mal. Et je peux plus l'imaginer plutôt qu'en parler au passé. C'est aussi ce qui va se dégager des serres. De la nouvelle ambiance avec les nouveaux courts. Le fait qu'on investisse les serres d'Auteuil. Ce côté plus floral, plus végétal. J'espère que ça va donner un côté un peu plus vert. Un peu plus poumon de la ville.

B : On a presque fini… Ah si je sais. Vous avez un chouchou ou pas ? En tant que joueur ?

A : Alors euh… j'ai eu un chouchou qui était Pete Sampras. Pendant longtemps quand je jouais au tennis mais aujourd'hui, c'est pas un chouchou mais je pense que le maître absolu du tennis c'est Roger Federer. Aucune possibilité d'être en désaccord avec moi..

B : Et ma dernière question. Et vous en tant que femme ça m'intéresse d'autant plus. Le double et le simple féminin sont très mal considérés. Comment vous l'expliqueriez ?

A : Je… déjà ça me désole un peu. Parce que dans une précédente vie je me suis occupée de *l'Open GdF Suez* qui est un tournoi féminin exclusivement. Et c'est vrai que j'avais des difficultés à avoir de l'audience etc. C'est assez frustrant alors que ce sont des athlètes qui méritent autant d'être reconnues que les joueurs.
Et à côté de ça à titre personnel. C'est vrai, à titre personnel, que le spectacle sportif est plus…

B : Moins intéressant ?

A : Moins intéressant parfois que les garçons. C'est vrai qu'un match de filles peut être plus soporifique que les garçons. La WTA fait un excellent travail pour essayer de mettre en avant le tennis féminin. Je pense que c'est aussi culturel. Quand on voit aussi au niveau de l'État la volonté de mettre en avant le sport féminin dans les médias. Peut-être véhiculé autre chose que que le sport sur le court. Peut-être qu'il y a d'autres choses à montrer qui fait que ça va créer un intérêt. Et on le voit avec des joueuses de tennis comme Maria Sharapova, Serena Williams. Elle rayonnent au-delà du tennis. Et peut-être que c'est ça qu'il faut arriver à faire. Pour qu'on arrive à recréer de l'intérêt et qu'on puisse s'intéresser à ce sport pour autre chose que ce qu'il se passe sur le court.

Honnêtement j'ai pas les clefs du jeu. Est-ce qu'il faut créer un format un peu plus dynamique chez les jeunes femmes pour que ça crée un peu plus d'intérêts ? Est-ce qu'il faut un peu révolutionner le tennis féminin? Je sais pas, en tous cas ça me désole… On a un avantage c'est que globalement nos journée à Roland-Garros c'est et les hommes et les femmes. Mais s'ils le disent

pas certains publics viennent pour voir les hommes et restent pour voir les femmes puisqu'elles sont là. Mais tant mieux. C'est un peu plus difficile sur la journée du jeudi de la semaine et là il y a que les dames.

B : et du coup vous avez plus de mal à remplir ?

A : Ouais

B : Ah vraiment ?

A : Ouais…. Parce qu'il y a le côté…. C'est pas tant voir des femmes… C'est plus le risque que ça puisse être expéditif et que je peux voir deux heures de match. u et ça y est c'est fini.

B : Même les partenaires vous prennent moins de ces journées là ?

A : Nan ça va, globalement ça va. Et puis ils arrivent à traiter du coup d'autres cibles qui vont être plus attentives ou se dire que ce jour là c'est la journée de la femme et donc qu'on invite que les femmes. C'est des options marketings qui peuvent être intéressantes.

Il faut peut-être apporter une révolution dans le jeu pour que ça devienne plus intéressant…

B : Et le match en cinq sets pour les filles ?

A : Pfff…. Je sais pas… Moi je verrais, alors c'est vraiment très personnel, je verrais plus des choses plus dynamiques avec des versions un peu plus courtes, plus spectaculaires. C'est-à-dire que c'est un set avec un super *tie break*. Ça permet de dynamiser un peu le format.

B : Et le double ? Est ce que vous arrivez à traiter avec vos partenaires pour le double ?

A : Il est un peu maltraité en effet mais honnêtement je trouve qu'il est en train de prendre ses lettres de noblesse. Herbert-Mahut par exemple… Kristina Mladenovic qui cartonne en double. Il y a deux ans on a eu Kiki et Caroline Garcia qui ont été en finale du double dame, qui l'ont remporté. Ça a créé énormément d'émulation. Alors souvent les gens oublient le double dans les tournois parce que c'est secondaire par rapport au tableau de simple. Mais dans la réalité quand vous venez à Roland-Garros vous voyez du double, du simple, des juniors, du tennis en fauteuil. C'est toutes ces

disciplines associées qui sont un peu moins mise en avant que le simple. A regarder pourtant c’est génial. C’est juste que marketinguement parlant on met moins en avant ces disciplines.

B : C’est aussi la presse hein. Il y a des années, *L’Équipe* ne traite pas du tout du double.

A : Tout comme ils vous parlent pas beaucoup des juniors. Toutes les catégories associées sont moins traitées parce que c’est comme tout. Dans le foot la ligue 1 fait plus parler que la ligue 2. Il ya le côté popularité ; célébrité. Mais c’est en train de changer progressivement parce que les célébrités s’y mettent, les grands joueurs s’y mettent, les Français s’y mettent.

Retranscription entretien Mathieu Bosquet

A = Matthieu Bosquet

B = Moi, Basile Dion

B = C’est quoi le rôle de la billetterie exactement ? Vous gérez quoi à part les billets ?

A = Ouais, le billet c’est un titre d’accès, un moyen d’accéder euh au stade. Nous ce qu’on vend.. on essaye de pas vendre qu’un billet. On essaye de vendre une expérience.
Parce que finalement c’est le début de l’histoire mais il y a toute une journée après. La billetterie en fait sa vocation c’est de rassembler sur un même endroit, dans un même stade, des personnes qui viennent de différents horizons.

B = Donc c’est l’accès au stade que vous vendez ou bien vous vendez d’autres prestations comme l’accès aux restaurants ou d’autres choses comme ça ?

A = On fait des offres de billetterie. Donc on peut avoir de la restauration intégrée à une offre. Après on vend aussi sur le site des menus de restauration. Mais après on ne vend pas de restauration au-delà des billets.

B = Ok, d’accord, merci beaucoup.

A = Bien qu’on puisse faire des commandes sur l’appli. C’est une application que l’on peut consulter soit en mode spectateur soit en mode téléspectateur… enfin ce que nous on appelle audience. C’est les gens qui ne sont pas sur le stade mais qui ont quand même envie de faire l’expérience Roland-Garros.

B= Une question qui m’intéresse tout particulièrement. Est-ce que vous avez des archives, des statistiques pour la billetterie ou ce genre de choses ?

A = Ouais, on en a, mais par contre, de là à les partager. On a vocation à communiquer sur le nombre de spectateurs chaque année. Mais par contre je peux pas vous filer les statistiques de à quelle heure les gens rentrent ; à quelle heure les gens sortent etc.. …

B= Et la billetterie, vous, vous représentez combien au sein du budget global de la fédération ?

A = La Fédération son budget dépend à 85 % de Roland Garros. Et sur le budget global la billetterie c'est 17 %. En fait ça ça donne un bon étalon pour connaître la taille de l'événement. Plus votre événement repose sur la billetterie et plus il est réduit. Plus il a une forte

B= C'est 17 % du budget de Roland-Garros ?

A = Non de la Fédération. Pour Roland on doit être à un peu plus de 20 % un truc comme ça.

B = Et vous, en tant que billetterie vous avez quel regard sur le public ? Est ce que ce sont uniquement des clients ? Est ce que vous cherchez à les démarcher ? Ou bien est ce que c'est des gens qui vous démarchent. ?

A= Déjà les clients c'est très vague. On n'a pas qu'un seul client. On a plein de clients. Des clients, ce que nous on appelle le grand public, on a des licenciés, on a des présidents de clubs. En fait la billetterie va servir une multitude de populations différentes. On va servir les arbitres, on va servir les joueurs ou les joueuses de l'équipe de France, on va servir de l'interne…. On va vraiment servir une multitude de population, de cibles différentes.

Après il y a les populations d'entreprises, de comité d'entreprise. On travail aussi avec des agences officielles. Des clients il y en a une multitude. Sur l'aspect grand public nous distingue en gros les présidents de club, les licenciés, le grand public, et le grand public premium. Il y a quatre grands segments…

Et ensuite, on fait attention aussi aux profils de nos clients. On suit leur profil. 70 % du public de Roland-Garros c'est des Français. Il y a 30 % d'étrangers. Parmi ces 30 % d'étrangers il y a 16 % d'Américains. Ensuite on a la GB et après on a les pays frontaliers Belgique, Suisse.

B= Et au-delà du grand public comment vous répartissez les différents tickets ? C'est quoi, 50 % pour le grand public et 50 % pour les entreprises ? Comment cet arbitrage là est-il fait ?

A = Il y a un arbitrage qui est fait en fonction de l'intensité de la demande. Ça c'est un premier critère. Euuuh. Après il y a un autre domaine qui rentre en ligne de compte, c'est la capacité qu'il y a dans les espaces de réception. Ça ça va concerner toutes les cibles, toutes les offres, auxquels on va proposer une billetterie mais aussi des prestations associées : l'accès à un espace privilégié, de la restauration (avec différents types de restauration possible) ; après il peut y avoir un parking, il peut y avoir une entrée privative. C'est un peu le parcours VIP si vous voulez.

B= et donc il y a pas d'arbitrage entre le grand public et les partenariats.

A= Si, une nouvelle fois ça va dépendre de l'intensité de la demande. Parce que une nouvelle fois ça va dépendre des revenus que ça génère.
On distingue en gros la billetterie simple d'une billetterie packagé. Quand vous achetez une offre en package euuh… globalement vous générez entre quatre et cinq fois plus de revenu que si vous vendiez une place simple. Donc cet arbitrage là il guide aussi, il drive aussi….
Ce qui est important c'est aussi qu'il y ait du public dans le stade, qu'il y ait des licenciés qui soient récompensés, mais on est aussi là pour générer des revenus pour financer le tennis en France.

B = et du coup, concernant les licenciés, vous avez combien de places une fois que l'arbitrage est fait ?

A= Je peux pas les donner ces informations là. On communique pas dessus. Il y a plus de place qui sont attribuées pour le grand public que pour les licenciés. C'est aussi parce que potentiellement le grand public c'est la terre entière et 60M de Français versus 2 ou 3M de licenciés. Donc il y a cet arbitrage là qui est fait. Après si je vous donne des ordres de grandeur…. En gros on pourrait dire qu'il y a un quart de b2b

B= c'est-à-dire ?

A= b2b ou premium. C'est-à-dire billetterie packagée. Après on a un quart pour les licenciés et la moitié sur le grand public.

B= Et du coup pourquoi vous ne communiquez pas dessus. Parce que c’est intéressant aussi.

A = Bah parce qu’on est sur un marché pénurique où i y a plus de demandes que d’offres. Ça reviendrait à dire que…. C’est un frein parce que c’est dommage d’être en rupture de stock. Mais c’est aussi une force. Ça nous permet aussi de gérer notre activité du tournoi.

B = Vous cachez votre jeu en quelques sortes ?

A = Ce qui compte c’est de jamais…. Ce qu’il ne faut pas, pour rester attractif… En fait si vous mettez tous vos billets à disposition pour une personne ; cette personne-ci vous allez pouvoir la satisfaire pleinement. Mais, elle n’aura pas forcément le sentiment d’être extrêmement privilégiée parce que toutes les personnes comme elles ont pu avoir des places. En revanche à côté vous allez faire que des frustrés parce que vous aurez donné toutes vos places à une population bien identifiée. En fait là -dessus il y a un jeu ; enfin une mécanique qui consiste à monitorer le volume de billet qu’on va mettre à disposition en tenant compte de l’intensité qu’on a en face. On va faire attention à ne pas créer trop de frustration. On est tout de même sur un marché pénurique et ça sera moins le cas demain. Parce que… en 2021 on aura des sessions de soirée donc un volume de billet plus important. De nouveau ça va changer aussi l’approche.

B = en fait vous créez le besoin dans différentes parcelles de la population pour générer la frustration après ?

A = Exactement. En fait il y a un principe de segmentation des cibles qui permet d’optimiser les revenus.

B = Donc quand vous me parlez de cibles. Vous ciblez quelles catégories de la population ? Les licenciés ? Mais quelles catégories socio-professionnelles ? Des gens avec des moyens ? Des gens avec moins de moyens ?

A = Nous on…. On raisonne pas en termes de pouvoirs d’achat. Tout simplement parce que quand on prospecte on ne sait pas si une personne a beaucoup de revenus ou pas. On ne le saura qu’une fois qu’elle a acheté un billet. Parce qu’une fois qu’elle achète un billet premium on peut se douter qu’elle a plus de moyens que quelqu’un qui achète un billet en court annexe….

C’est pas plus de moyen mais c’est une volonté de payer pour Roland Garros qui est plus forte.
Ensuite, nous, sur la gamme de prix., nous ce qu’on essaye de faire, c’est qu’on a un événement premium. Parce que c’est du tennis, parce que c’est la marque Roland-Garros, c’est le plus grand tournoi de tennis au monde sur terre battue, euuuh... y a un univers Roland-Garros… c’est assez codifié.

Malgré tout on est aussi un événement euuh... populaire au sens d’un événement de masse. Il y a 480 000 personnes qui sont venues à Roland-Garros l’année dernière. Il y a de la masse. L’intérêt c’est aussi d’avoir des prix qui soient, qui puissent nous permettre de cibler tout le monde. Les billets courts annexe la première semaine ça coûte 32€ et a deuxième semaine ça coûte 25€. Un billet en catégorie 3 sir le cour Philippe Chatrier ça coûte 55€ le premier prix. En revanche, en catégorie une, le jour de la finale, c’est 250€ et si vous achetez de la billetterie packagée ça démarre à 280€ et ça peut jusqu’à 2000€.

Voilà ; il y a cette profondeur de gamme là. Mais c’est aussi parce que ça corresponde, c’est aussi parce qu’il, y a une appétence, qu’il y a des gens qui ont envie de consommer différent l’événement.

B= et du coup au niveau de la finale. Vos billets partent en combien de temps ?

A = C’est 45 minutes.

B = Hommes comme femmes ?

A = Non ! Non non, non pas du tout. Il y malheureusement, pour le coup, il y a une très forte disparité sur l’attractivité entre les finales messieurs et les femme. De la même manière entre les demies-finales messieurs et les demies-finales dames. Aujourd’hui c’est structurel, c’est lié au fait qu’en ce moment le tennis féminin est moins attractif que le tennis masculin, qui atteint des sommets. C’est conjoncturel plus que structurel….
Bref, en ce moment c’est le cas mais à l’époque de Mauresmo, Hénin, voilà, les femmes avaient une belle part.

B= et vous dans votre gestion des femmes, des doubles, du tennis-fauteuil, comme ça se passe au niveau de la billetterie. Comment est-ce que vous présentez ces choses là ?

A = le tennis là où c’est très particulier c’est que contrairement à tous les événements sportifs vous avez un stade dans le stade. On est autant un stade de foot ou de rugby qu’un parce d’attraction. Déjà vous allez passer longtemps dans le stade, vous allez passer entre 6h et 8h. Vous allez passer une journée. En plus de ça vous allez bouger dans le stade. Vous allez pas tout le temps rester à votre place. Donc là dessus vous vous rapprochez vraiment d’un parc d’attraction. Et en plus, parfois, vous avez les grandes affiches au cours desquelles vous redevenez stade.
J’en ai oublié la question initiale…

B= C’était comme vous gérez les femmes et les s notamment dans le stade.

A = A part le fait que les gens puissent naviguer en fait c’est perçu comme un plus… permet de donner de la liberté aux gens qui ont un billet. On a trois courts principaux où la billetterie est placée et bien je n’a pas juste accès à ma place où le billet est placé mais j’ai accès à tout une liberté. Et je peux aller aussi découvrir le tennis en fauteuil parce que c’est assez bluffant. On a des gens qui servent assez forts alors qu’ils sont assis… euuhh… ouais on peut aller voir du double qu’on ne voit pas nécessairement à la télévision.
C’est plus une liberté, un complément. Qu’un point de communication sur lequel on va marketer pour pouvoir vendre des billets. Aujourd’hui pour vendre on va communiquer fortement sur les qualifications, sur le trophée des légendes…. Les légendes qui reviennent à Roland-Garros. Eux c’est de la billetterie annexe. Donc quand vous avez la billetterie annexe vous pouvez voir du double, du double mixte, du tennis junior, du tennis en fauteuil. Ce qui est compliqué c’est de communiquer sur trop de choses on a donc pris le choix de communiquer sur le plus fort : le trophée des légendes. Il y a ça mais il n’y a pas que ça autour.
On communique aussi sur *Tous en finale*. Ça c’est les deux derniers jours où vous pouvez suivre la finale sur écran géant. Où vous avez la possibilité de voir la finale sur écran géant. On communique parce que ça parle aux gens, ils comprennent, mais en réalité ça permet aussi de voir le trophée des légendes, du double et les juniors. En réalité on choisit un prisme précis qui soit plus lisible pour les clients

B = Du coup tous en finale ça veut dire … en fait… vous payez les 25€ d’annexe et vous accès à l’écran géant ?

A = Ouais, vous avez accès à l'écran géant, à tous les courts annexes, et à tout le stade en fait sauf au court Philippe Chatrier.
… Et quand vous avez acheté un billet sur le Chatrier ou sur les courts numérotés vous avez accès à votre court plus à tout le stade sauf aux deux autres courts qui sont numérotés.

B= Et n'importe quel jour de la semaine pour cela ?

A= N'importe quel jour de la semaine. C'est une règle…

B= Pareil pour le Lenglen et du coup c'est le numéro 1 ou le Simone Mathieu

A = Le Simone Mathieu devient le troisième court numéroté de Roland-Garros. Le n°1 il sera accessible en billetterie annexe parce qu'il est non-numéroté. Avec un billet pour le Simone Mathieu je pourrai aller partout sauf sur le Chatrier et le Lenglen. Même logique pour le Lenglen…

B = Ok d'accord, et dans le cadre du marché pénurique que vous évoquiez précédemment, comment vous gérez le marché noir, vous en tant que billetterie. (C'est un sujet que j'ai pas mal rencontré dans mes lectures et mes archives.

A = Déjà ; on a été le premier événement sportif en France à passer au E-billet nominatif. Donc c'est comme quand vous prenez l'avion on vous demande d'inscrire votre nom et prénom non seulement de l'acheteur mais aussi du bénéficiaire.Et chaque personne ensuite présente sa pièce d'identité et il y a un contrôle qui est effectué.

B= C'est réellement effectif ça. Parce que, pour le coup, j'ai été au Racing il y a deux semaines avec le même principe, et aucune pièce d'identité n'a été demandé.

A = Nous on le fait à toutes les portes et à toutes les heures de la journée. C'est quelque chose qui était assez difficile au début. Parce que les consommateurs n'avaient pas nécessairement l'habitude de ce système là. On a démarré en 2009 et ça s'est généralisé à partir de 2011.

B = Comment ça généralisé ?

A = c’est-à-dire qu’on faisait 300 000 billets sur les 450 000 en nominatif. Donc ça c’est le premier moyen par rapport à la revente illicite. Deuxième moyen, il n’y a plus de billet qui se baladent car tout se trouve sur une plateforme digitalisée. Donc maintenant on travaille avec des outils qui nous permettent d’identifier… Donc c’est assez simple on utilise plusieurs sources de données qui permettent… Il y a certains critères qui sont déterminés et par un principe de croisement de bases de donner un score de suspicion de chacune des commandes. Et en fonction de ce score on peut aller plus précisément la commande et vérifier si elle est valable ou non. Si elle est destinée à des gens honnêtes ou bien passée à but frauduleux ou bien illicites.

B = Quand vous dites un score….C’est un nombre de billet commandés ? Par exemple quelqu’un qui commande 40 billets d’un coup. Ça va vous mettre la puce à l’oreille et vous allez chercher chez cette personne là ? Ou c’est sur des montants

A = Il y a énormément de critères qui rentrent en compte. Les billets de la finale sont les billets les plus prisés donc généralement euh… cela c’est ceux qui vont être le plus soumis à de l’achat pour des reventes illicites…. Vous allez avoir une multitude de critères : la création de votre compte, est ce que vous êtes déjà venu au stade, quelle est la nationalité de votre compte, est ce qu’elle est cohérente avec l’origine de votre carte bancaire ? Si vous avec une CB américaine avec un compte français ça peut paraître étonnant… Ensuite niveau bénéficiaire ça peut paraître étonnant. Après il y a tout un système où on s’appuie sur des éléments tangibles. On va également fonctionner par aberration statistiques.

B= Du coup c’est plusieurs personnes ? C’est une seule personne ?

A= Il y a une personne qui est dédiée à la lutte anti-fraude chez nous.

B= Et internet à changer quoi à part la lutte anti-fraude chez vous ?

A = Billetterie nominative. Il faut que les personnes arrivent avec un billet à leur nom. Sachant que nous la veille, à 23h59 on ne peut plus changer le nom d’un bénéficiaire. Ce qui veut dire que vous ne pouvez plus vendre votre billet sur le stade le jour même. On a donc rendu la fraude beaucoup moins accessible. Il y aussi le fait que ce ne soit plus un vrai billet mais un billet papier ; ça donne moins confiance à un nouvel acheteur qu’un billet thermique où là on se dit que c’est un vrai billet. Le nouvel acheteur a plus d’éléments de méfiance qu’auparavant et en plus on a le contrôle de

l’identité à la porte. Plus tous les contrôles qu’ont fait au préalables par rapport à la lutte anti-fraude.

B = J’ai dû mal poser ma question. C’était plutôt qu’est ce qu’a changé internet globalement à part la lutte anti-fraude.

A =La désintermédiation

B= C’est-à-dire ?

A = C’est-à-dire que c’est désormais la FFT qui vend en direct à tous les utilisateurs. Avant on pouvait s’appuyer sur les ligues, sur les clubs.

B = En fait vous avez repris en main votre billetterie ?

A = Ouais, ça va beaucoup plus vite du coup. Et une nouvelle fois internet a permis de faire des e-billets.

B = J’ai une question qui est plus personnelle. Depuis quand vous êtes employé ici et quel recul vous avez sur toute la billetterie et ces choses là ?

A = Moi je suis arrivé à la FFT en 2011. J’ai commencé plutôt sur la partie entreprise. Donc B2B, marketing, j’ai mis en place un CRM pour les entreprises. Ensuite, j’ai pris la responsabilité de la billetterie à partir du tournoi 2015.

B = Et du coup est ce que vous avez constaté une évolution entre 2011 et 2019….Sur les façons de faire de la fédération par rapport au public ?

A = Et bah déjà les modifications du site en lui-même ; qui est de plus en plus performant. Il l’est toujours pas assez parce qu’on aimerait réduire le temps d’attente pour proposer une meilleur expérience. Et c’est un challenge qui est malgré tout difficile parce qu’on vende la billetterie… Contrairement à un concert où vous vendez une fosse qui est de la billetterie qui est dégréffée. Là on vend de la billetterie qui est placé avec des gens qui ont des appétences surtout pour les mêmes

journées, pour les mêmes courts, pour les mêmes catégories. Il y a beaucoup, nous ce qu'on appelle des appels. On veut être plus performant dans ce domaine là.
J'avais une *slide* qui résumait assez bien l'évolution….

En gros on est passé d'être simplement vendeur de billet, ça c'était avant 2009-2011. Enfin avant 2009. Depuis 2009-2010,-2012 on est passé à la digitalisation de la vente en ligne. Ensuite on est passé à l'optimisation des revenus. C'est-à-dire qu'on a changé notre approche par rapport aux prix où on a… si vous voulez avant il y avait une profondeur de gamme qui était très faible et on l'a largement étendu. Notamment en tenant compte de la différence entre les jours pour tenir compte des différences d'attractivité ; en tenant compte de la différence entre les courts et entre les catégories. Et on a ensuite rajouté une période de last minute. Plus le développement des offres premiums également.

Et il y a une autre partie qui est les services où on a commencé à vendre en plus des parkings, des services additionnels : des duos de serviettes, des menus, de la restaurations, des bons d'achats pour... Le service toujours en internalisant le service de revente. Et là-dessus nous, notre politique, c'est de s'engager… On sait qu'on demande aux spectateurs d'acheter des billets assez tôt en amont de l'événement et…. Parce que nous on a aussi besoin, on peut pas vendre 450 000 billets en 15 jours. Il se trouve qu'aujourd'hui on démarre même les ventes assez tard par rapport à cet objectif. Toujours est-il est qu'aujourd'hui un licencié… demain un grand public… Le grand public il va acheter son billet le 20/03. Le public c'est un être humain, dans ce laps de temps peut-être qu'il va avoir finalement un imprévu. Soit il revend son bille à un ami. Soit il peut le remettre en vent sur le site. Et dans ce cas là il va récupérer l'intégralité de sa mise… Il y a pleins d'approches différentes et de politiques différentes mais nous sur le marché secondaire, il y a des acteurs qui choisissent une politique de prix libre. Donc c'est le revendeur qui choisit son prix. Mais nous, c'est pas dans notre ADN, on est une fédération, on a envie qu'il y ait une visibilité maximum. On vend un service et on n'est pas là pour boursicoter sur les places. C'est pour ça que du coup on a encadré le prix et il n'y a pas le choix de choisir autre chose que ce prix.

B = Quand vous parliez de largeur de gamme… Avant c'était quoi ? Quel était l'ordre de prix pour rentrer sur Roland-Garros ?

A = Et bien on a toujours eu un prix d'entrée… Alors là j'ai pas mes classiques avec moi… On a toujours fait en sorte que les annexes restent attractifs. Là 32€ pour voir les annexes sur la première semaine. Ça a été moins cher par le passé.Mais globalement ça a pas augmenté énormément. En

revanche ce qui a beaucoup augmenté c'est les meilleurs jours sur les meilleurs catégories. Ça on les a fortement augmenté

B = Et sur toutes les zones du stade ? Dans les plus mauvaises places comme dans les meilleurs ?

A = Non, il y a une différence d'augmentation entre la catégorie 1 et la catégorie 2 ou de la catégorie 3. C'est tout le principe de creuser les écarts entre les différentes gammes de prix.

B = Donc, en résumé, vous avez eu plus tendance à augmenter la catégorie 1 ?

A = Voilà

B = Et à maintenir les autres ?

A = Oui

B = Et c'est donc toujours dans la logique de cibler les publics ?

A = On va proposer. Et une nouvelle fois toujours rester un événement populaire et permettre à des gens de venir à Roland-Garros. Et à la fois de développer les revenus en proposant des billets pour ceux qui ont une volonté de payer plus forte.

B = Et, au niveau de l'organisation, est ce que vous en tant que billetterie vous avez un mot à dire sur l'organisation des matchs et sur la présence des joueurs au jour par jour ?

A = Jusqu'à présent non. C'était très lié au sport. Avec toutes les contraintes liées à un point de vue très sportif. Équité des joueurs etc. … ça c'est toujours valable mais dorénavant on va tenir compte et ça va de plus en plus être le cas à l'avenir. On tient aussi compte des médias, on tient compte aussi et demain, c'est-à-dire qu'aujourd'hui il y a quelque chose qui se faisait de façon très naturelle.

Si David Goffin jouait on savait qu'on allait avoir beaucoup de Belges on va donc éviter de le mettre sur un tout petit annexe parce qu'ils vont tous vouloir le voir. Il va donc nous falloir un grand court annexe. Il y a une démarche qui est enclenchée pour automatiser ce process. C'est-à-

dire de tenir compte de la population présente sur place qui sera valorisée comme un critère… On pourra quand même jamais faire jouer Nadal deux jours de suite pour faire plaisir au grand public.

B = Et c'était vraiment quelque chose qui n'était pas pris en considération avant parce que ça me paraissait être l'une des clefs d'organisation d'un tournoi. Avec 3-4 superstar et bien il faut mieux faire jouer ces joueurs sur ces jours différents comme ça on a toujours du monde et tout le monde vient.

A = ça je dirais que c'est la manière dont est organisé le tournoi. Parce que ces règles là ont été déterminées indépendamment des ventes pour le grand public. De tous temps on a dit qu'il y aurait un jour de match, un jour de repos ; un jour de match, un jour de repos. Et qu'on allait faire un tableau qui se divise en deux parties avec une partie haute et une partie basse avec une règle d'alternance. En haut vous avez le meilleur joueur. En bas vous avez le deuxième meilleur.

Là-dessus il y a assez peu de…. Même quand on a décidé de changer les têtes de série et de passer de 16 à 32. C'est une décision qui a été prise axé joueur et non spectateur. Et peut-être qu'on va repasser de 32 à 16. Et là c'est davantage pris en compte pour bénéficier de matchs très attractifs dès le premier tour. En fait on bascule vraiment dans la partie attente spectateur. Et dans la partie services les attentes sont de plus en plus prises en compte.

Dans la partie service il y a dernier point que j'oubliais, c'est important, c'est tout ce qui est gestion des remboursements. Ça on avait des conditions générales qui étaient catastrophiques, ou plutôt qui correspondaient à un ancien temps. Et en 2016, il y a eu deux journées de pluie et on avait des conditions générales qui étaient aberrantes pour notre époque…

B= … c'est-à-dire que vous ne remboursiez qu'en fonction d'un certain nombre de matchs joués

A = Alors oui, il y avait la manière dont on remboursait. Si vous aviez vu moins d'une heure de jeu vous étiez remboursé intégralement, si vous aviez entre 1h et 2h c'était 50 %. ça c'était en 2016.

Ensuite il y a les modalités de remboursement qui étaient d'un autre temps. On avait un contrat d'assurance qui dépendait du cachet de la poste, qui devait faire foi. Il fallait donc que chaque spectateur nous envoie son billet par la poste pour sollicité le remboursement. C'était une gestion assez douloureuse qui nous a servi de leçon. On n'a pas pu non plus rembourser les spectateurs de manière rapide ou immédiate. On a pu les rembourser que fin août, début septembre. Après il y avait plein d'exceptions qui ont fait que ça s'est échelonné dans le temps. Mais plus de 80 % ont été remboursé près de trois mois après la fin du tournoi.

Maintenant ça a totalement changé parce que tout est digitalisé. On demande plus de pièce justificative. On a arrêté la lisibilité en 0h-1h, 1h-2h. Maintenant c'est 2h pour tous.

B= et ça s'est automatisé du coup ? Si je prends un billet pour le premier juin et que je vois 1h30 de jeu le soir même, dans la semaine j'ai un virement c'est ça ?

A = Jusqu'à présent on vous demandait d'aller en ligne pour saisir les coordonnées bancaires de votre carte. Donc c'était pas bien méchant. On vous envoyait un mail pour ne pas que les gens oublient, parfois même une relance. Et en effet on se dirige de plus en plus vers un remboursement automatique.

Et dernier point autour de cela, c'est qu'on propose également des assurances complémentaires. Quand vous achetez votre billet vous avez les 2h. Maintenant vous êtes méfiants et vous voulez vous assurer de la deuxième à la troisième heure, on vous demande de souscrire à une assurance complémentaire. Que le client prend ou ne prend pas.

Avant c'était toujours la faute à pas de chance. Maintenant ça permet de déporter un petit peu le problème et de dire qu'en effet c'est la faut à pas de chance mais monsieur vous n'avez pas pris l'assurance donc c'est de votre ressort, de votre responsabilité qui est aussi engagé. Ces assurances correspondent à 5 % du billet ce qui est assez raisonnable sur un billet à 32€.

B = Est ce que vous fonctionnez comme Wimbledon qui a gardé la Queue pour les tickets ? Vous vous calquez sur eux ou vous vous démarquez ?

A = Wimbledon, il y a beaucoup de similitudes mais pas sur la billetterie. Les Anglais aiment bien faire la queue, en France ça nous agace. Et c'était assez décevant de demander à des personnes de se présenter au stade pour leur dire qu'il n'y avait plus de billet.

Ce qu'on a fait c'est totalement l'inverse de Wimbledon c'est qu'il n'y a plus de ventes sur le stade. Ça ne sert à rien que les gens se présentent. Tout se fait sur mobile et s'il reste des places je peux le savoir depuis chez moi, depuis mon canapé.

B = Et imaginons que je me promène dans le quartier, qu'il soit 10h du matin et que j'ai envie d'aller au stade ?Je peux pas du tout aller acheter un billet pour un court annexe le jour même ?

A = Au guichet non. Il faudra que vous achetiez votre billet sur votre téléphone. On a un site qui marche très bien sur mobile. Ça c'est des parti pris forts. L'autre intérêt c'était d'éviter au maximum les queues, d'un point de vue sécurité avec ce qu'on a connu.

B = Ce que vous avez connu ?

A = Bah toute la France les a connus

B = Ah ok d'accord je pensais que c'était vous particulièrement

A = non pas nous particulièrement. Mais voilà tous les événements qui regroupe de la masse' ça fait des cibles privilégiées et donc ça sert à rien de faire patienter des gens dans une rue.

Donc 0 la fois pour limiter la frustration et à la fois d'un point de vue sécurité ça nous arrange. Il n'y a donc plus aucune vente aux guichets.

B = Et je sais que Wimbledon fonctionne avec des tirages au sort (pour avoir accès à la billetterie). Est ce que vous fonctionnez comme cela également ?

A = Alors ce sont des questions qu'on se pose souvent, qu'on ne fait parce que là aussi on considère que ça ne va pas dans le sens de l'histoire. Et en plus sur Wimbledon vous ne décidez ni du jour, ni du court, ni de la catégorie dans laquelle vous êtes attribués.

C'est les seuls au monde à faire ça. Ça peut faire partie de leur charme. Mais nous c'est pas ce qu'on a adopté parce que nous on veut pouvoir donner la réponse rapidement aux personne. On veut pouvoir dire à la personne de prendre la catégorie 2 s'il n'y pas de catégorie 1. ; ou bien s'il n'y a plus de places sur ce jour là de venir sur un autre jour. Ça nous sert aussi à limiter la frustration. Le sens de l'histoire va de plus en plus vite et on a pas envie de créer des barrières de plus.

Mais c'est une question qu'on se pose souvent parce que par le biais de la file d'attente vous maximisez votre data. c'est-à-dire que vous appelez la terre entière à venir vous inscrire chez vous et ça vous permet d'avoir toute une liste de personnes. De ce point de vue là ça pourrait être intéressant

Et les listes d'attentes…. Pardon la loterie…. Ça marche pour des événements qui ne sont pas récurrents. Nous on est un événement récurrent. Si vous êtes par tiré au sort la première année ni la deuxième j'ai peur qu'on perte vite du chiffre.

B= et au niveau de la présence des VIP dans les tribunes. Est ce que c’est vous qui attribuez ces places là ou bien est ce que c’est le cabinet de la présidence qui gère directement cela ?

A = La présidence c’est une population en particulier qui est autonome sur leurs billets. Celles vendues en packagées c’est géré directement par nous et par le service hospitalité.

B= On a encore un peu de temps ou pas ?

A = On a encore 5 minutes

B = Est ce que vous êtes encore joueur de tennis vous même ? Et quel rapport avez vous avec le stade ?

A = Il se trouve que je suis joueur de tennis mais c’était loin d’être un critère de recrutement quand je suis arrivé.

B = Et donc comment vous vivez le tournoi en tant que spectateur ?

A = Bah nous on voit pas une balle. On a des équipes qui sont aux portes. On regarde pas le tennis, sauf éventuellement les jours off ; ou fin de journée le soir quand la journée est quasi terminée et qu’il reste des places en tribunes. Mais sinon on n’a pas vocation à regarder des matchs. Je dirais même qu’on est souvent en train de regarder les score à la télé ou via l’application pour se tenir au courant de ce qu’il se passe.

B = ça génère de la frustration au niveau de l’équipe billetterie ou c’est quelque chose qui fait partie du taff.

A = Bah l’équipe billetterie c’est 6 personnes à l’année. Et ça monte quasiment à 50 personnes en période de tournoi parce qu’on a les aspects de litiges aux portes du stade, des services clients. Et on aussi des vendeurs de billetterie dans le stade à des points de vente. Qui vendent pour le tournoi d’après.

Nous là-dessus on est très clair. On est là pour faire plaisir aux gens. S’ils veulent voir du tennis c’est pas chez nous qu’il faut aller, faut acheter un billet ou faut le regarder à la télé.

Annexe n°2 - Images

Image 1 :

Loges de Roland Garros – Face à la chaise d'arbitre :
935€ par jour.
Provenance : FFT.fr

Image n°2 :

DION Basile, 2019
Le Village de Roland Garros (deuxième plan) avec vue sur les courts 7 et 8 (premier plan)

Image n°3 :
France 2 et Fédération Française de Tennis, 06/06/2008. Demie-finale messieurs : Rafael Nadal contre Novak Djokovic

Mise en scène du duel entre les deux athlètes grâce aux évolutions techniques.

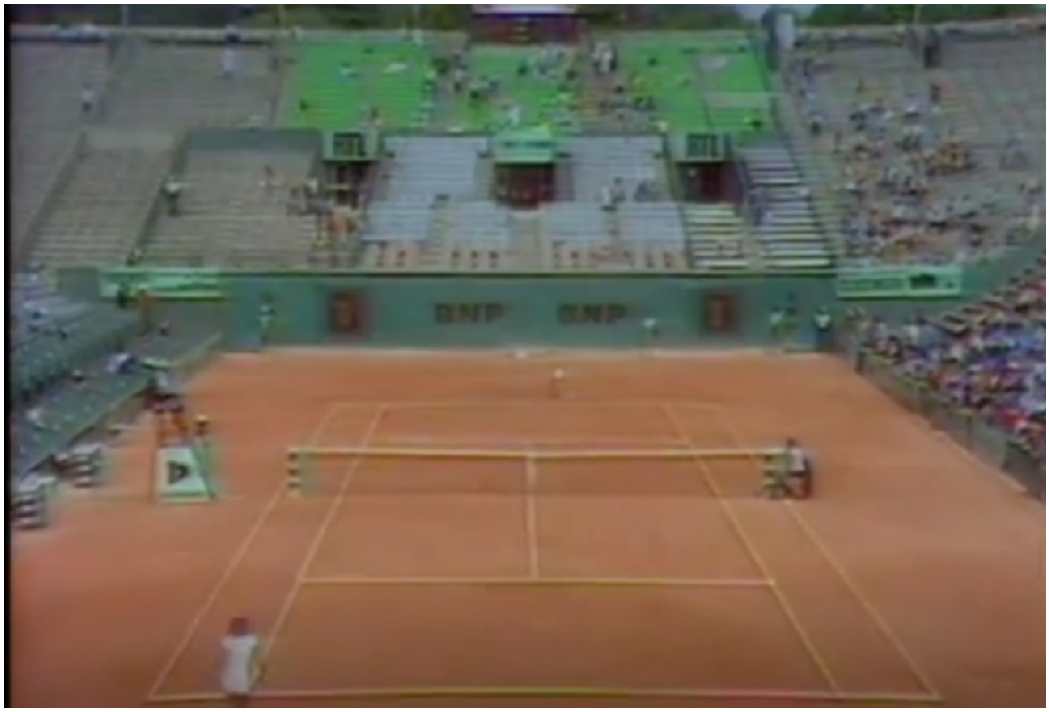

Image n°4 :

Télévision Française 1 & Fédération Française de

Image n°6 :

DION Basile, 2019

Erection d'une tour en métal provisoire le temps du tournoi pour le déplacement de la « spider-cam »

Image n°5 :

France 3 et Fédération Française de Tennis
Premier tour du simple dame, Steffi Graf contre Nanne Dahlman.
24/05/1993

Illustration du désintérêt du public pour le simple dame

Image n°7 :

DION Basile, 2019

Pourtour du court n°1 en hommage aux vainqueurs des simples du tournoi chaque année depuis sa création.

Annexe n°3 - Statistiques des tableaux masculins et féminins

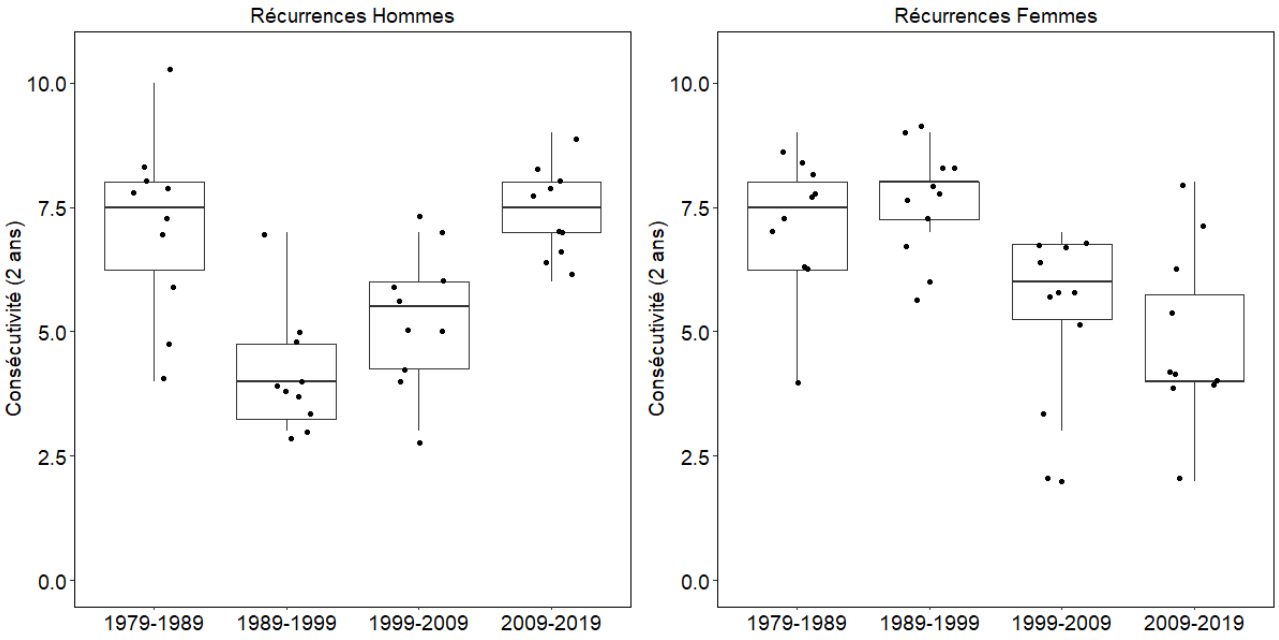

Tableau n°1 : Récurrence de 2 ans des athlètes dans le tournoi de Roland Garros

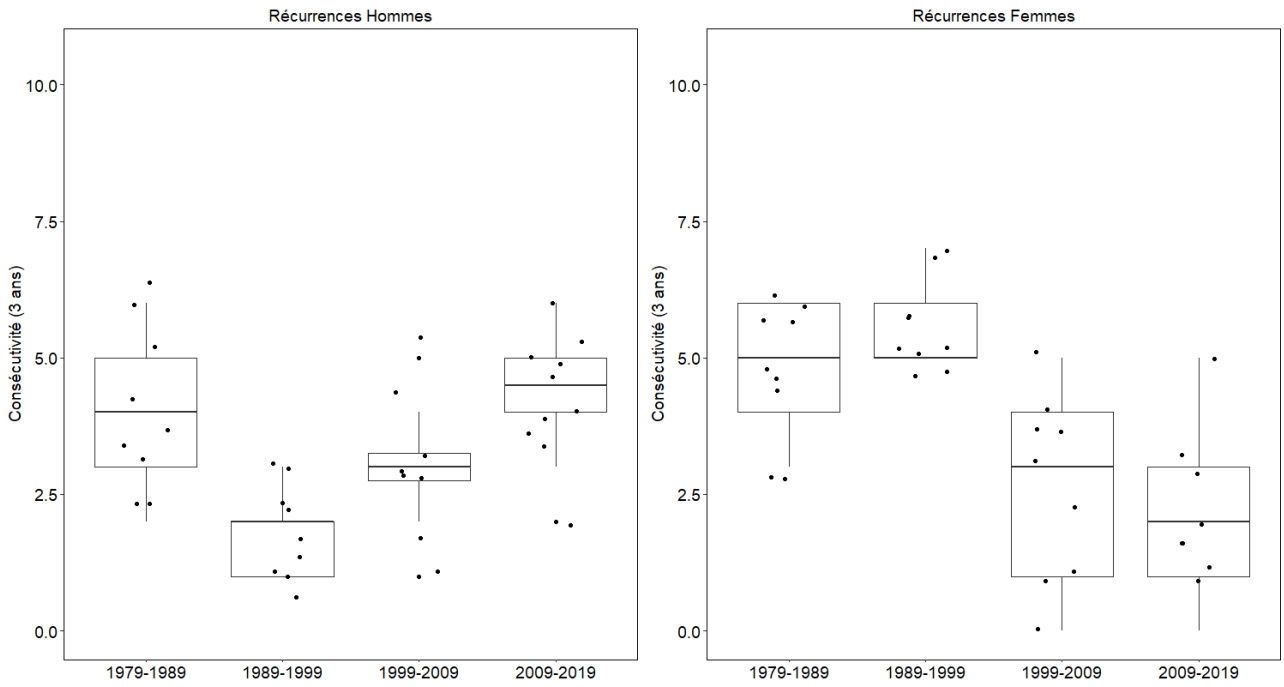

Tableau n°2 : Récurrence de 2 ans des athlètes dans le tournoi de Roland Garros

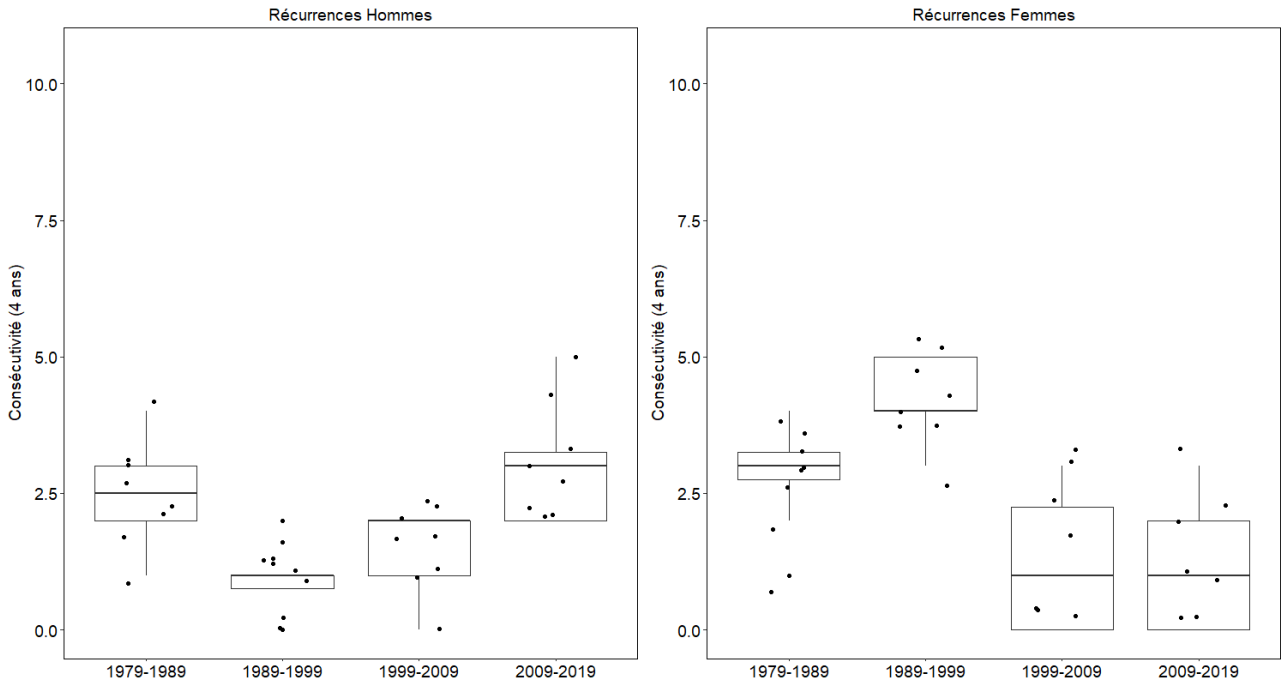

Tableau n°3 : Récurrence de 2 ans des athlètes dans le tournoi de Roland Garros

Annexe n°4 Tableau des unes de *L'Équipe*

	1978	1980	1983	1985	1989	1992	199
Samedi 1							
Dimanche 1	RUGBY	Football	Football	Football / Rugby	Rugby	Tennis	Composite
Lundi 1	Rugby	Rugby	Composite	Rugby	Rugby	Tennis	Composite
Mardi 1	Football	Composite	Tennis	Football	Tennis	Tennis	Composite
Mercredi 1	Football	Composite	Composite	Football	Tennis	Tennis	Composite
Jeudi 1	Football	Football	Composite	Football	Tennis	Tennis	Tennis
Vendredi 1	Football	Composite	Tennis	Football	Composite	Tennis	Composite
Samedi 1							
Dimanche 1	Football	Composite	Composite	Tennis	Football	Tennis	Rugby
Lundi 2	Football	Composite	Rugby	Tennis	Football	Tennis	Rugby
Mardi 2	Football	Composite	Tennis	Composite (tennis)	Tennis	Tennis	Composite
Mercredi 2	Football	Composite	Tennis	Tennis	Tennis	Tennis	Tennis
Jeudi 2	Football	GREVE	Tennis	Tennis	Tennis	Tennis	Rugby
Vendredi 2	Football	Cyclisme	Tennis	Tennis	Tennis	Composite	Composite
Samedi 2							
Dimanche 2	Football	Football	Tennis	Football coupe FR	Composite	Composite	Rugby
Lundi 3	Football	Football	Tennis	Composite	Composite	Rugby	Composite
Mardi 3	Football	Composite	Composite		Vélo		F1

Annexe n°5 – Analyse du sondage

Il convient de rappeler que ce sondage doit être pondéré par deux choses. Tout d'abord le peu de personnes ayant souhaité répondre aux questions : le panel s'élève à 37 personnes. Ensuite, le manque de diversité qu'il peut y avoir dans les profils interrogés en raison de la proximité du panel avec la personne ayant réalisé ce sondage. Néanmoins une analyse statistique des réponses des sondés à permis de mettre en avant quelques tendances qui sont visibles sur les graphiques ci-dessous.

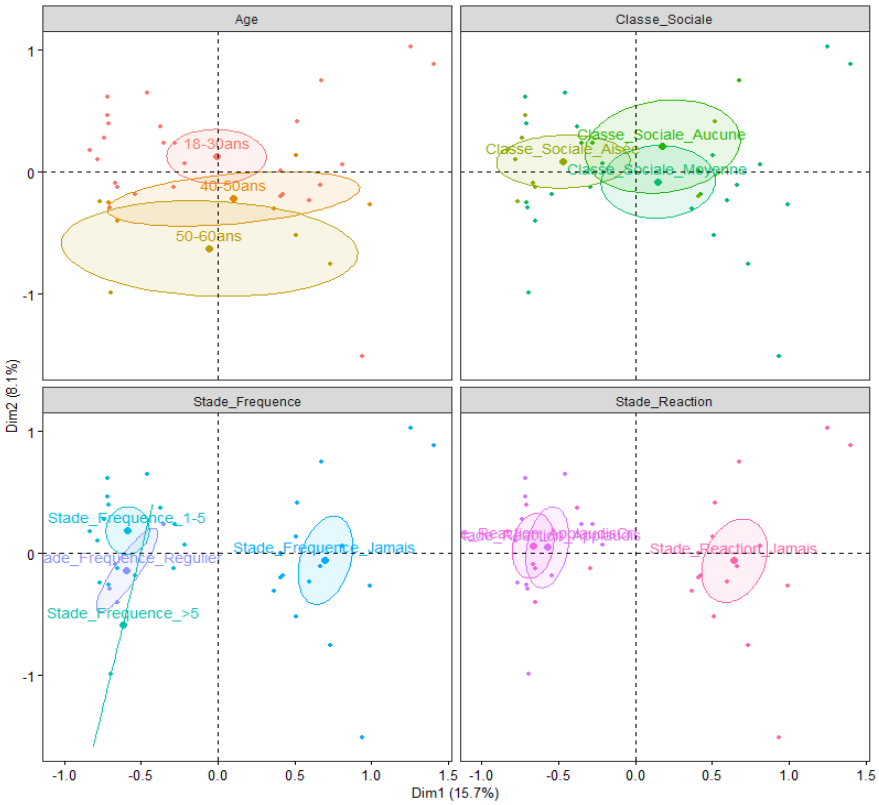

Figure n°1

Corrélation entre la classe sociale ressentie des sondés et de l'âge de ceux-ci.

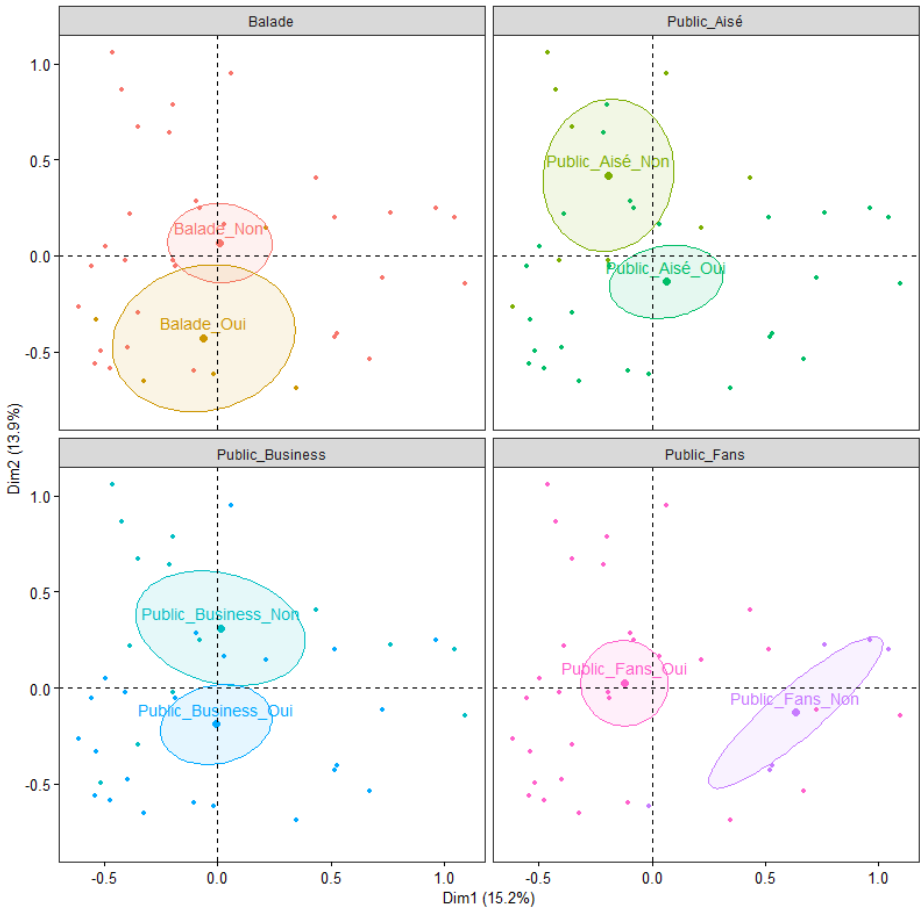

Figure n°2

Corrélation entre un public aisé et le thème de la balade à Roland-Garros